

DANS LA MÊME COLLECTION

(Extraits)

APTER David, *Pour l'Etat contre l'Etat.*

BACH Daniel C. et KIRK-GREENE Anthony, *Etats et sociétés en Afrique francophone.*

BADIE Bertrand, *Culture et politique*; 3e éd.

BON F. (textes réunis et présentés par SCHEMEIL Y.), *Les discours de la politique.*

CHARLOT Monica, *L'effet Thatcher.*

CRÊTE J. et FAVRE P. (sous la direction de), *Génération et politique.*

DOGAN Mattei et PÉLASSY Dominique, *Sociologie politique comparative.*

HERMET Guy, *Sociologie de la construction démocratique.*

HERMET Guy (sous la direction de), *Totalitarismes.*

HOFFMAN Stanley, *Le dilemme américain : suprématie ou ordre mondial.*

INGLEHART Ronald, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées.*

KAZANCIGIL Ali (sous la direction de), *L'Etat au pluriel – Perspectives de sociologie historique.*

LECA Jean et PAPINI Roberto, *Les démocraties sont-elles gouvernables ?*

MERLE Marcel, *La crise du Golfe et le "Nouvel ordre international".*

ROBIN Maurice, *Histoire comparative des idées politiques.*

SEILER Daniel-Louis, *Comportement politique comparé.*

SEILER Daniel-Louis, *De la comparaison des partis politiques.*

VANDELLI Luciano, *Pouvoirs locaux.*

سوماني

Collection *Politique comparée*
dirigée par Gérard Conac et Bertrand Badie



BERTRAND BADIE

Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris

LE DÉVELOPPEMENT POLITIQUE

Ouvrage couronné par l'Institut

الكتبة الوطنية الجزائرية



Préface de

Georges LAVAU

5^e Edition

Revue et augmentée



ECONOMICA

49, rue Héricart, 75015 Paris

- SOUMANI - Med
- ALOU. 24/04/99.

Il y a seize ans, Georges Lavau avait accepté de préfacer cet ouvrage dont il avait suivi la réalisation avec bienveillance et rigueur. C'est à la mémoire de ce Maître de la science politique française que je dédie cette cinquième édition.

AVANT-PROPOS À LA CINQUIÈME ÉDITION

La période du "développementalisme triomphant" paraît close. Il serait bien sûr hâtif de proclamer qu'elle n'inspire plus aucune recherche : les concepts qui ont fondé la théorie développementaliste classique n'ont pas totalement disparu des productions théoriques les plus récentes même s'ils s'y retrouvent avec nuances et précautions.

Pour l'essentiel cependant, le souci de la relativité l'emporte sur les certitudes. Ces dernières années ont été plus riches en travaux s'interrogeant sur la crise de l'analyse développementaliste qu'en nouveaux modèles revendiquant une place parmi les œuvres de la théorie politique. Ce bilan, souvent sévère, met en évidence trois grandes crises dont sortira peut-être un renouveau de la sociologie du développement.

Crise d'abord de l'analyse comparative, que les premiers développementalistes avaient déjà dégagée, mais à laquelle on donne actuellement une nouvelle mesure. De plus en plus est proclamée la nécessité de rompre avec une conception universaliste du changement sans cesse réintroduite par une néo-évolutionnisme tenace. La volonté de se démarquer de pareilles illusions se traduit en même temps par un appel à la connaissance individualisante et par un effort visant à doubler chaque concept à prétention universelle d'un ensemble de représentations traduisant les modalités propres de son insertion dans des histoires spécifiques.

Crise ensuite de l'explication, alors que se trouvent fort heureusement rejetés les schémas monodéterministes, les constructions finalistes ou les certitudes causales qui servaient de fondement aux théories développementalistes. À ces modes de raisonnement, condamnés avec une vigueur sans cesse plus affirmée, se substituent des modèles d'explication dont la portée se veut beaucoup plus limitée. Sous l'effet d'un retour à l'histoire, se profile une explication de type « séquentiel » prétendant montrer les *liaisons* qui existent entre différentes phases d'une histoire, sans en inférer pour autant une causalité exclusive : telle est l'orientation de ceux qui expliquent la construction des démocraties par référence aux structures agraires qui précédaient leur

Dès le début des années 60, la plupart des auteurs ont abandonné la prétention de fournir une théorie générale du développement politique. Moins normatifs, plus modestement descriptifs, ils se sont surtout attachés à construire des modèles formels d'un jeu de variables pouvant conditionner, dans des situations-types, les possibilités d'adaptation politique à la modernisation, à l'urbanisation, au changement économique. Une attention beaucoup plus grande est accordée aux particularités et aux différences des diverses sociétés du Tiers-Monde, comme aussi au fait que la modernisation y est souvent un processus exogène et importé. Cette «deuxième génération» de travaux — auxquels B. Badie consacre sa Deuxième Partie — est marquée par des œuvres pleines d'ingéniosité dont l'intérêt dépasse, à mon sens, de beaucoup le problème du changement politique, de bien faire apparaître la pluralité des cheminements, la part des contraintes internes et externes.

Cette recherche a aussi conduit à un réexamen des conditions historiques réelles dans lesquelles l'Europe s'est politiquement «développée», des processus très différents et très inégaux de construction et parfois de destruction — des nations, des Etats et des systèmes politiques en Occident. Or ce réexamen coïncide précisément avec une série de travaux — provenant généralement d'un champ de préoccupations étrangères à la thématique du développement — qui, en mariant souvent méthode historique et méthode sociologique, portent sur le changement politique en Europe, soit dans l'Antiquité, soit entre le XV^e et le XVII^e siècles, soit sous la Révolution Française (p. ex. Barrington Moore, Ch. Tilly, Stein Rokkan, J. Wallerstein, Perry Anderson).

C'est à ces travaux que B. Badie consacre sa Troisième Partie intitulée «vers un retour à l'histoire». Cela peut surprendre au premier abord : il ne s'agit plus là de «développement politique» et il n'est presque plus question (sinon dans les vingt dernières pages) des sociétés du Tiers-Monde. Mais à vrai dire, cela me semble tout à fait justifié. Et pour plusieurs raisons. D'abord, parce que, d'une certaine façon, cela a bien été le cheminement suivi : d'une sociologie globalisante et normative à des études de plus en plus sensibles aux différences, aux situations historiques spécifiques, à l'enchaînement des événements. En second lieu, parce que — une fois abandonnée la problématique organiciste et évolutionniste du «développement» — le «développement politique», comme le dit très bien B. Badie, cessait d'être un objet d'étude pour n'être plus qu'une perspective, parmi d'autres, pour tenter de comprendre et d'expliquer des phénomènes depuis longtemps étudiés : la construction des Etats, les transformations des régimes poli-

tiques, les révolutions, les clivages politiques, les dictatures. Or, à cet égard, ce que nous savons sur ces phénomènes dans les sociétés dont nous connaissons bien ou assez bien l'histoire nous met en garde contre une analyse exclusivement sociologique du changement politique dans les sociétés dont nous ne connaissons pratiquement pas l'histoire. Enfin, l'histoire est la voie la plus sûre par laquelle on peut saisir le poids, souvent décisif, qu'ont exercé sur la construction politique des pays d'Occident les idéologies et les systèmes de valeurs qui s'y sont développés progressivement à partir du Moyen-Age ; et, du même coup, de voir beaucoup plus clairement la spécificité des sociétés non-occidentales¹.

Georges LAVAU

1. C'est cette démarche comparative qui a conduit l'indianiste Louis Dumont à prolonger son essai sur le système des castes (*Homo hiérarchicus*) par un essai historique sur la «genèse et l'épanouissement de l'idéologie économique» en Occident (*Homo aequalis*) : les deux ouvrages sont solidaires.

PRÉFACE

C'est avec un réel plaisir que je présente le livre clair, intelligent, et toujours remarquablement exact, de Bertrand Badie.

Un rapide examen de la bibliographie et des notes de cet ouvrage montrera immédiatement au lecteur que presque tous les travaux relatifs au développement politique sont dûs à des auteurs nord-américains ou de formation intellectuelle nord-américaine ; qu'en tout cas très peu nombreux sont ceux qui sont dûs à des auteurs français ou de langue française. Alors qu'outre-Atlantique une masse considérable de livres, d'articles et de colloques ont été consacrés depuis la fin des années 50 au «développement» et à la «modernisation» politiques, la science politique — et même la sociologie politique — françaises ont relativement très peu utilisé ces concepts. On pourrait même dire que le thème, apparenté, du «changement politique» n'a pas été un thème central de la science politique française, au moins jusqu'à une date assez récente.

C'est dire que le premier mérite de l'ouvrage de Bertrand Badie est de combler une lacune. Il présente, en les classant et en les analysant avec autant de justesse que de clarté et d'élégance, un nombre considérable de travaux très mal connus du public français (alors que beaucoup d'entre eux sont d'une grande importance et ont inspiré beaucoup de recherches et d'études en Afrique, en Asie et en Amérique latine). Aux enseignants, aux chercheurs et aux étudiants, qui ont besoin d'une introduction à cette littérature souvent difficile, l'auteur rendra un immense service : non seulement il résume ces livres sans les trahir, mais les met en perspective et surtout il les juge et les critique avec lucidité, mesure et finesse. Il éclaire parfaitement bien les soubassements épistémologiques, les présupposés idéologiques, les traditions intellectuelles qui ont souvent été à l'origine des travaux et des tendances et l'«école développementaliste». Il excelle dans ces courtes conclusions critiques, sans forcer le ton, avec une clarté exemplaire.

A dire vrai, le titre de ce livre est un peu trop modeste car, en dépit de la relative brièveté du volume, Bertrand Badie étend

son analyse bien au-delà des seules « théories » et des seuls « modèles » du développement. Progressivement, et dès la fin de sa Seconde Partie, il finit par passer en revue quelques-unes des explications historiques et sociologiques qui ont été proposées pour la formation des Etats modernes, la transformation des empires, la naissance et les transformations des régimes politiques et des systèmes de partis, les révolutions, etc. Au lecteur de juger s'il y a lieu de blâmer ou de louer l'auteur d'avoir ainsi débordé son sujet initial. Pour ma part, j'approuve entièrement ce choix qui remet à sa juste place la signification des « théories du développement politique » et resitue celles-ci comme une « idéologie » particulière à l'intérieur d'une longue et multiple réflexion sur le changement politique. A cet égard, le seul regret que j'exprimerais serait que B. Badie n'ait pas essayé de montrer que cette réflexion a ses racines dans des œuvres de bien plus grande portée que la plupart de celles qu'il analyse : par exemple, dans celles de Machiavel, de Tocqueville, de Marx, de Max Weber, de Gramsci. Regret injuste car, de toute évidence, il se serait agi d'un tout autre livre.

Il faudra du recul — et peut-être quelque sens de l'humour — au futur sociologue de la connaissance qui voudra un jour expliquer pourquoi et dans quelles conditions est né dans les années 50 le concept de « développement politique », pourquoi en si peu de temps tant de travaux ont été élaborés à partir de ce concept (et dans certains environnements politiques et culturels assez précis). Il lui faudra aussi expliquer les raisons qui rendent compte du contenu — du dit et du non-dit — de ces travaux. Expliquer enfin pourquoi à partir de la fin des années 60 commence — ce que montre très bien B. Badie —, sinon un déclin de l'« école » développementaliste, du moins une phase moins « naïve », plus critique et plus problématique, un déplacement des questions, un certain désenchantement qui se traduit notamment par un usage de moins en moins fréquent des vocables-concepts tels que « développement » et « modernisation ». Ce futur sociologue de la connaissance pourra s'aider utilement du petit ouvrage de B. Badie. X

En fait, s'il avait été décemment possible d'appeler un chat un chat, le « développement politique » n'eût jamais dû porter ce nom, mais eût dû s'appeler le « non-développement politique ». Car enfin de quoi s'agissait-il ? Tout simplement des « maladies » et de la « débilité » que les dirigeants du monde occidental constataient avec préoccupation dans des nouveaux Etats vis-à-vis desquels ils avaient des obligations et où ils avaient des intérêts. Ces maladies, on leur avait jusqu'alors donné ingénument des noms très crus : instabilité, caudillisme, tribalisme, clienté-

lisme, malgoverno, corruption, arbitraire, arriération, sociétés pré-modernes, nations inachevées... La notion de « développement » va naître, sous la poussée insidieuse des traditions organiciste et évolutionniste qui ont marqué la sociologie (même si elle s'en croit aujourd'hui immunisée), de l'idée d'« inachèvement ». Ce qui est inachevé peut être achevé ; il y a pour tout organe un achèvement-épanouissement-plénitude ; cet état a universellement les mêmes critères et le même contenu ; on y parvient par des étapes dont la durée peut être raccourcie mais dont les séquences sont universelles.

Dans la conclusion de sa Première Partie, B. Badie met très bien en lumière non seulement le poids des traditions organicistes et évolutionnistes sur les théories développementalistes, mais aussi les grands postulats sur lesquelles elles reposaient : le changement représenté comme un processus isomorphique et cumulatif, comme une croissance finalisée vers la démocratie représentative, la diffusion des « rôles industriels », une conception « occidentale » du temps.

Directement dérivées des théories économiques du développement, les théories du « développement politique », comme celles-ci, postulaient que les sociétés du Tiers-Monde devaient s'acheminer vers un « plus-être » supposé être en germe dans toute organisation sociale, germe qui n'attend que son déploiement suivant un plan tout tracé. Il y avait là une tentative de donner valeur universelle à l'expérience historique (combien stylisée !) des nations européennes et de la nation nord-américaine : cette expérience était la rationalité même. L'ethnocentrisme, implicite — comme le montre bien B. Badie — à presque tous les travaux représentatifs de cette théorie, découlait du fait que le « plus-être » politique (s'« institutionnaliser », trouver un dosage équilibré entre « exigences d'information » et « exigences de coercition », créer un « centre » capable d'animer et de transformer la « périphérie ») était tout naturellement conçu comme « être comme », « être de la même façon que » les démocraties occidentales. On comprend aisément alors qu'à la fin des années 60 la thématique du « développement politique » soit entrée en crise : c'est en partie le reflet de la crise du développement économique et social du Tiers-Monde, mais aussi de la double crise qui, en Occident même, atteindra la rationalité de notre développement et la valeur intrinsèque de notre modèle politique.

Toutefois — comme il est arrivé plus d'une fois dans l'histoire de toutes les sciences — ces travaux, quoique fondés sur des bases scientifiquement douteuses, n'ont nullement été inutiles pour les progrès de la connaissance.

avènement, ou de ceux qui interprètent l'inégale croissance de l'Etat par référence à la séquence féodale qui lui est antérieure. Ce n'est plus l'Histoire qui explique une logique évolutive, mais des histoires qui *éclaircissent* des successions de séquences constitutives d'identités. Sous l'effet d'un retour à Weber, cette explication séquentielle s'accompagne souvent du recours à la méthode des «affinités électives» qui contourne le piège de l'explication causale par la mise en évidence de *liaisons* ou de cohérences cette fois de nature synchronique, telles celles qui unissent une culture à des pratiques et qui, sans inférer non plus une quelconque causalité, rendent intelligibles des formes singulières de développement.

Crise épistémologique enfin, tenant pour l'essentiel au nouveau rapport qui s'établit avec l'histoire, au recours à une appréhension individualisante des faits sociaux et à la redécouverte de l'analyse culturelle qui lui est indissociablement liée. Nul doute que cette nouvelle sociologie historique implique un renouvellement des méthodes, affectant notamment la nature de l'explication et les processus de vérification empirique. Force est surtout de constater que cette mise à jour n'est pas encore faite et que les travaux qui s'inscrivent dans ce sillage s'en ressentent encore.

Les orientations les plus récentes de la recherche semblent pourtant dégager des axes privilégiés : l'analyse culturelle est généralement sollicitée pour procéder, selon la formule de Geertz, à la «description en profondeur» des ordres politiques et de leur diversité ; l'usage critique d'une sociologie de l'acteur s'impose de plus en plus pour analyser la variété des stratégies politiques, qu'il s'agisse de pratiques de domination ou de pratiques de contestation, de manière à approcher des phénomènes de grande importance que le développementalisme ne pouvait que négliger : l'invention politique, mais aussi l'importation ou l'exportation des modèles et des pratiques politiques.

Néanmoins, les progrès de la mondialisation, la disparition de la bipolarité, l'essor d'un nouveau libéralisme économique, les discours sur un «nouvel ordre mondial» semblent parfois prendre de vitesse l'œuvre de critique scientifique : tout se passe comme si, au-delà de ces efforts d'innovation, il fallait désormais compter aussi avec un néo-développementalisme encore diffus dans sa théorie, mais cependant présent dans l'action.

INTRODUCTION

L'émergence hors d'Europe d'un grand nombre d'Etats nouveaux, issus de la décolonisation, n'a pas seulement dérangé les habitudes acquises en matière de relations internationales. Elle a aussi profondément secoué les analyses, les façons de concevoir et de penser que les sciences sociales avaient élaborées à partir de réflexions consacrées au Vieux Continent.

D'une certaine manière, la Science politique a été la première ébranlée, notamment à fravers les analyses institutionnelles et comparatives qui lui ont très tôt servi d'instruments méthodologiques privilégiés. L'échec rapide de l'implantation en Afrique ou en Asie des institutions européennes, et notamment des Parlements, l'inanité, dans ce monde nouveau, de vieilles formules comme celle «d'équilibre» des pouvoirs ont contribué à désorienter les analystes classiques. En même temps, les problèmes politiques qui paraissaient dominants au sein du Tiers-Monde tranchaient nettement avec ceux qui caractérisaient, uniformément et depuis plus d'un siècle, les vies politiques européennes et nord-américaines.

Ces problèmes nouveaux sont désormais bien connus. Ils tiennent d'abord à la difficulté d'apporter une réponse politique à l'impératif de modernisation économique, à la nécessité de définir pour cela de nouvelles rationalités et de nouvelles procédures, d'assurer le passage d'une société encore agraire dans sa démographie, dans sa technologie et dans ses valeurs, à une société urbaine et industrielle. Mais ils tiennent aussi à une série de difficultés plus directement liées au pouvoir politique et à la fonction gouvernementale. L'Afrique, l'Asie et même encore l'Amérique Latine s'efforcent de se doter d'une élite nouvelle, d'un corps de fonctionnaires, de professionnels de la politique et de toute une bureaucratie : en un mot, l'indépendance implique la construction d'un Etat, d'un centre dirigeant, qui doit se faire accepter jusque et y compris lorsque le jeu politique l'amène à recourir à la contrainte pour percevoir des ressources matérielles et humaines. On a trop parlé de la corruption des bureaucraties du Tiers-Monde, de leur poids et de leur démesure pour ignorer les problèmes liés à cette construction.

Celle-ci est d'autant plus critique que l'Etat naissant fragile et peu légitimé, apparaît généralement dans un cadre national incomplètement dessiné. Les guerres civiles, les luttes tribales ou ethniques qui ont ensanglanté plusieurs Etats du Tiers-Monde n'illustrent que l'aspect dramatique de cet autre problème. Il convient d'y ajouter la difficulté de créer au sein de la population un sentiment d'identité nationale, une volonté de participation et d'adhésion : tout ce que la science politique contemporaine range sous le vocable de «citoyenneté».

Autant d'aspects que les analystes européens n'ont pas coutume de retrouver dans la vie politique de leur propre pays. Ou, très exactement, qu'ils n'ont *plus* coutume de rencontrer. Car la tentation est grande de remonter dans le temps et de rapprocher les enjeux actuels du Tiers-Monde dans ceux auxquels les royaumes européens ont été confrontés trois siècles auparavant.

A première vue, les mêmes problèmes de modernisation économique se posaient : en France et ailleurs, la «monarchie absolue» naissait sous les auspices d'une industrie qui commençait à poindre ; très tôt, l'impératif politique dominant fut d'adapter la société agraire traditionnelle aux nouvelles rationalités économiques, d'attirer et de mobiliser les élites anciennes vers le commerce et l'industrie, de faire entrer les sociétés européennes dans l'âge moderne.

En écho à cet impératif, ces sociétés connurent aussi les problèmes liés à la construction d'un Etat, à l'apparition d'une bureaucratie et d'une élite politique soucieuse, déjà, d'assurer sa pérennité et son autonomie. Il n'est qu'à se rappeler les tensions et les luttes d'influence, nées de la prolifération de la noblesse de robe, d'une administration qu'elle rendait pesante, pléthorique et souvent parasitaire ainsi comme celle d'une organisation politique mal adaptée à la société traditionnelle, rejetée et combattue, parce que vivant sur elle-même et pour elle-même, extrayant beaucoup et distribuant peu...

On est enfin tenté de compléter ce tableau des convergences en rappelant les problèmes de construction nationale auxquels l'Europe se trouva simultanément confrontée. Le XVII^e siècle anglais fut, en grande partie, celui de l'unification sanglante de la Grande-Bretagne. A la même époque, en France, la Ligue et la Fronde constituaient les ultimes soubresauts d'un long et difficile processus de construction nationale : elles donnaient déjà la mesure des difficultés de faire admettre l'existence d'un centre unique, source d'une même appartenance nationale.

Aussi rapide qu'il soit, ce rapprochement est suggestif et, à bien des points de vue, séduisant. Il a naturellement pesé sur l'orientation des analyses politiques consacrées au Tiers-Monde.

Si la vie politique des nouveaux Etats ne peut être comparée à celle des sociétés européennes contemporaines, pourquoi ne pas la rapprocher de ce que furent ces sociétés trois siècles auparavant ? Pourquoi ne pas interpréter leurs transformations en référence aux mutations que le vieux continent eut également à subir ? Ce réflexe comparatif ne tarda pas à faire de la notion de développement la trame principale des analyses politiques consacrées au Tiers-Monde.

Il fut aidé en cela par des considérations plus pratiques. Les déséquilibres économiques et politiques issus de la décolonisation ne tardèrent pas à devenir un enjeu de la politique internationale et à susciter l'élaboration de politiques d'aide au Tiers-Monde. Celles-ci contribuèrent naturellement à stimuler et à orienter les réflexions centrées autour de la notion de développement. Aussi, dès 1959, alors que la classe politique américaine commençait à se pencher sur les problèmes d'aide aux pays défavorisés, le «*Committee on Comparative Politics*»¹ prenait l'initiative d'un colloque sur la «modernisation politique». La notion de développement politique était naturellement au centre de ses travaux et cherchait à rendre compte de la vie politique du Tiers-Monde en termes de «retard» par rapport au modèle démocratique occidental. Dans cette optique, l'aide consentie aux nouveaux Etats était justifiée par la réponse qu'elle apportait à un double impératif : améliorer leur situation économique tout en leur offrant les moyens d'accélérer le processus de mutation politique qui devait nécessairement les conduire à un régime démocratique et libéral. Il suffit de se souvenir, à ce propos, que la «croisade» pour la démocratie et la liberté était un des thèmes majeurs de «l'Alliance pour le Progrès» proposée par J. Kennedy aux Etats d'Amérique Latine...

Mais cette façon d'envisager le développement politique ne répondait pas seulement à des exigences d'opportunité. Elle tirait l'essentiel de sa force de toute une tradition philosophique et scientifique liée à la métaphore de la croissance organique et à la notion de «progrès» continu. Cette double tradition est puissante et constitue probablement l'une des bases les plus solides, parmi celles qui sont communes à l'ensemble des sciences sociales. Elle a profondément marqué la science économique pour atteindre, ensuite, la science politique.

Dès le début des années cinquante, l'analyse économique a, en effet, joué un rôle d'avant-garde dans l'étude des phénomènes de

1. Créé en 1954, aux Etats-Unis, et spécialisé dans l'étude de la vie politique du Tiers-Monde.

modernisation². Elle a d'abord contribué à lier la notion de développement à celle d'immanence, à accréditer l'idée que toute société possède en son sein les germes de sa propre croissance. A. Hirschman s'est ainsi efforcé de démontrer que le retard économique du Tiers-Monde par rapport à l'Europe ou aux Etats-Unis ne tenait pas à des différences de fond entre les nations, mais à la difficulté de mobiliser les «ressources latentes» présentes en tout point du globe. Avec cette nouvelle perspective, le développement s'affirme désormais comme le processus d'épanouissement par lequel une société révèle à elle-même les possibilités qu'elle recèle...³

Cet usage de la notion d'immanence a trouvé son prolongement naturel dans le recours à la notion d'étape qu'on doit à l'économiste W. Rostow. Celui-ci reprend à son compte l'idée d'un épanouissement progressif des sociétés pour noter aussitôt qu'il se réalise à travers la succession nécessaire de cinq phases distinctes : la société traditionnelle, les conditions préalables au démarrage, le démarrage, la marche vers la maturité et l'ère de la consommation de masse⁴. Dépassant la simple analyse économique, W. Rostow suggère déjà qu'à chacune de ces phases correspond un modèle politique précis et que la dernière assure la réalisation de la démocratie de masse. Quant au Tiers-Monde, il tente actuellement de sortir de la deuxième phase et se trouve par là-même confronté à des problèmes économiques et politiques semblables à ceux connus par les pays européens dès la fin du XVIII^e siècle...

L'imitation des économistes a été manifeste en science politique. Les théories politiques du développement recourent abondamment à la notion d'étape qui inspire encore bien des typologies. Mais l'effet le plus important est peut-être moins direct : en consacrant un certain usage du concept de développement, la science économique a surtout contribué à donner un nouveau souffle à la tradition évolutionniste et organiciste, sur laquelle reposaient en fait la plupart des grandes traditions sociologiques du XIX^e siècle. Mieux : elle a donné à cette tradition une valeur opératoire, immédiatement utilisable dans l'ensemble des sciences sociales et donc en science politique.

2. Il convient essentiellement de citer, Rostow W., *The Process of Economic Growth*, New York, Oxford University Press, 1953, et *The Stages of Economic Growth*, Cambridge University Press, 1960 ; Hirschman A., *The Strategy of Economic Development*, New Haven, Yale University Press, 1958 ; Higgins B., *Economic Development : Principles Problems and Policies*, New York, W.W. Norton, 1959.

3. Hirschman A., *op. cit.*, p. 5.

4. Rostow W., *The Stages...*, *op. cit.*, p. 5.

La théorie sociologique classique était effectivement prête à servir de cadre de référence à une science du développement. Tous les grands théoriciens du XIX^e siècle se sont ingénies à nous proposer, comme noyau de leur construction, une interprétation du développement des sociétés ; ils nous ont tous appris à compter avec la notion d'origine et de fin, de réalisation progressive et d'étape. En ce sens, chacun d'entre eux a laissé une sociologie du développement : A. Comte, en analysant la succession, à travers l'Histoire, des «trois états», théologique, métaphysique et positif ; Spencer, en interprétant le développement des sociétés par référence au passage d'un état d'homogénéité à un état d'hétérogénéité ; Durkheim, en constatant que toute société évolue d'une situation de solidarité mécanique vers une situation de solidarité organique. Même démarche chez Tonnies, avec les notions de communauté et de société, ou chez Maine, avec celles de statut et de contrat. Marx n'a pas fait exception en plaçant au centre de sa théorie l'idée d'une succession ordonnée et nécessaire de différents modes sociaux de production, aboutissant obligatoirement au stade final du communisme...

Ces théories n'ont pas seulement en commun la volonté de se poser les mêmes questions, de s'interroger sur le «devenir du monde». Leurs réponses recèlent aussi des éléments de similitude, qui fondent l'identité de la *théorie développementaliste*. Toutes ces constructions postulent en effet l'existence de mécanismes internes de changement auxquels obéissent *nécessairement toutes les sociétés*, quelle que soit leur situation dans l'espace et dans le temps, et qui aboutissent à la *réalisation finale* d'un modèle donné de société, déjà présent en germes en tout point du globe. Cette tradition scientifique repose ainsi sur un usage très précis et très organiciste de la notion de développement qui qualifie, comme le note R. Nisbet, tout changement procédant «directement de la structure, de la substance ou de la nature de la chose qu'il affecte»⁵.

La théorie développementariste est donc une théorie du changement, en l'occurrence la théorie dominante. Sa force et sa ténacité viennent de l'ambition même de son projet, de sa volonté de concilier, toujours selon les termes de R. Nisbet, la statique et la dynamique sociales au sein d'une même explication. Le changement est ainsi envisagé comme composante de chaque structure : seuls différent, selon les auteurs, la «loi de transformation» et l'identité de l'agent moteur.

5. Nisbet R., «Developmentalism as a perspective» in McKinney J.C., Tiryakian E.A., dir. *Theoretical Sociology : Perspectives and Developments*, New York, Appleton Century Crofts, 1970, p. 177.

La théorie sociologique contemporaine semble d'ailleurs se maintenir dans le droit fil de cette démarche : ainsi en est-il, en tout cas, de l'école fonctionnaliste classique et notamment de T. Parsons qui envisage le développement comme un processus de « rationalisation » assurant la transformation de certaines des variables caractérisant le système social. Cette transformation se traduit notamment par la disparition des « statuts prescrits » et leur remplacement par des « statuts acquis », par l'avènement d'un système de « rôles spécifiques », au lieu d'un système de « rôles diffus », et par le déclin de considérations d'ordre « particulariste » au profit de considérations d'ordre « universaliste »⁶.

L'orientation suggérée par la science économique n'a donc été que la cause la plus directe de l'apparition d'une perspective développementaliste en science politique : en fait toute une tradition scientifique était déjà porteuse de cette orientation. Dès lors que la science politique avait choisi d'analyser les nouveaux Etats du Tiers-Monde en termes de changement, il lui était bien difficile d'échapper à l'attraction de cette tradition, et de ne pas envisager, à son tour, les changements qui affectent les systèmes politiques comme des processus immanents et nécessaires, continus et uniformes, passant par des étapes définies, et orientés vers une fin précise. L'étude du développement politique est naturellement devenue l'étude de ces processus, de leurs caractéristiques et de leurs réalisations dans les différentes sociétés. Le Tiers-Monde reste certes l'objet privilégié d'une telle analyse puisqu'il a l'avantage de nous présenter le développement dans sa genèse ; mais tous les systèmes politiques deviennent également réductibles à cette problématique, puisqu'ils correspondent chacun à une étape définie du développement. Au nom de cette prétention universaliste, le développementalisme a rapidement été amené à revendiquer une place importante au sein de la science politique moderne : conçu pour analyser les Etats du Tiers Monde, il s'est rapidement présenté comme une réflexion globale sur l'essence même du politique.

L'extension de cette théorie au domaine politique ne s'est pourtant pas réalisée sans difficultés, ni contradictions. Elle a d'abord souffert — et souffre encore — des problèmes que pose à toute analyse l'impossibilité de s'entendre sur la nature et le degré d'autonomie du politique. Loin d'aboutir à des constructions

6. Parsons T., Shils E., *Toward a General Theory of Action*. Cambridge, Harvard University Press, 1959, p. 90-91. Cf. aussi Parsons T., *The Social System*, New York, Free Press, 1951, p. 58-67 et 101-112 ; Parsons T., *Structure and Process in Modern Societies* New York, Free Press, 1960, ainsi que l'introduction de Chazel F., à Parsons T., *Sociétés*, Paris, Dunod, 1973. Sur ces traditions, cf. Badie B., « Formes et transformations des communautés politiques », in *Revue de Sociologie*, tome 1, Paris, DITE, 1985.

claires et précises, la notion de développement politique s'est rapidement caractérisée par une confusion sémantique que l'un de ses plus célèbres utilisateurs, L. Pye, a eu le courage de souligner en relevant dix acceptions différentes de cette notion. Doit-on entendre par développement politique la réponse à l'ensemble des exigences du développement économique... ? ou la construction d'un système politique adapté aux sociétés industrielles... ? ou encore la réalisation de pratiques considérées comme modernes (légalité, méritocratie, participation...)... ? La construction de l'Etat-nation... ? Le développement administratif... ? La mobilisation des citoyens... ? La construction de la démocratie... ? La réalisation d'un changement stable et ordonné... ? L'amélioration des « capacités » du système politique... ? Ou enfin, un aspect défini du processus de changement social... ?⁷

Cette incapacité de s'entendre sur une définition unique du développement politique est incontestablement un premier signe de faiblesse de ces constructions. Elle donne aussi la mesure des débats qui continuent à marquer ce domaine de la science politique. Mais là n'est probablement pas l'essentiel : la théorie du développement politique a d'abord subi le contrecoup des critiques — importantes et décisives — qui ont été progressivement adressées à la théorie développementaliste dans son ensemble.

Dominante dans les sciences sociales, cette théorie ne pouvait être discutée et amendée que de l'extérieur. L'essentiel de la critique a donc été porté par les historiens qui, tout en acceptant l'hommage rendu par les développementalistes à l'étude du passé, ne pouvaient partager ni leur conception de l'événement, ni leur acceptation de la temporalité⁸. La méthode historique se propose d'analyser le passé en ce qu'il révèle l'identité, l'unicité de l'objet étudié, en ce qu'il permet d'établir la « généalogie » des événements. Elle ne peut dès lors que s'opposer à la théorie développementaliste qui propose, au contraire, de transcender l'événement, pour retrouver, au-delà de celui-ci, les processus fondamentaux de transformation, communs à l'ensemble des sociétés.

Un tel débat s'est rapidement révélé riche et profitable. En dénonçant, chez les développementalistes, certaines approximations ou certaines explications trop sommaires, la critique historique a su mettre en évidence la part irréductible de spécificité

7. Sur ces définitions et leurs critiques, cf. Pye L., *Aspects of Political Development*, Boston, Little Brown and Co, 1966, p. 33 et sq. On peut aussi se reporter à Packenham R., « Approaches to the Study of Political Development », *World Politics*, vol. XVII, n° 1, octobre 1964, p. 108-120.

8. Nisbet R. *op. cit.* p. 173-174 et 182.

que recèle chaque société envisagée isolément, ainsi que les dangers que comporte, dès lors, le recours exclusif à une loi uniforme de changement. Ces critiques n'ont pas pour autant abouti au simple rejet d'une science politique du développement ; de façon plus ou moins directe, elles ont contribué à réorienter celle-ci dans de nouvelles directions, vers d'autres objectifs épistémologiques et vers une définition renouvelée de la notion de modernisation. Elles l'ont notamment incitée à reconsidérer son acception de la tradition et à s'ouvrir à des problématiques nouvelles, accordant une large place aux différences séparant les sociétés les unes des autres⁹.

Trois courants semblent dès lors se dessiner dans l'étude du développement politique. Le premier se situe dans le droit fil du développementalisme classique : il procède à l'élaboration de théories explicatives à prétention universelle s'inspirant directement des grandes traditions sociologiques du XIX^e siècle. Le deuxième s'efforce d'opérer un renouvellement sociologique — ou « politologique » — de la question, en construisant non plus des théories globales, mais des modèles formels uniquement conçus pour dégager *in abstracto* les seuls aspects jugés communs à tout processus de modernisation politique. Enfin, le troisième s'attache à retrouver, dans l'Histoire, l'explication totale et singulière du développement politique suivi par chaque société, se réservant, sans trop y croire, la possibilité de découvrir, ensuite, quelques dimensions communes. De plus en plus critiqué, le premier des courants n'inspire plus beaucoup de travaux : l'essentiel de la recherche se fait actuellement par recours aux modèles sociologiques formels et à l'analyse historique.

PREMIÈRE PARTIE

Les théories développementalistes classiques

9. Comme le souhaite Balandier G., dans *Sens et Puissance*, Paris, PUF, 1971, p. 285 et sq. ; cf. aussi Balandier G., *Le Détour. Pouvoir et modernité*, Paris, Fayard, 1986.

Les thèses développementalistes n'ont été adoptées par la science politique que de manière progressive. Elles font leur apparition dès le milieu des années cinquante, à travers un certain nombre de travaux qui se proposent d'envisager l'avènement de pratiques politiques modernes en liaison avec l'épanouissement de facteurs socio-économiques quantifiables. Mais elles ne se révèlent pleinement qu'à partir de 1959, avec les travaux de Shils, pour gagner une position réellement dominante au cours des années soixante, essentiellement sous l'impulsion de l'école fonctionnaliste qui ne tarda pas à les utiliser comme l'un de ses principaux fers de lance.

Mais même à son apogée, le développementalisme n'a jamais cessé de connaître la diversité : il a donné naissance à un assez grand nombre de théories politiques dont la succession dans le temps répond bien souvent à la nécessité, maintes fois éprouvée, de corriger ou de parfaire des constructions constamment harcelées par la critique théorique ou, simplement, ébranlées par l'épreuve des faits. Derrière leur présentation chronologique, on eut donc deviner certaines progressions qui ont conduit l'analyse politique du développement jusqu'à un point critique à partir duquel elle a dû cesser d'élaborer des théories explicatives universelles pour se limiter à la construction de modèles formels moins ambitieux, mais aussi moins vulnérables. Très critiquable, souvent sommaire, parfois naïve, l'œuvre développementaliste classique ne saurait être tenue aujourd'hui pour simplement archaïque : recomposée, émancipée de son esprit de système, elle garde une valeur heuristique, voire une portée partiellement explicative qu'il convient encore d'exploiter.

LES THÉORIES QUANTITATIVES DU DÉVELOPPEMENT

4501
La «révolution behaviouraliste» qui a atteint la science politique aux lendemains de la seconde guerre mondiale a donné naissance à un très grand nombre de travaux se caractérisant, entre autres, par un large recours aux techniques quantitatives¹. Plusieurs d'entre eux ont naturellement porté sur le changement politique et ont cherché à établir des corrélations précises entre l'apparition de différents régimes politiques et le niveau atteint par certains indices se rapportant à la vie économique, sociale ou culturelle. Les phénomènes de changement étaient déduits des résultats obtenus et se trouvaient ramenés à l'énumération des conditions favorables à l'émergence de chacun de ces régimes.

Ce type de démarche est, en certains points, marginal par rapport aux thèses développementalistes. D'abord parce qu'il ne parvient à envisager les phénomènes de changement qu'à travers des corrélations successives et non comme objet principal d'analyse. Ensuite, parce qu'il étudie le développement politique non pas comme procédant d'un mécanisme interne, mais simplement comme conséquence de phénomènes externes, comme effet des changements économiques et sociaux. Pourtant, certains des postulats développementalistes les plus fondamentaux (nécessité, continuité, uniformité des processus de changement...) apparaissent déjà clairement dans chacune de ces constructions, notamment celles de K. Deutsch et de D. Lerner. On les retrouve également au sein des travaux qui, dans le sillage de Lipset et de Dahl, s'interrogent sur les conditions économiques et sociales favorables à la réalisation de la démocratie ou, plus précisément, de la polyarchie.

1. Sur le «behaviouralisme», cf. Easton D., «The Current Meaning of "Behaviouralism"» in Charlesworth J., éd., *Contemporary Political Analysis*, New York, Free Press, 1967, p. 16, et Bimbaum P., *La Fin du politique*, Paris, Le Seuil, p. 10-25.

A. LES THÉORIES BÉHAVIOURALISTES DE LA DÉMOCRATIE

1. L'optique développementaliste du modèle polyarchique

Dans un article important, datant de mars 1959, S.M. Lipset s'efforçait de démontrer que le jeu politique ne pouvait être compétitif — et donc démocratique — que s'il reposait déjà sur un certain développement économique. L'auteur avançait, en guise de preuves, un certain nombre de travaux quantitatifs indiquant la réalité d'une corrélation entre indices de développement économique et indices de concurrence politique².

Ce faisant, le politiste américain rejoignait la voie tracée, peu de temps auparavant, par R. Dahl dans *A Preface to Democratic Theory* (1956) et *Politics, Economics and Welfare* (1957). Les deux ouvrages partent d'un réexamen critique de la notion de démocratie pour aboutir à l'idée que celle-ci tend à se réaliser progressivement sous la forme polyarchique. A mesure qu'elles se développent, les sociétés deviennent plus complexes, le nombre des groupes qui les composent tend à augmenter et les «leaders» susceptibles de les diriger n'en sont que plus nombreux. Ceux-ci sont donc contraints de négocier entre eux de manière permanente, de passer des alliances et de former, sur chaque problème, des coalitions spécifiques. Dans cette compétition libre et cette négociation permanente, le peuple parvient à garder un certain contrôle sur la chose publique, notamment grâce à l'élection qui constitue la source normale de tout arbitrage entre groupes. L'équilibre qui dérive de ces processus permet ainsi la réalisation d'une certaine forme de démocratie qui, sans correspondre à tous les idéaux qui lui étaient primitivement liés, permet au moins d'éviter la monopolisation de la décision par une classe dirigeante unique...

La polyarchie est dès lors présentée comme un but à atteindre, comme l'aboutissement réel et obligé de tout processus de développement. Celui-ci ne correspond néanmoins à aucune dynamique politique : l'avènement de la polyarchie est totalement dépendante d'un développement exclusivement économique et social. Les cinq «conditions» qui, selon Dahl et Lindblom, président à cet avènement ne laissent d'ailleurs planer

2. Lipset S.M., «Some social Requisites of Democracy : Economic Development and Political Legitimacy», *American Political Science Review*, n° 1, mars 1959, p. 69-105. Une large place est faite à la présentation et à la discussion de ces travaux dans Dahl R., *L'analyse politique contemporaine*, trad. franç., Paris, R. Laffont, 1973 et dans Schwartzberg R.G., *Sociologie Politique*, Paris, Montchrestien, 1974, p. 182-194.

aucun doute sur la rigueur de ce lien : exercice d'un certain endoctrinement social, construction d'un consensus minimal, atteinte d'un pluralisme social suffisant, forte circulation des élites, faible disparité dans la répartition des richesses et de l'éducation³. Comme R. Dahl l'explique lui-même plus tard, la réunion de toutes ces conditions n'est réellement possible qu'à un certain niveau d'abondance économique : la polyarchie est ni plus ni moins la forme politique de la société industrielle la plus moderne⁴.

Envisagée de la sorte, la notion de développement s'inscrit dans une double perspective. Elle sous-entend, d'abord, l'idée de capacité : chaque société est conditionnée dans l'exercice du jeu politique par les possibilités que lui offre le niveau de développement auquel elle se situe. A un faible pluralisme social, à une forte disparité de richesse ou de culture, ne pourra correspondre qu'un nombre réduit de «leaders» et donc une situation de faible concurrence politique. Le sous-développement socio-économique empêche l'instauration de la démocratie non pas, comme le pense Rostow, du fait des problèmes particuliers qu'il doit affronter, mais bien parce qu'il prive la polyarchie des ressources dont elle ne peut se passer...

Cependant, le développement ne se limite pas à assurer l'émergence de capacités nouvelles : il procède, en même temps, à l'élimination et à la réduction d'un certain nombre d'obstacles susceptibles de gêner l'épanouissement du jeu démocratique. R. Dahl souligne qu'il permet, par exemple, d'atténuer les différents types de conflits et d'assurer le recul de la violence ; il améliore par là même les possibilités d'un fonctionnement polyarchique de la vie politique.

Renforcement continu des capacités et levée progressive des obstacles : cette double orientation s'inscrit dans le droit fil des thèses développementalistes d'un changement linéaire, nécessaire et immanent. Celles-ci conduisent Dahl à présupposer que la polyarchie existe en germes dans chaque société, que sa réalisation n'est que retardée par une mobilisation insuffisante des ressources et par un ensemble de facteurs qui ne peuvent être que conjoncturels. Nul doute qu'il s'agit là d'une explication cohérente de la modernisation, même si son défaut d'explication

3. Dahl R., Lindblom C., *Politics, Economics and Welfare*, New York, Harper and Row, 1957, p. 294 et sq. (partiellement traduit dans Birnbaum P., Chazel F., *Sociologie politique*, Paris, A. Colin, tome I).

4. Dahl R., *Polyarchy*, New Haven, Yale University Press, 1971, p. 203 et préface de Birnbaum P. à Dahl R., *L'Analyse politique contemporaine*, trad. franç. R. Laffont. La même perspective a été appliquée à l'évolution du pouvoir local par Terry Clark. Cf. Clark T., *Community Structure and Decision-Making : Comparative Analysis*, San Francisco, Chandler, 1968.

politique autonome la situe essentiellement dans le prolongement des théories socio-économiques du développement. On ne s'étonnera pas, dès lors, que les analyses de Dahl aient été à l'origine de toute une série de travaux de type quantitatif, cherchant à mesurer et à vérifier, par l'usage des indicateurs sociaux, les corrélations postulées entre changement économique et changement politique.

2. Les tentatives de quantification

Dès 1964, un certain nombre de chercheurs ont, en effet, essayé d'étudier empiriquement l'impact politique du développement économique et social et ont élaboré, pour cela, un certain nombre d'instruments de mesure capables de donner une expression mathématique aux correspondances suggérées par Dahl. Ce passage au niveau mathématique a nécessairement appauvri la problématique du politiste en imposant une sélection encore plus rigide des variables indépendantes. Seules les plus quantifiables d'entre elles ont été retenues : l'endocritinement social ou la circulation des élites — que l'auteur envisageait comme conditions de la polyarchie — ont dû être écartés pour ne laisser, dans le champ d'analyse, que des variables telles que le niveau du revenu ou le taux d'alphabétisation.

a) Les analyses globales : la corrélation entre développement économique et développement politique

Une première série de travaux s'est proposée d'opérer des vérifications à un niveau très général, en construisant de vastes typologies portant sur la plupart des pays du monde et mettant en relation leur situation socio-économique avec les caractéristiques du régime politique auquel ils sont soumis. S'appuyant sur un appareil statistique très important⁵, B. Russett a ainsi établi des corrélations entre un grand nombre d'indices d'ordre économique, social ou culturel (le PNB par habitant, les taux d'urbanisation et d'alphabétisation, le nombre de radios et de lits d'hôpitaux...) et un nombre plus réduit d'indices politiques, comme le taux de participation électorale ou la part des ressources gouvernementales dans le Produit National Brut... La mise au point de

5. Notamment le *World Handbook of Political and social Indicators*, New Haven, Yale University Press, 1972. (1^{re} édition 1964), publié sous la direction de B. Russett.

	PNB par tête		Polyarchie		
	Nombre de pays	Fourchette (dollars)	Moyenne (dol.)	Nombre de pays	% du personnel de polyarchies
Les sociétés traditionnelles primitives traditionnelles transitoires à révolution industrielle de haute consommation de	11	45-64	56	0	0
	15	70-105	87	1	3
	31	108-239	173	3	9
	36	262-794	445	14	44
	14	836-2 577	1 330	14	44
	107			32	100

git, semble-t-il, de 38,8 % et non de 25,6 % comme l'indique Dahl.

ces corrélations lui a permis de construire un tableau général, répartissant 107 pays selon cinq niveaux successifs de développement économique et politique : «les sociétés primitives traditionnelles», «les civilisations traditionnelles», les «sociétés transitoires», «les sociétés ayant achevé leur révolution industrielle» et «les sociétés de haute consommation de masse»⁶.

Une telle classification confirme l'idée d'une croissance corrélée entre capacités économiques et capacités politiques. Même si la méthode quantitative ne nous dit rien sur les mécanismes qui assurent cette correspondance, B. Russett peut, par exemple, montrer que le franchissement de chaque étape de développement économique a tendance à se traduire par une élévation du taux de participation électorale :

Type	I	II	III	IV	V
Fourchette de participation	0-55	0-83	0-95	0-100	28-92
Moyenne	30	49	41	69	78

(Tableau recomposé à partir de certaines données extraites de celui de F. Russett, *op. cit.*, p. 127).

Dahl a repris cette classification pour la combiner à la notion de polyarchie qu'il avait auparavant forgée. Simplifiant la typologie de Russett pour n'en retenir que l'indice du PNB par tête d'habitant, le politiste américain parvient à l'élaboration d'un tableau qui semble corroborer l'existence d'une relation étroite entre le développement économique et l'extension du régime polyarchique⁷ (voir tableau p. 19).

De cette ventilation, R. Dahl retire, en outre, un double enseignement. Il note qu'au-dessous d'un certain seuil (200 ou 250 dollars), la variation du PNB par tête d'habitant n'a pas d'effets sur la démocratisation des structures politiques, tellement les conditions favorables à celles-ci s'y trouvent réduites. De même, au-delà d'un certain seuil (700 à 800 dollars), cette même variation perd à nouveau son importance, les conditions préalables à la polyarchie se trouvant d'ores et déjà réunies⁸. Même s'il ajoute quelques restrictions pour tenir compte de quelques cas «aberrants», comme celui de l'Inde qui connaît un régime polyarchique malgré un faible développement

6. Russett B., *Trends in World Politics*, New York, MacMillan, 1965, p. 127. Cité et commenté dans Dahl R., *L'Analyse politique contemporaine*, *op. cit.*, p. 125 et sq., et dans Schwartzberg R.G., *op. cit.*, p. 185 et sq.

7. Dahl R., *op. cit.*, p. 158.

8. *Op. cit.*, p. 160.

économique, R. Dahl est ainsi amené à des conclusions plus précises et plus rigides que celles qu'il avait présentées dans *Politics, Economics and Welfare*, en retenant, cette fois, l'accroissement du PNB par habitant comme le facteur principalement déterminant du changement politique. Plus précisément, l'auteur constate que c'est le franchissement d'un certain seuil de revenu national qui crée la situation la plus directement favorable à la transformation politique des sociétés et donc à l'avènement de la polyarchie. Le recours à la technique des indicateurs sociaux va ainsi dans le sens d'un renforcement du déterminisme économique suggéré par les premières analyses behaviouralistes de la démocratie.

b) Les analyses partielles : la corrélation entre développement économique et violence politique

D'autres travaux sont venus s'ajouter à ces vastes typologies pour vérifier de façon plus serrée certaines implications de la théorie de la polyarchie. On a pu par exemple suggérer que le développement économique favorisait un fonctionnement polyarchique des sociétés en atténuant les conflits, en modérant l'acuité et la violence de ces derniers et en facilitant la réalisation de compromis plus nombreux⁹. La vérification empirique d'une telle hypothèse présente un double avantage : elle permet d'abord de valider une série importante de corrélations déjà suggérées par R. Dahl ou par S. Lipset, mais elle fournit surtout un début d'explication dynamique des processus de changement en proposant une interprétation plausible et précise des correspondances repérées.

L'espoir de faire ainsi franchir une nouvelle étape à la théorie quantitative du développement a inspiré de nombreuses recherches. C'est ainsi que D. Hibbs a relevé une corrélation significative entre la croissance du PNB et la régression de la violence politique ; W. Flanigan et E. Fogelman ont abouti à des résultats comparables en établissant une forte corrélation entre PNB par habitant, niveau économique de développement, pourcentage de la population agricole et niveau de violence politique. J.D. Feierabend et son équipe ont été encore plus précis, en notant que cette relation était curvilinéaire et que la violence cor-

9. *Op. cit.*, p. 167.

respondait surtout aux étapes de *transition*, situées avant et après des phases de paix sociale¹⁰.

Aussi significatives qu'elles soient, ces analyses doivent pourtant être accueillies avec prudence et leur capacité de vérification ne doit pas être surestimée : la traduction d'hypothèses en indices ne va pas sans arbitraire, surtout lorsqu'elle s'exerce dans le domaine politique. L'ampleur de cette difficulté apparaît, par exemple, clairement à travers la méthode suivie par B. Russett pour vérifier la relation existant entre égalité économique et stabilité politique¹¹.

L'égalité économique ne lui pose pas les problèmes de quantification les plus redoutables ; elle implique cependant le choix d'un critère que Russett a ramené au degré de concentration de la propriété agricole, calculé en fonction de trois indices : le pourcentage de propriétaires possédant plus de la moitié des terres cultivées, l'indice «Gini», qui «calcule la différence entre la distribution idéale des terres (où toutes les fermes auraient la même taille) et la distribution réelle de celles-ci» ; enfin, la proportion de terres louées par rapport au nombre total de fermes.

Faisant intervenir des phénomènes essentiellement qualitatifs, la mesure de la stabilité politique pose, en revanche, des problèmes presque insurmontables, que l'auteur a tenté de résoudre par la définition — éminemment discutable — de quatre nouveaux indices. Le premier tient au personnel gouvernemental et permet d'établir la fréquence de rotation des gouvernants. Le second exprime le degré de violence collective et correspond au nombre de personnes tuées lors d'émeutes de caractère politique. Le troisième concerne les conflits civils et s'obtient par la simple addition des différents «incidents politiques violents», qu'il s'agisse d'un prétendu complot ou d'une véritable guérilla. Enfin, le critère de démocratie stable permet de distinguer les Etats qui n'ont pas connu, pendant trente ans, un mouvement communiste ou fasciste représentant plus de 20 % des voix...

Combinant ces indices politiques et économiques, Russett constate que la plus forte corrélation est obtenue en croisant l'indice «Gini» de répartition des terres et celui concernant le nombre de morts violentes ($r = .46$). Notant cependant que seule

une faible partie de la variation est ainsi expliquée ($r^2 = .21$), l'auteur fait alors intervenir le PNB par tête d'habitant comme seconde variable indépendante. Cette correction lui permet d'améliorer son explication et de rendre compte de la moitié de la variation totale. Elle l'amène à la conclusion que l'inégalité est source d'instabilité et de violence dans les sociétés pauvres, alors qu'elle se trouve neutralisée dans ce rôle à mesure que les sociétés se développent et atteignent un niveau suffisant de richesse. Procédant enfin au repérage des «démocraties stables», l'auteur conclut que celles-ci se retrouvent essentiellement dans les sociétés où l'indice d'égalité et le niveau de revenu sont les plus élevés.

× Comme elle est parfois un peu caricaturale, l'analyse de Russett laisse clairement apparaître la fragilité des conclusions sur lesquelles débouche ce genre d'étude, ainsi que l'importance des obstacles techniques auxquels se heurte toute vérification empirique de la théorie polyarchique de Dahl. On trouve d'ailleurs une confirmation supplémentaire de ces difficultés dans les démentis que d'autres recherches quantitatives ont elles-mêmes apportés aux conclusions de Russett, de Hibbs ou de Feierabend : construisant d'autres indices portant sur les mêmes phénomènes, R. Rummel puis, plus tard, M.C. Hudson n'ont pu de leur côté vérifier l'existence d'une quelconque relation significative entre niveau de développement économique et violence politique¹².

Le caractère hautement contradictoire de tous ces résultats ne s'explique pas seulement par les imperfections techniques inhérentes à ce genre d'analyse, mais aussi par l'impossibilité de lier *a priori* des situations objectives aux représentations subjectives que les individus sont censés en retirer¹³. Rien ne permet, en effet, d'affirmer que telle ou telle variation intervenue dans la vie économique ou sociale sera vécue et interprétée politiquement de la même manière dans des sociétés différentes. Ce passage dans le champ politique suppose l'interférence de données spécifiques (culture, institutions en place, relations entre forces sociales) qui ont leur autonomie et donc leur effet propre.

10. Hibbs D., *Mass Political Violence : a Cross National Causal Analysis*, New York, J. Wiley and Sons, 1968, p. 188 et sq. ; Flanagan W.H. et Fogelman E., «Patterns of Political Violence in Comparative Historical Perspective», *Comparative Politics*, Vol. 3, n° 1, 1970 p. 1-20 ; Feierabend I.D. et al., «Social Change and Political Violence : Cross National Patterns» in Graham H. et Gurr T., éd., *Violence in America : Historical and Comparative Perspectives*, New York, Signet Books, 1969.

11. Russett B. «Are Instability and Inequality Related ?» in Lewis P. et Potter D., *The Practice of Comparative Politics*, Open University Set Book, 1973, p. 60-93.

12. Rummel R.J., «Some Empirical Findings of Nations and their Behavior», *World Politics*, 21, n° 2, 1969, p. 226-241, et Hudson M.C., «Conditions of Political Violence and Instability : a Preliminary Test of Three Hypotheses», *Sage Professional Papers in Comparative Politics*, Série n° 01-005, 1971.

13. Cf. Franck R., «The Prediction of Political Violence from Objective and Subjective Social Indicators», *IPSA Congress*, Edinburgh 1976 ; cf. aussi Davies J., «Vers une théorie de la révolution», trad. franc. in Birnbaum P., Chazel F., *Sociologie politique, op. cit.*, tome 2, p. 254-284.

Cette réserve s'étend naturellement aux typologies plus globales. Comme R. Dahl l'avait lui-même pressenti, l'Histoire dément nettement l'étroitesse de la relation entre richesse économique et régime polyarchique, et cela malgré la clarté apparente des tableaux statistiques¹⁴. Ainsi les Etats-Unis se sont constitués en polyarchie à une époque où leur PNB par habitant était inférieur à celui que connaissait le Guatemala dans les années 1960. En revanche, l'URSS et les démocraties populaires ont d'ores et déjà atteint un niveau de développement économique qui devrait «normalement» leur permettre de vivre en polyarchie... De telles constatations confirment, d'une part, qu'à un même niveau de richesse peuvent correspondre des structures sociales différentes, explicatives de mécanismes politiques spécifiques et, d'autre part, que des variables spécifiquement politiques peuvent contenir en elles-mêmes une part d'explication que la théorie de Dahl sous-estime gravement.

Toutes ces constructions souffrent ainsi d'une certaine forme de déterminisme économique particulièrement rigide et schématique qui réduit la portée des découvertes empiriques pourtant précieuses qui les accompagnent. Prisonnières de l'illusion quantitative, elles sont, en outre, affaiblies par un ensemble de défauts plus généraux que G. Balandier a très clairement soulignés : elles reposent sur l'addition de critères hétérogènes («données statistiques», «caractéristiques structurelles», «aspects estimés communs et spécifiques»), pour ne déboucher, en fin de compte, que sur des considérations statiques, «donnant l'image d'un certain état du Tiers-Monde», au lieu de proposer une explication des transformations subies¹⁵.

K. Deutsch, et surtout D. Lerner, ont, quelque peu, atténué certains excès propres aux travaux de R. Dahl. Ils se sont, en particulier, efforcés de concilier l'approche quantitative du développement avec la prise en compte de médiations socio-politiques. C'est précisément dans cette optique qu'ils ont l'un et l'autre amorcé l'élaboration du concept de mobilisation.

B. LA THÉORIE DE LA MOBILISATION CHEZ K. DEUTSCH

Tout comme R. Dahl, K. Deutsch a envisagé le problème du développement en utilisant un certain nombre d'indices révélant les transformations intervenues au sein de l'environnement du

système politique. *A priori*, sa théorie est pourtant plus complexe que les précédentes : le changement politique n'est plus présenté comme le produit immédiat des transformations économiques et sociales, mais comme l'effet attendu du processus de *mobilisation* découlant de celles-ci.

K. Deutsch a recouru à cette perspective pour étudier le développement national, c'est-à-dire l'ensemble des processus favorisant l'intégration d'une population donnée au sein d'un système politique dominé par un centre. Il suggère alors l'hypothèse que cette intégration ne peut être réelle que si le développement économique et technologique est assez important pour instaurer un contact minimal entre les différents segments de la société. L'établissement progressif de ce réseau de communication sociale est précisément le trait caractéristique de la mobilisation sociale qui, selon la formule de l'auteur, tend à fondre chaque individu dans un «public social et politique»¹⁶.

Ce processus est très fonctionnel sur le plan du développement politique, car en donnant naissance à un tel public, la mobilisation assure la déliquescente des anciennes allégeances — locales ou tribales — et consacre la disparition progressive des valeurs traditionnelles. Ce faisant, elle favorise la mise en œuvre de nouveaux mécanismes d'intégration et de socialisation aboutissant, entre autres, à la construction d'une véritable communauté nationale. Prise dans cette acception, la théorie de la mobilisation sociale confère à tous les supports de communication (ville, mass-media, mobilité sociale, éducation...) un rôle fondamental dans la réalisation de la séquence véritablement politique du développement.

Mobilisation et modernisation se trouvent ainsi étroitement liées, à tel point que leur distinction n'est pas toujours facile. Eludant ce délicat problème, K. Deutsch va même jusqu'à affirmer que la première n'est pas seulement la cause déterminante de la seconde mais aussi l'un de ses aspects permanents : la mobilisation désigne chez lui l'*action* qui assure la modernisation effective d'une société, tout en caractérisant également l'*état* dans lequel se trouve toute population passant d'un genre de vie traditionnel à un genre de vie moderne¹⁷. Cette imprécision sémantique conduit donc l'auteur à utiliser le même concept pour désigner un processus dynamique et pour décrire la situation objective qui est censée en résulter...

مفهوم من فيه

14. Dahl R., *op. cit.*, p. 161.

15. Balandier G., *op. cit.*, p. 114.

16. Deutsch K., *Nationalism and social Communication*, New York, Londres, Chapman and Hall, 1953, p. 100.

17. Deutsch K., «Social Mobilization and Political Development», *American Political Science Review*, 1961, p. 493 ; cf. aussi les remarques de Chazel F., in «La mobilisation politique», *Revue française de science politique*, juin 1975, p. 503.

Du fait même de l'extension qu'elle a ainsi subie, la notion de mobilisation a perdu l'essentiel de son originalité et de sa valeur opératoire. C'est probablement la raison pour laquelle Deutsch limite ses recherches à la seule mesure de la population mobilisée, retombant par là même dans une problématique très statique qui rappelle celle de Dahl et des «quantitavistes». Il élabore pour cela, une liste de quatorze indices capables de déterminer le degré de mobilisation affectant une société donnée, et donc susceptibles de situer celle-ci sur un axe de développement politique. Ces indices relèvent de données économiques (niveau de revenu, répartition de la population par secteur d'activité...), de données culturelles (écoute de la radio, fréquentation des cinémas, achat de journaux, niveau d'alphabétisation...), de données démographiques (degré d'urbanisation) et de données politiques (participation électorale, niveau de conscription, taux de la population soumise au fisc)¹⁸.

Selon K. Deutsch, il existe une importante corrélation entre ces différents indices, la mobilisation sociale étant par nature un processus cohérent. La toute première phase de développement peut cependant faire exception. Les demandes adressées au système politique (participation politique, exposition aux mass media, alphabétisation) risquant de croître plus vite que les capacités de réponse (niveau du revenu, répartition de l'emploi par secteur...). Ces déséquilibres revêtent une importance particulière, car ils sont censés révéler les crises de croissance, les difficultés et les tensions qui entravent le fonctionnement de la société en transformation. Telle qu'elle est envisagée par Deutsch, la mesure de la mobilisation permet donc de déterminer le niveau de développement atteint par le système politique étudié tout en indiquant, en même temps, les aspects critiques des processus de modernisation politique en cours.

Néanmoins, les tentatives qui ont été faites pour vérifier le bien-fondé de ces deux problématiques engageraient plutôt à la prudence. Se proposant de contrôler les indices de mobilisation définis par Deutsch, W. Zapf et P. Flora ont ainsi constaté que les corrélations étaient très faibles dans la réalité et révélaient de profondes distorsions entre les différentes expériences de développement¹⁹.

La Grande-Bretagne a par exemple été urbanisée et industrialisée de manière précoce, près d'un siècle et demi avant que le suffrage universel ne s'établisse et que la scolarisation ne se gé-

ralise : elle n'a pas pour autant connu un processus de développement politique particulièrement agité ou instable. De même l'Allemagne s'est singularisée en atteignant très vite un taux élevé de scolarisation, tandis que la France est entrée très tard dans l'ère de l'urbanisation. Tous ces exemples se rejoignent pour remettre en question l'universalité des corrélations suggérées par Deutsch et pour démontrer l'existence de plusieurs modèles historiques de mobilisation. Il est difficile, dans ces conditions, de retrouver à partir des indices qui nous sont proposés, des seuils significatifs de développement, communs à toutes les sociétés...

Mais au-delà de ces insuffisances ou de ces échecs, c'est toute une conception théorique qui se trouve remise en cause. Comme le suggère F. Chazel, la notion de mobilisation n'est véritablement utile que si on parvient à l'envisager comme un pur processus dynamique, analytiquement distinct de la modernisation²⁰. Or, au lieu de recourir à cette notion pour analyser en profondeur les mécanismes de rupture et de réintégration qui accompagnent tout processus de changement, Deutsch se contente d'en faire usage pour désigner des degrés, des niveaux ou des étapes et donc pour conforter une approche délibérément statique de la modernisation. De là découle son incapacité de donner une base véritablement nouvelle à l'analyse du développement et de corriger, de façon satisfaisante, les défauts que nous avons déjà recensés chez les quantitavistes.

De toute façon, les principes fondamentaux qui inspirent la théorie de Deutsch se concilient mal avec une appréhension autonome de la mobilisation. La conception d'un changement social unilinéaire et ordonné conduit en effet à envisager le développement comme le démantèlement méthodique et cohérent des données de la société traditionnelle : dans ces conditions, le rôle intermédiaire joué par le processus de mobilisation sociale ne peut être que très mécanique et très dépendant de l'évolution des données infrastructurelles de la société. Peu de place est donc laissée à la prise en compte de sa spécificité, et a fortiori, de ses variations d'un système politique à l'autre. Il est donc logique que le modèle de Deutsch ne parvienne pas à tirer tout le parti possible de la notion de mobilisation et en fasse un usage, certes novateur mais, somme toute, assez marginal et peu décisif.

*
* *

18. Deutsch K., *Nationalism...*, p. 100.

19. Zapf W., Flora P., «Some Problems of Time Series Analysis in Modernization Research», Congress, Munich, 1970.

20. *The Active Society*, New York, Free Press, 1968, p. 419 et sq.

Tirant récemment les conséquences des différences qui séparent les modèles de développement les uns des autres, K. Deutsch s'est pourtant efforcé d'utiliser la problématique de la mobilisation sociale pour montrer ce qui distingue le nationalisme occidental des mouvements nationalistes qui mobilisent les autres sociétés du monde²¹. Il retient pour cela vingt et une caractéristiques du «développement national» occidental. Celles-ci sont d'ordre géographique (structure géographique permettant une intense communication intra-territoriale, niveau modéré des précipitations, nature du sous-sol), d'ordre culturel (ouverture aux cultures extérieures, sens du temps, ou respect du travail manuel...), ou d'ordre socio-politique (valorisation de la règle de droit, dualité Etat-Eglise, autonomie des cités, individualisme, apprentissage de la tolérance, éloignement dans le temps des révolutions sociales ou ancienneté de l'organisation du mouvement ouvrier...).

Afin d'évaluer leur plus ou moins grande présence dans les autres sociétés, Deutsch dote chacune de ces caractéristiques d'une valeur allant de zéro (caractéristique absente) à deux (fortement présente). Le score maximum correspond ainsi aux données de l'histoire occidentale du développement national ; si l'on en croit le traitement quantitatif, les modèles russe, latino-américain, extrême oriental et balkanique en sont assez proches, alors que les modèles africain et arabo-islamique s'en éloignent bien plus nettement. L'auteur en déduit l'irréductibilité du nationalisme de ces derniers types de société et les limites de leur occidentalisation tenant aux données propres de leur mobilisation sociale. Un petit pas a incontestablement été franchi vers une connaissance moins universalisante d'un objet qui reste fort mal connu : la forme que revêt la construction d'un public national au sein des systèmes politiques qui n'ont fait qu'emprunter — par le biais de leurs élites intellectuelles — une idéologie nationaliste occidentale qui ne correspond ni à leur culture ni à leur histoire. Il reste que le traitement quantitatif proposé par Deutsch souffre de l'arbitraire des critères choisis (l'histoire d'une mobilisation ne se limite pas à la juxtaposition de vingt et une données), de la naïveté de leur mesure (que veut dire un «individualisme moyen» ?) et du maintien de ce pôle occidental qui semble représenter la seule mobilisation nationale réellement accomplie, alors que de façon significative l'auteur ne cherche pas à concevoir ni à construire des modèles concurrents

de développement national. Les limites de ces récents travaux semblent être en fait toujours les mêmes : une vision statique, a-historique et, au total, peu construite de l'hypothèse «réhabillée» de la mobilisation sociale...

C. LA THÉORIE DE LA MOBILISATION CHEZ DANIEL LERNER

Des difficultés similaires — mais plus atténuées — se retrouvent dans les travaux de D. Lerner, qui se propose d'étudier le développement en recourant à une démarche assez voisine. L'analyse que ce chercheur consacre, dans *The Passing of Traditional Society* (1958), aux Etats du Moyen-Orient, repose encore sur l'usage d'indices sociaux et sur celui du concept de mobilisation, mais l'ensemble de la construction est inséré dans une perspective développementaliste nettement plus élaborée que chez K. Deutsch et R. Dahl.

Lerner, selon un réflexe déjà caractérisé, considère que la référence aux sociétés occidentales est l'unique moyen de comprendre et de prévoir le développement social et politique. Le problème de l'ethnocentrisme ne se situe pas selon lui dans les incertitudes de cette référence, mais bien au contraire dans la volonté que manifestent les sociétés orientales de conserver à tout prix certaines orientations traditionnelles et spécifiques²²... La modernisation passe précisément par l'élimination de la tradition et donc par un processus de mobilisation insufflant d'abord un esprit positif et rationnel, et conduisant ensuite les individus à des comportements de type «universaliste», consistant à réagir non plus en fonction des impulsions venues des groupes primaires d'appartenance, mais en fonction de l'intérêt général et d'un effort d'identification à la collectivité²³.

La mise en œuvre de cette mobilisation est à la base de tout processus de développement. Elle aboutit, si elle est bien conduite, à la réalisation d'une véritable démocratie politique, caractérisée — un suffrage universel effectif et par un taux élevé de participation électorale. Rejoignant K. Deutsch, D. Lerner note que cette transformation a été rendue possible en Occident grâce à l'essor de la communication sociale : c'est donc celle-ci qui est à l'origine de tout processus de mobilisation et qui règle, par là même, le développement de tous les systèmes politiques. L'étude de la modernisation de chaque société suppose dès lors

21. Deutsch K., «On Nationalism, World Regions and the Nature of the West», in Torsvik P., éd., *Mobilization, Center-periphery structures and Nation-building*, Universitetsforlaget, Bergen, 1981, p. 51-93.

22. Lerner D., *The Passing of Traditional Society*, Glencoe, Free Press, 1958, p. 46-47.

23. Lerner D., *op. cit.*, p. 48-50.

la prise en considération des niveaux d'urbanisation, d'alphabétisation et de diffusion de l'information qui la caractérisent.

Mais contrairement à K. Deutsch, D. Lerner envisage l'ensemble de ces variables externes comme liées les unes aux autres et comme participant à un processus diachronique. Se référant encore une fois à l'histoire occidentale, il suggère que l'urbanisation joue un rôle premier en favorisant l'alphabétisation et l'essor des mass media. Quant aux deux dernières variables, elles agissent et rétroagissent l'une sur l'autre, mais l'alphabétisation précède, normalement, la généralisation des media, celles-ci supposant un certain niveau d'éducation pour être assimilées.

Il y a donc corrélation entre ces trois variables, mais seulement à partir d'un certain seuil de développement, c'est-à-dire lorsque l'urbanisation est assez prononcée pour enclencher un processus d'alphabétisation, puis de diffusion de l'information. Cette relation causale devient alors nécessaire et détermine, à son tour, une élévation régulière du taux de participation politique, et, par là même, une démocratisation croissante du régime en place. En revanche, en-deçà du seuil minimal d'urbanisation, il n'existe aucune relation entre ces données : on se trouve alors dans une situation anarchique dont il n'est possible de sortir que par une politique conséquente de développement qui suppose, en attendant, le maintien des formes gouvernementales les plus autoritaires.

Dans la logique de cette démarche, le recours aux indices apparaît donc comme le point de départ obligé de toute analyse. La connaissance séparée de chacun d'entre eux aide d'abord à évaluer les possibilités de modernisation de la société considérée ; la prise en compte du taux d'urbanisation (pourcentage de la population résidant dans des villes de plus de 50 000 habitants) conduit ensuite à déterminer si le premier seuil de développement a été franchi donnant, par là même, naissance à la dynamique que nous venons d'exposer²⁴.

Enfin, l'analyse des corrélations entre ces indices permet de repérer les points faibles du développement et de décider quel secteur devra être encouragé (mass media, éducation ou urbanisation) de manière à ce que la société considérée atteigne un degré de mobilisation capable de lui assurer un fonctionnement réellement démocratique.

Une telle construction constitue incontestablement un progrès dans l'utilisation de la notion de mobilisation. Celle-ci est déjà définie de manière plus précise et plus autonome que chez Deutsch : elle ne suppose plus seulement une rupture avec l'ordre

ancien, mais aussi la promotion d'une culture et d'un comportement donnés qui ne sont pas sans rappeler la sociologie de M. Weber (idée de rationalisation) ou celle de T. Parsons (idée d'universalisme). Le déterminisme économique se fait par là même plus nuancé et se trouve corrigé par toute une médiation culturelle. De même, en hiérarchisant les variables externes et en présentant un modèle de développement en trois étapes, liées les unes aux autres par des relations de causalité, Lerner sort du fixisme auquel Dahl et Deutsch nous avaient habitués, pour nous proposer une explication plausible du passage d'un niveau de développement à un autre. ^

La manière dont D. Lerner envisage la mobilisation sociale comporte cependant des risques sérieux. Les notions de rationalité et d'universalisme — qui lui sont associées — restent des plus difficiles à définir et, *a fortiori*, à mesurer. Leur usage ne se défait qu'avec peine d'un ethnocentrisme que le politiste américain ne cherche même pas à nier...

D'autre part, même si ces problèmes sont résolus, les constatations empiriques faites par un certain nombre de chercheurs suggèrent de nouvelles réserves et impliquent d'autres nuances. Ainsi, s'interrogeant sur le développement politique en Yougoslavie, G. Bertsch s'inspire assez largement du modèle de Lerner pour ne lui apporter qu'une vérification limitée²⁵. Après avoir construit une échelle d'attitude «tradition» (mesurant le poids des valeurs «non-rationnelles») et une échelle «particularisme», G. Bertsch a calculé la corrélation existant entre ces échelles et les indices socio-économiques classiques de mobilisation. Globalement, la théorie de Lerner paraît valide : la corrélation est ainsi de - 40 entre l'indice de mobilisation et le score de l'échelle «tradition» ; de + 41 entre les scores des deux échelles ; et de - 27 entre l'indice de mobilisation et le score de l'échelle «particularisme». La différence entre ces coefficients paraît même confirmer que la mobilisation a d'abord un effet sur la rationalisation des valeurs, puis, seulement secondairement, sur la promotion de comportements universalistes.

Mais l'auteur constate qu'au-delà de ces phénomènes globaux, les corrélations varient beaucoup d'une région à l'autre de la Yougoslavie : elles sont faibles en Slovanie et en Serbie, beaucoup plus fortes en Croatie et en Macédoine. Le niveau de développement économique ne peut expliquer ces différences, puisque des corrélations fortes se retrouvent autant dans des régions développées (Croatie) que dans des régions «arriérées»

25. Bertsch G., «Survey Research and the Individuality : a Strategy for the Cross National Analysis of Community Building in Yugoslavia», IPSA Congress, Munich, 1970.

(Macédoine). En fait, comme le note G. Bertsch, une grande partie de la variation doit être expliquée par référence à d'autres facteurs, liés notamment à des considérations socio-politiques plus globales. Ainsi, la culture particulariste n'a pas la même signification en Slovaquie, région périphérique où sévit, en outre, une substantielle régression démographique, qu'en Serbie, région centrale et dominante, marquée par des données historiques d'une autre nature... Dès qu'on se situe à un niveau plus fin d'analyse, on voit donc se profiler un ensemble de relations qui échappent au modèle de Lerner et qui remettent en cause l'universalité des correspondances qu'il suggère.

La hiérarchisation des variables de développement et l'idée — qui en découle — d'une modernisation s'opérant en trois phases appellent des nuances encore plus fermes. Prolongeant les vérifications qu'ils avaient opérées sur le compte du modèle de Deutsch, W. Zapf et P. Flora ont constaté que l'histoire des sociétés européennes et nord-américaines venait infirmer la progression décrite par Lerner²⁶. L'urbanisation n'a joué un rôle moteur, ni en France ni en Prusse, et son effet n'a pas été immédiat en Grande-Bretagne. En ce qui concerne les Etats-Unis, le modèle de Lerner est tout simplement inversé : la participation politique y a précédé la scolarisation qui a connu, elle-même, un essor plus rapide que l'urbanisation. Enfin, les deux chercheurs n'ont pu vérifier l'hypothèse selon laquelle seul un taux d'urbanisation de 10 à 25 % pouvait déterminer une croissance rapide de l'éducation et de la scolarisation.

L'avènement de la démocratie politique n'est donc pas nécessairement lié à l'atteinte de relations optimales entre des taux élevés d'urbanisation, d'alphabétisation et de diffusion des mass media. Le développement politique reste conditionné par des données historiques essentiellement variables selon les sociétés. Il correspond ainsi à des mécanismes internes dont la part d'autonomie est irréductible à toute analyse accordant un pouvoir explicatif central et exclusif à des indices économiques et sociaux. L'irréalisme de cette causalité unilinéaire et uniforme constitue le premier enseignement qu'on puisse retirer de l'échec de la construction de Lerner, comme de celui de l'ensemble des théories quantitatives du développement²⁷.

Echouant dans leurs tentatives d'introduire en leur sein une perspective réellement dynamique, ces théories ont progressivement été reléguées à l'état de modèles heuristiques, servant à établir et à apprécier les correspondances qui peuvent exister entre les différentes données du système politique et celles de son environnement social, économique et culturel. La définition de ces corrélations peut servir de jalon à l'élaboration d'un modèle de développement politique. Mais, isolément, elle garde un aspect statique qui contredit l'objet même de la perspective développementaliste. Cet échec doit être pris également comme un appel stimulant à la recherche théorique et empirique. La mobilisation sociale est en effet au centre des processus sociaux de développement. La manière dont se défont les allégeances traditionnelles ou au contraire la puissance de leur résistance constituent un élément-clé de la compréhension des enjeux du développement et de la pluralité des modes de réalisation de celui-ci. La théorie sociologique stagne en ce domaine, en fait depuis Tonnies : seuls quelques travaux récents de sociologie historique, sortant radicalement du cadre des théories développementalistes, semblent parvenir à quelques résultats encourageants²⁸.

Dans le strict domaine de ces théories, l'approche de Shils peut apparaître comme une tentative visant à contourner les faiblesses qui se dégagent des travaux de Deutsch et de Lerner, en envisageant le développement politique de manière plus autonome et plus dynamique. Elle a, par là même, contribué à faire entrer la science politique au cœur même de la théorie développementaliste...

26. Zapf W., Flora P., op. cit.

27. Cette impossibilité de rendre compte du changement politique sans prendre en considération le contexte culturel spécifique dans lequel il s'opère a également été démontrée par plusieurs anthropologues. On se référera, en particulier, aux travaux d'Edmund Leach, consacrés à l'interprétation des mécanismes du changement politique qui caractérisent le système social des Kachin, en Birmanie. Cf. Leach E., *Les systèmes politiques des hautes terres de Birmanie*, Paris, Maspéro 1972 (première éd., 1954).

28. Cf. III^e partie ; mais il convient aussi de signaler le renouveau connu par cette problématique, grâce à l'étude sociologique des macropolises, notamment du Tiers-Monde. Cf., en particulier, Dogan (M.), Kasarda (J.D.), éd., *The Metropolis Era*, Sage, 1988, 2 vol.

في USA : زيادة
السكان
السياسة
الديمقراطية
URB : نسبة
التمدد
الديمقراطية

نموذج
السياسة
الديمقراطية
النموذج
السياسة
الديمقراطية

II

LA THÉORIE DÉVELOPPEMENTALISTE DE SHILS

Avec Edward Shils, on assiste à un profond renouvellement théorique : le développement politique n'est plus envisagé comme une conséquence d'un aspect du changement économique et social ; il est construit comme un objet d'analyse spécifique, se suffisant à lui-même et obéissant à des principes qui lui sont propres. Shils, comme beaucoup d'autres chercheurs qui lui feront suite, ne s'intéresse qu'au système politique pour étudier les processus qui lui sont inhérents et pour repérer les différentes formes qu'il peut revêtir au cours de son développement. Il cesse, par là même, de s'appuyer sur les théories élaborées par les économistes, pour construire des théories nouvelles, relevant exclusivement de la science politique.

En 1960, E. Shils publie un ouvrage, intitulé *Political Development in the New States*, qui apparaît comme la charte de ce nouveau développementalisme. Dès les premières pages de son livre, l'auteur donne le ton de ce qui restera l'un des postulats fondamentaux de cette école scientifique : tous les Etats en développement ont un but commun, celui de devenir modernes, c'est-à-dire «dynamiques», «démocratiques et égalitaires», rompus aux lois de la science, avancés sur le plan économique, souverains et influents dans la vie internationale. Mais surtout, Shils précise que l'ensemble de ces aspirations oriente la totalité des Etats nouveaux vers un modèle de modernisme qui reste celui des démocraties occidentales, tout juste amendé dans certains de ses détails, de manière à favoriser son implantation dans des aires géographiques qui lui sont étrangères¹. Chaque système politique est dès lors tourné vers la construction d'un régime marqué par la prédominance des lois civiles, par le fonctionnement d'institutions représentatives et par l'exercice sans restric-

1. Shils E., *Political Development in the New States*, The Hague, Mouton and Co., 1960, p. 7 et sq.

tion des libertés publiques². Tous ces principes existent en germes dans chaque société : leur réalisation progressive est naturellement à la base de tout processus de développement politique.

Cet épanouissement est cependant mis en échec, dans les sociétés du Tiers-Monde, par un ensemble de données qui se révèlent défavorables à l'établissement d'un régime démocratique et qui tiennent essentiellement à la trop grande distance séparant une petite élite acquise au modernisme, d'une masse apathique encore soumise aux normes et aux valeurs de la société traditionnelle. Sur le plan social, cette soumission tend à donner une importance excessive aux allégeances locales qui rendent difficiles la construction d'un centre moderne et le fonctionnement normal des appareils législatifs, exécutifs et judiciaires. Sur le plan culturel, la société traditionnelle est responsable d'une sous-éducation, débouchant sur des comportements particularistes et hétérogènes, peu compatibles avec les principes d'une loi civile universelle et égale pour tous. Enfin, sur le plan matériel, l'économie agricole, profondément enracinée dans les mentalités traditionnelles, détermine des attitudes de réserve et de méfiance à l'égard de tout effort d'industrialisation.

Face à ces difficultés, l'élite se trouve isolée et livrée à elle-même. Contrairement à ce qui s'est produit en Occident, elle ne dispose de l'appui d'aucune catégorie sociale (tampon) à l'image des classes moyennes européennes qui, ayant adhéré très tôt à une culture «rationnelle», avaient pu assurer le fonctionnement des appareils bureaucratiques modernes dès leur création. Dans les Etats du Tiers-Monde, l'élite est profondément coupée des masses, séparée d'elles par un fossé profond, qui, selon Shils, entrave toute forme de participation politique réelle pour ne donner naissance qu'à des régimes très centralisés ou à des pulsions extrémistes égalitaires, exprimant l'un et l'autre l'impossibilité — certes provisoire — de construire une véritable démocratie moderne.

Tout le problème du développement politique (se ramène) dès lors, à l'impossible combinaison d'une réalité oligarchique imposée par les faits et d'une aspiration démocratique, nécessairement présente dans toute société. Les tensions, les crises, les phénomènes autoritaires et les pratiques institutionnelles instables qui caractérisent les Etats du Tiers-Monde dérivent de cette difficulté et se trouvent ainsi liés à la persistance, au sein de la société, de valeurs, de normes et de comportements traditionnels. Toutes ces hypothèses conduisent Shils à construire sa problématique

autour de trois questions qu'il tient pour décisives sur le plan de l'explication : de combien les Etats du Tiers-Monde déviennent-ils d'une pratique démocratique moderne ? A quelle vitesse s'en rapprochent-ils et souhaitent-ils s'en rapprocher ? Comment procèdent-ils, en fait, pour concilier tradition et modernité, nécessité oligarchique et évolution démocratique ?

En réponse à ces questions, E. Shils énumère cinq types de systèmes politiques qui apparaissent comme cinq réponses possibles au problème de la modernisation : la démocratie politique, la démocratie tutélaire, l'oligarchie modernisatrice, l'oligarchie totalitaire et l'oligarchie traditionnelle³. On notera que les distinctions opérées entre ces régimes correspondent à une plus ou moins forte différenciation des structures ainsi qu'à une volonté plus ou moins réelle des élites de voir s'établir rapidement un modèle démocratique.

1. La démocratie politique n'est pas à proprement parler une réponse aux problèmes de la modernisation : elle est en même temps le régime des systèmes politiques modernes et le but que cherche à atteindre tout système politique en cours de développement. Elle se caractérise d'abord par un ensemble d'institutions politiques, différenciées et autonomes : un pouvoir exécutif dont les titulaires sont renouvelés par élection et à intervalle régulier ; un pouvoir législatif, exercé par un Parlement élu au suffrage universel et fonctionnant grâce à une libre concurrence entre partis politiques ; une justice indépendante, fermement établie sur le principe de légalité. Mais la démocratie politique suppose également un modèle précis de culture politique : elle n'est praticable que si elle correspond à la volonté réelle des citoyens, que si elle peut compter sur leur adhésion et leur auto-discipline. Pour leur part, les élites politiques doivent se révéler stables, cohérentes et efficaces, mais également solidaires, notamment contre toutes les formes d'extrémisme...

L'avènement d'un tel régime ne signifie pas pour autant la fin de tout processus de développement : Shils prend soin de remarquer que la démocratie n'est jamais réalisée, mais toujours perfectible. La modernisation démocratique n'est pas seulement l'affaire des Etats qui s'efforcent de se hisser à cet ultime niveau (Indes, Japon, par exemple) ; elle est aussi au centre de la vie politique de chaque Etat d'Europe occidentale, ou même d'Amérique du Nord.

2. Op. cit., p. 48.

3. Op. cit., p. 48-49.

2. La démocratie tutélaire repose sur un déplacement provisoire de but. Elle concerne un certain nombre de sociétés dont les possibilités démocratiques apparaissent déjà nettement, mais qui restent cependant marquées par une culture civique fragile et par un système d'attitudes encore traditionnelles. La priorité est alors donnée à l'achèvement de la modernisation sociale et économique, dans l'espoir de voir ainsi s'instaurer les conditions «culturelles» définitivement favorables à la démocratie.

Les institutions démocratiques sont déjà en place, mais leur différenciation n'est pas aussi nette que dans la démocratie pure : la séparation des pouvoirs est loin d'être effective et les structures étatiques sont parfois confondues avec les appareils du parti au pouvoir. Enfin, la pratique institutionnelle est souvent plus autoritaire que ne le prévoient les textes : l'exécutif domine nettement, appréciant souverainement le niveau de maturité politique des masses et décidant, en fonction de celle-ci, des restrictions à apporter au jeu démocratique normal.

E. Shils note que la réussite de ce type de régime est suspendue à la volonté et à la «sincérité» des élites. Elle n'est possible que si celles-ci jouent réellement le jeu de la démocratisation et acceptent d'atténuer leur pouvoir, à mesure que s'améliore la «capacité politique» des masses. Elle suppose, en outre, que le recours à des pratiques autoritaires ne réponde qu'aux seuls besoins de modernisation et ne se trouve pas dévoyé par des considérations strictement politiques, tenant par exemple à des luttes d'influence entre élites.

3. L'oligarchie modernisatrice dérive, quant à elle, de la certitude que la démocratie n'est pas réalisable à court ou moyen terme, compte tenu du caractère encore très traditionnel des structures socio-économiques en place. Elle repose, dès lors, sur des structures gouvernementales autoritaires, prenant la forme de dictature civile ou militaire ; les institutions politiques démocratiques n'existent pas ou ne sont que purement formelles ; l'opposition n'a pratiquement pas d'existence légale et l'appareil judiciaire perd toute forme d'autonomie.

L'élite au pouvoir s'appuie sur un important appareil bureaucratique et reste très généralement fermée sur elle-même, sans contact réel avec les forces sociales. Elle se préoccupe essentiellement d'assurer la modernisation économique et sociale, de promouvoir l'efficacité et la rationalité et de démanteler toutes les séquelles de la tradition. La démocratisation n'est pas à l'ordre du jour, seul compte le «décollage» économique du pays : le principe oligarchique règne sans partage et trouve, dans l'am-

pleur de la tâche à accomplir, sa source principale de légitimité. La Turquie au temps de Mustafa Kemal ou l'Iran sous le règne de Reza Pahlavi correspondent très exactement à ce style de gouvernement.

4. L'oligarchie totalitaire tranche avec le «pragmatisme» de l'oligarchie modernisatrice. Elle repose sur une doctrine politique très élaborée et largement diffusée, servant à légitimer les prérogatives exceptionnellement vastes dont dispose l'élite au pouvoir. Au lieu de procéder à la modernisation en misant sur l'apathie des masses, elle s'efforce, au contraire, d'opérer une vaste mobilisation politique de la population tout entière pour intégrer celle-ci dans un processus de développement dirigé. Le profil institutionnel de ce type de système politique repose donc sur une confusion des pouvoirs très marquée et sur une condamnation sans appel de toute forme d'opposition politique. La nécessité d'opérer une mobilisation de masse implique, en outre, un parti unique très structuré et un réseau de communication sociale particulièrement élaboré.

E. Shils note que l'oligarchie totalitaire a connu deux variantes au cours de l'Histoire : le communisme et le fascisme. L'un et l'autre de ces régimes correspondent ainsi à des formes précises de développement politique, liées à un effort de modernisation socio-économique particulièrement intense et normalement appelées à disparaître avec le relâchement de celui-ci...

5. L'oligarchie traditionnelle apparaît, enfin, comme le «niveau zéro» du développement politique. Elle est généralement incarnée par un gouvernement monarchique, s'appuyant en même temps sur des croyances religieuses profondément enracinées et sur des considérations de parenté, liées à la structure traditionnelle de la société. Il est intéressant de noter qu'on retrouve ainsi, à ce niveau politique très élémentaire, une situation de fusion entre l'ensemble de la population et les élites dirigeantes. Cette situation prend fin dès que la modernisation vient à l'ordre du jour, pour ne se rétablir qu'au stade ultime de la démocratie politique.

L'oligarchie traditionnelle se caractérise naturellement, sur le plan politique, par une totale absence de différenciation structurelle : les institutions politiques en place sont des plus rudimentaires, et parfois même intermittentes, ou confondues avec les institutions religieuses ou familiales. Il n'existe ni Parlement, ni bureaucratie, la communication sociale est des plus réduites, le gouvernement central est faible, peu structuré et peu disposé à entreprendre une œuvre de modernisation.

Portail FLN-Etat

الاستقرار

Plus encore que les autres, ce système politique ne correspond qu'à un type idéal. L'oligarchie la plus traditionnelle est contrainte de mettre en route, tôt ou tard, un processus de modernisation qui la rapproche d'autant du régime de «l'oligarchie modernisatrice». Le passage à ce nouveau stade nécessite cependant un changement dans la formule de légitimité politique, un abandon de la référence aux valeurs traditionnelles, au profit de valeurs «rationnelles» que quelques systèmes politiques n'ont pas encore osé assumer (Arabie Saoudite, par exemple)⁴...

Il convient de remarquer que cette classification n'énumère pas à proprement parler les étapes par lesquelles chaque société en développement devrait nécessairement passer. «L'oligarchie modernisatrice» et «l'oligarchie totalitaire» apparaissent même comme deux voies possibles, en compétition l'une avec l'autre, tandis que le passage par la «démocratie tutélaire» n'est pas présenté comme inéluctable. E. Shils prend soin de préciser que l'apparition de tel ou tel de ces systèmes politiques dépend de la situation dans laquelle se trouve la société considérée, mais surtout de la nature de son élite dirigeante, de ses aspirations, de ses capacités et même de ses choix.

En privilégiant de la sorte le rôle joué par l'élite, Shils réhabilite avec éclat l'explication purement politique du développement. Il le fait cependant au prix d'une sous-estimation fâcheuse de la part importante prise par les masses elles-mêmes dans le processus de construction de l'Etat moderne. Il passe notamment sous silence les phénomènes de crise et de changement liés à la quantité et à la nature des demandes adressées par les populations tout récemment mobilisées aux centres gouvernementaux nouvellement créés⁶.

La pluralité des processus de modernisation ne doit pas non plus faire illusion : elle va de pair dans l'analyse de Shils, avec une conception du développement qui reste finaliste et très unilinéaire. Le point de départ (l'oligarchie traditionnelle) et le point d'arrivée (la démocratie politique) restent communs à l'ensemble des sociétés ; celles-ci évoluent nécessairement et irrémédiablement vers une démocratie de type occidental qui devra finalement s'instaurer en tout point du globe et qui consacrera la

domestication» des conflits ainsi que la disparition définitive des forces révolutionnaires⁷...

En outre, quelle que soit la voie choisie, tous les processus de développement politique paraissent obéir, chez Shils, à la même «loi de transformation» : ils opèrent une différenciation graduelle des structures politiques, celles-ci devenant progressivement permanentes, spécialisées, puis autonomes, ils tendent à combler le fossé qui sépare provisoirement l'élite de la grande masse de la population : ils assurent enfin une élimination progressive des structures traditionnelles de la société pour les remplacer par des institutions et des pratiques modernes venues de l'Ouest.

La démarche adoptée par E. Shils est ainsi jalonnée d'une série de postulats qui pèchent par leur ethnocentrisme et par leur recours à une conception simplificatrice d'un progrès unilinéaire, supposant l'élimination progressive de la tradition. Rien ne permet d'affirmer que la «démocratie occidentale» constitue le point d'arrivée de l'histoire politique de chaque société. Rien ne permet, non plus, de considérer la tradition comme une sorte de «niveau zéro» du développement, dont toute société s'éloignerait progressivement selon des modalités définies, a priori. De plus, malgré l'entrée en force de ces postulats développementalistes, Shils ne parvient pas à dépasser le statisme qui reste associé à tout effort taxinomique : sa classification permet de décrire des niveaux de modernisation, tout en n'apprenant que peu de choses sur la dynamique qui assure le passage d'une phase de développement à une autre. La référence au volontarisme des élites paraît, de ce point de vue, très insuffisante.

Ces postulats et ces orientations paraissent inhérents à la lignée scientifique inaugurée par Shils, tant ils se retrouvent dans la plupart des constructions théoriques qui lui ont fait suite. Reposant sur les notions de différenciation et de performances, ils ont, en particulier, préparé la voie à une approche fonctionnelle de la modernisation.

4. On peut rapprocher cette typologie de celle élaborée, peu après, par J. Kautsky qui distingue cinq «types purs» de systèmes politiques : l'autoritarisme aristocratique traditionnel, la transition opérée par les intellectuels nationalistes, le totalitarisme aristocratique, le totalitarisme des intellectuels et la démocratie. Cf. Kautsky, *Political Change in Underdeveloped Countries : Nationalism and Communism*, New York, J. Wiley, 1962.

5. Shils E., *op. cit.*, p. 89.

6. Cf. sur ce point, Leca J., Vatin J.C., *L'Algérie politique, institutions et régime*, Paris, Presse de la FNSP, 1975, p. 315 et sqq.

7. Shils E., *Center and Periphery*, Chicago University Press, 1975, p. 11.

III

LA THÉORIE FONCTIONNALISTE DU DÉVELOPPEMENT

A. FONCTION ET DÉVELOPPEMENT CHEZ ALMOND

Dès 1960, G. Almond et J.S. Coleman prirent l'initiative d'intégrer l'étude du développement politique au sein de la théorie fonctionnaliste¹. Dans son acception la plus classique, celle-ci envisage la société, ou le système politique, comme un ensemble d'éléments interdépendants. Chacun de ces éléments contribue, d'une manière spécifique, à l'organisation et au fonctionnement de l'ensemble dont il fait partie. L'analyse fonctionnelle se propose, dès lors, de repérer ces contributions (ou fonctions) et d'apprécier les satisfactions qu'elles apportent aux exigences de maintien et d'adaptation propres à l'ensemble considéré².

Une telle perspective constitue un excellent biais pour rendre opératoire les thèses développementalistes les plus classiques. Si tout système politique évolue de façon continue et unilinéaire vers une norme définie de fonctionnement, il est parfaitement légitime d'apprécier son niveau de développement par référence à l'épanouissement des processus fonctionnels qui sont censés s'y accomplir : c'est très exactement la perspective choisie par Almond et Coleman dans *The Politics of the Developing Areas*. Après avoir défini le système politique comme «le système d'interactions qui remplit les fonctions d'intégration et d'adaptation (...) par le recours ou la menace de recours à une contrainte physique légitime», les auteurs justifient leur usage d'une problématique fonctionnaliste, en s'appuyant sur quatre

1. Almond G., Coleman J.S., éd., *The Politics of the Developing Areas*, Princeton, Princeton University Press, 1960.

2. Cette perspective sera, par la suite, critiquée et amendée notamment par Merton R.K., *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 1965.

44

hypothèses fondamentales portant sur l'essence même des relations politiques³ :

- a) Tous les systèmes politiques, quelque soit leur niveau de développement, sont dotés de *structures politiques*, comparables à celles qu'on retrouve actuellement dans les sociétés modernes. Seuls changent leurs degrés de permanence et de spécialisation.
- b) Les mêmes *fonctions* sont remplies dans tous les systèmes politiques : elles diffèrent seulement par la «fréquence de leur réalisation», par «le genre de structures qui les remplissent» et par «leur mode d'accomplissement».
- c) Toutes les structures politiques sont «*multifonctionnelles*», c'est-à-dire contribuent de plusieurs manières au fonctionnement du système politique.
- d) Tous les systèmes politiques sont *mixtes* : ils ne sont jamais totalement modernes ni totalement traditionnels. Le processus de développement est donc universel et permanent : il s'exerce autant dans les sociétés du Tiers-Monde qu'en Europe Occidentale...

الوظائف
من
الأشياء
التي
تكون
أساسية

Puisque les mêmes fonctions se retrouvent partout, il suffit de procéder à leur inventaire en observant les processus accomplis dans les systèmes politiques les plus modernes. Procédant à cet examen, Almond et Coleman parviennent ainsi à induire l'universalité de sept fonctions : socialisation et recrutement politiques, expression des intérêts, agréation des intérêts, communication politique, élaboration de la règle, exécution de la règle et fonction judiciaire. (Le repérage) de ces fonctions permet ensuite d'identifier les structures politiques qui les accomplissent et d'apprécier leur degré d'autonomie et de spécialisation.

Ces deux dernières qualités constituent les variables fondamentales du développement politique. Almond et Coleman les envisagent à travers le concept-clé de «*différenciation structurelle*», grâce auquel ils prétendent déterminer le niveau de modernisation atteint par chaque système politique. Les fonctions et les structures ayant une existence universelle, le développement ne peut, en effet, consacrer que la différenciation croissante de ces dernières. Ainsi les sociétés traditionnelles se caractérisent par des structures politiques intermittentes et peu spécialisées : les fonctions exécutive, législative et judiciaire y sont très géné-

45

ment accomplies par un seul et même organe remplissant, en même temps, les fonctions religieuses ou économiques. Au contraire, les sociétés modernes sont presque toujours dotées de structures exclusivement politiques (Parlement, Gouvernement, partis politiques, personnels politiques...) entre lesquelles s'établit une division du travail des plus précises.

«Le degré de différenciation structurelle se répercute naturellement sur la qualité des fonctions accomplies : des structures politiques discontinues et à compétence multiple ne peuvent contribuer que de façon médiocre au fonctionnement du système politique. A ce propos, J.S. Coleman n'hésite pas à parler du «fardeau fonctionnel» qui pèse sur les Etats africains récemment indépendants, encore faiblement institutionnalisés, et insuffisamment rompus aux pratiques de la division du travail politique⁴. La réalisation progressive de celle-ci constitue donc le principe dynamique essentiel, caractéristique de cette première approche fonctionnaliste du développement.

Ce cadre théorique a été renouvelé et complété, six ans plus tard, par G. Almond et B. Powell, dans *Comparative Politics*. Il a d'abord été enrichi de la prise en considération de nouvelles fonctions qui, s'ajoutant aux sept primitives, se trouvent désormais regroupées en trois catégories : les fonctions de conversion, les fonctions d'adaptation et les «capacités» fonctionnelles du système politique. Mais surtout, Almond et Powell joignent à l'analyse des fonctions et des structures la prise en considération de la *culture politique*, c'est-à-dire de l'ensemble «(des) attitudes, (des) croyances, (des) valeurs et (des) compétences qu'on retrouve de manière courante dans une population donnée». Ils notent que cette culture subit elle-même un processus précis de développement, en fonction duquel «les hommes deviennent de plus en plus rationnels, analytiques et empiriques dans leur action politique»⁵. Le développement politique s'apprécie donc également en termes de «sécularisation culturelle», et non plus seulement, comme auparavant, en termes de «différenciation structurelle»⁶. La combinaison de ces deux critères a conduit Almond et Powell à conclure leur travail par l'élaboration d'une typologie détaillée des différents systèmes politiques, classés selon leur niveau de modernisation.

4. Coleman J.S., Rosberg C., *Political Parties and National Integration in Tropical Africa*, University of California Press, 1964.

5. Almond G., Powell B., *Comparative Politics : a Developmental Approach*, Boston, Little Brown and Co, 1966, p. 23-24 ; Cf. aussi, Almond G., «Political Development : Analytical and Normative Perspectives», *Comparative Political Studies*, janvier 1969, p. 447-469.

6. Almond G., Powell B., *Comparative...*, op. cit., p. 25.

3. Almond G., Coleman J.S., op. cit., p. 8, 11 et sqq., trad. franç. dans Birnbaum P., Chazel F., *Sociologie politique*, Paris, A. Colin, 1971, tome 1, p. 41, 45 et sqq.

B. LES FONCTIONS DU SYSTÈME POLITIQUE

a) Les fonctions de conversion assurent la transformation des flux de demandes et de soutiens adressés au système politique, en décisions effectives s'imposant à l'ensemble de la société⁷. Elles sont au nombre de six et avaient déjà été repérées par Almond et Coleman : ce sont les fonctions d'articulation des intérêts, d'agrégation des intérêts, d'élaboration de la règle, d'application de la règle, la fonction judiciaire et la fonction de communication politique. Les deux premières régularisent « l'entrée » du système politique, les trois suivantes s'exercent « à la sortie » de celui-ci, la dernière s'accomplissant à l'un et l'autre de ces niveaux.

Universelles dans leur existence, ces fonctions sont cependant étroitement conditionnées par le niveau de développement de la société dans laquelle elles s'exercent. Si, par exemple, la fonction d'articulation des intérêts s'accomplit déjà dans la société primitive, elle ne connaît un véritable essor que sous l'impulsion du développement économique qui détermine une forte démultiplication des revendications, et du développement des communications qui facilite la circulation des demandes... L'importance ainsi acquise par cette fonction impose, en retour, la création de structures de plus en plus spécialisées dans son accomplissement : des organisations nouvelles viennent à se former (syndicats, associations, groupes de pression...), prenant le relais d'organisations plus générales qui se révélaient jusque-là suffisantes pour l'articulation des intérêts en jeu (Eglise, famille, etc.) Enfin, face à cette mutation structurelle, le système politique est lui-même contraint de perfectionner l'exercice de ses autres fonctions, en se dotant notamment d'instruments capables de « traiter » le nouveau flux de demandes et de lui apporter une réponse minimale⁸.

b) Les fonctions d'adaptation participent de la même manière au processus de développement politique. Elles permettent aux systèmes politiques « de se maintenir et de s'adapter à la pression du changement », et cela grâce aux mécanismes de recrutement politique et de socialisation politique.

La fonction de recrutement contribue à doter chaque rôle politique d'un titulaire compétent. A mesure que s'opère le développement politique, chaque rôle devient nécessairement de plus en plus spécialisé et fait appel à des agents qui doivent être de

plus en plus qualifiés. Cette exigence croissante implique donc la définition progressive de structures particulières, exclusivement destinées à la formation et à la sélection de cadres politiques. De même, la fonction de socialisation politique assure la diffusion et le maintien d'une culture politique compatible avec les besoins de fonctionnement du système politique : elle donne, elle aussi, naissance à des institutions de plus en plus spécialisées dans l'exercice de cette contribution (famille, école, mass media)⁹.

c) Les capacités du système politique constituent, enfin, le dernier élément du « triptyque » fonctionnel d'Almond et Powell. Elles désignent les cinq fonctions que doit accomplir tout système politique dans les relations qu'il entretient avec son environnement¹⁰ :

- la capacité extractive recouvre les performances accomplies en vue d'extraire les ressources matérielles et humaines nécessaires à la réalisation des buts que s'est fixés le système politique ;
- la capacité régulatrice concerne l'exercice d'un contrôle efficace et coordonné sur les individus et les groupes ;
- la capacité distributive a trait à tous les efforts consentis en vue de répartir, au sein de la société, les divers biens, services, honneurs et statuts qui sont disponibles ;
- la capacité symbolique se rapporte à l'ensemble des activités assurant la diffusion de valeurs symboliques (défilés, fêtes, voyages présidentiels...) au sein de la société et contribuant ainsi à la mobilisation d'un soutien populaire minimal ;
- la capacité responsive décrit enfin le degré de « sensibilité » du système politique, son habileté à détecter et à satisfaire les demandes qui lui sont adressées...

Il est évident que l'amélioration de toutes ces capacités ne peut se réaliser simultanément : de fortes capacités extractives et régulatrices sont par exemple nécessaires préalablement à l'exercice d'une bonne capacité distributive. Cet étalement dans le temps est inéluctablement source de crises politiques aiguës, familières aux nouveaux Etats du Tiers-Monde. Mais, en outre, et selon une logique qui nous est désormais bien connue, le développement de chacune de ces capacités passe inévitablement par la création de structures de plus en plus différenciées et

7. *Ibid.*, p. 12.

8. *Ibid.*, p. 91 et sqq.

9. *Ibid.*, p. 47-48 et 64-72.

10. *Ibid.*, n. 14, 190 et seq.

spécialisées dans leur accomplissement : on retrouve, à cet ultime niveau fonctionnel, la permanence de l'un des deux principes de modernisation politique figurant au centre de la théorie d'Almond et Powell.

C. LA PRISE EN COMPTE DE LA CULTURE POLITIQUE

Un système politique n'est pas seulement constitué de structures : il suppose aussi un ensemble d'attitudes et de comportements plus ou moins cohérents. Dès 1963, G. Almond et S. Verba avaient précisément entrepris une vaste enquête qui se proposait de comparer les traits culturels de sociétés aussi différentes que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie et le Mexique¹¹.

Leur recherche les avait notamment amenés à distinguer trois grands types de culture, correspondant à trois types de réaction possible face aux *objets* politiques. La culture «*paroissiale*» suppose ainsi une attitude d'indifférence et d'ignorance face à l'Etat-Nation et un repli sur les unités locales d'appartenance, qu'il s'agisse de la tribu ou du village. La culture de «*sujétion*» est, au contraire, marquée par une connaissance du système politique national assortie d'une grande passivité à son égard : les individus le respectent et le craignent tout en se jugeant incapables de participer à son fonctionnement. La culture de «*participation*» repose enfin sur la volonté des citoyens d'exercer de manière pleine et entière leurs droits et leurs devoirs, pour (peser réellement sur) la décision politique. Tout en notant qu'aucun de ces types n'existe à l'état pur, les auteurs concluent que le dernier d'entre eux caractérise le mieux les «*démocraties stables*», et donc les systèmes politiques les plus développés.

Almond et Powell reprennent cette conclusion à leur compte pour en faire un aspect essentiel de la modernisation de la culture politique. Ils y ajoutent l'émergence «*d'orientations pragmatiques*», consacrant la régression des idéologies et la promotion de valeurs (prônant) l'efficacité et la recherche du compromis¹². Tous ces éléments se rejoignent selon eux, pour assurer la

«*sécularisation culturelle*»¹³, et améliorer le fonctionnement des structures politiques et donc l'exercice des différentes fonctions auxquelles elles sont associées. Se référant à Max Weber, Almond et Powell notent, en effet, que la création d'un appareil bureaucratique se révèle parfaitement inefficace si elle ne s'accompagne pas d'une transformation culturelle, amenant ses agents et ses utilisateurs à réagir selon des valeurs «*universalistes*», méritocratiques et «*légalistes*». Une combinaison harmonieuse des processus de différenciation structurelle et de sécularisation culturelle est donc nécessaire pour mener à bien tout processus de développement politique.

D. LA TYPOLOGIE FONCTIONNELLE DES SYSTEMES POLITIQUES

A partir de ces deux critères, Almond et Powell proposent une typologie très détaillée, classant les systèmes politiques selon leur niveau de développement. Ils distinguent pour cela trois grands ensembles, correspondant chacun à un niveau spécifique de différenciation structurelle et de sécularisation culturelle :

- des «*systèmes primitifs*» qui n'ont que des structures politiques intermittentes, faiblement différenciées et qui se caractérisent, en outre, par une culture de type «*paroissial*» ;
- des «*systèmes traditionnels*» qui connaissent déjà un certain degré de différenciation structurelle, et qui ont atteint le stade de la culture politique de sujétion ;
- des «*systèmes modernes*», enfin, qui sont dotés «*d'infrastructures politiques différenciées (partis politiques, groupes d'intérêt et mass media)*», et qui reposent par ailleurs sur une culture de participation¹⁴.

Chacun de ces ensembles est composé de nombreuses catégories représentant des niveaux intermédiaires de différenciation structurelle et de sécularisation culturelle. Almond et Powell aboutissent ainsi à l'établissement du tableau suivant¹⁵ :

11. Almond G. Verba S., *Civic Culture*, Princeton University Press, 1963. Les auteurs ont repris l'essentiel de cette analyse dans *The Civic Culture Revisited*, Boston, Little Brown, 1980, qui ne remet pas en cause les fondements épistémologiques et conceptuels d'une construction contestable de la culture politique. Sur la critique de cette construction, cf. Badie B., *Culture et politique*, Paris, Economica, 2^e ed., 1985.

12. Almond G., Powell, *op. cit.*, p. 57-58.

13. Sur ce concept et son usage développementaliste, cf. Carroll T.G., "Secularization and States of Modernity", *World Politics*, XXXVI - 3, avril 1984, p. 362-382. L'auteur y remet fort justement en cause la corrélation entre développement politique et sécularisation.

14. *Ibid.*, p. 215-216.

15. *Ibid.*, p. 217. C'est nous qui traduisons.

peser sur
النقطة على

اضاف / تناول
الإشادة

I. SYSTÈMES PRIMITIFS :

Structures politiques intermittentes

- A. Bandes primitives (Bergdama)
- B. Systèmes segmentaires (Nuer)
- C. Systèmes pyramidaux (Ashanti)

II. SYSTÈMES TRADITIONNELS :

Structures politiques gouvernementales différenciées

- A. Systèmes patrimoniaux (Ouagadougou)
- B. Bureaucratie centralisée (Inca, Angleterre des Tudor, Ethiopie)
- C. Systèmes politiques féodaux (France au XII^e siècle)

III. SYSTÈMES MODERNES :

Infrastructures politiques différenciées

- A. Cités-Etats différenciées :
Différenciation limitée (Athènes)
- B. Systèmes modernes mobilisés :
Forte différenciation et sécularisation
 - 1) Systèmes démocratiques :
Autonomie des sous-systèmes et culture participante
 - a) forte autonomie des sous-systèmes (Grande-Bretagne)
 - b) autonomie limitée des sous-systèmes (France sous la IV^e République)
 - c) faible autonomie des sous-systèmes (Mexique)
 - 2) Systèmes autoritaires :
Contrôle des sous-systèmes et culture mixte sujette-participante
 - a) totalitaire radical (URSS)
 - b) totalitaire conservateur (Allemagne Nazie)
 - c) autoritaire conservateur (Espagne de Franco)
 - d) autoritaire modernisateur (Brésil)
- C. Systèmes modernes prémobilisés :
Différenciation et sécularisation limitée
 - 1) Autoritaire pré-mobilisé (Ghana)
 - 2) Démocratique pré-mobilisé (Nigeria avant janvier 1966)

Ce tableau laisse apparaître un grand nombre de subdivisions, se caractérisant chacun par un *mode particulier* d'accomplissement des différentes fonctions politiques. Ainsi, la fonction d'articulation des intérêts se trouve exercée, dans les systèmes primitifs, sans l'intervention d'aucune structure politique permanente ou différenciée : donnant, à ce propos, l'exemple des groupes Esquimaux, Almond et Powell notent que les demandes émergent spontanément lors des délibérations qui rassemblent, à l'occasion, la totalité des adultes composant ces groupes. Ils ajoutent que c'est par le biais de ces mêmes structures intermittentes que se trouvent également remplies les fonctions exécutives, législatives ou judiciaires.

Avec l'émergence des *systèmes traditionnels*, on assiste à un début de différenciation qui n'atteint cependant que les seules structures gouvernementales : c'est donc par l'intermédiaire de celles-ci que les processus d'articulation des intérêts tendent à s'effectuer. Ainsi, dans les *systèmes patrimoniaux* (Egypte des Pharaons), ce sont les institutions contrôlées par la famille royale qui servent de relais : les demandes sont exprimées par les chefs de village, qui les transmettent aux ministres provinciaux, ces derniers les répercutant ensuite sur la Cour. Dans les *bureaucraties centralisées* (Empire Inca), les mêmes fonctions incombent essentiellement aux seuls appareils administratifs plus ou moins bien répartis sur l'ensemble du territoire. Dans un cas comme dans l'autre, la présence d'institutions permanentes sert de support au cheminement des demandes, mais le processus reste considérablement affaibli par le monopole qu'exercent, en ce domaine, les institutions étatiques qui ont tendance à n'articuler que les intérêts qui leur conviennent et à ne prêter qu'une oreille distraite aux revendications qui s'expriment. Le système politique ne connaît alors qu'un équilibre précaire, constamment menacé par une trop faible circulation de l'information et une trop grande fermeture aux impulsions venues de l'environnement.

Caractérisés par une différenciation totale des structures politiques, les *systèmes politiques modernes* sont, au contraire, dotés d'institutions de plus en plus spécialisées dans la seule formulation des demandes. Ainsi, dans les *systèmes modernes pré-mobilisés*, des infrastructures politiques adéquates sont déjà censées exister (partis, groupes de pression), mais elles sont contrôlées par l'Etat, et en fait par une petite élite coupée des masses : leur capacité réceptive est donc très faible et l'articulation des intérêts reste de qualité médiocre.

Dans les *systèmes autoritaires mobilisés*, la distance masse-élite est plus réduite, mais les structures politiques ne connaissent encore qu'une autonomie très faible qui diminue d'autant

leur efficacité. Seuls les systèmes démocratiques, caractérisés par une autonomie réelle de l'ensemble de leurs structures, sont en mesure d'accomplir de manière optimale la totalité des fonctions incombant au système politique : « l'indépendance » et la démultiplication des groupes d'intérêts assurent ainsi le plein exercice des processus d'expression, de diffusion et d'organisation des différentes demandes qui viennent à émerger au sein de la société.

Toute la typologie d'Almond et Powell est donc construite sur l'hypothèse d'un développement parfaitement linéaire qui tend même à hiérarchiser les différents systèmes politiques modernes. Les systèmes autoritaires sont ainsi considérés comme « moins développés » que les systèmes démocratiques, parce qu'ils sont dotés de structures politiques moins autonomes et parce qu'ils sont marqués par une culture politique moins « sécularisée ». Le totalitarisme relève pour Almond d'une modernisation inachevée, parce qu'il est l'expression d'une culture « mixte, sujette-participante », qui repose encore sur une idéologie pesante et sur des comportements apathiques¹⁶. Cette culture se trouve dans une phase de transition qu'elle devrait abandonner pour devenir plus pragmatique et davantage axée sur la participation des citoyens... Le système autoritaire n'est ainsi qu'une des antichambres possibles du stade démocratique final, commun à l'ensemble des systèmes politiques.

E. BILAN CRITIQUE

Il est incontestable que le fonctionnalisme a joué un rôle novateur important dans l'analyse de la modernisation, notamment en rassemblant les hypothèses éparses qui avaient été formulées sur son compte, pour les insérer dans une construction théorique globale et cohérente. L'instrument fonctionnel sert, en quelque sorte, de premier révélateur des possibilités explicatives que recèlent les thèses développementalistes les plus classiques.

Ce révélateur a pourtant ses limites : le fonctionnalisme d'Almond reste très fragile sur le plan méthodologique, et très en retrait par rapport aux approches fonctionnelles les plus récentes¹⁷. Il repose d'abord sur un usage discutable de la notion de système qui reste mal définie, très empirique et, selon les termes mêmes de J.P. Nettl, « plus proche du vocable que du concept ».

Cette notion n'est en effet dérivée d'aucune construction théorique abstraite, capable de définir avec précision les propriétés et les fonctions inhérentes à tout système politique. Celui-ci est simplement caractérisé, *a posteriori*, par un ensemble de capacités et de fonctions présumées nécessaires à sa survie et à l'atteinte de ses buts¹⁸. Mais Almond n'est pas en mesure d'expliquer pourquoi les processus fonctionnels qu'il énumère sont indispensables à la réalisation de ces fins et, surtout, en quoi ils s'avèrent plus nécessaires que d'autres. La « liste » des treize fonctions qu'il nous propose est simplement « induite de l'observation » des systèmes politiques modernes ; elle ne peut donc prétendre à aucune exhaustivité, ce qui réduit d'autant sa portée explicative...

Par ailleurs, en analysant uniformément toutes les sociétés par référence à un système politique unique recevant des impulsions de son environnement et produisant des décisions finalisées, G. Almond postule que la vie politique connaît partout un minimum d'unité, de centralisation et d'institutionnalisation. Ce faisant, il sous-estime gravement la multipolarité et la faible intégration qui caractérisent la vie politique d'un grand nombre d'États du Tiers-Monde, et qui a été longtemps le fait des sociétés occidentales elles-mêmes, notamment au cours de la période féodale¹⁹. Procédant par ce biais à une reconstitution arbitraire de la réalité, il tend à donner l'illusion dangereuse d'un isomorphisme qui serait la caractéristique dominante de l'ensemble des systèmes politiques.

Mais au-delà même de ses faiblesses théoriques, le modèle d'Almond présente des défauts qui portent atteinte à sa valeur heuristique. Sa trop grande généralité nuit incontestablement à la pertinence des découvertes qu'il est censé favoriser. Il est par exemple douteux qu'on puisse progresser dans la connaissance des relations politiques en appliquant le même concept au processus d'articulation des intérêts, tel qu'il s'exerce au sein d'un groupe d'Esquimaux et tel qu'il est actuellement accompli par un syndicat français ou britannique... L'existence d'un contexte tout à fait différent dans l'un et l'autre cas rend dérisoire toute tentative de comparaison et affaiblit d'autant la signification et la por-

16. *Op. cit.*, p. 273.

17. Sur les orientations plus récentes du fonctionnalisme, on se reportera à Demerath N.J., Peterson R., éd. *Systems, Change and Conflict*, New York, Free Press, 1967 (notamment la contribution de A. Gouldner) et Mulkay M., *Functionalism, Exchange and Theoretical Strategy*, London, Routledge, 1971.

18. Nettl P., « The Concept of System in Political Science », *Political Studies*, octobre 1966, p. 319-320 ; cf. aussi Fimer S., « Almond's Concept of Political Systems », *Government and Opposition*, hiver 1969-1970, p. 5-21. Tout en acceptant certaines de ces critiques, Almond persiste, dans ses travaux les plus récents, à considérer l'usage du concept de système comme nécessaire à une « bonne théorie du développement » : cf. « Approaches to Developmental Causation », p. 7, in Almond G., Flanagan S., Mundt R., éd., *Crisis, Choice and Change*, Boston, Little Brown, 1973.

19. Cf. sur ce point, Riggs F., « The Theory of Political Development », in Charlesworth J., *Contemporary Political Analysis*, New York, Free Press, 1967, p. 325-326.

tée heuristique de l'hypothèse d'universalité fonctionnelle sur laquelle Almond construit toute sa problématique²⁰.

Le fait même de recourir à un modèle d'analyse de portée générale a par ailleurs tendance à favoriser une appréhension statique du réel. Il incite principalement le chercheur à situer le système politique qu'il analyse sur un axe donné de développement et à mesurer l'écart qui le sépare du système politique qui est censé être le plus développé. Or, conclure que telle ou telle société s'apparente au «système patrimonial» ou au «système moderne autoritaire» apprend peu de choses sur la dynamique politique qui assure son développement ou sur l'ensemble des facteurs qui ont contribué à la conduire jusqu'à ce niveau de modernisation²¹.

L'analyse du changement se trouve ainsi détournée de ses véritables buts, au profit de l'élaboration de vastes typologies qui restent uniquement descriptives.

Certes, G. Almond tend à se dégager de ce statisme en proposant un mode de lecture des processus de développement. Mais l'interprétation qui en ressort reste marquée par une conception téléologique du devenir des sociétés, assortie d'un ethnocentrisme aussi contestable que celui d'E. Shils ou de D. Lerner : la démocratie politique occidentale est toujours présentée comme le stade suprême, commun à tous les processus historiques, et consacrant nécessairement la disparition totale et définitive de toute forme de conflit...

Les modalités de réalisation de ce processus finalisé appellent, elles-mêmes, de sérieuses réserves. L'idée d'une sécularisation progressive des cultures dérive de la thèse célèbre de la fin des idéologies²² ; or celle-ci est de plus en plus contredite par la vivacité des débats idéologiques qui tendent à renaître un peu partout dans le monde (cf. les mouvements de contestation aux Etats-Unis, la «nouvelle gauche» en Europe ou en Amérique du Nord...) ; elle est, en outre, démentie par la vigueur et le renforcement des cultures dominantes qui conditionnent encore le fonctionnement de toutes les sociétés et qui continuent à articuler un ensemble de croyances qui ne peuvent passer pour «séculières» (références religieuses, mythes, valeurs morales, etc.)²³.

20. Cf. sur ce point, Brewer G. et Brunner R., *Political Development and Change : a Policy Approach*, New York, Free Press, 1975, p. 6.

21. Cf. sur ce point, Riggs F., *op. cit.*, p. 330.

22. Cf. notamment, Bell D., *The End of Ideology*, Glencoe, Free Press, 1967 et Lipset S.M., *L'Homme et la politique*, trad. franç., Paris, Le Seuil, 1963, ch. 10.

23. Sur la fin des idéologies et le débat qu'elle suscite, cf. Waxman C., *The End of Ideology Debate*, New York, Funk and Wagnalis, 1968, et Bimbaum P., *La Fin du politique*, *op. cit.*, p. 25 et sqq.

L'hypothèse complémentaire d'une différenciation continue des structures politiques paraît tout aussi fragile. Fred Riggs la nuance fortement, dans son analyse du développement administratif, en notant d'abord que les sociétés industrielles ne sont pas, en tout point, plus différenciées que les sociétés agraires, et en relevant, en outre, que loin d'être continus et uniformes, les processus de différenciation se réalisent selon des modalités complexes et variables que l'analyse structuro-fonctionnelle classique ne peut laisser apparaître²⁴.

Enfin, toute cette explication dynamique repose toujours sur un double postulat qui affaiblissait déjà les théories développementalistes antérieures : la modernisation obéit à des lois de transformation qui seraient communes à l'ensemble des sociétés, celles-ci n'ayant aucune latitude pour définir leur modèle de développement ; elle supposerait en outre une élimination progressive de l'ensemble des caractéristiques traditionnelles de ces sociétés, pour faire place à des institutions politiques uniformément modernes. Force est de constater qu'Almond n'apporte aucune vérification empirique à l'une et l'autre de ces affirmations...

*
* *

Quelle que soit l'importance de son apport à la sociologie et à la science politique, le fonctionnalisme d'Almond, dans sa prétention théorique et explicative, semble ainsi s'être engagé dans une impasse, peut-être dans la voie d'un certain assèchement que ne dément pas la seconde édition de *Comparative Politics*²⁵. On doit certes être sensible aux innovations que celle-ci comporte, notamment à l'analyse plus substantielle qu'Almond et Powell consacrent aux *outputs*, c'est-à-dire aux produits du système politique, quelque peu négligés lors de la première époque du développementalisme qui s'intéressait surtout à la montée de la parti-

24. Riggs F., *Administration in Developing Countries*, Houghton Mifflin Co, Boston, 1964, p. 24 et 27-37. Pour une critique de la notion de différenciation, cf. aussi Tilly C. «Chao et Minerva», trad. in Bimbaum P., Chazel F., *Théorie sociologique*, Paris, PUF, 1975, p. 569-594.

25. Almond (G.), Powell (B.), *Comparative Politics, System, Process and Policy*, Boston, Little Brown, 1978 la perspective d'Almond n'est pas abandonnée, comme le suggère, par exemple l'ouvrage de Somjee construit à partir du concept faiblement amendé de capacité politique, appliqué au Japon, à la Yougoslavie, au Nigeria, au Mexique et à l'Inde. Cf. Somjee (A.H.), *Political Capacity in Developing Societies*, New York, St-Martin's Press, 1982. Dans une perspective au demeurant développementaliste, l'auteur montre que les capacités politiques du Japon et du Nigeria restent limitées, du fait de la persistance d'une tradition communautaire chez le premier et de l'éclatement tribal-communautaire chez le second (p. 60).

role, Ch. 11

cipation politique et à l'essor des demandes. En mettant désormais l'accent sur les politiques publiques, sur la production des biens politiques, les auteurs en viennent logiquement à conclure que les formations politiques se distinguent au moins autant par les caractéristiques de leur propre stratégie que par le degré de différenciation atteint par leur structure. L'explication de ces distorsions ne renvoie plus dans ces conditions au seul jeu d'une évolution plus ou moins achevée, mais aussi à des différences de choix que les auteurs sont obligés de prendre en compte. En concluant à l'existence de cinq stratégies de développement et donc à la concurrence de cinq formules d'arbitrage entre les demandes, Almond et Powell doivent admettre qu'il n'y a pas un seul terme à l'évolution des sociétés et que les systèmes politiques de l'Est ne se situent pas dans une phase intermédiaire de développement et de différenciation, mais bel et bien sur une trajectoire particulière de changement politique. Quel que soit le sérieux de l'amendement, force est pourtant de noter que celui-ci dérive davantage d'une concession faite à l'air du temps que d'un progrès interne au fonctionnalisme dont les implications directes, les plus discutables ne sont pas «revisitées» par les auteurs.

IV

L'INSERTION DE LA NOTION DE CRISE

L'analyse fonctionnaliste d'Almond donne du développement politique une image somme toute harmonieuse et rassurante, en l'assimilant à une transformation lente et continue affectant l'ensemble des sociétés. L'actualité quotidienne des jeunes Etats du Tiers-Monde reflète pourtant une réalité bien différente, faite de révolutions, de coups d'Etat ou d'émeutes... Ce contraste assez brutal entre la théorie et la pratique semble avoir déterminé une nouvelle orientation des analyses développementalistes, menée essentiellement sous l'impulsion de Pye et d'Organski, qui donnèrent à la notion de crise une place plus importante que celle que leur accordaient les autres modèles. Ce renouvellement, au demeurant très différent chez les deux auteurs, eut, entre autres effets, celui de corriger le statisme des modèles de Shils ou d'Almond et d'introduire une perspective réellement dynamique dans l'appréhension de la modernisation.

A. LES TRAVAUX DE L. PYE

L. Pye propose, dans *Aspects of Political Development* les éléments d'un nouveau mode d'approche du développement politique¹. Le point de départ de son analyse s'inscrit, certes, dans la parfaite lignée des démarches développementalistes les plus classiques ; l'auteur remarque, en effet, que toutes les sociétés ont en commun les mêmes «syndromes» de modernisation qu'il ramène à la triade suivante : renforcement de l'égalité, amélioration des capacités politiques, différenciation structurelle².

— Le renforcement de l'égalité suppose l'apparition de citoyens actifs et responsables décidés à participer, cha-

1. Pye L., *Aspects of Political Development*, Boston, Little Brown, 1967 (recueil de travaux réalisés au début des années soixante).

2. *Op. cit.* p. 45-47

cun au même titre, à la vie politique de leur société. Il passe également par l'avènement de lois universelles, égales pour tous, et par une procédure de recrutement politique qui fasse appel au seul mérite et qui offre une même chance de promotion à chaque individu.

- *L'amélioration des capacités du système politique* implique un renforcement de l'action gouvernementale, de son efficacité et de sa rationalité. Elle se traduit par un effort constant d'innovation et d'adaptation au changement, par la mobilisation sans cesse croissante des diverses ressources humaines et matérielles, enfin par un processus de diffusion et de reproduction des valeurs essentielles, capable d'assurer la persistance du système politique.
- *La différenciation structurelle* correspond aux définitions déjà données par Shils et Almond ; elle apparaît en fait comme le dénominateur commun à tous les modèles développementalistes.

Mais, pour L. Pye, ces caractéristiques ne sont que de simples repères qui apportent peu à l'analyse. L'essentiel consiste à déterminer comment chaque société a fait l'apprentissage de tous ces «syndromes», comment elle a réagi à leur apparition et à leur essor. A en croire l'auteur, cette confrontation ne va pas sans tensions, ni ruptures. Elle est à l'origine de six crises qui se renvoient l'une à l'autre et que chaque système doit réussir à surmonter, pour assurer le succès de son développement politique : crise d'identité, crise de légitimité, crise de pénétration, crise de participation, crise d'intégration, crise de distribution³.

a) **La crise d'identité** est liée à l'urgence de susciter, au sein d'une population donnée, un sens profond de l'identité nationale, et donc de créer, chez chaque individu, un sentiment durable d'appartenance à une communauté territorialement délimitée. Dans les États nouveaux, cette nécessité se trouve contrariée par les allégeances locales et les diverses références traditionnelles rattachant les individus à des entités segmentaires : groupe ethnique, tribu, clan, lignage, etc. La crise qui découle d'une telle compétition ne peut être réglée que par la modification des structures sociales et par un effort de mobilisation visant à faire régresser les traits culturels de type «paroissial».

b) **La crise de légitimité** dérive des difficultés de faire admettre l'autorité et la responsabilité d'un centre gouvernemental unique, monopolisant les diverses formes de contrainte légale. Au sein des jeunes États, cette crise recoupe un certain nombre de problèmes concrets bien connus : quelle doit être la relation entre l'administration centrale et les autorités locales traditionnelles ? Quel rôle doivent jouer les appareils bureaucratiques, civils et militaires, dans la vie politique nationale ? Comment doivent être assurées la combinaison et la transition entre les structures coloniales anciennes et les structures politiques nouvelles mises en place lors de l'indépendance ?

c) **La crise de pénétration** tient à la nécessité, pour les structures gouvernementales en place, d'élaborer des politiques capables d'atteindre l'ensemble de la population et de toucher la vie quotidienne du peuple. La solution de ces nouveaux problèmes passe par la création d'une chaîne d'institutions nationales, régionales et locales, à même d'exercer leurs compétences jusque dans les villages les plus éloignés du centre. Elle implique également la définition de modalités cohérentes d'intervention (planification, nationalisation, contrôles gouvernementaux, législation économique sociale et culturelle...). Elle signifie enfin la mise en œuvre d'une série d'incitations destinées à établir la confiance entre les dirigeants et leurs «sujets», à vaincre l'apathie de ces derniers et à susciter, en eux, de véritables attentes en matière de politique gouvernementale...

d) **La crise de participation** résulte à son tour de l'afflux soudain de nouveaux acteurs au sein du jeu politique. Elle apparaît en fait comme la contrepartie inévitable des interventions massives réalisées par le centre gouvernemental au sein de sa périphérie. Ce gonflement du nombre des acteurs politiques provoque presque inévitablement une série de tensions dues à l'inadaptation des institutions en place. Il se traduit par un accroissement rapide du nombre des groupes d'intérêts, des clubs ou même des partis politiques et par la nécessité de concevoir en retour de nouvelles formes de relations politiques. Il se caractérise, en outre, par une brutale radicalisation des masses et par une élévation du niveau de leurs exigences, l'une et l'autre de ces tensions devant finalement se résorber dans une extension, puis une généralisation du suffrage universel.

e) **La crise d'intégration** naît, quant à elle, des difficultés d'insérer l'action politique des masses dans des circuits fonctionnels, capables de donner aux revendications émises une forme et

3. *Op. cit.*, p. 63-66.

une orientation compatibles avec les exigences de survie du système politique. Elle ne peut être surmontée que par la création d'un important réseau d'inter-relations liant d'abord les organisations politiques entre elles et assurant ensuite une liaison minimale entre ces organisations et la totalité des citoyens. Concrètement, cette innovation se traduit, entre autres, par un renforcement de la fonction agrégative des partis politiques et par un perfectionnement des systèmes électoraux.

f) La crise de distribution, enfin, a trait à la manière dont les pouvoirs gouvernementaux sont utilisés pour orienter la distribution des biens, des services et des valeurs au sein de la société. Elle découle de l'obligation d'arbitrer entre les différentes catégories sociales, de décider des priorités entre les besoins qui s'expriment et de définir un mode de répartition à la fois équitable et efficace. La solution à une telle crise passe généralement par un renforcement de l'interventionnisme étatique et par l'épanouissement de toute une bureaucratie sociale.

Ces six crises ne se présentent pas partout dans le même ordre : leur succession obéit à une logique et à un rythme qui varient selon les sociétés et qui doivent être repérés par l'analyse⁴. Cette hypothèse — au demeurant très novatrice — conduit Pye à dégager trois grandes orientations de recherche, applicables à l'analyse de n'importe quel système politique : à quelles crises un système politique donné s'est-il trouvé confronté ? Comment les a-t-il surmontées ? Dans quel ordre les a-t-il affrontées ?

Privilégiant la dernière de ces questions, l'auteur constate que les difficultés sont d'autant plus grandes que les crises de développement viennent à se présenter simultanément. La Grande-Bretagne a, par exemple, connu une modernisation harmonieuse et continue, parce qu'elle a pu traiter chacune de ces crises séparément, et selon un rythme de succession tout à fait supportable. Au contraire, l'Allemagne et l'Italie ont connu des tensions politiques graves, essentiellement parce qu'elles ont été confrontées, en même temps, à une crise d'identité et à une crise de légitimité... La situation des Etats du Tiers-Monde issus de la décolonisation est plus grave encore, puisque la pression du système international les contraint à s'aligner le plus rapidement possible sur la norme de développement des Etats européens et à affronter, simultanément, les six crises énumérées. Cette obligation les conduit à privilégier, volontairement ou non, la solution

l'une ou l'autre de ces crises et à connaître, à partir de ce choix, une série de difficultés et de faiblesses qui risqueront d'entraver pendant bien longtemps leur processus de modernisation. L. Pye, relève, à ce propos, le précédent de la France et de l'Italie qui, faute d'avoir pu résoudre complètement leurs crises d'identité et de légitimité, éprouvent maintenant les plus grandes difficultés à surmonter leur crise de distribution...

Les questions posées par L. Pye permettent ainsi de formuler, sur le compte des processus de modernisation, des hypothèses nouvelles et suggestives. Elles présentent, en outre, l'avantage de rompre quelque peu avec le fixisme inhérent aux modèles d'Almond et de Shils, et cela en concentrant l'analyse sur les périodes de crises, c'est-à-dire sur les moments où le changement s'impose et prend forme. Elles permettent aussi de corriger l'image harmonieuse que certains modèles donnent des processus de développement, en montrant que la modernisation a, au contraire, tendance à se réaliser par à-coups et au prix de tensions très profondes. Elles orientent enfin le chercheur vers des hypothèses pertinentes, capables d'expliquer les différences qui séparent les systèmes politiques les uns des autres et de définir de manière précise la nature des enjeux auxquels ils se trouvent confrontés, à tel ou tel moment de leur histoire...

Les thèses développementalistes ne sont pourtant pas remises en cause dans ce qu'elles ont d'essentiel. Les crises peuvent, certes, se succéder selon des ordres différents ; il n'en reste pas moins que tout le modèle de Pye repose sur la présentation d'un ordre idéal de succession inspiré, selon les propos mêmes de l'auteur, de l'expérience britannique. Or, chacune de ces crises paraît « réglée » de manière à se suivre précisément selon cet ordre : il ne peut y avoir de réelle solution au problème de la légitimité sans que la crise d'identité soit préalablement réglée ; la « pénétration administrative » et la participation politique apparaissent comme pratiquement impossibles si le centre gouvernemental n'est pas légitime ; l'intégration est elle-même présentée comme la « solution effective » des crises de participation et de pénétration. Toute autre progression apparaît donc implicitement comme déviante et porteuse de difficultés nouvelles.

Les définitions données par Pye à chacune de ces crises sont beaucoup trop précises pour ne pas consacrer *a priori* le modèle britannique comme le plus rationnel et le plus réussi ; elles contribuent, en outre, à interpréter les tensions et les difficultés inhérentes à chaque société par unique référence à celles que la Grande-Bretagne a dû surmonter. Les solutions proposées comme réponses à ces crises relèvent, elles-mêmes, d'un modèle unique de modernisation, puisqu'elles impliquent, entre autres,

4. Op. cit., p. 57 et 66.

l'extension du suffrage universel et de la démocratie électorale, l'avènement du multipartisme, le démantèlement des structures sociales traditionnelles, la sécularisation de la culture, etc. On retrouve donc, à travers tous ces biais, les postulats d'unilinéarité et d'ethnocentrisme qui étaient déjà au centre des modèles d'Almond et de Shils...

B. A PARTIR ET AU-DELÀ DE PYE

La notion de crise a inspiré d'autres travaux, tels ceux de Binder ou de Rustow⁵. Mais il convient surtout de retenir l'apport plus récent de Grew⁶ qui a repris le modèle de Pye pour le repenser selon une méthode qui intègre cependant en partie l'histoire. Au lieu de montrer comment le développement de chaque société européenne a plus ou moins «obéi à la règle» en réussissant à résoudre l'une après l'autre, les différentes crises, l'auteur a, au contraire, utilisé le modèle pour dégager l'irréductibilité des trajectoires de développement politique suivies par chacune de ces sociétés. L'auteur montre, en effet, comment la dynamique politique propre à chaque formation sociale conduit à distinguer entre des «crises prioritaires», c'est-à-dire des crises facilement surmontables, et des «crises saillantes» qui, par leur acuité et leur récurrence font, au contraire, la faiblesse des sociétés qui en sont affectées. Chaque formation sociale européenne et nord-américaine se caractériserait ainsi par la combinaison originale d'une «crise prioritaire» et d'une «crise saillante» qui refléterait la spécificité de son développement politique. R. Grew ajoute que, dans cette distribution, la crise de légitimité occupe une place privilégiée, car sa prompte solution permet de surmonter d'autant plus facilement les autres crises : il en conclut qu'elle constitue un atout précieux pour les systèmes politiques qui ont pu en faire leur «crise prioritaire».

Ce modèle permet de déboucher sur une typologie originale des systèmes politiques dont on ne saurait négliger la portée heuristique, même si les applications portant sur les différentes sociétés restent d'un apport inégal du fait de la trop grande rigidité de la nomenclature des crises reprise à Pye. Eclairant le développement britannique en référence à une crise prioritaire de

légitimité et une crise saillante de participation, l'auteur parvient à rendre compte en même temps de la faible étatisation de la Grande-Bretagne, de sa stabilité institutionnelle et de l'utilisation constante de l'autorité des élites politiques pour élargir la participation populaire. Le modèle français met au contraire en évidence la difficulté de résoudre les crises saillantes de participation et de légitimité et donc la nécessité de mettre à profit la crise prioritaire d'identité nationale et de pénétration. Un tel profil rend compte, en même temps, de la constance de la tradition étatique française et de la profondeur des clivages politiques qui, en contrepartie, ont laissé leurs traces sur la société civile. Comme la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la Belgique et les pays scandinaves bénéficient de crises prioritaires de légitimité : les sociétés dont on peut repérer le fort degré d'étatisation se caractérisent au contraire par une crise prioritaire de pénétration à laquelle répondent des crises saillantes d'identité (Espagne, Allemagne), de distributions (Russie), d'identité puis de légitimité (Pologne) ou de légitimité (France).

Une telle construction a pour elle de s'ouvrir à l'histoire et de saisir déjà la pluralité des expériences de développement. Prolongée à l'ensemble des sociétés, y compris celles du Tiers-Monde, elle permet de questionner la réalité de façon plus fine que ne le faisait le modèle de Pye. Elle éclaire l'insertion originale, d'une expérience à l'autre, des modèles institutionnels, des formes de participation, des références à la nation. Elle souffre pourtant de plusieurs limites. Le «carcan» des six crises de Pye n'est pas desserré : Grew continue d'exiger que toutes les expériences historiques soient réductibles à ces seules catégories. En outre, les concepts de «crises prioritaires» et de «crises saillantes» restent peu construits, voire ambigus, et on parvient mal à les doter de critères indiscutables, alors que les applications proposées par l'auteur et ses collaborateurs restent plus intuitives que vérifiables et vérifiées. Enfin, même si on parvient à la limite d'une sociologie historique, on reste encore dans le cadre du développementalisme, comme l'indiquent non seulement la rigidité de la liste des crises proposées, mais surtout l'instrumentalisation de l'histoire, l'originalité des modèles concrets n'étant déduite que du jeu intellectuel consistant à combiner des catégories qui appartiennent à la seule histoire occidentale.

Le même postulat développementaliste se retrouve en fait dans plusieurs travaux récents qui pourtant ne s'en réclament pas explicitement. L'idée de ramener tout développement à l'articulation de crises plus ou moins surmontées transparaît ainsi de l'hypothèse du «régime intermédiaire» utilisée par certains auteurs pour décrire la spécificité des sociétés du Tiers-Monde, ni

5. Binder L., éd., *Crisis and Sequences of Political Development*, Princeton, Princeton University Press, 1972 ; Rustow D., *A World of Nations : Problems of Political Modernization*, Washington, Brookings Institution, 1967.

6. Grew R., éd., *Crisis of Political Development in Europe and The United States*, Princeton, Princeton University Press, 1978.

capitalistes ni socialistes, ni réellement populistes ni réellement oligarchiques, cumulant de ce fait les tensions propres à l'une et l'autre de ces sociétés et vivant de façon plus marquée encore que partout ailleurs la contradiction qui oppose les flux de démocratisation et d'oligarchisation, conçue comme la crise centrale de toute société moderne⁷.

La même pesanteur développementaliste se dégage aussi de certains travaux d'inspiration marxiste qui utilisent l'hypothèse de la crise et de son inéluctable aggravation pour rendre intelligible l'universalité du changement socio-politique et pour l'expliquer. S'intéressant surtout aux sociétés occidentales développées, J. O'Connor s'efforce ainsi de montrer que les Etats contemporains sont confrontés à une crise fiscale sans cesse plus aiguë résultant de la contradiction opposant une exigence toujours plus forte d'allocation et de redistribution, et un besoin toujours plus pressant de légitimation qui contraint l'Etat en même temps à augmenter ses dépenses sans trop alourdir ses ponctions⁸. L'hypothèse nous éclaire sur les crises qui affectent la plupart des sociétés modernes — y compris celles du Tiers-Monde — mais l'usage systématique qu'en fait O'Connor pour la présenter comme universelle, dominante et explicative à elle seule de la dynamique des sociétés modernes est révélateur des points de convergence qu'on retrouve entre les théories développementalistes et les théories du changement qui relèvent d'une épistémologie marxiste.

C. LES TRAVAUX D'ORGANSKI

L'analyse d'Organski occupe, dans cette perspective, une place à part, en liant les notions de crise et d'étape⁹. Elle repose sur l'hypothèse que toute société se développe en passant par quatre phases successives : l'unification primitive, l'industrialisation, le bien-être et l'abondance. Lors de chacune de ces phases, les structures politiques en place se trouvent confrontées à un certain nombre de problèmes et de crises spécifiques qui justifient l'accomplissement de fonctions bien définies. Le développement politique suppose donc la réalisation de ces fonctions, selon des modalités qui peuvent cependant varier d'une société à l'autre, d'un moment historique à l'autre.

a) La phase d'unification primitive concerne l'ensemble des sociétés qui se trouvent dans une situation pré-industrielle, comme l'Europe du XVI^e au XVIII^e siècle, ou la plupart des Etats du Tiers-Monde, aujourd'hui. Les pouvoirs sont atomisés, le plus souvent répartis entre le centre et la périphérie ; la population est peu mobilisée ; l'économie reste essentiellement agraire¹⁰.

Dans ce contexte, la fonction gouvernementale est tout entière tournée vers l'extension et le renforcement du contrôle politique et administratif du centre sur l'ensemble de la population, de manière à rendre possible une politique d'industrialisation. Ces orientations se traduisent par un renforcement considérable du rôle des élites politiques, par un développement des appareils bureaucratiques civils et militaires et par un effort visant à élaborer des lois de caractère universel.

La spécificité même de ces fonctions conduit le Gouvernement à se comporter de manière autoritaire, à limiter la participation politique et à contenir les comportements dans le cadre d'une culture politique beaucoup plus sujette que participante. On retrouve, en fait, à travers ces éléments, les crises d'identité, de légitimité et de pénétration décrites par Pye.

b) La phase d'industrialisation est dominée par l'impératif de modernisation économique. L'action gouvernementale consiste donc à favoriser prioritairement l'accumulation du capital, l'accès au pouvoir des élites économiques et la migration, vers les villes, de la main-d'œuvre paysanne. L'ensemble de ces orientations, et notamment la première, ne peut entrer en pratique sans un coût social élevé, se traduisant, entre autres, par une limitation autoritaire de la consommation et du pouvoir politique des masses populaires. D'où une répression anti-ouvrière et anti-syndicale, d'où également une série de restrictions apportées à la participation politique¹¹.

Organski relève que trois types de système politique ont pu, au cours de l'Histoire, apporter des solutions appropriées à l'ensemble de ces problèmes : le gouvernement bourgeois, le régime stalinien et le régime « syncrétique » (ou fasciste). Le premier a pu s'exercer dans les pays économiquement avancés, c'est-à-dire ceux qui avaient connu une économie pré-industrielle florissante. L'ensemble des impératifs d'industrialisation a alors été satisfait lentement et progressivement, dans le cadre d'une démocratie limitée dirigée par des industriels bourgeois. Le régime stalinien

7. Van Benthem van den Bergh G., *On the Dynamics of Development of Contemporary States : an Approach to Comparative Politics*, ISS Occasional Papers, La Haye, 1980.

8. O'Connor J., *The Fiscal Crisis of the State*, New York, 1973.

9. Organski AFK, *The Stage of Political Development*, New York, Knopf, 1965.

10. *Op. cit.*, p. 8-9 et 24-56.

11. *Op. cit.*, p. 10-11 et 56-157.

est, au contraire, apparu dans des pays économiquement attardés et a procédé de la volonté de combler ce handicap par une politique d'industrialisation hardie, reposant sur une exclusion totale des masses et sur l'utilisation des compétences d'anciennes catégories sociales dominantes (armée, bureaucratie, etc.) dans le cadre d'une organisation politique totalitaire (URSS des premiers plans quinquennaux). Enfin, le modèle «synchrétique» s'impose comme solution spécifique, lorsque l'économie d'une nation est de caractère hybride, mi-agraire, mi-industrielle, et que l'achèvement de la modernisation économique suppose la réalisation d'un compromis autoritaire entre les élites rurales et les élites industrielles, entre les masses et les élites, et au sein des masses elles-mêmes. Ce compromis tend à assurer le maintien d'un secteur agricole fort et à conférer quelques avantages aux masses laborieuses ; mais il ne peut en aucun cas se faire au détriment de l'industrialisation, ce qui le rend fragile et, en fait, provisoire (Italie fasciste, Argentine de Peron).

c) La phase de bien-être est essentiellement marquée par l'acuité des problèmes de distribution, que l'industrialisation avait fait naître sans pouvoir les résoudre. Prenant en considération les exigences croissantes de participation, le système politique tente alors d'opérer une fusion aussi complète que possible entre les masses et les élites gouvernementales. Sur le plan économique, ses efforts sont tout entier dirigés vers l'amélioration du niveau de vie des différentes catégories sociales. Pour satisfaire les exigences et les pressions, mais aussi renforcer les structures industrielles naissantes, les gouvernements procèdent donc, durant cette phase, à une distribution très large des pouvoirs et des biens : ils cherchent, en quelque sorte, à résoudre les crises de participation, d'intégration et de distribution, telles qu'elles sont envisagées par Pye¹².

Comme lors de la précédente phase, trois solutions distinctes peuvent être apportées à ces problèmes, trois types de système politique peuvent s'imposer : la démocratie occidentale, le communisme post-stalinien ou l'Etat nazi. Le premier de ces régimes prend alors la forme de la démocratie de masse, animée par une culture de participation et par une structure administrative importante, liée au développement du «Welfare State». Il correspond à une réadaptation du «gouvernement bourgeois» qui s'efforce de répondre aux impératifs nouveaux, par une extension du suffrage universel, par une élévation du niveau culturel de la nation et par une égalisation des chances. Les mutations subies

par le régime communiste paraissent en revanche plus limitées : celui-ci tente cependant de faire face aux difficultés nouvelles en développant la production de biens de consommation, en améliorant le niveau de vie des masses et, sur le plan politique, en atténuant la répression, en procédant à une certaine décentralisation et en abandonnant le culte de la personnalité (URSS, après la destalinisation). Quant à l'Etat nazi, il apparaît en fait comme solution de remplacement à la démocratie de masse lorsque celle-ci se révèle incapable d'assurer l'exécution d'une politique de protection sociale ; cette politique est alors mise en place de manière autoritaire, tandis que les exigences de participation politique se trouvent satisfaites par des formules de mobilisation politique de type totalitaire, faisant largement appel à l'irrationalité, au culte de la force et de l'ardeur nationale (III^e Reich allemand après l'échec de la République de Weimar).

d) La phase d'abondance/constitue, selon Organski, l'avènement de nos sociétés. Elle est hâtée, dans son avènement, par les mutations de la technologie qui renforcent la productivité du travail, favorisent l'abondance de biens et déterminent, surtout, l'essor de l'automation. Sur le plan économique et social, tous ces changements risquent de se traduire par de profonds déséquilibres menaçant essentiellement le plein emploi. Ils nécessitent dès lors une rapide extension du contrôle gouvernemental sur l'économie et donc une concentration de plus en plus nette des pouvoirs économiques et politiques. Mais, en outre, le renforcement du «déterminisme technologique» tend à faire de la compétence la source essentielle du pouvoir et donc à encourager une nouvelle fission entre masse et élite ainsi qu'une nécessaire fusion entre élites politiques et élites économiques¹³.

Ces nouveaux impératifs impliquent un profond réaménagement des structures politiques. A en croire Organski, ils consacrent d'abord l'avènement d'un étatisme nuancé proche de certaines formules sociales-démocrates actuellement prônées en Europe occidentale. Mais ils risquent surtout de provoquer, à terme, une très nette régression de la démocratie, une forte atténuation de la participation et, corrélativement, une recrudescence (de l'apathie) politique des masses qui, éloignées de l'exercice réel du pouvoir, ne trouveraient de compensations que dans l'amélioration du bien-être et l'abondance de biens : on assisterait alors au retour d'une culture politique «d'aliénation». Enfin, toutes ces données impliquent, selon l'auteur, une disparition progressive de l'Etat-Nation dont le cadre, trop restreint, ne serait plus à

12. Op. cit., p. 12-13 et 158-186.

13. Op. cit., p. 13-14, 187 et sqq.

l'échelle des problèmes techniques et économiques liés à cette nouvelle phase de l'histoire des sociétés...

La théorie d'Organski vient donc confirmer et approfondir les efforts de L. Pye visant à fournir une lecture et une explication dynamiques du processus de développement. En découplant l'évolution des systèmes politiques selon quatre grandes phases de modernisation, elle nous met incontestablement en présence de moments forts d'adaptation et de changement et réussit, par là même, à concilier au sein d'une même analyse, le repérage des niveaux et l'observation des processus, cela d'autant plus qu'Organski — à la différence de Pye — nous propose un modèle assez complexe de déterminations économiques, technologiques et politiques, capable d'expliquer le passage d'une phase de développement à une autre. Par exemple, la phase d'industrialisation assure, en même temps, l'émergence de besoins économiques de consommation et d'exigences politiques de participation ; c'est la combinaison de ces besoins et de ces exigences qui définit l'enjeu de la phase suivante (phase de bien-être), laquelle se trouve à son tour minée par l'apparition de problèmes nouveaux. Toute période historique contient ainsi en germe les éléments de son propre dépassement, et surtout les tensions capables d'assurer la réalisation de celui-ci... La prétention explicative du modèle d'Organski est donc beaucoup plus explicite et précise que celle des précédents modèles.

En outre, Organski prolonge une autre innovation de L. Pye en suggérant, avec encore plus d'insistance, la pluralité des modes de développement politique. Il bâtit en effet l'analyse de la deuxième et de la troisième phase de modernisation sur la concurrence des formules bourgeoises, communistes et «synchrétiques», en montrant comment chacune d'entre elles contient une réponse spécifique aux crises inhérentes à l'une et l'autre de ces phases. On notera enfin que cette nouvelle construction présente deux aspects intéressants et positifs : d'une part, elle intègre la notion de classe sociale, au moins pour définir le fondement du pouvoir politique ; d'autre part, elle tend à montrer que les systèmes autoritaires ne sont pas a priori moins développés que les systèmes démocratiques, mais simplement concurrents de ceux-ci ; cette précision donne notamment plus de validité et de réalisme aux analyses consacrées à l'Europe de l'Est...

Tous ces aménagements — au demeurant très précieux et fort importants — se réalisent cependant dans le cadre même de la théorie développementaliste la plus classique, sans atteindre réellement ses principes essentiels. La société nationale vient à la vie avec l'impératif industriel. Elle se développe grâce au bien-

être, pour disparaître progressivement sous les coups du progrès technologique. Suivant les termes mêmes d'Organski, «elle contient en son sein les germes de sa propre destruction»¹⁴, elle se modernise selon un processus obéissant à des lois précises et uniformes, supposant une amélioration progressive de l'efficacité industrielle¹⁵ et se traduisant par une évolution vers une combinaison optimale des ressources humaines et matérielles¹⁶. Enfin, tout processus de développement passe, obligatoirement et partout, par les quatre mêmes étapes qui sont aussi nécessaires les unes que les autres¹⁷. On retrouve, à ce niveau, les principes d'unilinéarité et d'isomorphisme qui étaient déjà au centre des constructions précédentes.

Or, il est important de noter que, selon une logique déjà présente chez Pye, la pluralité des voies de modernisation est envisagée par Organski dans le cadre même de ces principes. Le régime démocratique apparaît, en effet, dans sa construction, comme occupant une place à part, comme étant la solution idéale et la moins coûteuse aux problèmes posés par le développement : historiquement, elle s'est imposée la première, là où les circonstances étaient les plus favorables¹⁸. En revanche, les deux autres correspondent à des données beaucoup plus conjoncturelles ou, en tout cas, à des considérations provisoires. La voie communiste apparaît en début d'industrialisation, lorsque l'aristocratie terrienne est encore très forte et que les possibilités de modernisation économique sont faibles : elle résulte d'un choix, celui de précipiter le renversement des élites traditionnelles et d'opérer une industrialisation rapide, au lieu d'attendre que ce processus ne s'ébranle de lui-même, selon la méthode «bourgeoise»¹⁹. La voie «synchrétique» (ou fasciste) surgit, quant à elle, en cours d'industrialisation, lorsque le maintien d'un secteur agricole trop important impose des compromis provisoires qui ralentissent d'autant le développement industriel et, partant, celui de la société tout entière²⁰. La voie communiste, et surtout la voie fasciste, ne sont donc que des variantes limitées et provisoires destinées à corriger un rythme de développement «anormalement» faible ou à atténuer les difficultés liées à la persistance de structures socio-économiques traditionnelles. Mais elles s'intègrent parfaitement dans un processus de modernisation plus général

14. Op. cit., p. 211.

15. Op. cit., p. 4.

16. Op. cit., p. 7.

17. Op. cit., p. 212.

18. Op. cit., p. 92.

19. Op. cit., p. 214-215.

20. ...

البنا على التوازن الاقتصادي هو الذي
يجعل التنمية ممكنة

ما غير طرح
O. H. ...

أراد أن يست
أن الألفية
السلطوية ليست
أقل تطوراً من الديمقراطية
في عصرنا الحديث
مناقشة الجا
أراد أن يست

qu'Organski persiste à présenter comme irréductible dans ce qu'il a d'essentiel²¹.

Loin de contredire les thèses inhérentes au développementalisme, les corrections et les améliorations progressivement apportées aux constructions théoriques originelles ont donc été élaborées à partir d'un approfondissement de leurs prémisses. Il est remarquable que nous atteignons, avec Pye et Organski, un type d'analyse qui est de loin le plus complexe et le plus dynamique, mais qui est aussi l'application la plus complète et la plus fidèle des thèses néo-évolutionnistes issues des grandes traditions sociologiques du XIX^e siècle...



embryon
جنين / بؤرة

21. Cyril Black a adopté une perspective assez semblable à celle d'Organski en ramenant le développement politique à la succession de quatre étapes distinctes consacrées chacune au règlement d'un problème précis : le défi de la modernité, la consolidation du leadership modernisant, la transformation socio-économique de la société, et la mise en place d'un nouveau système d'intégration. Black nuance cependant la rigidité de son modèle en notant que toutes les sociétés n'abordent pas ces étapes de la même manière, mais selon des formules qui peuvent varier au gré de leur situation géo-politique. Cf. Black C., *The Dynamics of Modernization*, New York, Harper and Row, 1966, p. 67-68.

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

L'inventaire de toutes ces constructions théoriques laisse donc clairement apparaître une représentation assez homogène du développement social et politique. Chez R. Dahl et, plus nettement encore, chez Shils, Almond ou Pye, le changement est toujours envisagé comme un processus inhérent à la nature des choses, comme une force procédant des structures en place. Se réalisant de façon ordonnée, il se présente invariablement sous la forme d'un mécanisme de maturation progressive, doté d'un point de départ et d'un point d'arrivée, suivant des étapes précises et obéissant à une loi définie de transformation. Enfin, il concerne toutes les structures et agit sur elles de la même manière, selon un processus nécessaire et répétitif, commun à l'ensemble des aires culturelles et géographiques...

Dans cette optique, la société traditionnelle est envisagée comme un «embryon» de la société moderne ; elle est présumée subir un long processus de croissance, marqué notamment par une différenciation continue des éléments qui la composent. Cette différenciation la conduit progressivement vers un pôle de «modernité absolue» apparaissant plus ou moins comme le stade suprême de son histoire. Logiquement, toutes ces hypothèses amènent le chercheur à envisager chaque phénomène social ou politique nouveau comme l'expression inéluctable de cette dynamique de modernisation ; elles le conduisent en outre à expliquer le changement politique par référence à la position occupée par une société donnée sur un axe unique et unilinéaire de développement, orienté vers un but défini a priori.

Mais, aussi séduisante et cohérente qu'elle soit, cette approche développementaliste classique reste très vulnérable. Elle est considérablement affaiblie par une série de présupposés qu'on peut ramener à l'énoncé de quatre grands postulats, tous démentis par les faits et réfutés par la critique théorique.

مفهوم
معتبر

طاقة للفكر
أو لنفذة

04
مفاهيم
مفوتة

I. En premier lieu, le changement est envisagé comme un processus immanent à l'ensemble des données traditionnelles qui composent le système social. Un tel postulat est en fait critiquable à plus d'un titre.

D'abord parce que le changement n'est pas un processus universel, affectant constamment la totalité des composantes d'une société. Ainsi que le note W. Moore, il reste l'exception, pour n'atteindre en même temps qu'un petit nombre d'instances sociales qui doivent être repérées et identifiées avec précision¹. Les transformations qui en résultent sont donc contrôlées par les données traditionnelles de la société, par une force de résistance qui leur donne aussitôt une orientation et un contenu spécifiques. Cette capacité de persistance recèle en fait un degré d'immanence et d'universalité beaucoup plus élevé que celui qui est censé caractériser la dynamique du changement.

En outre, la société traditionnelle ne saurait être définie comme le simple «germe» d'une société moderne à venir. Loin d'être uniquement composée d'éléments latents ou rudimentaires elle apparaît, au contraire, comme une totalité complexe, dotée d'identité et de spécificité. Les recherches anthropologiques récentes ont montré que les sociétés traditionnelles ont le plus souvent connu une histoire tourmentée et se trouvent encore marquées par une culture et une configuration sociale plus hétérogènes et même plus conflictuelles qu'on ne le croit a priori².

Le changement social s'opère ainsi dans un contexte déjà spécifique, variable d'une société à l'autre. Plutôt que de supposer le démantèlement ou le dépassement de toutes les données traditionnelles, il se réalise dès lors en fonction de la tradition et parfois même grâce à son concours. Les recherches consacrées à la société indienne révèlent, par exemple, que la structure familiare traditionnelle a, sur plus d'un point, favorisé le processus d'industrialisation, notamment en servant d'unité d'épargne et en facilitant la création de petites entreprises. De même, l'apport du système des castes à l'organisation et au fonctionnement du parti du Congrès est loin d'être négligeable, tout comme l'essor de la «sanskritisation» a directement participé à la modernisation d'une part importante de la société³.

Ainsi envisagée, la tradition ne peut être a priori tenue pour «l'envers» de la modernité. Elle peut tout autant faciliter le changement ou l'entraver, assurer sa légitimation auprès des masses ou, au contraire, le discréditer. Son usage relève avant tout de la stratégie des acteurs en place : il peut cautionner, alternativement, des attitudes de résistance aux mutations ou des efforts de modernisation⁴. Il est, dès lors, inexact de ramener le développement politique à un «jeu à somme nulle» qui consacrerait corrélativement la régression des structures traditionnelles et l'essor des structures modernes. La conception bipolaire «tradition-modernité», propre à l'ensemble des développementalistes, est schématique et trompeuse : il convient de lui opposer un modèle d'analyse qui envisage le développement à partir de l'imbrication et de la combinaison de ces deux données.

Enfin, le postulat d'immanence suppose que le changement est un processus endogène, sécrété par la structure qu'il affecte. Or, l'Histoire montre que les mutations sociales peuvent autant provenir de facteurs extérieurs à la société considérée ; il est, en particulier, évident que l'actuel développement des sociétés du Tiers-Monde répond en grande partie à des impulsions venues de l'extérieur, de l'ordre socio-économique international ou des anciennes puissances coloniales. En outre, même s'il est intérieur à la société concernée, le changement peut provenir d'une structure autre que celle qui s'en trouve affectée principalement. C'est, par exemple, la constatation que fait Max Weber lorsqu'il remarque que le capitalisme n'est pas issu des données de l'économie féodale, mais des transformations qui ont affecté — au cours de la Renaissance — les valeurs religieuses et morales. Pour comprendre la formule de R. Nisbet, on peut donc conclure que le changement est parfois un «intrus» ; il correspond à un événement ou à une série d'événements internes ou externes, qu'il convient d'identifier par l'analyse, et non en fonction du seul postulat d'immanence⁵.

2. En outre, ces théories reposent sur la conception fallacieuse d'un changement uniforme. Il existe, certes, à une époque définie, des points de convergence et de similitude entre les pro-

1. Moore W., *Social Change*, Englewood Cliffs N.J., Prentice Hall, 1963, p. 28 et sqq.
2. Cf. notamment Gusfield J., "Tradition and Modernity" : Misplaced Polarities in the Study of Social Change", *The American Journal of Sociology*, LXXII, janvier 1967, p. 351 et sqq. Bendix R., "Tradition and Modernity Reconsidered", *Comparative Studies in Society and History*, IX, avril 1967, p. 293-346.
3. *Ibid.* ; cf. aussi Singer M., éd. *Traditional India : Structure and Change*, Austin University of Texas Press, 1959 ; Singh L.P., "Political Development and Political Decay. Towards Instability and Desinstitutionalization in India", Munich, IPSA Congress, 1970 Srinavas M.N., "A Note on Sanskritization and Westernization" in Bendix R. Lipset S.M éd. *Class*,

Status, and Power, London, Routledge and Kegan Paul, p. 552-560 ; pour une critique de ce type partant de l'exemple latino-américain, cf. Stavenhagen R., "Seven Fallacies about Latin America", in Petras J., Zeitlin M., éd., *Latin America : Reform or Revolution*, Greenwich, Fawcett, 1968, p. 14-31.

4. Balandier G., *op. cit.*, p. 64-65.

5. Nisbet R., *Social Change and History*, New York, Oxford University Press, 1969, p. 275 et sqq.

حاضر / ثابته
مقاومة

الهياكل التقليدية
تتغير
في المجتمع
المتغير

غير متساوي

cessus de développement qui affectent les sociétés les plus diverses. D'abord parce que celles-ci sont de plus en plus interdépendantes ; ensuite parce qu'elles se trouvent soumises à des contraintes qui leur sont communes et qui sont spécifiques à un moment historique donné. Cependant, cette uniformité reste très limitée et souvent des plus formelles. On ne peut donc suivre les développementalistes lorsqu'ils la définissent, *a priori*, comme un élément fixe de l'analyse.

Les processus de changement répondent d'abord à des causes immédiates très différentes et se manifestent par l'intermédiaire d'événements les plus divers. Au lieu d'être le fruit d'un déterminisme rigide, ils résultent d'une convergence complexe de facteurs de tous ordres⁶. Les modèles de Dahl, de Deutsch ou de Lerner n'ont pu être vérifiés, précisément parce qu'ils partaient du postulat que toute modernisation résultait uniformément du jeu ordonné d'un petit nombre de facteurs (urbanisation, amélioration du niveau de vie, ou essor des communications sociales...). Il semble qu'au contraire, l'histoire de chaque société se ramène à une combinaison *spécifique* de toutes ces variables et que la diversité de ces modes de combinaison engendre une diversité profonde et significative des modes de réalisation du changement.

De plus, les sociétés étant *au départ* très différentes les unes des autres, on ne saurait ramener l'histoire de leur développement à la succession des mêmes étapes et des mêmes processus, comme le font pourtant B. Russett ou A. Organski. Plutôt que de partir d'une conception isomorphique du changement, l'analyse doit donc être conçue de manière à pouvoir dégager prioritairement les traits qui, d'un système politique à l'autre, viennent individualiser les processus de modernisation.

Enfin, le développement politique ne varie pas seulement dans ses causes et ses modalités ; il s'effectue aussi à des moments différents. Les changements qui caractérisent, à notre époque, les sociétés du Tiers-Monde ne peuvent être semblables à ceux jadis subis par l'Occident, tant il est évident que les conditions connues par l'Europe du XVIII^e siècle sont fondamentalement différentes de celles actuellement vécues par les nations d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique Latine. Le fait que ces nations se trouvent maintenant confrontées à un monde déjà industrialisé confère à leur propre développement une signification et une

orientation tout à fait spécifiques, rendant les rapprochements difficiles et trompeurs⁷.

Le rejet du postulat d'isomorphisme implique une redéfinition des instruments d'analyse et suppose d'abord l'abandon de *modèles théoriques* dont R. Boudon a récemment montré le caractère trop réducteur, abusivement déductif et en complète contradiction avec la complexité du changement social⁸. De tels modèles tendent, en effet, à ramener les réalités les plus diverses à une représentation rigide du processus de modernisation et à occulter les dimensions les plus spécifiques à chaque société. Or, celles-ci sont incontestablement dotées d'un pouvoir explicatif des plus importants.

Un énorme travail de recherche sur cette diversité des politiques de modernisation et des types de modernité reste à mener, alors qu'on n'en perçoit présentement que l'amorce théorique. Celle-ci suppose la dénonciation de l'ethnocentrisme, qu'on retrouve autant dans les méthodes d'analyse, que dans les pratiques politiques, comme en témoigne, par exemple, l'exportation de la démocratie parlementaire ou de certaines formules de réforme agraire⁹. Au-delà, c'est tout le problème des formules de substitution qui se trouve posé et qui renvoie à l'invention politique encore négligée dans l'analyse du développement.

3. Par ailleurs, les théories développementalistes que nous avons présentées appréhendent le changement comme un *processus finalisé*. L'hypothèse d'une croissance continue et uniforme conduit logiquement les théoriciens qui s'en réclament à penser que tout processus de développement est dirigé vers un but unique et commun à toutes les sociétés, qu'il s'agisse de l'avènement de la "démocratie électorale" (Lerner), de la "démocratie pure" (Shils), du "système démocratique" (Almond), de la "polyarchie" (Dahl) ou de la "société d'abondance" (Organski)...

Cette conception unilinéaire de la modernisation politique dérive d'une conception ethnocentrique du changement social, laissant supposer que le régime politique sécrété par les sociétés occidentales finira par s'imposer dans toutes les parties du globe, comme le plus "normal" ou le plus "fort". Cette dernière idée est

7. Cf. Haeming K.H., *Secondary Modernization : Societal Changes of Newly Developing Nations*, Denver, Col., Monographic Series in World Affairs, p. 16 et sq.

8. Boudon R., *La place du désordre*, Paris, PUF, 1984.

9. Cf. Wiarda H., «The Ethnocentrism of the social sciences : implications for research and policy», *Review of politics*, XLIII, av. 1981 ; Wiarda H., «Can Democracy be exported ? The quest for democracy in United States Latin America Policy», in Middlebrook K., Rico C., éd., *The United States and Latin America*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1985.

notamment très présente chez l'anthropologue B. Malinowski lorsqu'il note que le développement culturel des sociétés primitives résulte du heurt entre une culture "plus haute et plus active" (la culture occidentale) et une culture "plus simple et plus passive" (la culture traditionnelle)¹⁰. Outre qu'elle sous-estime les capacités d'adaptation et de transformation des structures traditionnelles, cette thèse est totalement indémontrable : elle repose entièrement sur l'intuition et relève de la prophétie plutôt que de la prédiction scientifique...¹¹

Plus concrètement, elle débouche sur deux conclusions des plus discutables. Elle présente d'abord le phénomène autoritaire comme le préalable plus ou moins nécessaire de la démocratie libérale et se contente ainsi d'une appréhension très superficielle et naïve d'un des problèmes les plus importants de la science politique. En outre, elle conduit à légitimer la colonisation comme un moment favorable à la diffusion de la « culture supérieure » et donc comme une contribution précieuse à la modernisation politique du Tiers-Monde. Mais elle occulte, par là même, l'effet négatif que toute entreprise coloniale fait peser sur le développement des sociétés, en exposant celles-ci à une « contre-acculturation » autoritaire et en les amputant de certains éléments fondamentaux de leur tradition.

4. Enfin, la sociologie développementaliste envisage le changement comme un processus *continu*. Elle présuppose abusivement que le présent est gros du futur, que celui-ci se construit grâce au cumul d'un ensemble de mutations sans cesse plus large. AFK Organski recourt à une variante de cette hypothèse lorsqu'il suggère, dans le sillage de Marx, que le changement dérive d'une élévation progressive et continue des tensions inhérentes aux structures sociales en place.

Or, rien ne permet d'établir qu'au cours de l'histoire, les changements de grande ampleur aient résulté de l'effet cumulé de changements de moindre dimension¹². De même, il n'est pas légitime de transformer une simple relation chronologique en une relation de causalité, en cherchant à expliquer une étape du développement de l'humanité, par référence à l'étape précédente.

10. Malinowski B., *The Dynamics of Culture Change*, New Haven, Yale University Press, 1945, p. 15.

11. Plus précisément sur l'ethnocentrisme des théories développementalistes, cf. Eisenstadt S., « Varieties of Political Development : The Theoretical Challenge », in Eisenstadt S., Rokkan S., *Building States and Nations*, London, Sage Publications, 1973, 1^{er} volume, p. 47.

C'est très exactement ce que remarquait déjà E. Durkheim dans *Les Règles de la méthode sociologique*, lorsqu'il précisait que les causes du changement devaient être découvertes dans le « milieu social » et non dans la succession linéaire des faits sociaux¹³.

En outre, ce postulat repose sur une conception critiquable de la temporalité. Il suppose d'abord une certaine continuité chronologique : l'histoire ne connaîtrait ni temps forts, ni temps faibles, mais une réalisation lente et graduelle de « ses buts ». Une telle orientation est bien entendu inacceptable dès lors qu'on réfute la thèse d'un changement immanent. Sur le plan politique, elle ne tient pas compte des moments forts de l'histoire des sociétés qui ont pourtant été déterminants dans leur développement : décolonisation, pour les sociétés du Tiers-Monde, guerres et révolutions pour les sociétés européennes. Un tel postulat suppose, en outre, l'existence d'une seule chronologie en fonction de laquelle seraient bâtis tous les processus de modernisation. R. Nisbet dénonce cette conception, en remarquant avec lucidité : « Il y a plusieurs chronologies, plusieurs temps (...). C'est essentiellement le temps occidental que nous avons en tête quand nous ruminons le passé, le présent et le futur de l'humanité. Par un acte de foi gigantesque, nous prétendons que la chronologie dans laquelle nous intégrons (...) les événements et les changements de cette petite partie du monde que représente le promontoire de l'Eurasie, appelé Europe occidentale, est aussi la chronologie de l'humanité. »¹⁴

Non seulement les théories développementalistes envisagent donc le changement social et politique à travers l'hypothèse fragile et contestable d'une continuité chronologique rigoureuse, mais elles commettent en plus l'erreur de ramener celle-ci à la chronologie de l'histoire occidentale. C'est ce travers qu'avait commencé à entrevoir L. Pye lorsqu'il avait choisi de remplacer la notion d'étape par celle de crise : mais cette amorce de critique n'avait pu être menée jusqu'à son terme, puisqu'en reprenant à son compte le postulat de continuité générique, Pye se trouvait amené à définir chacune de ces crises comme « s'emboîtant » les unes dans les autres, selon un modèle encore parfaitement linéaire...

تسلسل المستويات

13. Durkheim E., *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1973, p. 116.
14. Nisbet R. op. cit. p. 240-241

Le développementalisme, dans sa facture classique, s'est ainsi peu à peu révélé comme une idéologie : idéologie élaborée dans les sociétés développées pour favoriser l'universalisation de leur vision politique, la progression dédramatisée d'une économie capitaliste internationale réputée porteuse d'émancipation politique, et la défense contre l'expansion du communisme¹⁵ ; idéologie encouragée aussi par les "princes" du Tiers-monde qui la tiennent pour un moyen de légitimer leurs pratiques autoritaires.

Du rejet des postulats que suppose cette idéologie, il ressort que le développement politique doit être défini comme un processus éminemment variable, dans ses causes, comme dans sa réalisation, consacrant non pas la disparition progressive de la tradition, mais assurant, au contraire, une utilisation nouvelle et réorientée de celle-ci. Cette réorientation peut consister, soit en une combinaison nouvelle des données traditionnelles, soit en une combinaison de celles-ci avec des éléments modernes, issus du développement technologique. *

Cette remise en cause de l'acception classique du changement implique un renouvellement profond de la démarche sociologique qui lui était associée. Le développement politique ne peut plus être appréhendé par référence à la métaphore de la croissance organique sur laquelle était construite toute la théorie développementaliste classique. Il ne peut donc plus prétendre à l'explication globale et universelle que toute une lignée de sociologues avait cru pouvoir ainsi lui donner. Au lieu de s'appuyer sur une théorie déjà constituée, offrant une représentation simplifiée et analogique de la réalité, le chercheur doit désormais recourir à des modèles formels d'analyse, reconstruisant dans l'abstrait les propriétés récurrentes, jugées communes et spécifiques à tout processus de développement politique¹⁶. Cette réorientation épistémologique marque une rupture importante dans l'analyse du développement. Elle correspond aussi aux tendances actuelles de la recherche théorique qui s'efforce de doter la science politique d'instruments spécifiques, permettant de parvenir à une conceptualisation cohérente des objets qui appartiennent à son champ d'analyse.

15. Cf. Grendzier I., *Managing political change : social scientists and the third world*, Boulder, Westview Press, 1985.

16. Cette distinction entre théorie et modèle formel correspond à la distinction qu'établit R. Boudon entre paradigme théorique et paradigme formel. La théorie développementaliste est un paradigme théorique, en ce qu'elle repose sur une analogie. Sur ce point, cf. «Théories, théorie et théorie», in Boudon R., *La Crise de la sociologie*, Paris, Droz, 1971. Sur la pluralité des paradigmes de l'analyse du développement politique, cf. aussi Leca J., «Pour une analyse comparative des systèmes politiques méditerranéens», *Revue française de science politique*, août-octobre 1977, p. 571 et sqq.

التنمية السياسية استعملت كإطار يوليوية : لتقيد سياسة
تشر إلى التنمية الإجتماعية، لتجمل معها التمرد السياسي والدفاع ضد
انتشار الوصاية وقد تم تشجيعها من طرف (أفراد) ع
لاضفاء مشروعية على سلوكها غير المستطاعة

DEUXIÈME PARTIE

À la recherche d'un modèle

Postulat : سياسة / مسودة

التركيب بين النموذج النظري
والنظري

Dès le milieu des années soixante, un certain nombre de politistes ont tenté de bâtir, sur une critique vigoureuse des anciennes théories, des modèles formels destinés à opérer le renouvellement qui était attendu dans l'analyse du développement. Ces modèles n'ont ni la prétention globalisante, ni l'ambition explicative des théories classiques. Dépouillés — au moins partiellement — des ressources offertes par l'illusion métaphorique, ils ont d'abord une vocation heuristique ; ils servent à guider la recherche, à construire et ordonner des faits scientifiques, pour suggérer ensuite des hypothèses explicatives qui ne prétendent à aucune exhaustivité. Tel est notamment l'intérêt de l'approche institutionnelle de S. Huntington, du fonctionnalisme rénové de D. Apter et, surtout de l'ensemble des travaux qui ont tenté de ramener les phénomènes de modernisation à la construction progressive d'un centre.

I

L'APPROCHE INSTITUTIONNELLE DE S. HUNTINGTON

A. LA CRITIQUE DU DÉVELOPPEMENTALISME CLASSIQUE

Dans un important article publié en 1965, S. Huntington définit les prémisses de son modèle en procédant à une réfutation originale des thèses développementalistes classiques¹. Il développe, à cette fin, quatre arguments principaux :

1. Le développement *n'est pas un phénomène irréversible*, mais s'intercale en fait entre deux périodes de décadence politique. Dénouant l'illusion du progrès continu, Huntington regrette que les théories classiques aient occulté les phénomènes de régression qui occupent une place importante dans l'Histoire : l'Egypte pharaonique, la Grèce, l'Empire Romain ont tous connu des cycles de déclin que la science politique doit savoir identifier et caractériser. Le politiste américain en conclut que les modèles d'analyse doivent être repensés de façon à pouvoir tenir compte, à part égale, de cette alternance de processus de développement et de dégénérescence.
2. Huntington constate, en outre, que les théories classiques *privilégient arbitrairement les sociétés contemporaines*, en font leur objet exclusif d'analyse, oubliant aussi que le développement est un phénomène qu'on peut repérer à tous les âges de l'humanité. De nombreuses sociétés antiques ont connu un essor politique remarquable qui mérite d'être étudié : il convient donc d'étendre le champ de l'analyse développementaliste à toutes les époques de l'Histoire et surtout de rompre

1. Huntington S., «Political Development and Political Decay», *World Politics*, XVII, 3, avril 1965, p. 386-430.

avec le réflexe sommaire qui consiste à envisager le développement politique comme un simple aspect du processus d'industrialisation.

3. De toute manière, ajoute Huntington, le développement ne doit pas être confondu avec la modernisation économique, sociale ou culturelle. Non seulement l'industrialisation n'est pas la source exclusive du développement politique, mais elle tend même parfois à le gêner et à le retarder. Dans le but de combler leur retard, les sociétés du Tiers-Monde s'occupent prioritairement de leurs structures économiques et sociales, au détriment de la sphère politique qui se trouve entièrement soumise à l'impératif industriel. Or, un tel déséquilibre risque précisément de se solder par des formes plus ou moins durables de décadence politique. Huntington en déduit qu'il est nécessaire de distinguer rigoureusement le développement et la modernisation, celle-ci devant exclusivement décrire les effets directs de l'industrialisation sur les structures économiques, sociales et politiques en place.
4. Le développement politique doit donc être défini par référence à un critère autonome et universel, applicable aux sociétés antiques comme aux sociétés modernes, analytiquement distinct des phénomènes économiques et sociaux, capable de caractériser, *a contrario*, les mécanismes de décadence. Huntington croit pouvoir satisfaire ces exigences en définissant l'institutionnalisation comme la propriété commune à l'ensemble des processus de développement politique. Il tient, dès lors, pour développé tout système politique doté d'institutions stables, adaptées, complexes, autonomes et cohérentes.

Avec Huntington, la notion d'institution redevient ainsi l'objet central de l'analyse politique, la variable privilégiée de toute étude du changement. Cette démarche n'est pas en soi nouvelle : elle s'inscrit dans un courant scientifique marqué par un certain nombre d'autres travaux d'importance. Ainsi R. Dahrendorf avait déjà envisagé le changement social à travers l'institutionnalisation progressive du conflit et avait fait de celle-ci une condition préalable de la démocratie politique². Plus tard, S. Eisenstadt s'est efforcé de montrer que le développement sup-

posait la domination du changement par des structures institutionnelles capables de lui donner forme et pertinence³. Mais Huntington va beaucoup plus loin : faisant de l'institutionnalisation le critère unique du développement politique, il bâtit tout son modèle d'analyse sur la prise en compte systématique de ce seul processus.

B. LE PROCESSUS D'INSTITUTIONNALISATION

1. Sa nécessité

S'inspirant de Tocqueville qui voyait dans l'essor des associations la réponse nécessaire aux progrès de l'égalité, S. Huntington note qu'un système politique n'est efficace et viable que s'il est marqué par un fort degré d'institutionnalisation, c'est-à-dire si les organisations et les procédures qui le sous-tendent sont assez nombreuses, assez stables et suffisamment valorisées par le public qu'elles sont censées affecter⁴.

A en croire Huntington, de telles institutions sont d'abord nécessaires pour protéger la société, éviter sa décomposition et réguler les différents conflits qui la traversent. Mais elles le sont également pour assurer la promotion d'une politique cohérente, correspondant à l'intérêt général. S'appuyant sur une thèse largement développée auparavant par le politiste américain C.J. Friedrich, Huntington relève que les décisions gouvernementales sont d'autant mieux élaborées et exécutées qu'elles bénéficient du support d'institutions complexes et solides⁵. Dans le cas contraire, le gouvernement ne peut être que « faible et mauvais », car il est alors incapable de contrôler les intérêts privés et de faire valoir le bien commun...⁶

En assurant le renforcement des institutions, le développement politique répond donc à une exigence pressante. Celle-ci est logiquement de plus en plus forte à mesure que la société devient plus complexe. Très discrète au sein du clan, de la tribu, de la famille ou de toute communauté naturelle, elle devient plus affirmée au sein d'unités de plus grande dimension, sitôt que la

2. Dahrendorf R., *Classes et conflits de classes dans la société industrielle*, Mouton, Paris-La Haye, 1972, p. 230, 310 et sqq.

3. Eisenstadt S., *Modernization : Protest and Change* Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1966, p. 147-155 ; *Tradition, Change and Modernity*, New York, J. Wiley, 1973.

4. Huntington S., *Political Order in Changing Societies*, New Haven, Yale University Press, 1968, p. 12.

5. Friedrich C.J., *Man and his Government*, New York, McGraw-Hill, 1963, p. 150.

6. Huntington S., *op. cit.*, p. 28. Prenant, sur ce point, le contredit des théoriciens de la polyarchie, il est remarquable qu'Huntington assimile le développement politique au renforcement de l'Etat.

الشيخ من أن لا يكون
متردد بين
السياسة
والاقتصاد
لأنه لا يمكن
أن يكون
واحد دون الآخر

داهرنورف

عند

solidarité n'est plus spontanée. Encore réduite au sein de sociétés peu différenciées, elle devient critique dès que des clivages économiques, sociaux ou culturels viennent à apparaître. Huntington relève, par exemple, que la constitution de Solon a précisément été élaborée au moment même où, à Athènes, le fossé séparant les riches des pauvres tendait à s'accroître de façon très sensible.

Enfin l'institutionnalisation se révèle particulièrement nécessaire dans un certain nombre de conjonctures. Ainsi, en cas de mobilisation sociale soudaine, la politisation brutale de catégories nouvelles de la population ne devient supportable pour le système politique que si on procède, parallèlement, à l'élaboration d'institutions capables d'organiser ce nouveau flux et de l'intégrer de façon durable et stable dans des circuits fonctionnels⁷.

D'une façon plus générale, toute forme de modernisation économique et sociale nécessite la mise en œuvre d'un processus de ce genre. Se référant à Lerner et à Deutsch, Huntington note que ce type de modernisation consacre la rupture des allégeances traditionnelles et la distribution de nouveaux rôles sociaux. Il implique, par là même, une rationalisation de l'autorité, une centralisation et une différenciation des structures politiques et, surtout, un essor de la participation politique. Autant de transformations qui entraînent le dépérissement de certaines institutions traditionnelles et qui appellent donc la définition de nouveaux modes d'organisation, suffisamment stables et valorisés. Selon les catégories d'Huntington, les sociétés concernées ne seront dites politiquement développées que si elles parviennent à relever ce nouveau défi et à satisfaire cette exigence d'institutionnalisation. Dans le cas contraire, on dira que leur modernisation s'est réalisée au prix d'une décadence politique.

Huntington est ainsi proche de l'analyse parallèlement développée par Eisenstadt qui lie directement modernisation, essor de la division du travail social et institutionnalisation. Celle-ci doit, pour Eisenstadt, organiser l'échange entre individus et entre groupes sociaux, en assurant l'instauration d'une règle du jeu commune et en conciliant buts privés et buts publics ; l'auteur assigne à l'institution une pluralité de fonctions : coordination des acteurs sociaux, échange de leurs ressources, définition des buts collectifs⁸. Concrètement, ce processus peut autant se traduire par la transformation des institutions traditionnelles en institutions modernes, plus flexibles ; par la définition de nouvelles règles du jeu ; par l'essor d'institutions adminis-

tratives ; par le développement de lois générales et impersonnelles⁹...

2. Les critères d'institutionnalisation

S'appuyant sur toute cette tradition renaissante, Huntington relève que l'institutionnalisation d'un système politique suppose l'atteinte, par les organisations et les procédures qui le composent, d'un haut niveau d'adaptabilité, de complexité, d'autonomie et de cohésion. Le développement politique passe donc par la promotion et le renforcement de chacune de ces qualités¹⁰.

Un système institutionnel est adaptable, dès lors qu'il a la capacité de faire face au changement, de se maintenir et de se régénérer à travers les différentes époques historiques. Il doit pouvoir notamment accomplir des fonctions autres que celles qui ont justifié sa création. Huntington note, par exemple, que la Monarchie française se caractérisait par un degré d'institutionnalisation moindre que la Monarchie britannique, en ce sens qu'elle n'avait pas pu s'adapter au libéralisme et qu'elle n'avait pas réussi à survivre aux circonstances qui avaient immédiatement décidé de sa formation.

De même, un système politique ne sera institutionnalisé que s'il est caractérisé par un haut niveau de complexité, c'est-à-dire si son fonctionnement ne dépend pas exclusivement du jeu d'une seule structure. Huntington relève, par exemple, que le système politique américain est plus développé que le système politique français de la IV^e République, car, au lieu de reposer sur la seule institution législative, il s'appuie sur l'action concurrente et équilibrée du Président, du Sénat, de la Chambre des Représentants et de la Cour Suprême. Pour les mêmes raisons, une constitution mixte, inspirée des idéaux démocratique et aristocratique, se situe à un niveau de développement supérieur à celui d'une constitution uniquement fondée sur l'un ou l'autre de ces idéaux.

En outre, l'institutionnalisation suppose une certaine autonomie des structures politiques. Autonomie de l'Etat vis-à-vis des forces sociales et économiques, mais aussi autonomie des partis politiques à l'égard de leur classe sociale de référence. Un Etat qui ne serait que le « comité exécutif de la bourgeoisie » traduirait une institutionnalisation insuffisante de la vie politique et, donc, une situation de faible développement politique. Celui-ci suppose en fait la construction progressive d'un système poli-

7. *Op. cit.*, p. 21.

8. Eisenstadt S., *Social Differentiation and Stratification*, Scott, Foresman and Co, Glenview, 1971, p. 40-44.

9. Eisenstadt S., *Tradition, Change and Modernity*, *op. cit.*, p. 40-41.

10. Huntington S., *op. cit.*, p. 13-24.

88 /
tique indépendant, neutre, constitué d'un personnel professionnalisé exclusivement recruté en fonction de sa compétence et ne cherchant qu'à satisfaire l'intérêt général.

Enfin, organisations et procédures politiques ne sont institutionnalisées que si elles atteignent un certain degré de cohérence, c'est-à-dire si elles font l'objet d'un consensus, si elles sont acceptées et valorisées et si, en retour, la population et la classe politique en font un usage discipliné. Huntington conclut d'ailleurs sans ambiguïté : «Discipline et développement vont la main dans la main»¹¹.

3. Les entraves au développement politique

Comme nous l'avons vu, la modernisation sociale et économique doit être accompagnée et compensée, dans certains de ses effets, par la mise en œuvre d'un important processus d'institutionnalisation. Les risques de contradiction sont cependant élevés à ce niveau, car les deux dynamiques sont loin d'être parfaitement compatibles. En bouleversant certaines structures traditionnelles et en provoquant une forte élévation de la participation politique, la modernisation favorise, en effet, la formation de nouveaux groupes sociaux qui n'existaient, jusque-là, qu'à l'état latent. Dans ce sillage, on assiste peu à peu, à l'apparition d'identifications nouvelles, particulièrement rigides et exclusives, divisant la population en secteurs nettement antagonistes.

Il est dès lors courant qu'une modernisation trop rapide transforme la société en un champ clos au sein duquel viennent directement s'affronter des forces sociales brutalement politisées et très conscientes de l'acuité de leur opposition. Cette radicalisation des identifications et des conflits contrarie directement les efforts visant à mettre sur pied des institutions stables, autonomes et consensuelles. Parant à la nécessité d'établir un minimum d'ordre et de poursuivre l'œuvre de modernisation économique, la force sociale dominante tend, dès lors, à simplifier au maximum les institutions politiques, à en faire un instrument direct de son action et à leur donner une signification coercitive.

Cette situation démontre, selon Huntington, que loin de pouvoir mener de pair un effort de modernisation économique et de développement politique, les sociétés du Tiers-Monde risquent souvent de devoir sacrifier ou différer le second au profit de la première. La modernisation passe alors par un appauvrissement des institutions de la société concernée, et donc par une

11. Op. cit., p. 24.

89
décadence politique de celle-ci. Ce déclin se traduit notamment par un regain de violence et par un renforcement des intérêts privés au détriment des intérêts publics, c'est-à-dire par une recrudescence de la corruption¹².

L'absence d'institutions fortes, autonomes et stables, permet en effet aux titulaires de rôles d'autorité de faire prévaloir leurs fins privées sur le bien public et d'ériger la corruption en méthode de gouvernement. Ceci d'autant plus que la modernisation économique et sociale suscite, parallèlement, l'apparition de nouvelles sources de richesses et de pouvoirs, donnant, par là même, une dimension nouvelle à ce phénomène. Il convient d'ajouter que le processus de centralisation gouvernementale vient encore faciliter les choses en assurant au groupe détenteur du pouvoir les moyens de promouvoir ses intérêts privés à l'échelle du territoire national tout entier. *

Seule une modernisation *très progressive*, s'exerçant dans un cadre institutionnel déjà favorable, est en mesure de se réaliser sans entraîner, corrélativement, un processus de décadence politique. Celle-ci menace donc prioritairement deux types de sociétés. D'une part, celles issues du (jou) colonial qui amorcent brutalement leur modernisation, sans l'appui d'aucun système institutionnel adapté. D'autre part, celles dotées d'institutions trop rigides, trop centralisées et donc incapables de s'adapter aux données nouvelles. Huntington oppose, à ce sujet, l'exemple des institutions britanniques qui se révélèrent assez souples pour affronter la montée de la participation politique, à celles de la France qui étaient trop structurées et trop centralisées pour pouvoir répondre à ce flux sans s'exposer à un risque de crise et de décomposition.

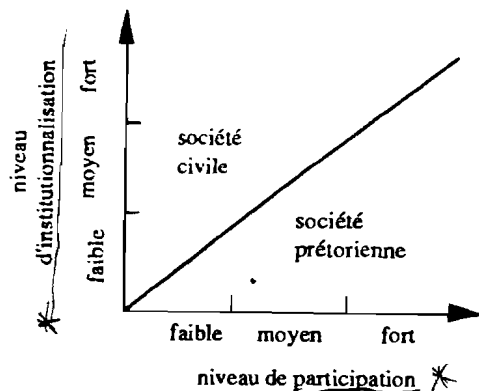
C. LA SITUATION DES SOCIÉTÉS MODERNES

1. Société civile et société prétorienne

Dès lors, la modernisation peut donner naissance à deux types de système politique, selon que le processus d'institutionnalisation réussit ou non à contenir l'extension de la participation politique. Dans la «société civile», la démultiplication des forces sociales et leur entrée dans le champ politique sont équilibrées par le jeu d'institutions suffisamment solides pour organiser et régulariser leur participation. Au contraire, la «société préto-

12. Op. cit., p. 39 et sqq. et p. 59 et sqq.

rienne» est caractérisée par un affrontement direct et non médiatisé des forces sociales, celles-ci utilisant la méthode de leur choix pour parvenir à leur fin : la participation politique y est donc désordonnée, desservie par l'insuffisance du processus d'institutionnalisation. La première sera dite politiquement développée ; la deuxième, au contraire, en situation de décadence.



(D'après Huntington, *op. cit.*, p. 79)

Comme l'indique le graphique ci-dessus, la société prétorienne peut être caractérisée par une situation de basse ou de haute participation politique. Seul compte, en fait, le rapport participation-institutionnalisation. Lorsque celui-ci est favorable à l'institutionnalisation, on pourra avoir affaire à des sociétés civiles organiques (faible participation), à des sociétés civiles libérales (participation moyenne), ou à des sociétés civiles participantes (forte participation). Lorsque le rapport est au contraire défavorable à l'institutionnalisation, on sera alors en présence d'oligarchies prétoriennes (faible participation), de sociétés prétoriennes radicales (participation moyenne) ou de sociétés prétoriennes de masse (forte participation)¹³

2. Les caractéristiques de la société prétorienne

Catégorie la plus importante — et aussi la plus originale — du modèle d'Huntington, la société prétorienne permet donc de

décrire la situation d'un système politique insuffisamment institutionnalisé, et donc en état de décomposition et de crise. Elle se caractérise par un affrontement « à nu » de groupes sociaux antagonistes, très politisés, rejetant toute procédure de négociation et de compromis et ne se référant à aucune règle du jeu commune.

Face à ce sous-développement institutionnel, chaque force en présence utilise naturellement comme méthode d'action politique le moyen de pression dont il dispose : les ouvriers recourent à la grève, les riches à la corruption, les militaires au coup d'État. Dans une situation de désordre et de violence, ce dernier mode d'action tend à jouer un rôle prédominant : d'où le nom de société prétorienne, caractérisant non pas les systèmes politiques gouvernés par les militaires, mais un ensemble de sociétés où la prise du pouvoir par l'armée constitue un risque potentiel permanent.

* Les institutions étant trop faibles et trop fragiles, la sphère politique de ces sociétés se caractérise d'abord par un manque d'autonomie. L'État est aux mains d'une classe, d'un groupe, voire d'une clique et, surtout, les différentes forces sociales se présentent et agissent explicitement comme des acteurs politiques, renforçant par là même l'acuité des conflits et l'importance de la corruption. Le clergé, l'université, la bureaucratie, l'armée, les syndicats apparaissent comme de véritables partis et utilisent les structures politiques à leurs fins propres. De même, les institutions connaissent un faible degré de complexité : tous les pouvoirs sont exercés par un seul homme ou, parfois, par une junte ; ils ne se trouvent limités ou équilibrés par aucun contre-poids. Enfin les instances politiques en place ne sont dotées d'aucune légitimité, ne s'appuient sur aucun consensus et leur capacité d'adaptation est des plus sommaires : tout changement à la tête du pouvoir entraîne, presque inmanquablement, leur dissolution et leur remplacement par d'autres.

Dès lors, tout accroissement de la participation risque d'aggraver l'état d'instabilité, de violence et de corruption caractérisant les sociétés prétoriennes. Dans ce cas, on assiste à une accélération du processus de décadence politique, risquant de conduire jusqu'au chaos, si elle n'est pas arrêtée par une réaction autoritaire, freinant la participation ou imposant la mise en œuvre d'un processus d'institutionnalisation politique. Mais Huntington est formel : sans des institutions fortes et stables, la modernisation sociale et économique ne peut aller de pair avec un quelconque développement politique¹⁴

13. *Op. cit.*, p. 80.

14. *Op. cit.*, p. 198.

D. APPORTS ET AMBIGUITÉS DU MODÈLE

La tentative de formalisation réalisée par S. Huntington constitue un progrès certain par rapport aux théories classiques. Le développement n'apparaît plus comme un processus continu : il est entrecoupé (de reflux), de décadences, et rompt ainsi avec la conception naïve d'un progrès unilinéaire propre aux théories développementalistes classiques. De même, l'auteur se garde bien de rattacher ces processus à une cause précise et relève, de manière opportune, qu'il n'y a pas de relations *a priori* entre développement économique et développement politique. La séparation très nette qu'il fait entre modernisation (adaptation au rôle industriel) et développement (institutionnalisation) lui permet même d'éviter la tautologie qui conduisait les auteurs classiques à voir dans chaque innovation le franchissement d'une nouvelle étape dans le processus continu de « croissance politique ».

Il est donc clair qu'Huntington ne nous propose pas une théorie explicative globale du changement, mais seulement un modèle formel d'analyse, destiné à donner, par le biais de la notion d'institutionnalisation, un éclairage spécifique et cohérent du processus de développement politique. La construction qui en résulte n'est pourtant pas à l'abri de certaines ambiguïtés. Si elle est formalisée à l'extrême, elle risque de n'apprendre que peu de choses sur la nature du développement politique. L'institutionnalisation reste en effet un critère beaucoup trop général, beaucoup trop compréhensif et, en fait, beaucoup trop superficiel, pour mettre en évidence une dimension réellement significative du développement ou de la décadence politique¹⁵. Si, au contraire, cette formalisation est atténuée par un usage à la lettre des critères d'institutionnalisation que nous propose Huntington (adaptabilité, complexité, autonomie, cohérence), on risque alors de retomber dans un modèle encore trop marqué d'ethnocentrisme ou, du moins, de certaines illusions idéologiques. Le « portrait-robot » que l'auteur donne du système politique le plus développé correspond, en effet, de façon particulièrement étroite aux traits du système politique américain : il est caractérisé par la séparation et l'équilibre des pouvoirs, il est doté d'un appareil institutionnel capable de s'adapter sans changement profond à toutes les données nouvelles de la vie économique et sociale, il est composé de partis politiques autonomes des formations sociales existantes...

En outre, la notion de décadence, au demeurant fort importante dans la construction d'Huntington, n'est jamais définie avec précision et paraît recouvrir des phénomènes très divers : décomposition des institutions en place, institutionnalisation avortée, élaboration d'institutions fragiles ou insuffisamment valorisées... Cette confusion porte gravement atteinte à la valeur opératoire de ce concept et affaiblit d'autant la portée explicative et heuristique du modèle.

Mais surtout Huntington rejette trop rapidement la notion de modernisation politique. Voulant à tout prix intégrer les sociétés antiques dans son modèle, il laisse dans l'ombre tous les traits spécifiques qui caractérisent le développement des sociétés modernes. Soumises à des contraintes en partie semblables, vivant des objectifs en certains points communs, ces sociétés abordent le changement politique selon des processus qui ont nécessairement des similitudes. Sur ce point particulier, Huntington semble avoir mené trop loin son effort d'abstraction : l'efficacité heuristique de son modèle ne peut qu'en souffrir dès qu'on cherche à étudier les problèmes politiques spécifiques auxquels sont actuellement confrontées les sociétés du Tiers-Monde. En réintroduisant la notion de modernisation, D. Apter a pris le contrepied de cette orientation et a, par là même, ouvert d'autres perspectives à l'approche formelle du développement.

15. Cette trop grande généralité du modèle apparaît notamment dans l'application qu'en a fait L.P. Singh, dans « Political Development or Political Decay. Towards Instability and Desinstitutionalization in India », Munich, IPSA Congress, 1970, p. 2-24.

II

LE FONCTIONNALISME RÉNOVÉ DE D. APTER

D. Apter se situe incontestablement dans la lignée des sociologues fonctionnalistes. Plusieurs de ses concepts fondamentaux s'inspirent des recherches théoriques déjà entreprises par T. Parsons et surtout M. Levy¹. L'approche qu'il nous propose reste néanmoins très originale et très complexe, d'abord parce qu'elle part d'une définition renouvelée de la notion de modernisation, mais aussi parce qu'elle fait un usage très spécifique et très formel des instruments fonctionnels.

A. LES FONDEMENTS DU MODÈLE DE D. APTER

1. Une nouvelle définition de la modernisation

Comme Huntington, Apter entend opérer une distinction très précise entre développement et modernisation, mais pour privilégier, cette fois, l'analyse de la seconde. Le développement est un processus très général, d'extension universelle : il concerne tous les changements qui tiennent à une modification de la stratification sociale ou à une nouvelle répartition des rôles sociaux. Au contraire, la modernisation constitue un phénomène très particulier auquel Apter confère une signification très restrictive : elle consiste en *l'importation*, au sein des sociétés traditionnelles, de rôles sociaux nouveaux issus de la société industrielle².

Cette importation a une fonction innovatrice, destinée à favoriser et à contrôler les mutations de la société traditionnelle, à

1. Dans *Modernization and the Structure of societies*, Princeton, Princeton University Press, 1966, M. Levy propose une analyse de la modernisation qui se réclame de la même démarche que celle de D. Apter.
2. Apter D., *The Politics of Modernization*, Chicago, Chicago University Press, 1965, p. 42. Des éléments de l'œuvre d'Apter ont été traduits en français : Apter D., *Pour l'Etat, contre l'Etat*, Paris, Economica, 1988.

تعميل شرح
organiser et à précipiter son industrialisation. Mais elle a également une fonction stabilisatrice, car même s'ils procèdent de l'imitation des sociétés occidentales, les nouveaux rôles sociaux ne sont pas seulement «transplantés», mais adaptés ou, plus exactement, mêlés aux caractéristiques propres à chaque société traditionnelle, qu'Apter tient pour irréductibles. En somme, la modernisation est destinée à préparer les superstructures d'une société donnée à l'apparition prochaine d'une économie industrielle.

Il est évident qu'en procédant de la sorte, la modernisation affaiblit quelque peu l'intégration normative qui permettrait à la société traditionnelle de se maintenir et de fonctionner. Elle tend, par là même, à donner naissance à des phénomènes de désordre et d'anomie qui nécessitent, à terme, une profonde réaction politique. L'ampleur de celle-ci explique le fort degré de politisation qui caractérise toutes les sociétés en mutation. Elle conduit Apter à envisager les processus politiques qui en dérivent comme des agents régulateurs du changement socio-économique et, de ce fait, comme un objet d'étude privilégié. ✕

دال
Le modèle d'analyse qui procède de cette nouvelle définition se démarque donc des théories classiques, en se présentant comme un modèle de portée limitée qui ne prétend rendre compte que des solutions politiques apportées aux problèmes posés par la modernisation. En outre, celle-ci ne concerne plus qu'un moment très précis de l'histoire de l'humanité (la période d'industrialisation) et n'intéresse qu'un nombre réduit de sociétés, exclusivement celles qui réalisent leur industrialisation dans un contexte mondial très particulier, marqué par la prédominance d'aires régionales ou continentales déjà industrialisées.

2. Les origines de la modernisation

Cette optique tranche, par ailleurs, avec la conception d'un changement strictement endogène propre à tous les théoriciens développementalistes. Une des originalités les plus profondes du modèle d'Apter est de partir de l'idée que la modernisation répond en même temps à des considérations externes et internes. ✕ Externes, parce que l'apparition de rôles sociaux nouveaux provient de l'attraction et des influences exercées par les sociétés déjà industrialisées. Internes, parce que ces rôles s'organisent et se stabilisent progressivement en fonction des caractéristiques traditionnelles de la société au sein de laquelle ils viennent s'implanter. Dans l'étude qu'il consacre au Ghana, Apter applique parfaitement cette problématique, en montrant comment tradi-

tion et modernité participent à un processus d'adaptation réciproque³.

Afin de rendre cette perspective universellement opératoire et de tenir compte à part égale des sources proprement internes du changement, le politiste américain prend soin de définir deux variables fondamentales, capables de refléter les traits spécifiques de chacune des sociétés au sein desquelles s'opère la modernisation. La première de ces variables concerne l'autorité en place : Apter note que celle-ci peut être hiérarchique, c'est-à-dire unifiée et centralisée, ou, au contraire, pyramidale, et donc répartie entre différents titulaires⁴. La deuxième variable a trait à la nature des valeurs déterminant le comportement des individus : celles-ci peuvent être consommatoires et se référer directement à des fins dernières plus ou moins sacrées, ou, à l'inverse, instrumentales pour ne se rapporter qu'à des buts concrets plus ou moins immédiats. L'implantation des rôles modernes au sein des sociétés traditionnelles se réalise nécessairement en fonction de ces variables : Apter note, à titre d'exemple, que sous le couvert d'une référence marxiste, la société malienne de Modibo Keita se trouvait organisée selon un modèle d'autorité et de valeurs très proche de celui qui caractérisait déjà l'ancien royaume Bambara⁵. La modernisation procède ainsi d'influences venues de l'extérieur, tout en se conformant aux données les plus irréductibles de la société concernée.

المصنف
Grâce à cette nouvelle perspective, tradition et modernité n'apparaissent plus de manière dichotomique, comme deux données incompatibles. En appréhendant les processus de modernisation à travers la reprise des éléments traditionnels de la société concernée, Apter réussit à se démarquer d'un des présupposés les plus tenaces du développementalisme classique. Il parvient, en outre, à mettre en évidence la pluralité possible des voies de modernisation : dès lors que le changement est le produit concurrent de données internes et externes, les modalités de sa réalisation ne peuvent que revêtir une certaine diversité et aboutir, dans chaque société, à l'élaboration de solutions originales.

3. Les modalités de la modernisation

Le système politique a précisément pour fonction d'organiser cette combinaison entre la tradition et la modernité, et donc

3. Apter D., *Ghana in Transition*, 2^e éd., Princeton, Princeton University Press, 1972, 434 p.
4. Apter distingue aussi un type d'autorité segmentaire, c'est-à-dire répartie entre un grand nombre de titulaires, relativement autonomes les uns des autres. Cependant, ce type n'existe que dans les sociétés les plus traditionnelles et ne se maintient pas dans les sociétés modernisantes.
5. Apter D., *op. cit.*, p. 81 ; cf. aussi p. 57-59.

de résoudre les tensions qui en découlent ; il a, selon la formule d'Apter, la « responsabilité » d'assurer le maintien et l'adaptation de la société dont il fait partie⁶. Or, pour accomplir correctement cette fonction, tout système politique doit satisfaire des exigences concurrentes : recueillir une *information* suffisante sur les choix à réaliser, sur les attentes et les possibilités du public ; exercer le monopole de la *cœrcition*, de manière à assurer l'application des décisions légitimes. Il doit également, en fonction de la conjoncture, répondre à un certain nombre d'autres exigences plus contingentes : procéder à l'*allocation* de normes et de valeurs, élaborer et diffuser des symboles consensuels, organiser la distribution des rôles au sein de la société, définir les critères d'appartenance à l'ensemble national...

Il est évident qu'il n'existe pas une seule manière de procéder à la satisfaction de ces exigences fonctionnelles. Les exigences de *cœrcition* et d'*information* sont complémentaires l'une de l'autre : un recours massif à la *cœrcition* implique une *diminution corrélée du niveau d'information* ; inversement, un système politique qui prête une attention soutenue aux données issues de son environnement ne peut recourir à la *cœrcition* que dans des proportions modestes. Le dosage opéré dans l'accomplissement de l'une et l'autre de ces fonctions détermine ainsi de profondes différences entre les systèmes politiques et, partant, entre les processus de modernisation politique.

Mais, dans l'esprit d'Apter, les systèmes politiques diffèrent surtout par le *jeu normal des variables* qui sous-tendent chacune des sociétés et qui caractérisent, comme nous l'avons vu, le type d'autorité et de valeur dont elles sont dotées. Le politiste américain déduit de cette hypothèse une importante typologie distinguant quatre grandes catégories de systèmes politiques susceptibles d'apparaître au sein d'une société⁷ :

Nature de l'autorité Nature des valeurs	Autorité hiérarchique	Autorité pyramidale
Valeurs consommatoires	Système de mobilisation	Système théocratique
Valeurs instrumentales	Système bureaucratique	Système de réconciliation

De ces quatre systèmes politiques, trois seulement peuvent prétendre résoudre les problèmes posés par le changement et disposer d'une véritable capacité modernisatrice : il s'agit du système de mobilisation, du système de réconciliation et des systèmes bureaucratiques. Pour sa part, le système théocratique ne se rencontre que dans les sociétés traditionnelles ; il ne correspond qu'aux seules situations précédant la modernisation et ne peut donc être étudié comme système modernisant⁸.

Cette typologie fait, en outre, ressortir l'opposition de deux types purs de système politique : le système de mobilisation (autorité hiérarchique-valeurs consommatoires) et le système de réconciliation (autorité pyramidale-valeurs instrumentales), caractérisés par deux modes de fonctionnement tout à fait contradictoires. Le premier fonctionne à la *cœrcition*, grâce à une autorité très centralisée et à l'existence de valeurs rigides, tandis que le second fonctionne à l'*information*, grâce à des valeurs souples, pragmatiques, et à une forte diffusion des rôles d'autorité. Ces deux systèmes politiques correspondent ainsi à deux modalités extrêmes d'exercice de la fonction politique. Ils apparaissent, par là même, comme deux modes idéaux d'organisation du changement, comme deux solutions pures auxquelles une société peut recourir pour résoudre les problèmes posés par la modernisation.

L'émergence de l'un ou l'autre de ces systèmes dépend d'une double considération. Elle tient certes aux données de base de la société concernée : le système politique a, comme nous l'avons vu, tendance à restituer et à consolider les traits caractéristiques du système social auquel il appartient ; il aura donc tendance à faire œuvre de modernisation à partir de ces données. Mais la nature du système politique dépend également des exigences qui sont inhérentes au processus de modernisation, et qui peuvent agir dans un sens différent. La transposition de rôles sociaux nouveaux peut, en particulier, nécessiter un recours inhabituel à la *cœrcition*, du fait de circonstances objectives particulièrement défavorables ou du fait d'une trop forte résistance des valeurs traditionnelles. Une société pré-moderne marquée par des valeurs consommatoires déjà rigides aura ainsi le plus grand mal à s'ouvrir à des valeurs et des rôles exogènes ; sa modernisation

6. Ibid., p. 228-229.

7. Le tableau s'inspire de celui donné par Apter D. dans « Notes for a Theory of Non Democratic Representation », in *Some Conceptual Approaches to the Study of Modernization*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1970, p. 306.

8. Apter D., *The Politics of Modernization*, op. cit., p. 25. On remarquera qu'Apter fait usage du concept de mobilisation pour caractériser un système modernisant parmi d'autres. Il se distingue ainsi d'un certain nombre d'auteurs, dont P. Neul, pour qui la mobilisation politique est une propriété commune à l'ensemble des processus de modernisation. Cf. sur ce point, Neul P., *The Political Mobilization*, London, Faber and Faber, 1967, p. 245. Sur les liens entre théorie de la modernisation et théorie de la mobilisation, cf. aussi, supra, p. 25-33.

n'en sera que plus difficile et ne pourra, bien souvent, se réaliser que par recours à un système de mobilisation, même si elle fonctionnait jusque-là selon un modèle d'autorité décentralisée⁹.

Mais les facteurs qui entrent en jeu sont tellement nombreux et contradictoires que les systèmes politiques qui viennent à se former sont généralement *mixtes* et *instables*. Au lieu d'être exclusivement coercitifs ou informatifs, ils ont le plus souvent tendance à combiner l'une et l'autre de ces formules ; au lieu de s'apparenter au système de mobilisation ou au système de réconciliation, ils se rapprochent le plus souvent du système *bureaucratique* qui apparaît comme une solution *intermédiaire* entre ces deux types idéaux. Enfin, pour peu que la *conjoncture* change ou qu'ils essuient des échecs, tous les systèmes politiques peuvent s'autotransformer et passer ainsi d'un type de fonctionnement à un autre...

Par l'élaboration d'un tel modèle, Apter vise un double objectif. Il cherche d'abord à forger une *grille* aidant à identifier et à décrire le système politique de modernisation propre à chaque société. De ce point de vue, l'avantage de son modèle est d'*insister sur la pluralité des voies de modernisation*. A cela s'ajoute un objectif beaucoup plus ambitieux : *expliquer* la nature du système politique qui est venu à émerger, mais aussi prévoir et expliquer les changements susceptibles de l'affecter au cours de la période de modernisation. L'*intention d'Apter* est d'analyser en profondeur cette instabilité qu'il tient pour caractéristique des sociétés en transition ; cette question est au centre des analyses qu'il consacre aux systèmes politiques modernisants ; elle correspond très étroitement à la dimension dynamique que doit contenir toute approche du changement.

B. L'ANALYSE DES PROCESSUS DE MODERNISATION

1. Les politiques de modernisation

La description que nous donne Apter des trois systèmes politiques modernisants nous permet ainsi d'entrevoir trois mécanismes possibles d'adaptation au changement, et tendent à se rapprocher l'ensemble des systèmes politiques du Tiers-Monde. Chacun de ces mécanismes a ses points forts et ses faiblesses, et recèle ainsi des risques précis de crise et d'échec.

a) Les principaux types de systèmes modernisants

- Le système de mobilisation procède à la modernisation politique à partir d'une centralisation de l'autorité, remise entre

les mains d'un chef unique, et par référence à un certain nombre de valeurs sacralisées, véhiculées par une idéologie omniprésente. L'accent est mis sur l'unité, la discipline et la participation du peuple à l'action politique, généralement organisée autour du leader charismatique, par le parti dépositaire de l'idéologie officielle.

Cette allégeance populaire, alliée à un recours permanent à la coercition, permet de surmonter certains des problèmes les plus délicats liés aux mutations sociales. La volonté, constamment répétée, d'atteindre des buts supérieurs (égalité, justice, richesse) permet de justifier, auprès du public, les sacrifices provisoirement exigés (faibles revenus, inégalité politique, restriction des libertés...). En même temps, un ensemble drastique de sanctions assure le maintien d'une obéissance minimale du peuple aux buts définis autoritairement en haut de l'échelle étatique.

✧ D. Apter rapproche l'ensemble de ces processus à la formule de centralisme démocratique définie par Lénine et note que cette politique de modernisation attire tout particulièrement les forces et les hommes décidés à opérer des transformations radicales au sein de leur société. L'URSS, en son début, la Guinée de Sekou Touré ou l'Egypte de Nasser paraissent relever de ce premier type.

- Le système de réconciliation apparaît exactement comme l'envers du système de mobilisation. Caractérisé par une forte *décentralisation des rôles d'autorité* et par l'absence de toute référence idéologique rigide et unitaire, il fonctionne essentiellement grâce au compromis et à la négociation permanente entre les différents groupes qui sont partie prenante au sein de la société. Il suppose donc une très grande sensibilité et une forte réceptivité aux demandes qui sont formulées, en fonction desquelles sont définis les différents buts politiques qui devront être atteints dans le court terme.

Dans ces conditions, le succès de la modernisation est uniquement fonction de la bonne volonté du public et de la classe politique, de leur autodiscipline et des efforts qu'ils consentiront à déployer pour dépasser leur intérêt privé ou celui de leur groupe de référence. Cette formule est particulièrement adaptée aux anciennes sociétés segmentaires qui ne peuvent aborder la modernisation qu'en ménageant l'autonomie et l'identité de leurs différentes composantes : l'exemple de l'Inde est, de ce point de vue, le plus caractéristique. Elle risque cependant de contrarier les exigences du développement économique ; Apter ne cache

9. Op. cit., p. 121.

d'ailleurs pas qu'elle ne peut fonctionner avec succès que dans les sociétés ayant achevé leur industrialisation.

• *Les systèmes bureaucratiques* apparaissent, dès lors, comme une catégorie résiduelle, mixte, alliant principalement une autorité plus ou moins hiérarchique à un ensemble de valeurs instrumentales. Apter dégage plusieurs variantes de ce dernier système :

- *l'autocratie modernisatrice* désigne tout régime au sein duquel l'autorité est détenue au sommet par un monarque traditionnel, décidé à opérer la modernisation de son pays, dans le cadre d'une référence idéologique assez floue. C'est le cas de l'actuelle monarchie marocaine ou de l'ancienne monarchie iranienne.
- *l'oligarchie militaire* est de loin la variante la plus répandue. Elle se rapproche beaucoup de l'autocratie modernisatrice, mais au lieu d'être détenue par un monarque, l'autorité suprême est entre les mains d'un chef militaire ou d'une junte qui affirment leur volonté de rompre avec la tradition et de s'engager dans la modernisation de façon pragmatique, mais autoritaire. L'exemple le plus ancien de recours à cette formule est celui de la Turquie Kémaliste ; on peut y ajouter, maintenant, la majorité des Etats d'Afrique ou du Moyen-Orient.
- *la société néo-mercantiliste* se présente, politiquement, sous la forme d'une «monarchie présidentielle», s'ouvrant à la modernité grâce au concours d'une sphère économique en expansion, contrôlée par des entreprises publiques et privées. Cette forme de gouvernement caractérise notamment un assez grand nombre d'Etats d'Amérique Latine et correspond, semble-t-il, assez bien à l'Egypte d'Anwar Al Sadate.

b) *Les différents modes de représentation*

Chacun de ces régimes entretient un type particulier de relations avec l'ensemble de la société ; il se caractérise donc par un mode spécifique de manipulation de la représentation¹⁰. Si on en

croit Apter, celle-ci peut recouvrir trois formules différentes : la représentation fonctionnelle, fondée sur la reconnaissance d'une compétence justifiant l'exercice d'un rôle d'autorité ; la représentation populaire, fondée sur la reconnaissance d'un droit à l'incarnation d'une collectivité ou à l'exercice d'une délégation formellement confiée par celle-ci ; la représentation professionnelle, fondée sur la reconnaissance d'une capacité d'agir au nom d'un groupe ayant partie prenante dans la vie socio-économique du pays.

Le système de mobilisation s'appuie essentiellement sur une bureaucratisation de la représentation fonctionnelle : il s'efforce en outre d'utiliser au maximum la représentation populaire pour en faire, grâce au plébiscite, la marque de l'unité de la société et de l'adhésion populaire aux valeurs sacralisées.

En revanche, le système de réconciliation privilégie naturellement la représentation professionnelle qui favorise la réalisation des compromis et des marchandages entre les groupes. Il lui subordonne la représentation fonctionnelle, et s'applique, par ailleurs, à manipuler la représentation populaire, en recourant notamment à la corruption et à diverses formules d'incitation et d'influence.

Enfin, les systèmes bureaucratiques consacrent la prédominance de la représentation fonctionnelle, totalement légitimée par la contribution qu'elle peut apporter à la modernisation de la société. Contrairement au système de mobilisation, les systèmes bureaucratiques ne cherchent pas à utiliser la représentation populaire qu'ils tendent à limiter au maximum.

2. *La dynamique de la modernisation*

Mais, au-delà de cette description statique, l'attention d'Apter est essentiellement attirée par les évolutions et les changements de régime qui affectent les sociétés en cours de modernisation. L'aboutissement de son modèle réside donc dans l'éclairage qu'il donne de ces mouvements et dans les efforts de typologie qui en dérivent.

a) *Les principes de changement*

Une société peut changer de système politique par le jeu convergent de deux processus dynamiques, le premier découlant de la nature même de chaque système politique, le second tenant aux exigences extra-politiques de la modernisation.

10. Apter D., «Notes for a Theory of Non Democratic Representation», *Some Conceptual Approaches...*, op. cit., p. 308 et sqq. Cf. aussi Leca J. et Valin J.C., op. cit., et leur application au cas algérien, p. 285-286 et 482.

De par leurs principes de fonctionnement, les systèmes politiques recèlent une puissante dynamique d'auto-transformation. La relation information-coercition sur laquelle ils reposent possède, en effet, une logique de changement qui s'est bien souvent révélée déterminante dans l'Histoire. Un système qui fonctionne grâce à la coercition risque, par exemple, d'être soumis à une grave (déperdition) d'informations. Il connaît, dès lors, une situation d'incertitude croissante qui le conduit soit à se radicaliser davantage, soit, au contraire, à se transformer pour accorder plus de place et d'attention à l'information issue de son environnement.

Dès lors, différentes tendances peuvent être recensées. Un système de mobilisation paralysé dans son fonctionnement par une autorité trop centralisée et trop pesante peut ainsi se «libéraliser» et se transformer en système de réconciliation. Il est également possible que ce même système soit affecté par l'érosion ou l'affadissement de ses valeurs idéologiques ou du prestige de son chef et glisse peu à peu vers un régime de type «bureaucratique», dans sa variante «néo-mercantiliste» ou militaire. Ce dernier phénomène qu'Apter désigne par le vocable de «ritualisation» paraît être le devenir des systèmes révolutionnaires, sitôt que l'ardeur et l'idéalisme militants viennent à s'estomper (URSS stalinienne)¹¹.

Inversement, la logique du fonctionnement des systèmes de réconciliation peut conduire à d'importantes transformations. Le recours systématique au compromis, la prise en compte méticuleuse de toutes les demandes peuvent engendrer des situations d'anarchie nécessitant le recours à des solutions coercitives. Cette tendance peut d'abord consacrer l'avènement d'une oligarchie militaire qui ne remettra pas en cause le caractère pragmatique des valeurs, mais qui opérera une centralisation de l'autorité assez affirmée pour pouvoir imposer d'en haut les solutions nécessaires. Telle est, pour Apter, l'origine normale des coups d'Etat militaires intervenant au sein de sociétés tentant d'édifier un modèle pluraliste de fonctionnement (cf. les exemples du Pérou, du Brésil ou du Chili). En revanche, s'il se forme, au sein d'un système de réconciliation, une contre-légitimité structurée autour de valeurs nouvelles, la solution aux désordres et à l'anarchie peut être de type révolutionnaire et consacrer l'avènement d'un système de mobilisation¹².

Le changement politique n'apparaît pourtant pas comme un simple mouvement de balancier, corrigeant les excès ou les insuffisances de chacun des régimes. Il est également contrôlé par les exigences de la modernisation et donc par l'état de développement dans lequel se trouve la société concernée. Apter note ainsi que le système «néo-mercantiliste» est particulièrement apte à favoriser la stabilité et qu'il est, à ce titre, tout indiqué, lorsque s'amorce le processus de modernisation. Pour sa part, le système de mobilisation trouve son efficacité optimale à la fin du processus de modernisation, lorsque la société commence à s'industrialiser réellement et éprouve le besoin de se voir dotée de buts suffisamment précis et mobilisateurs. Enfin, les sociétés industrielles, de par la complexité des rôles et des relations qui les caractérisent, trouvent dans le système de réconciliation le type de régime le plus adapté¹³.

Bien entendu, il ne s'agit pas là d'étapes, mais simplement de tendances qui viennent orienter, parmi d'autres facteurs, les processus de changement politique. Ces facteurs étant, comme nous l'avons vu, nombreux et parfois contradictoires, les divers types de systèmes politiques que nous avons énumérés peuvent se succéder ou apparaître selon des ordres très différents. Ils resteront cependant marqués, dans leur originalité, par le niveau de modernisation socio-économique auquel ils apparaîtront.

b) Les niveaux de modernisation

Il est remarquable, par exemple, que les deux types purs distingués par Apter (système de réconciliation et système de mobilisation, ont des fonctions et des contours quelque peu différents selon qu'ils émergent en situation de pré-modernisation, de modernisation ou d'industrialisation¹⁴ :

- en période pré-moderne, le système de réconciliation apparaît surtout dans les sociétés traditionnelles marquées par une forte segmentarisation du pouvoir ou par un équilibre assez rigoureux entre les différentes forces qui prétendent au gouvernement. La population étant encore très apathique, le partage du pouvoir s'exerce essentiellement sous forme de négociation entre élites traditionnelles, entre grandes familles ou entre chefs de tribus. La pratique du compromis permanent est cependant peu fonctionnelle, car elle risque de retarder d'autant l'implantation de rôles modernisateurs.

11. Apter D., *The Politics of Modernization*, op. cit., p. 305, 306 et 307. Cf. aussi Apter D., *Political Change : Collected Essays*, London, F. Cass, 1973, p. 110-114.

12. Apter D., *The Politics...*, op. cit., p. 406 et 429.

13. Op. cit., p. 421.

14. Apter D., «Notes for a Theory...», op. cit., p. 318 et sqq.

- en période de modernisation, le système de réconciliation tient compte de la prétention naissante des masses populaires à participer aux procédures de négociation et de compromis. Cette situation risque alors de provoquer des tensions entre élite traditionnelle et classes sociales nouvelles, à moins que ne se forment des institutions inédites, capables d'incarner la légitimité populaire et d'organiser le processus de prise de décision. En tout état de cause, le principe du compromis permanent se révèle toujours aussi peu fonctionnel, car il nuit à l'efficacité de l'industrialisation, celle-ci supposant l'exercice d'un arbitrage autoritaire entre les différents intérêts.
- en période d'industrialisation avancée, le système de réconciliation s'apparente à un fonctionnement de type polyarchique, marqué par une négociation permanente et à grande échelle entre les différents groupes composant la société industrielle. Il apparaît comme la solution optimale et la plus fonctionnelle, correspondant le mieux aux nouvelles données de l'infrastructure. Il ne recouvre pas seulement les démocraties occidentales classiques, mais caractérise aussi l'évolution de certains systèmes autoritaires avancés (Pologne, URSS, Brésil) qui sont amenés à ériger les principaux groupes qui les composent en partenaires obligés de toute prise de décision.
- en période de modernisation, le système de mobilisation tend à opérer l'encadrement des masses qui s'ouvrent à la politique et à organiser les classes sociales existant à l'état embryonnaire¹⁵. Il procède à l'élimination des anciennes structures sociales et politiques et s'efforce de réguler la participation par recours à des formules autoritaires (socialisation intense, parti unique, «militarisation» de la production). Très fonctionnel pour apaiser les tensions entre élites traditionnelles et forces nouvelles, et pour réaliser l'intégration des nouveaux rôles sociaux, ce régime devient de plus en plus pesant à mesure que l'industrialisation consacre l'apparition de

structures plus différenciées et d'exigences plus pragmatiques.

- en période d'industrialisation avancée, le système de mobilisation s'efforce d'assurer le fonctionnement de la société par la promotion autoritaire de valeurs propres à une classe sociale déterminée. "L'impératif industriel" l'oblige cependant à limiter l'usage de la coercition, à être davantage sensible à l'information et à opérer une diversification maximale des modes de représentation (fonctionnelle, populaire et professionnelle). Il risque par là même de glisser, de fait, vers un système de réconciliation.

3. La crise de la modernisation

Les travaux les plus récents de David Apter mettent davantage l'accent sur les phénomènes de violence et de contestation¹⁶ : après l'étude de la construction de l'Etat, priorité est donnée aux phénomènes de remise en cause de l'Etat, confirmant ainsi le déclin du développementalisme classique.

Non seulement l'Etat n'est plus tenu pour la panacée, porteuse d'universalisme et de rationalité, mais il est perçu comme un lieu de radicalisation des comportements et des conflits, encourageant d'une part les acteurs sociaux à se mobiliser pour obtenir l'édiction de normes sans cesse plus favorables, et aggravant, d'autre part, les phénomènes d'exclusion et de marginalisation ; «demandes d'embourgeoisement» et frustrations sont ainsi indissociables du processus de développement politique. L'apparition de ces contestations nouvelles liées à la modernisation devient ainsi un objet privilégié d'analyse, comme l'auteur l'illustre en consacrant un ouvrage à l'étude des tensions suscitées par la construction du nouvel aéroport de Tokyo¹⁷.

C. L'APPORT D'APTER

Toute cette tentative de formalisation renouvelle considérablement — et utilement — la science politique du développement. Elle a l'avantage de se démarquer nettement des postulats développementalistes classiques et de l'explication analogique qu'ils sous-tendent. Outre qu'il rejette l'idée d'une continuité rigoureuse et ordonnée, liant entre elles différentes «étapes» du

15. Il ne peut exister de système de mobilisation dans le cadre de sociétés traditionnelles. Ce système peut cependant apparaître au tout début de la période de modernisation et poser de délicats problèmes d'adaptation, du fait d'une apathie encore plus forte de la population. Il aura, dès lors, tendance à se transformer rapidement en oligarchie militaire ou en système néo-mercantile (cf. l'échec des systèmes de mobilisation dans certains Etats Africains et la «désidéologisation» qui l'accompagne).

16. Apter D., *Pour l'Etat contre l'Etat*, op. cit.

17. Apter D., Sawa N., *Against the State*, Cambridge, Harvard University Press, 1984.

changement politique, Apter est le premier à proposer une alternative sérieuse à la conception d'une transformation purement immanente et isomorphique des systèmes politiques. Surtout, grâce à une définition renouvelée de la modernisation, il parvient à montrer que la compréhension du développement passe d'abord par la prise en compte de la (perméabilité) des sociétés aux influences, aux contraintes et, en fait, aux efforts de domination venus de l'extérieur ; à un stade plus récent, enfin, il a le mérite d'intégrer la sociologie des mouvements sociaux dans celle du développement politique. Autant d'orientations nouvelles et décisives qui permettent au politiste américain de bâtir un modèle d'analyse original, reconstruisant dans l'abstrait un certain nombre de propriétés caractéristiques de la modernisation, que les développementalistes classiques ne pouvaient appréhender.

— Dès lors, le modèle d'Apter est à plus d'un titre utile à la recherche. Il aide d'abord à apprécier la part respective prise par les facteurs internes et externes dans la modernisation d'une société donnée, en éclairant notamment les conditions d'implantation de rôles ou de valeurs modernes au sein de la société traditionnelle. Il fournit, en outre, les matériaux nécessaires à la prise en compte des différentes modalités d'organisation du changement. et met ainsi l'accent sur la pluralité des voies d'accès à la modernité. Il offre, enfin, une explication partielle, mais suggestive, de l'instabilité politique qui règne au sein des sociétés en développement et qui conduit, notamment, certains Etats du Tiers-Monde à changer plusieurs fois leur politique de modernisation. Prétendant ainsi favoriser la description et l'explication de certains aspects du développement politique, Apter se conforme aux règles du modèle formel, tout en réussissant à pénétrer plus profondément que Huntington dans le domaine de l'explication.

Cette tentative très (salutaire/ de formalisation présente pourtant quelques écueils qu'on ne saurait négliger. Précisément parce qu'il est parfois trop formalisé, le modèle d'Apter atteint des degrés d'abstraction et de complexité qui nuisent à son utilité. De même, les distinctions qu'il opère sont souvent trop fines et trop théoriques pour recevoir immédiatement une application concrète¹⁸. Par ailleurs, certaines de ses catégories, parmi les plus importantes, ne correspondent qu'à un très petit nombre d'exemples historiques (cf. le système de réconciliation en période de modernisation, ou le système de mobilisation dans les sociétés industrialisées), tandis que d'autres ont, au contraire, une trop large extension (le système de réconciliation en période in-

dustrielle recouvre, en même temps, les démocraties occidentales, l'URSS et même le Brésil...).

En outre, bien qu'il s'en défende et qu'il essaie de s'en préserver, Apter recourt encore à une vision quelque peu finaliste du développement. Le système de réconciliation occupe une place privilégiée dans son modèle en apparaissant comme le régime le mieux adapté aux sociétés ayant achevé leur industrialisation. Certes, l'auteur se garde bien de donner une description « idyllique » de ce régime, se démarquant ainsi d'une tendance qu'on a pu observer chez Dahl, ou chez Almond. Par ailleurs, le système de réconciliation ne correspond pas, chez lui, à la seule démocratie parlementaire et connaît des variantes considérables. Il reste néanmoins que le glissement vers ce type de système nous est présenté comme une des données majeures du changement politique. De ce point de vue, le recours au modèle qui nous est proposé ne paraît scientifiquement rigoureux que si on fait abstraction de cette part d'explication téléologique qu'il recèle et qui, de toute manière, ne paraît pas constituer un élément indispensable de sa construction.

Toute cette ambiguïté paraît d'ailleurs découler de l'usage que fait Apter de la notion de « société industrielle ». Le recours à cette notion n'est pas critiquable en soi : raisonnant sur une époque donnée de l'histoire de l'humanité, le politiste américain est en droit d'envisager le processus d'industrialisation comme la trame dominante des changements qui affectent les sociétés contemporaines. On peut cependant regretter que l'auteur ait donné une image trop simple et trop isomorphique de ce type de société, sans se soucier des différents aspects qu'elle peut revêtir ainsi que des crises et des contradictions qui peuvent l'ébranler et compromettre par là même la pérennité du système de réconciliation : on ne peut en particulier oublier que le nazisme — assimilable à un système de mobilisation — a fait son apparition au sein d'une société déjà industrialisée qui devait être à ce titre à l'abri de ce genre de bouleversement...

Mais surtout, en accordant une place aussi centrale à l'industrialisation, Apter tend à occulter la dimension proprement politique du développement. Il est amené à définir la modernisation politique comme l'implantation de rôles industriels nouveaux, sans jamais conférer une identité politique précise à ces rôles : les objets politiques auxquels il se réfère sont uniquement envisagés comme des instruments destinés à faciliter la conversion des sociétés agraires en sociétés industrielles. Réduit à une fonction totalement subordonnée, le développement politique perd ainsi toute son autonomie et sa spécificité : c'est sur ce point un retrait par rapport à Huntington et à la problématique de

18. Cf. Leca J., Vatin J.C., op. cit., p. 482. Les auteurs sont précisément amenés à se poser ces

l'institutionnalisation. C'est précisément ce type de défaut que corrigent les approches les plus récentes qui tentent de ramener la spécificité du développement politique au processus de construction d'un centre.

III

LE MODÈLE CENTRE-PÉRIPHÉRIE

Un survol rapide de l'histoire de ces derniers siècles révèle que tout ensemble territorial indépendant tend à restreindre sa segmentarisation et à se doter d'un appareil politique central prétendant à un certain monopole sur le plan de l'action économique, sociale et culturelle. Cette idée se trouve systématisée dans beaucoup de travaux théoriques produits par la science politique moderne. Fidèle à une orientation que nous avons déjà caractérisée, E. Shils la reprend précisément à son compte en notant que la formation d'un centre répond à un «besoin d'intégration» des individus et des groupes dans une entité qui transcende leur existence concrète : elle apparaît, à ce titre, comme un processus inhérent à toute société¹.

Sans aller comme Shils jusqu'à proclamer la nécessité sociologique d'un tel phénomène, et sans le tenir pour irréversible, bon nombre de chercheurs tendent à voir dans la construction d'un centre une propriété commune à l'ensemble des processus de développement politique qui affectent nos sociétés contemporaines. C'est précisément à partir de cette propriété formelle et abstraite que des politologues comme Bendix, Eisenstadt ou Rokkan ont élaboré des modèles d'analyse capables, semble-t-il, d'aller assez loin dans la connaissance et peut-être dans l'explication de dimensions essentielles de la modernisation politique². Bien qu'encore partiels et distincts les uns des autres, ces modèles se recoupent sur plus d'un point, laissant apparaître un certain nombre de principes généraux qui constituent la trame fondamentale d'une analyse renouvelée du développement politique.

1. Shils E., *Center and Periphery*, Chicago, Chicago University Press, 1975, p. 7.
2. Cf. surtout, Bendix R., *Nation-Building and Citizenship : Studies of our Changing Social Order*, New York, J. Wiley, 1964 ; Eisenstadt S., *Modernization : Protest and Change*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1966 ; Eisenstadt S., Rokkan S., *Building States and Nations*, Beverly Hills, Sage Publications, 1973, 2 vol. ; Rokkan S., Urwin D., *Economy, Territory, Identity*, Beverly Hills, Sage Publications, 1983.

A. LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DU MODÈLE

1. La notion de construction d'un centre

Il est incontestable que, depuis le XVI^e siècle et jusqu'à nos jours, toutes les sociétés du monde, quelles qu'elles soient, ont été dominées par la nécessité de se doter d'un centre politique rayonnant sur un vaste territoire dépassant largement le cadre communautaire, féodal ou tribal ; loin de faire exception, les jeunes Etats du Tiers-Monde sont, à présent, immédiatement confrontés à un tel impératif. Connaissant des modalités, des difficultés et des solutions radicalement différentes d'une société à l'autre, ce processus comporte néanmoins, dans l'abstrait, un certain nombre de propriétés irréductibles qui permettent de le définir. On peut ainsi considérer que la construction d'un centre se ramène à l'établissement d'institutions ou de valeurs destinées à assurer l'organisation globale d'une société indépendante, délimitée par un cadre territorial précis, et jusque-là caractérisée par une très forte atomisation du pouvoir et une très faible coordination entre ses diverses composantes³.

Ce processus est donc d'abord lié au progrès de la division du travail social, à la coordination des acteurs sociaux et au contrôle de leurs transactions. Il s'inscrit par priorité dans une rationalité socio-économique, dérivant de l'essor des échanges de biens et de services ; il s'élargit ensuite au domaine politique, par la mise en place d'un réseau institutionnel de contrôle et de domination, puis au domaine culturel, par le biais d'une standardisation de l'ensemble des périphéries, autour de la langue, du système de symboles et des idéologies provenant du centre. Cet élargissement n'est ni systématique ni d'intensité égale d'une société à l'autre ; il varie selon le mode de répartition des ressources au sein de chaque territoire, laissant aux périphéries une capacité plus ou moins grande de résistance politique et culturelle à la pénétration du centre, et les plaçant ainsi dans une situation de dépendance plus ou moins marquée.

Dès lors qu'il s'exerce à l'époque moderne, ce processus entraîne un ensemble caractéristique de bouleversements affectant tous les secteurs de la vie sociale et politique. Cette constatation a servi de fondement à tout un courant scientifique qui tient ces changements pour révélateurs du développement politique. Celui-ci se trouve dès lors défini, selon la formule de R. Kothari,

comme l'interaction qui s'établit entre la pénétration d'un centre au sein d'une société et la réponse de la périphérie à cette intrusion, l'ensemble de ce processus étant médiatisé par le jeu des structures traditionnelles⁴.

2. Construction d'un centre et développement politique

Ainsi conçu, le développement politique apparaît comme un phénomène complexe et décomposable qu'on peut ramener au concours de quatre processus clairement identifiables :

a) Il suppose d'abord l'émergence d'une structure politique centrale, c'est-à-dire l'enclenchement d'un processus par lequel tend à se cristalliser, sur un lieu donné, l'identité politique de toute une collectivité et où tend, en même temps, à se former un ensemble d'institutions prétendant mettre en œuvre des politiques impératives susceptibles de recevoir une exécution immédiate sur l'ensemble du territoire concerné.

b) Il implique aussi la pénétration progressive de ce centre au sein de la périphérie, c'est-à-dire la réunion d'une série de dispositions donnant à l'autorité centrale les moyens d'exercer un contrôle réel sur la formation sociale qu'elle prétend pouvoir incarner et gouverner.

Ce processus se traduit, d'abord, par l'élaboration d'un ensemble de mécanismes visant à créer un sentiment d'allégeance nationale au sein de la population intéressée. Le centre s'efforce, par ce biais, de s'imposer, au sein d'un territoire donné, comme l'unique détenteur de la contrainte physique légitime.

Il s'évertue, en outre, à articuler un certain nombre de buts destinés à animer l'activité de toute la collectivité qu'il contrôle. Définis autoritairement, ou après négociation avec les centres intermédiaires, ces buts sont traduits en programmes et en politiques, et surtout en normes, valeurs et symboles, diffusés au sein de la population tout entière par le biais des différents processus de socialisation politique.

Le centre intervient également au sein de la périphérie, pour opérer une régulation minimale entre les groupes qui la composent et notamment pour les soumettre à un minimum de règles et de normes communes. Cette forme de pénétration a pu se concrétiser par la «déféodalisation», lors de la naissance de l'Etat

3. Sur la définition du centre, nous nous inspirons en partie de Coulon C., «Système politique et Société en Afrique noire», *Revue française de science politique*, octobre 1972, p. 1063 et sqq.

4. Kothari R., «The Confrontations of Theories with National Realities», in Eisenstadt S., Rokkan S., *Building States and Nations*, op. cit., p. 102.

Absolu en Europe ou par la «détritorialisation», lors de l'apparition d'Etats modernes au sein du Tiers-Monde⁵.

Enfin, le centre pénètre à l'intérieur de la société afin d'organiser l'usage de la force et de rassembler, entre ses mains, les pouvoirs de contrainte qui se trouvaient jusque là dispersés, voire atomisés. Dans cette perspective, il tend à imposer, sur tout le territoire, une bureaucratie, une armée et une police uniques et contrôlées par lui.

c) Le développement politique passe également par une *réorganisation progressive de la périphérie*. La réaction de celle-ci à la formation et à la pénétration d'une autorité centrale n'est pas uniquement passive : les différents secteurs qui la composent tendent, au contraire, à se régénérer et à se réorganiser en fonction de ces données nouvelles et concourent ainsi au processus de développement politique. Cette réorganisation se traduit à terme par la formation de demandes de participation politique, par la création d'un état de citoyenneté, par l'émergence progressive de revendications de tous ordres, et par divers modes d'expression de soutiens, répondant aux efforts de mobilisation tentés par le centre. Tous ces processus peuvent aboutir, soit à la formation d'organisations nouvelles (partis, mouvements sociaux divers), soit à l'adaptation des structures anciennes à l'exercice de ces nouvelles fonctions.

d) Le développement politique se réalise enfin par la *médiation active des instances traditionnelles* de la société concernée. La construction d'un centre est avant tout un processus abstrait : elle n'implique, à ce titre, aucun alignement sur des structures politiques nouvelles et uniformes ; bien au contraire, elle ne peut réellement s'opérer sans le concours et la réutilisation des structures traditionnelles héritées du passé. Il est à ce propos dangereux d'assimiler le centre à la modernité et la périphérie à la tradition : une telle confusion se retrouve dans de nombreuses analyses et procède pourtant d'une double erreur⁶. D'abord parce que le processus de centralisation politique ne se limite pas à la construction d'une autorité centrale, mais étend son effet réor-

ganisateur à l'ensemble des secteurs périphériques ; ensuite, parce que ces transformations ne s'opèrent pas *ex nihilo*, mais résultent d'une combinaison étroite entre tradition et modernité.

3. Portée théorique

Conçue à partir de la notion de construction d'un centre, cette nouvelle approche du développement politique paraît satisfaire les exigences auxquelles doit se conformer tout modèle scientifique : la propriété sur laquelle elle repose présente en effet l'avantage d'avoir une portée universelle, d'être formelle, abstraite, et de pouvoir susciter bon nombre de questions pertinentes.

a) *L'universalité* du processus de construction d'un centre est une donnée caractéristique de notre époque moderne. Tous les systèmes politiques contemporains procèdent directement de l'émergence d'une autorité centrale qui conditionne étroitement les données fondamentales de leur fonctionnement. L'apparition de cette propriété est donc un trait commun à l'histoire récente de chacun d'entre eux et peut être considérée, à ce titre, comme hautement significative de leur développement.

On ne saurait bien sûr oublier qu'une telle propriété a pu caractériser jadis certaines sociétés traditionnelles. Les exemples de la Chine impériale ou de l'Empire arabe (au moins jusqu'au X^e siècle) sont, de ce point de vue, assez révélateurs et on peut en dire autant de toute la catégorie des «Etats patrimoniaux sultaniques», dégagée par Max Weber. Il n'en reste pas moins que la centralisation des structures politiques était autrefois un phénomène *exceptionnel*, répondant à des données très particulières (généralement écologiques, comme par exemple, le besoin d'irrigation), tandis qu'elle est devenue, à l'époque moderne, la règle de fonctionnement de tous les systèmes politiques.

A cela s'ajoutent des différences considérables sur le plan *qualitatif*. D'une part, la puissance du centre, au sein des empires traditionnels, était souvent des plus limitées : le gouvernement du calife ne contrôlait, en fait, qu'une chaîne de villes, liées les unes aux autres par des activités marchandes ; il n'avait pratiquement pas de prises sur les campagnes qui restaient très autonomes⁷. D'autre part, les relations centre-périphérie revêtaient

5. Sur la «détritorialisation», cf. Wilson G., *An Essay on the Economics of Detribalization in Northern Rhodesia*, Rhodes Livingstone Institute, 2 vol., 1941 et 1942. Il convient, cependant, de préciser que ces processus sont loin d'être immédiats : la féodalité s'est maintenue, sous bien des aspects, pendant plusieurs siècles de monarchie absolue.

6. Cette tendance est très apparente dans les travaux de Zolberg pour qui la juxtaposition d'un centre moderne et d'une périphérie traditionnelle caractérise les sociétés africaines actuelles qu'il désigne sous le vocable de «sociétés syncrétiques» ; cf. Zolberg A., «The Structure of Political Conflicts in the New States of Tropical Africa», *American Political Science Review*, n° 1, mars 1968.

7. Anderson P., *Lineages of the Absolutist State*, London, NLB, 1974 p. 502 et Amin S., *Le Développement inégal*, Paris, Editions de Minuit, 1973, p. 23. La même remarque est

alors une forme très particulière et très différente de celle qui caractérise le fonctionnement politique des sociétés contemporaines : à l'existence d'un centre ne répondait aucune organisation spécifique de la périphérie : non seulement celle-ci restait passive sur le plan revendicatif, mais en plus elle ne participait généralement pas à la légitimation des institutions politiques centrales⁸. D'une façon générale, la construction du centre correspondait, dans ces sociétés traditionnelles, à une rationalité politico-militaire, distincte dans sa nature et ses implications de celle de la division du travail social caractérisant les sociétés modernes.

Envisagé dans le contexte de l'histoire moderne, le processus de construction d'un centre revêt donc une double signification. Ayant une portée universelle, il peut être défini comme une propriété du développement politique des sociétés ; mais contenant des dimensions spécifiques et nouvelles, il peut être en même temps considéré comme un phénomène de modernisation politique qui tend à adapter les sociétés traditionnelles aux conditions du monde contemporain.

b) De même, la construction d'un centre est une propriété abstraite et formelle du développement politique. Elle peut donc donner naissance à un modèle d'analyse capable de se démarquer des postulats organicistes que nous avons dégagés.

Ainsi, la formation d'une autorité centrale peut autant dériver de facteurs internes que de facteurs externes et ne présuppose aucune genèse particulière. Elle se réalise, par ailleurs, grâce à une combinaison des données traditionnelles et des données modernes, et ne saurait relever du postulat d'immanence sur lequel s'appuyaient les développementalistes classiques. En outre, elle ne préjuge aucunement des modalités concrètes de sa mise en pratique et du régime qui est censé en dériver. Un régime autoritaire et un régime démocratique de type occidental peuvent l'un et l'autre procéder à cette construction et définir des modes originaux de relations entre le centre et la périphérie. L'idée de centralisation des structures politiques ne débouche dès lors sur aucune description uniforme du développement politique.

Ni immanent, ni isomorphe, le processus de centralisation politique varie profondément d'une société à l'autre. La référence à cette propriété ne permet donc pas de déduire *a priori* la nature des mécanismes qui assurent la modernisation politique

des différentes sociétés ; en revanche, elle aide l'observateur à ordonner sa recherche et à en définir les orientations les plus importantes et les plus significatives.

c) Le recours à la notion de construction d'un centre permet dès lors de bâtir un modèle d'analyse du développement politique, valide et utile sur le plan heuristique, et, dans une moindre mesure, sur le plan explicatif. Ce modèle guide les recherches dans trois directions essentielles, en posant un certain nombre de questions précises sur les processus de développement :

- 1) Comment telle société contemporaine s'est-elle dotée d'un centre ? A partir de quels facteurs ? Que peut nous apprendre ce processus génétique, quant aux modalités qui particularisent le développement politique de la société concernée ? ✕
- 2) Quels sont les effets de l'apparition d'un centre sur le fonctionnement d'une société et de son système politique ? Sur la réorganisation de ses données traditionnelles ? Sur la transformation de ses valeurs et sur la structuration de ses conflits ?
- 3) Quelles sont les modalités concrètes de réalisation de ce processus de construction ? Quels sont les agents qui l'ont organisé et réalisé ? Par quels moyens ? Par le jeu de quelles politiques ?

Autant de questions qui permettent de saisir des dimensions importantes du développement politique et qui peuvent également rendre compte des modalités spécifiques qui caractérisent leur insertion au sein de chaque société prise individuellement.

B. LE PROCESSUS DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE

1. L'origine du processus

La centralisation progressive qui affecte les sociétés modernes correspond incontestablement à la logique d'un processus historique. Dès le XVI^e siècle, plusieurs sociétés européennes ont dû faire face à un bouleversement de leur organisation socio-économique qui a directement favorisé le déclin des structures féodales décentralisées. Pourtant, toutes les sociétés n'ont pas attendu une amorce d'industrialisation pour se doter d'un centre moderne : à ce compte là, la plupart des sociétés du

valable pour la Chine impériale. Cf. à ce propos Eberhard W., *Conquerors and Rulers*, Leiden, E.J. Brill, 1965, p. 2-17.

8. Eisenstadt S., *Modernization : Protest and Change*, op. cit., p. 14, et, sur l'ensemble de l'argument, Eisenstadt S., *The Political Systems of Empires*, New York, Free Press, 1963.

Tiers-Monde ne seraient pas encore touchées par un tel processus. En fait, si on peut avancer l'hypothèse qu'à l'époque moderne, la construction d'un centre s'inspire d'une logique conforme aux besoins d'une économie industrielle et marchande, on doit simultanément admettre que les systèmes politiques y recourent selon des méthodes et dans des contextes différents et en réponse à un jeu d'incitations qui varie d'une aire géographique à l'autre. De là, dérivent d'importantes différences dans les modalités de réalisation de leur développement politique. De là découle aussi la particularité des problèmes posés par la centralisation forcée et souvent artificielle qui s'opère lors de l'indépendance des sociétés colonisées.

a) *La pluralité des facteurs de centralisation*

L'essor d'une économie marchande constitue, historiquement, le premier facteur du processus moderne de centralisation. L'apparition de structures politiques centrales tient en Europe occidentale à la pression qu'exerçait, dès la Renaissance, l'épanouissement progressif des villes de marchés⁹. Les progrès du commerce et ceux, plus timides, d'un embryon d'industrie, impliquaient l'organisation d'une véritable division du travail, dépassant le simple cadre du fief ; comme le note N. Elias, ils nécessitaient l'extension et la protection des voies de communication et des marchés, la frappe de la monnaie, la préservation de la production contre toute violence, ainsi que de nombreuses mesures de coordination et de régulation¹⁰. Autant de données nouvelles qui appelaient non seulement l'émergence d'une autorité centrale, mais aussi la mise en place d'un réseau de communications, d'inter-relations et d'échanges d'informations, allant du centre vers la périphérie et de la périphérie vers le centre, consacrant ainsi la réalisation d'un modèle original de centralisation, conforme aux traits caractéristiques que nous avons définis.

Mais un tel résultat n'est pas nécessairement atteint par la pression *directe* d'intérêts économiques déjà organisés. Le même type de centralisation peut être, en effet, décidé autoritairement sans répondre à aucune exigence nouvelle issue de l'infrastructure économique, et ne procéder ainsi que d'une *opération technique*, menée par un nombre limité de groupes ou de leaders¹¹. Ce dernier processus peut d'abord dériver de la volonté de certaines élites qui cherchent non plus à réagir à des données éco-

nomiques déjà élaborées, mais au contraire à *favoriser* ou à *hâter* l'avènement d'une économie industrielle. Cette volonté conduit naturellement les élites concernées à œuvrer à la construction d'un centre doté de moyens d'intervention, d'extraction ou de distribution et capable de réunir les conditions favorables à une transformation des infrastructures. Ce phénomène était déjà très net dans l'Europe pré-industrielle et se retrouve dans la plupart des Etats nouveaux d'Afrique ou d'Asie ; il recoupe très exactement les mécanismes qu'Apter envisageait à travers le concept de modernisation. ✕

Par ailleurs, certains élites peuvent prendre l'initiative de créer ou de renforcer les structures politiques centrales pour *rivaliser* avec des sociétés déjà dotées d'un centre moderne et donc plus puissantes et plus directement menaçantes. P. Anderson montre, par exemple, comment les *aristocraties prussienne et russe* durent se plier à une centralisation étatique dans le but prioritaire d'équilibrer les transformations politiques intervenues à l'Ouest et de *prévenir* ainsi tout danger de guerre. Le caractère militariste de l'Etat russe et surtout de l'Etat prussien n'est pas étranger au poids tout particulier de ce type de facteur¹². D'une façon plus générale, la simple nécessité de *s'aligner* sur le mode de fonctionnement des puissances dominantes n'est pas sans effets sur l'évolution que connaissent actuellement les sociétés du Tiers-Monde qui se trouvent conduites à accélérer, malgré beaucoup d'obstacles, la centralisation de leurs structures politiques. *

L'histoire moderne oppose donc clairement deux types idéaux de *centralisation politique*, l'un répondant à la pression d'un intérêt socio-économique perçu, l'autre relevant d'une opération technique menée volontairement par une petite élite dirigeante. Cette dualité des facteurs répond, en partie, de la pluralité des modèles de développement politique, tant il est vrai que les deux types idéaux que nous avons dégagés ne peuvent promouvoir la même forme de changement politique.

b) *L'effet spécifique de chacun des facteurs de centralisation*

Il est certain qu'au cours des derniers siècles, la construction d'un centre s'est rarement ramenée à l'exercice d'un seul facteur initiative technique et pression socio-économique se sont généralement combinées pour favoriser l'émergence d'une autorité

9. Anderson P., *op. cit.*, p. 20 et sqq.

10. Elias N., *La Dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1976, p. 106.

11. Nous nous inspirons ici d'une distinction établie par Blondel J. et Nellis J.R., « A Formal Analysis of a Nation-Building Process », Munich, *IPSA Congress*, 1970.

12. Anderson P., *op. cit.*, p. 196 et sqq. ; l'auteur remarque que cet impératif de centralisation précédait environ d'un siècle la réaction manoriale qui ne peut donc apparaître que comme un facteur second de construction d'un centre.

centrale. Cependant, l'importance respective de chacun de ces facteurs varie grandement d'une société à l'autre et rend compte ainsi de la diversité des expériences de modernisation politique.

Plus la construction d'un centre est d'ordre technique, indépendante de toute exigence infrastructurelle, plus elle est liée à l'action et aux capacités de l'homme ou du groupe qui en ont pris l'initiative. Elle suppose alors une forte mobilisation des soutiens populaires vers un leader unique, capable de se « désinvestir », par la suite, de son capital de prestige personnel, pour le transférer progressivement aux institutions centrales qu'il s'efforce d'imposer¹³.

Ce transfert n'est possible qu'à plusieurs conditions. Il nécessite d'abord la présence d'un leader assez populaire et assez indépendant de toute institution traditionnelle pour pouvoir canaliser comme il l'entend le flux de soutiens dont il peut disposer. Il suppose en outre la création et la promotion d'intérêts nouveaux capables de sensibiliser la majeure partie de la population et de lui faire accepter un tel transfert d'allégeances : la satisfaction de cette condition passe le plus souvent par le lancement d'ambitieux programmes économiques ou par l'organisation de grandes campagnes de mobilisation idéologique. Enfin, et surtout, une telle entreprise ne peut réussir pleinement que si elle n'est entravée par aucun intérêt contradictoire, lié, par exemple, à une trop forte hétérogénéité culturelle de la population intéressée ou à l'essor simultané d'un processus d'industrialisation exclusivement limité à une seule région du territoire concerné (cf. l'exemple récent du Nigeria).

La construction technique d'un centre débouche ainsi sur un mode de développement politique qui se distingue notamment par la large place qu'il tend à accorder au leader charismatique, à l'idéologie et à la mobilisation politique. Au contraire, les sociétés qui ont connu une révolution économique précoce ont pu opérer la centralisation de leurs structures politiques en s'appuyant sur la mobilisation sociale de leur population et en bénéficiant d'une urbanisation progressive, capable de modifier peu à peu les comportements traditionnels et d'apprendre aux individus à s'insérer dans un nouveau réseau d'allégeances dépassant largement leur cadre communautaire d'origine.

c) La particularité des nations décolonisées

Dans la quasi-totalité des cas, les nations récemment décolonisées doivent se doter d'un centre selon des processus presque

exclusivement techniques. Mais cette nécessité se trouve aggravée par le jeu négatif de plusieurs facteurs. D'abord, par l'obligation de réaliser cette construction le plus rapidement possible, une fois l'indépendance acquise : la décolonisation présente, en effet, cette particularité historique de consacrer l'apparition immédiate d'un système politique centralisé sur une scène internationale dominée par des Etats qui ont pu étaler, sur plusieurs siècles, la construction de leur propre centre.

En outre, les circonstances de cette naissance sont des plus défavorables, car l'entreprise coloniale est loin de jouer un rôle positif dans la préparation d'un tel processus. Certes, elle tend à doter le territoire colonisé d'un centre politique effectif en créant et en imposant un appareil bureaucratique relativement centralisé. Mais prioritairement relié à la métropole, ce centre se trouve coupé de l'ensemble de la société colonisée qui reste extérieure, privée de toute possibilité de communication et surtout maintenue dans son état tribal initial¹⁴. Cherchant à faire revivre les structures politiques locales pour s'appuyer sur les chefs traditionnels, le colonisateur recourt à des pratiques qui prennent le contrepied des processus de centralisation et de pénétration tels que nous les avons caractérisés. Au moment de l'indépendance, les grandes masses de la population ne sont donc pas préparées à entrer en relation avec les structures politiques centrales. Aussi ces dernières restent-elles coupées de la périphérie et privées des moyens de traduire concrètement leur prétention de contrôle sur la population qui est de leur ressort. Il s'ensuit un mode de développement particulier, souvent artificiel, profondément marqué par un défaut d'échange entre les nouvelles élites et les masses.

لبنان

2. Les conséquences de l'émergence d'un centre

L'origine des processus de centralisation ne constitue pas la seule variable significative du développement politique des sociétés. La manière dont celles-ci réagissent à ces mécanismes constitue une autre variable que la recherche se doit d'isoler. On peut considérer, avec les tenants de ce modèle, que la construction d'un centre détermine, au sein des sociétés modernisantes, l'apparition d'une « technologie politique » nouvelle, alliée à une réutilisation de certaines données issues de la tradition et à l'essor de nouvelles formes de conflits.

13. Cf. Blondel J. et Nellis J.C., art. cit., p. 29 et sqq.

14. Cf. Leca J., « Tradition, modernité et identité nationale dans les systèmes politiques internes : quelques exemples maghrébins », *Colloque franco-pakistanaï*, Maison des Sciences de l'Homme, novembre 1975 ; Eisenstadt S., op. cit., p. 110 et sqq.

a) L'apparition d'une «technologie politique» nouvelle

L'émergence d'une structure politique centrale modifie sensiblement le fonctionnement de la société qui en est affectée. Elle entraîne l'apparition de valeurs, de procédures et d'organisations qui relèvent, selon la formule de F. Riggs, d'une nouvelle «technologie politique»¹⁵. L'analyse empirique devra montrer les formes spécifiques qu'une telle innovation tend à prendre dans chaque société. Mais on peut d'ores et déjà remarquer que cette nouvelle «technologie» possède un certain nombre de caractéristiques irréductibles, liées à la nécessité de faire face à plusieurs mutations :

1. Elle dérive d'abord de l'affaiblissement des liens communautaires. La construction d'un centre consacre, en effet, la désorganisation des communautés rurales, familiales et tribales qui ne sont plus les bénéficiaires exclusifs de l'allégeance politique des individus. Le cadre communautaire s'estompe pour laisser peu à peu la place à un système social formé de rôles différenciés, répartis sur un vaste territoire. Ces rôles doivent donc être distribués, organisés et coordonnés selon des procédures spécifiques et nouvelles.

Sur le plan politique, ce processus favorise d'abord le développement d'organisations bureaucratiques centrales qui tendent à s'adapter à l'univers culturel de chaque société concernée. Par delà cette adaptation, ces organisations s'efforcent de répondre à la spécialisation croissante des tâches en agissant chacune dans une sphère de compétence précise, en employant un corps de fonctionnaires professionnels et en procédant à l'allocation directe et impérative des ressources qu'elles sont censées gérer¹⁶. Le même processus conduit simultanément à l'émergence d'un système de lois générales et impersonnelles capables en même temps d'assurer à l'autorité centrale un contrôle sur l'ensemble du territoire et de procéder à la coordination des différentes activités sociales spécialisées. Enfin, l'effet combiné de cette nouvelle rationalité bureaucratique et de ce principe de légalité contribue à déterminer le remplacement progressif d'un système de statuts prescrits par un système de statuts acquis, les individus tendant peu à peu à être recrutés, pour l'exercice de rôles d'autorité,

d'après leur compétence et non plus d'après leur position au sein des communautés traditionnelles¹⁷.

2. L'essor d'une nouvelle technologie politique découle également du développement de la participation politique consécutive à la pénétration du centre au sein de la périphérie¹⁸. La nécessité d'opérer une mobilisation minimale des masses conduit d'abord à l'élaboration d'idéologies et de formules de légitimité, consacrant la primauté de la volonté populaire, quel que soit le mode d'expression prévu pour celle-ci. A mesure qu'ils se centralisent, les systèmes politiques prétendent de plus en plus se référer aux attentes et aux besoins de la population, même si l'interprétation qu'ils en font reste souvent arbitraire et subordonnée à d'autres buts. On assiste de ce fait à un déplacement progressif de sources de légitimité et à l'élaboration de notions inédites, comme celles de représentation de mandat ou de contrat.

De la même manière, la nécessité d'organiser cette participation politique, de donner un contenu concret à la notion de citoyenneté qu'elle implique, détermine l'apparition de procédures ou de structures nouvelles : consultations de la population — sous forme plébiscitaire ou non — émergence d'assemblées à prétention représentative, et surtout développement de groupes inclusifs et d'associations volontaires, fondées non plus sur l'appartenance à une communauté primaire, mais sur l'agrégation d'intérêts spécifiques de (portée) nationale¹⁹. Ces associations peuvent prendre des formes diverses, souvent très éloignées de celle des organisations politiques européennes ou nord-américaines²⁰.

La pénétration progressive de l'autorité centrale au sein de la périphérie implique, en dernier lieu, le développement d'activités redistributrices des différentes ressources extraites sur le territoire national. Cette exigence nouvelle détermine la formation d'appareils de planification économique et de protection sociale, ainsi que l'élaboration par le centre de politiques globales portant

15. Riggs F., «The Theory of Political Development», in Charlesworth J., *op. cit.* p. 338. La même problématique est utilisée par Bendix R., *op. cit.*, p. 136-137.

16. Cf. Eisenstadt S., «Bureaucratization, Markets and Power Structures», in Allardt E., Litunen Y., *Cleavages : Ideology and Political System*, Helsinki, The Academic Bookstore, 1964 ; et Riggs F., *Administration in Developing Countries*, Houghton Mifflin Co, Boston, 1964.

17. Sur ces deux derniers points, cf. Leca J., *op. cit.* Certains auteurs ont recouru à des approches de type psycho-sociologique pour rendre compte de l'effet de ces changements sur l'attitude des citoyens et des leaders qui les ont vécus. Cf. notamment Inkeles A., «Making Men Modern : on the Causes and the Consequences of Individu Change in six Developing Countries», *American Journal of Sociology*, septembre 1969, p. 208-225.

18. Bendix R., *op. cit.*, p. 66 et sqq.

19. Cf. Leca J., *op. cit.*

20. Sur une approche complète — mais très classique — du problème des partis politiques, cf. La Palombara J., Weiner M., ed., *Political Parties and Political Development* Princeton, Princeton University Press, 1966. Sur le problème du parti unique, cf. notamment, Emerson R., *Political Modernization : the Single Party System*, Denver, 1963.

sur tous les problèmes susceptibles d'affecter une société (agriculture, démographie, industrialisation, éducation...).

3. Enfin, l'affirmation d'un nouveau centre sur la scène internationale favorise l'éclosion de *valeurs et de comportements nationalistes* qui donnent lieu à un profond renouvellement idéologique. Les nouvelles valeurs nationales deviennent le thème dominant de l'effort de socialisation opéré par le centre ; elles sont exaltées, présentées comme révolutionnaires et servent ainsi de support à l'unification de toute la périphérie autour de l'autorité centrale.

Si toutes ces innovations sont étroitement liées au processus de construction d'un centre, elles n'aboutissent pas pour autant à créer des structures, et *a fortiori* des régimes politiques isomorphiques. D'abord, parce qu'elles sont essentiellement formelles et ne préjugent d'aucun contenu particulier : une organisation bureaucratique, une œuvre législative ou une idéologie nationaliste tendent à revêtir des aspects fondamentalement différents d'une aire culturelle à une autre, que seule l'analyse empirique peut mettre en évidence. Ensuite, parce que cette innovation ne se réalise pas *ex nihilo*, mais à partir des structures traditionnelles propres à la société étudiée.

b) *La persistance des structures traditionnelles*

La modernisation ne procède pas à une destruction systématique de la tradition, comme le croyaient les développementalistes classiques ; elle s'effectue, au contraire, sur la base des pratiques passées et des cultures acquises. Menées notamment par C. Geertz et L. Binder, un certain nombre d'approches de type culturaliste ont par exemple montré comment la «technologie politique» moderne ne pouvait être intégrée dans les sociétés islamiques que grâce à l'utilisation et à la redéfinition des institutions et des valeurs traditionnelles en place²¹. Cette combinaison de la tradition et de la modernité se réalise selon différents mécanismes et peut donc être étudiée à plusieurs niveaux :

1. Tout d'abord, les *nouvelles structures politiques centrales* sont en partie conçues en fonction des *institutions traditionnelles* propres à chaque société modernisante. Pour reprendre la formule de G. Balandier, on peut dire que les Etats nouveaux tendent plus ou moins à «traduire» les éléments de modernité dans le «langage propre à la culture réceptrice», et donc à légitimer les structures nouvelles en les marquant de l'empreinte de la tradition²². Plusieurs Etats d'Afrique récemment indépendants ont construit leurs institutions en s'appuyant sur les modèles laissés par les empires africains pré-coloniaux (cf. par exemple, le Mali de Modibo Keita ou la Guinée de Sékou Touré). D'autres, sans se référer à un passé aussi lointain, maintiennent, au niveau central, plusieurs traits caractéristiques des sociétés segmentaires dont ils sont issus. en pérennisant notamment certaines valeurs ou certaines formes de hiérarchie sociale dans lesquelles se reconnaît la population concernée²³.

2. En outre, les structures politiques modernes ne peuvent se suffire à elles-mêmes et ont besoin, pour fonctionner, de réintroduire des valeurs ou des comportements issus de la tradition. Les analyses consacrées aux organisations bureaucratiques modernes ont très tôt permis de constater que celles-ci survivaient en assurant la persistance de certaines valeurs ou de certains biens communautaires traditionnels²⁴. Prolongeant cette réflexion, M. Crozier a montré comment les cultures nationales pesaient nécessairement sur la nature et l'orientation des bureaucraties qui venaient à se former. Relevons, à titre d'exemple, que le développement politique a consacré, en URSS, l'émergence d'organisations fonctionnant essentiellement grâce à une forte acceptation de l'autorité et grâce à la prolifération de relations informelles entre individus ; au contraire, le type de modernisation politique accompli aux Etats-Unis a contribué à promouvoir la même rationalité bureaucratique, mais en s'appuyant, cette fois, sur l'arbitraire individuel et la volonté de participation de la population, pour aboutir ainsi à la création d'organisations plus décentralisées, plus autonomes, mais aussi plus compétitives²⁵. On peut considérer, de la même manière, que les systèmes politiques du Tiers-Monde sont actuellement à la recherche d'une formule capable de définir un équilibre efficace et durable entre les pro-

21. Geertz C., *Islam Observed*, New Haven, Yale University Press, 1968 ; Binder L., *The Ideological Revolution in the Middle-East*, New York, J. Wiley, 1964 ; sur la nécessité de tenir compte des données traditionnelles de la société modernisante, cf. aussi Willner A.R., «The Underdeveloped Study of Political Development», *World Politics*, vol. XVI, n° 3, avril 1964, p. 468-482. Sur l'analyse culturelle, cf. Badie B., *Culture et politique*, Paris, Economica, 1983.

22. Balandier G., *Sens et puissance*, op. cit., p. 236.

23. Cf. Coulon C., art. cit., p. 1067.

24. Cf. les travaux de Merton R., et notamment «Bureaucratic Structure and Personality», *Social Forces*, XVIII, 1940, p. 560-568.

25. Crozier M., *Le Phénomène bureaucratique*, Paris, Le Seuil, 1963, p. 296-305.

procédures bureaucratiques modernes et les traits culturels inhérents à leur propre tradition.

3. Par ailleurs, l'autorité centrale tend généralement à maintenir et utiliser les centres intermédiaires traditionnels pour étendre son contrôle sur la périphérie. Analysant le développement politique de la Côte d'Ivoire, A. Zolberg note, par exemple, que tout en essayant de neutraliser les chefs territoriaux, trop puissants, le gouvernement ivoirien tend à protéger les anciens chefs de villages et à se concilier leurs faveurs pour en faire des relais et des instruments de pénétration au sein de la périphérie²⁶. C. Coulon fait la même constatation à propos du Sénégal et relève qu'une telle entreprise détermine une pérennisation de la chefferie traditionnelle, de son prestige et de son pouvoir au sein même d'un système politique moderne²⁷. La centralisation des structures politiques tend ainsi à donner naissance à un réseau de communications et d'inter-relations qui suppose une nouvelle forme de combinaison entre la tradition et la modernité et qui consacre, par là même, l'originalité de chaque processus de développement politique.

4. Enfin, la périphérie tente souvent de réagir et de faire pression sur le centre en recourant à des pratiques traditionnelles. L'usage de telles pratiques peut être une arme et un langage destinés à établir une communication avec les nouvelles autorités centrales et contribuer, de cette façon, à confirmer le centre dans sa position d'arbitre et de souverain. Analysant les émeutes rurales intervenues dans les Aurès et en Kabylie aux lendemains de l'indépendance algérienne, J. Favret montre, par exemple, comment les masses paysannes peuvent recourir à des modes traditionnels d'insurrection pour attirer l'attention de l'Etat, pour promouvoir des revendications de type moderne et pour obtenir des ressources supérieures à celles dont elles disposaient²⁸. Coulon montre, de même, comment la formation et l'essor d'un islam populaire en Afrique noire peuvent être appréciés comme moyen permettant à la périphérie de se démarquer des institutions politiques construites par le centre et d'exprimer son rejet de celles-ci²⁹. En procédant de la sorte, les secteurs périphériques réintroduisent périodiquement, dans les nouvelles rela-

tions politiques, un certain nombre de pratiques héritées de la tradition, qui se trouvent ainsi consolidées et intégrées au sein du système politique modernisant.

On pourrait penser que seuls les deux premiers niveaux que nous avons dégagés consacrent un maintien durable de la tradition, tandis que les deux derniers ne correspondraient qu'à des situations provisoires, aux exigences inhérentes à toute phase de transition. La distinction n'est pourtant pas aussi nette : on constate notamment que les systèmes politiques les plus anciennement centralisés tendent encore à passer des compromis avec des structures locales de pouvoir, issues de traditions très lointaines. Le notable ne cesse, en particulier, de resurgir dans les sociétés européennes occidentales, comme un intermédiaire efficace et relativement puissant, capable de compenser l'incapacité dans laquelle se trouve le centre de contrôler toute sa périphérie³⁰. Ce dernier exemple prouve que la construction d'un centre n'est jamais totalement achevée et suppose donc la combinaison durable d'un réseau d'allégeances nationales, répondant aux critères que nous avons définis, et d'un réseau d'allégeances locales dont l'enracinement dans la tradition est souvent très profond.

La centralisation des structures politiques consacre ainsi, dans chaque société, un type original de synthèse entre ce que G. Balandier appelle un système traditionnel «dégradé» et un système moderne «imposé de l'extérieur»³¹. Cette synthèse garantit le caractère spécifique de la réaction de chaque société à la modernité ; elle peut être définie, à ce titre, comme l'élément-clef de toute procédure de développement politique.

c) L'émergence de nouveaux conflits

L'apparition d'un centre concourt enfin à dessiner la structure conflictuelle de la société concernée. Elle contribue d'abord à rendre manifestes un certain nombre de conflits jusque là potentiels ou latents. La centralisation établit en effet une communication minimale entre groupes (autrefois) totalement séparés (propriétaires, paysans, marchands, artisans, etc.) ; elle favorise leur organisation et surtout leur rencontre périodique en un même lieu : elle tend par là même à les cristalliser autour d'intérêts opposés, parfois contradictoires et à les rendre conscients de leur concurrence et de leur antagonisme. Ce processus vient ainsi consacrer l'émergence de lignes de clivage qui varient dans leur

26. Zolberg A., *One-Party Government in the Ivory Coast*, Princeton, Princeton University Press, 1969, (1^{re} éd., 1964), p. 290 et sqq.

27. Coulon C., *art. cit.*, p. 1071.

28. Favret J., «Le traditionalisme par excès de modernité», *Archives européennes de sociologie*, VIII, 1967.

29. Coulon C., *Les musulmans et le pouvoir en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1983.

30. Cf. Gremion P., *Le Pouvoir périphérique*, Paris, Le Seuil, 1976.

31. Balandier G., *Sens et puissance*, *op. cit.*, p. 122.

nature et leur intensité selon les données spécifiques de la société concernée, ses caractéristiques écologiques, démographiques et économiques³².

Les circonstances dans lesquelles s'opère la centralisation des structures politiques peuvent, en outre, aviver ou compliquer ces antagonismes. Plusieurs types de modernisation risquent en particulier de déterminer une résurgence simultanée de tensions ethniques ou culturelles : face à certaines formules de mobilisation comme récemment en Iran, certaines fractions de la population ont souvent tendance à agir en faveur d'un retour aux valeurs traditionnelles et à faire revivre leur ancien cadre communautaire. Ce phénomène est particulièrement évident dans certaines villes africaines en forte expansion qui tendent à se « retribaliser » aussi rapidement qu'elles se sont formées et à devenir ainsi le champ clos d'antagonismes tribaux.

Au lieu de s'estomper, ces conflits ethniques se trouvent la plupart du temps confirmés et organisés au niveau national et viennent ainsi se superposer aux autres clivages en formation. Il est d'ailleurs remarquable que ce phénomène soit souvent encouragé par les élites nationales elles-mêmes qui, cherchant à se constituer une clientèle stable au sein de leur propre communauté ethnique ou tribale, tendent à favoriser le « gel » des anciens antagonismes et à les insérer au sein des systèmes politiques modernes³³.

Mais l'émergence d'une autorité centrale ne se limite pas à révéler des conflits potentiels ou à pérenniser des clivages traditionnels : elle est, elle-même, source d'antagonismes proprement politiques. La mise en place de nouvelles institutions détermine l'apparition de débats et d'enjeux originaux, au sein de la classe politique, comme à l'intérieur de la société tout entière. Celle-ci se trouve marquée par des tensions nouvelles, résultant notamment des difficultés d'accès à la citoyenneté que peuvent rencontrer certaines catégories sociales périphériques (jeunes, prolétaires urbains, petits paysans...). De même, l'apparition d'un centre politique unifié et puissant tend à favoriser l'élaboration de demandes de changement, reposant sur la contestation des

buts généraux définis par l'élite au pouvoir. A mesure que se développe la participation politique, cette contestation est à même de mobiliser certaines catégories sociales modernes (comme les élites urbaines ou les étudiants, dans les Etats récemment décolonisés), puis, très progressivement, l'ensemble de la population, sur des projets politiques plus ou moins cohérents, consacrant ainsi l'émergence de conflits spécifiquement politiques, qui peuvent ne pas correspondre aux clivages sociaux, économiques ou tribaux déjà existants³⁴.

Cette politisation graduelle de la périphérie apparaît ainsi comme le biais ultime par lequel la modernisation politique tend à restructurer les clivages sociaux et à opérer la transformation des sociétés traditionnelles. Elle permet au chercheur d'achever son inventaire des effets-spécifiques que provoque la construction d'un centre sur les conditions de fonctionnement de chaque société.

3. Les modalités de la construction du centre

La manière dont se réalise la centralisation des structures politiques, les circonstances dans lesquelles s'opère leur pénétration au sein de la société tout entière constituent d'autres variables hautement significatives des processus que nous avons décrits. La logique du modèle conduit à constater que l'émergence d'un centre est l'œuvre d'acteurs qui sont très différents d'une société à l'autre et qui pèsent chacun de manière spécifique sur le processus de développement politique. De même, les décisions prises par le nouveau centre peuvent relever d'orientations très diverses et donner ainsi naissance à différentes formules de modernisation politique.

a) La nature des acteurs

La compréhension des phénomènes de centralisation politique passe par l'analyse des acteurs qui ont participé à sa mise en œuvre, par la prise en compte de leur identité, de leur appartenance sociale, de leurs intérêts et de leurs motivations. De ce point de vue, une importante différence semble opposer l'expérience européenne à la situation que tendent à connaître les sociétés du Tiers-Monde. Comme le souligne Eisenstadt, les sys-

32. Eisenstadt S., *op. cit.*, p. 22 ; Zolberg A., *op. cit.*, p. 238, et sur la naissance des groupes d'intérêts, Dahrendorf R., *op. cit.*, p. 176 et sqq.

33. Sur les phénomènes de « retribalisation », cf. Balandier G., *Sens et puissance*, *op. cit.*, p. 278. Pour une vision critique de l'abus des notions d'ethnie et de tribu, cf. Amselle J.L., Mbokolo E., *Au cœur de l'ethnie*, Paris, La Découverte, 1985. Sur le clientélisme en Afrique noire, cf. Coulon C., *art. cit.*, p. 1071 et sqq. Sur le plan théorique, on pourra se référer à Oberschall A., *Social Conflicts and Social Movements*, Englewood Cliffs N.J., Prentice Hall, 1973, p. 130 et sqq. L'auteur montre comment les allégeances communautaires traditionnelles favorisent souvent la formation de mouvements associatifs

34. Cf. Halpern M., « The Rate and Costs of Political Development », *Annales of the American Academy of Political and Social Sciences*, mars 1965, p. 23.

èmes politiques européens se sont développés à l'initiative d'une élite économique bourgeoise qui s'est peu à peu transformée en classe politique. Au contraire, les Etats nés de la récente décolonisation s'organisent généralement sous l'impulsion d'un personnel essentiellement politique et intellectuel, très distinct d'élites économiques peu nombreuses, résolument situées en dehors du jeu gouvernemental et étroitement liées aux anciennes puissances coloniales³⁵.

Cette différence a plusieurs implications : constituée d'intellectuels souvent formés à l'étranger, la classe politique des nouveaux Etats du Tiers-Monde est en même temps coupée des forces sociales traditionnelles et des élites économiques modernes. Elle prouve dès lors les plus grandes difficultés à maintenir une cohésion sociale minimale, à opérer la synthèse nécessaire entre tradition et modernité, et surtout à s'imposer, au sein de la population, comme la détentrice légitime de l'autorité centrale. Par ailleurs, n'ayant d'autres ressources que des attributs exclusivement politiques, ces élites sont mal placées et peu motivées pour prendre en charge le développement économique national : elles ne cherchent généralement qu'à pérenniser leur participation au pouvoir d'Etat, à assurer la prolifération des rôles d'autorité et à subordonner les divers secteurs de la vie sociale à la prédominance de la sphère politique³⁶. Tous ces éléments risquent de bloquer ou d'entraver la réalisation de certains aspects du processus de centralisation politique ; ils donnent souvent naissance à un type de développement politique très artificiel, qui reste plaqué sur une réalité sociale pratiquement immuable. Au contraire, l'accès progressif de la bourgeoisie industrielle au pouvoir politique a aidé les systèmes politiques européens à s'insérer plus profondément au sein de la société et à bénéficier, dès le départ, d'une plus forte participation populaire ; il leur a, en outre, permis de lier étroitement les processus de changement politique et de changement économique, et de parvenir ainsi à la définition de politiques globales de développement social.

Il est évident que ce contraste n'a rien d'absolu et connaît de nombreux cas intermédiaires que la recherche doit mettre en évidence : il n'oppose en fait que les sociétés d'Europe occidentale aux nations les plus jeunes et les moins dotées sur le plan économique. Il importe donc de le nuancer pour prendre en considération un certain nombre de systèmes politiques du Tiers-

Monde qui, en Asie ou en Amérique Latine, sont marqués par la coexistence d'une classe politique déjà assez ancienne et d'une élite économique relativement implantée. Toujours est-il que l'opposition que nous avons relevée montre l'importance que revêt l'identité des acteurs qui contrôlent le processus de centralisation politique : comme le remarque K. Hørring, chaque élite au pouvoir a un but, une stratégie, une espérance qui ne se limitent pas à la modernisation en soi, mais qui donnent à celle-ci une forme particulière, conditionnant étroitement les modalités de sa mise en pratique³⁷.

b) La nature des politiques

Enfin, l'émergence d'un centre débouche nécessairement sur l'élaboration de politiques globales, d'extension nationale. La nature des politiques édictées par la nouvelle autorité centrale constitue donc une dernière variable que la recherche doit isoler et qui contribue, également, à spécifier les modalités de développement politique de chaque société. De récents travaux ont tenté de construire une méthode capable d'analyser ces politiques ainsi que leur insertion dans le processus de modernisation. On peut, à titre d'exemple, énumérer les cinq groupes de questions élaborées par G. Brewer et R. Brunner dans le but d'appréhender les différents aspects des décisions produites par les systèmes politiques modernisants³⁸ :

- 1) Quels sont les buts recherchés par l'autorité centrale ? Le développement économique est-il toujours un but prioritaire ? Le changement peut-il être considéré comme la dimension commune aux buts émis par les différents systèmes modernisants ?
- 2) Comment les données présentes du système étudié ont-elles été acquises ? En fonction de quel enchaînement ? De quel poids les différentes formes de dépendance économique et politique ont-elles pesé sur ces réalisations ?
- 3) Quels sont les facteurs qui conditionnent ces grandes orientations ? Peut-on déduire de ces réalisations pas-

35. Eisenstadt S., *op. cit.*, p. 157 ; cf. aussi Benda H.T., «Non-Western Intelligentsias as Political Elites», in Kautsky J., éd., *Political Change in Underdeveloped Countries*, New York, John Wiley, 1963, p. 235-251.

36. Eisenstadt S., *op. cit.*, cf. aussi Ziegler J., *Sociologie de la Nouvelle Afrique*, Paris, Gallimard, 1964.

37. Hørring K.H., «Modernisation et Classe sociale dans les nouveaux Etats du Tiers-Monde», in Abdel-Malek A., *Sociologie de l'impérialisme*, Paris, Anthropos, 1971, p. 380 et sqq.

38. Brewer G. Brunner R., *Political Development and Change*, New York, Free Press, 1975.

sées un modèle abstrait explicitant certains traits généraux du développement politique ?

- 4) Quelle projection peut-on faire sur le développement à venir ? Peut-on extrapoler les orientations futures à partir des réalisations récentes ? Peut-on simuler différents « scénarios » possibles ? Quels facteurs de changement peut-on tenir pour constants à court ou moyen terme ? De quelle manière et dans quelle proportion les autres facteurs peuvent-ils changer ?
- 5) Quelles sont les alternatives à ces réalisations ? Quels sont les autres buts possibles ? Quelles sont leurs chances de réalisation et quels sont leurs coûts ? Dans quelle mesure le développement politique permet-il d'accroître les possibilités de choix entre différentes décisions ?

On peut trouver dans des travaux antérieurs quelques axes de réponse à certaines de ces questions. J.R. Pennock relève ainsi, dans un important article, qu'un système politique ne doit pas seulement chercher à satisfaire les exigences liées à sa propre survie, mais doit également se montrer capable de répondre à un certain nombre de besoins humains fondamentaux qu'il désigne sous le vocable de « biens politiques »³⁹. Il range parmi ceux-ci la sécurité, le bien-être, la justice, la liberté, soit un ensemble de valeurs auxquelles « tiennent uniformément tous les individus », quelle que soit leur société d'appartenance, et qui, « sous réserves de quelques ajustements », peuvent être atteints concurremment. Pennock propose, dès lors, de définir le niveau de développement atteint par un système politique en mesurant le volume des biens politiques qu'il a pu effectivement produire et distribuer. Les politiques élaborées, leur nature et leur intensité deviennent ainsi, avec ce modèle, les variables-clefs du développement politique, les éléments qui permettent d'apprécier les capacités réellement modernisatrices des structures politiques centrales dont se dote chaque société.

A son tour, F. Riggs a corrigé et complété cette réflexion en suggérant qu'à chaque niveau de développement, tout système politique se trouve placé face à une alternative qui l'oblige à choisir entre une répartition efficace et une distribution équitable des biens politiques⁴⁰. L'efficacité lui assure des conditions optimales d'exécution et de réalisation des buts qu'il s'est fixés,

tandis que l'équité lui permet de faire participer l'ensemble de la population à l'élaboration de sa politique et le conduit à procéder au partage le plus juste possible des différents biens disponibles. Riggs tient ces deux solutions pour incompatibles et va même jusqu'à définir la part d'équité et la part d'efficacité comme inversement proportionnelles l'une à l'autre, ce qui lui permet de distinguer deux types de politique, l'une de « gauche » qui privilégie la justice sur la rentabilité et l'autre, de « droite », qui opère le choix inverse. A mesure que les systèmes politiques se développent, les possibilités d'équité et d'efficacité se renforcent, mais restent tout aussi inconciliables et nécessitent toujours un choix entre deux orientations divergentes. Riggs en conclut qu'il existe deux modes de pénétration du centre dans la périphérie et qu'il est donc nécessaire de distinguer, dans toute recherche, entre deux formules de développement politique.

39. Pennock J.R., « Political Development. Political Systems and Political Goods », *World Politics*, vol. XVIII, n° 3, avril 1965, p. 413-414.

40. Riggs F., « The Theory of Political Development », art. cit., p. 340 et sqq.

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

La notion de construction d'un centre reste ainsi compatible avec une vision pluraliste du développement politique : diverse dans ses origines, dans ses effets et dans ses modalités de réalisation, la centralisation des structures politiques reste une propriété abstraite du développement politique, capable d'orienter le chercheur vers la formulation de questions pertinentes et la découverte de variables significatives, celles-ci permettant d'opposer divers types de modernisation et d'expliquer l'émergence, le maintien ou la transformation de bon nombre d'institutions, de valeurs ou de comportements.

L'intérêt heuristique et même explicatif d'un tel modèle d'analyse rend compte de son succès et de la place centrale qu'il occupe actuellement dans la science politique du développement. Son maniement n'en reste pas moins délicat et nécessite plusieurs précautions. Tout d'abord sur le plan des définitions : si la centralisation est relativement facile à définir comme *processus*, la notion statique de centre reste souvent imprécise ; il est en particulier hasardeux de décider à partir de quel seuil un ensemble territorial donné peut être tenu pour centralisé. La problématique que nous avons décrite est en fait utile pour appréhender des tendances au *changement*, pour cerner leurs origines, leurs modalités et leurs conséquences ; elle est en revanche mal adaptée pour saisir des *états* ou définir des *niveaux*.

Les dangers théoriques sont tout aussi marqués : la notion de centre, aussi formelle soit-elle, risque souvent de faire céder à la tentation organiciste ; on ne peut oublier que cette notion conserve une dimension métaphorique redoutable qui peut, si on n'y prend garde, réintroduire certains des postulats sur lesquels s'appuyèrent les développementalistes classiques. L'émergence d'une autorité centrale ne peut notamment être tenue pour un phénomène nécessaire et définitif : si elle se généralise effectivement au cours de l'époque contemporaine, rien ne permet de l'envisager comme un acquis irréversible, participant à un progrès unilinéaire des sociétés. Les tendances récentes à une nouvelle *segmentarisation* des systèmes sociaux (revendications à la décentralisation, à la régionalisation, voire à l'autogestion) peu-

vent en particulier annoncer l'avènement d'une nouvelle ère historique qui remettrait en cause les processus de centralisation que nous avons décrits. xx

Enfin, tous ces mécanismes ne peuvent être tenus pour autonomes : indissolublement liés à la culture et aux infrastructures des sociétés dans lesquelles ils s'épanouissent, ils varient profondément d'une aire géographique à l'autre et n'ont donc en commun que des propriétés qui restent abstraites et qui ne peuvent rendre compte que d'une dimension de leur identité et de leur devenir.

*
* *

Chaque modèle formel nous apporte ainsi un éclairage spécifique sur cette part d'universalité que recèle tout changement social ou politique, que ce soit l'institutionnalisation avec Huntington, l'adaptation aux rôles industriels avec Apter, ou la construction d'un centre avec Eisenstadt ou Bendix. Chacun d'entre eux doit donc être critiqué quant à la légitimité de sa prétention universelle et quant à la pertinence de sa fonction heuristique. On ne peut pas pour autant juger ces constructions à l'aune d'une capacité explicative globale qu'elles ne peuvent avoir, dès lors qu'elles ont renoncé à se présenter comme des théories générales comparables à celles élaborées par les développementalistes classiques. Cette modestie devant l'explication rend compte probablement du retour vers l'histoire que tendent à amorcer plusieurs analyses récentes du développement politique.

TROISIÈME PARTIE

Vers un retour à l'histoire

Les modèles formels, consacrés au développement politique, nous montrent donc des processus généraux, plus ou moins abstraits, communs à l'ensemble des systèmes sociaux. Mais ils nous suggèrent en même temps que ces phénomènes connaissent un grand nombre de variantes qui caractérisent étroitement les modalités de leur réalisation concrète. Les systèmes politiques restent en effet marqués par des régimes, des institutions, des enjeux et des débats spécifiques et irréductibles. Aussi universelle qu'elle soit, la propriété de centralisation politique se concrétise elle-même dans chaque société sous des formes qui demeurent profondément originales. Dès lors, l'analyse du développement politique ne serait pas complète si elle ne tenait compte de l'essor de ces disséminances que la sociologie classique a trop rapidement reléguées à l'état de détails résiduels. Il est donc nécessaire de franchir une nouvelle étape dans la recherche, pour tenter de comprendre comment et pourquoi chaque système politique parvient à singulariser les formes universelles du changement ; au-delà des modèles que nous avons examinés, il importe de faire le point sur les possibilités d'étude du «développement des différences», ainsi que de leur structuration dans chaque aire géographique et culturelle.

Envisagé de la sorte, le développement passe de l'état d'objet universel abstrait à l'état d'objet singulier et concret. L'enjeu n'est plus de connaître les traits généraux qui caractérisent le développement des sociétés politiques, mais les conditions particulières qui président à leur mutation, pour éventuellement découvrir ensuite de nouvelles variables susceptibles de rationaliser ces différences et ces apparentes dissymétries. (عبر مشاير)

Il est évident que ce retour au concret est en même temps un retour à l'Histoire. Dès lors que nous nous interrogeons sur la réalité de l'événement, tel qu'il s'est produit dans chaque société prise séparément, nous retrouvons les questions que pose l'historien et nous sommes amenés à partager l'essentiel de ses préoccupations méthodologiques. Comme le souligne R. Nisbet, la relation entre l'étude du changement et l'histoire devient «indestructible aussitôt qu'on descend les hauteurs de l'abstraction, de la totalité et des universaux»¹ X

Cette nouvelle appréhension du changement, tout empreinte d'histoire, suppose le respect d'un double impératif méthodologique. Elle implique d'abord que le développement soit cerné dans sa singularité, ou, plus exactement, que chaque système politique soit étudié dans la relation individuelle qui le lie aux

1. Nisbet R., *Social Change and History*, op. cit., p. 303.

processus généraux de transformation politique². La question consistera à établir comment, au cours de l'histoire, telle ou telle société a fait face à telle ou telle donnée structurelle du changement, de quelle manière, par quelle médiation, et en dépit de quels obstacles. Autant d'orientations qui exigent notamment que les facteurs externes à la société concernée soient pris en considération au même titre que les facteurs internes, pour rendre compte éventuellement de telle ou telle caractéristique qui fonde la singularité des mutations subies par cette société.

Le développement doit être également étudié dans sa temporalité. Tout changement concret est profondément marqué par le contexte dans lequel il s'amorce et par la durée dans laquelle il s'exerce. Cette évidence impose une distinction *a priori* entre le développement politique européen, lent, progressif, aidé par un environnement technologique favorable et celui du Tiers-Monde, plus rapide, plus brutal et conditionné par un contexte international que contrôlent des systèmes politiques déjà développés. Encore faut-il noter qu'à l'intérieur même de ces deux ensembles, chaque société est à son tour caractérisée par une temporalité qui lui est propre et qui rend compte, pour beaucoup, des particularités de son évolution.

Cette nécessaire redécouverte de la singularité et de la temporalité peut être interprétée comme une revanche de l'histoire sur la sociologie ou, à en croire R. Nisbet, comme une preuve que les sciences sociales deviennent de plus en plus historiques³. Ce diagnostic doit être pourtant accueilli avec réserves : l'analyse du développement comme objet concret ne saurait remplacer les modèles sociologiques que nous avons recensés. En fait, la réflexion historique nous fait passer à un autre niveau épistémologique qui permet de voir autres choses et d'expliquer en particulier la genèse et la structuration des différents processus de changement. Sa seule supériorité est de nous rapprocher de cas concrets et singuliers, mais elle n'efface pas ce qu'une autre tradition a pu nous apprendre, à un autre niveau, sur la dimension universelle du développement politique⁴.

2. Cf. à ce sujet, Tilly C., « Western State Making and Theories of Political Transformations », in Tilly C., éd. *The Formation of National States in Western Europe*, Princeton, Princeton University Press, 1975, p. 624.

3. Nisbet R., *op. cit.*, p. 269.

4. Sur cette nouvelle épistémologie et ses difficultés, cf. Tilly C., *Big Structures, Large Processes, Huge Comparisons*, New York, Russell Sage, 1984 ; Skocpol T., éd., *Vision and Method in Historical Sociology*, Cambridge University Press, 1984 ; « La sociologie historique », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, n° 133, 1992.

I

LE DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES POLITIQUES EUROPÉENS

Le retour à une vision singulière et temporelle du développement politique conduit à appréhender l'expérience vécue par chaque société pour tenter de rendre compte de ses caractéristiques spécifiques face aux processus généraux qui ont marqué l'histoire universelle. Appliquée au cas précis de l'Europe, cette méthode suppose la prise en compte successive de trois enjeux à la faveur desquels se sont dessinées les différences essentielles qui séparent encore les divers systèmes politiques européens. Il s'agit d'abord de la formation de l'Etat-Nation, qui s'est accomplie dans les dimensions et sous des formes très variées ; de l'émergence des régimes politiques de masse qui a été source de nouvelles différenciations ; de la structuration des systèmes partisans qui continuent à particulariser chacune des sociétés pluralistes du Vieux Continent. Certes, ces enjeux sont très dépendants les uns des autres et tendent parfois à se chevaucher chronologiquement : il reste que leur distinction analytique est indispensable à l'élaboration de modèles historiques ; elle a notamment permis de mettre en évidence une série de variables déterminantes qui expliquent la réalisation concurrente des différentes formules de développement politique qui ont marqué l'histoire de l'Europe.

A. LA FORMATION DE L'ÉTAT-NATION

Comment l'Etat-Nation est-il apparu au sein des différents territoires européens ? Par le jeu de quelles incitations ? Sous quelles formes ? La réponse à ces questions devrait permettre d'expliquer un premier ensemble de "différences" qui caractérisent nos systèmes politiques contemporains : leur taille, d'abord, leur disposition, mais aussi les données fondamentales de leur fonctionnement et notamment les traits les plus anciens qui do-

minent leurs structures politiques centrales et les relations centre-périphérie. Plusieurs types d'analyse ont été élaborés à cet effet : le premier, très proche de l'historiographie marxiste, insiste sur le poids des déterminations socio-économiques et leurs fortes variations d'une aire géographique à l'autre ; le deuxième, plus synthétique, se propose d'adjoindre à cette explication un ensemble de variables plus politiques et davantage liées à la culture particulière des populations concernées ; un autre type se dessine, enfin, hors de toute appréhension géographique, s'efforçant de construire la sociologie historique sur une base essentiellement comparative¹.

1. Les modèles géo-économiques

a) *Le développement économique inégal lors de la Renaissance : le modèle d'I. Wallerstein*

Dans un important ouvrage, I. Wallerstein constate que les origines de l'Etat-Nation se confondent avec les bouleversements économiques qui se sont étalés du milieu du XV^e siècle jusqu'à la fin du XVII^e siècle². Ces transformations intenses, étroitement liées au développement technologique, ont consacré la naissance d'une économie mondiale, maritime et marchande, imposant une véritable division du travail entre les différentes aires géographiques du globe. A en croire l'auteur, elles ont également été à l'origine des différences et des inégalités qui ont marqué, par la suite, le développement des systèmes politiques européens.

Seule la périphérie atlantique de l'Europe a, en effet, profité de ces mutations, en dominant et contrôlant les échanges commerciaux et en s'arrogeant le quasi-monopole de la navigation maritime et de l'expansion vers l'outre-mer. Au contraire, les régions centrales et orientales du Vieux Continent, mal placées dans cette nouvelle concurrence, eurent à subir une régression économique qui les condamna, peu à peu, à se spécialiser dans l'activité agricole. L'Angleterre, les Pays-Bas et, à un moindre degré, la France, prenaient ainsi le relais des villes italiennes comme centre de l'économie européenne.

1. Pour une analyse plus élaborée de ces questions, cf. Badie B., Bimbaum P., *Sociologie de l'Etat*, Paris, Grasset, 1979.
2. Wallerstein I., *The Modern World System*, New York, Academic Press, 1974. Cf. aussi *The Capitalist World Economy*, Londres, Paris, Cambridge University Press, MSH, 1979 ; *Géopolitics and Geoculture*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991. Le premier de ces ouvrages a été traduit en français : *Le système du monde du XV^e siècle à nos jours*, Paris, Flammarion, 1984.

Wallerstein souligne que ces changements auraient pu aboutir à la naissance d'un nouvel empire ; mais il se trouve, au contraire, qu'ils favorisèrent, dans les régions les mieux dotées économiquement, l'émergence de centres multiples, contrôlant des territoires plus ou moins vastes et se stabilisant sous forme d'Etat-Nation. Cette innovation marquante dans l'histoire des sociétés peut en fait recevoir plusieurs éléments d'explication : d'une part, le poids des structures féodales en place amenait les élites nouvelles à composer avec des coalitions de seigneurs qui dessinaient déjà les limites au-delà desquelles les nouveaux centres ne pouvaient compter exercer leur action. D'autre part, la bourgeoisie marchande, elle-même, jalouse de son indépendance et soucieuse de maintenir la prépondérance des villes auxquelles elle était attachée, favorisait prioritairement la formation de centres rayonnants sur des territoires de moyenne dimension, assez larges pour permettre une coordination économique efficace et pour faciliter l'essor de circuits marchands, mais assez restreints pour ne pas soumettre l'activité économique et urbaine à un carcan trop rigide³.

Cette explication «économiste» de la naissance de l'Etat-Nation reste, bien sûr, très partielle. Elle a, au moins, l'avantage de permettre à Wallerstein de mettre en lumière une première source de différenciation entre les systèmes politiques européens. Directement sollicitées par leur nouvelle infrastructure économique, les sociétés de la bordure occidentale de l'Europe purent s'ériger plus facilement en Etat-nation. L'afflux de ressources économiques et monétaires permit notamment un essor rapide de leurs appareils bureaucratiques centraux ainsi que la croissance, au sein des élites concernées, d'une demande de protection politique pour leurs activités industrielles et commerciales. En revanche, les sociétés agraires de l'Europe centrale et orientale purent se satisfaire longtemps encore d'une faible centralisation politique qui avait pour avantage de laisser une grande latitude d'action aux aristocraties terriennes toujours dominantes. Ainsi Wallerstein peut-il conclure que les facteurs économiques internationaux consacrèrent, dès la Renaissance et à travers le clivage Est-Ouest, une première opposition caractéristique du développement politique européen.

Force est pourtant d'admettre qu'au-delà de ces généralités, l'apport de cet éclairage paraît, au total, bien contestable. Une vision trop économiste du développement politique ne résiste pas à

3. Sur ce problème, cf. aussi Tilly C., «Réflexions on the History of European State-Making», in Tilly C., éd. *The Formation of National States in Western Europe*, Princeton, Princeton University Press, 1975, p. 28-31.

la chronologie : l'Etat s'est formé, en Occident, dès les XIII^e et XIV^e siècles, en pleine période d'expansion de l'économie agraire ; en outre, la thèse proposée est peu compatible avec les fonctions accomplies par l'Etat, plus soucieux de garantir en même temps la société rurale et ses propres intérêts économiques que l'essor de la société marchande. Surtout, cette construction aboutit à une carte des Etats qu'on ne peut que discuter : elle suppose que la construction étatique se fit vigoureuse en Angleterre et dans les Provinces-Unies alors qu'elle s'y est faite, en réalité, beaucoup plus discrète qu'en France ou en Espagne... L'échec de Wallerstein tient probablement à son refus d'insérer le facteur économique dans un ensemble plus vaste de facteurs sociaux et à son ambition de ressusciter une explication en fait purement infrastructurelle de la genèse des systèmes politiques, alors que la sociologie historique devrait, au contraire, montrer la relativité du facteur économique et la diversité de ses effets d'une histoire à l'autre.

b) *Les différentes trajectoires suivies par les Etats absolus européens : le modèle de P. Anderson*

Cette asymétrie entre l'Europe occidentale et l'Europe orientale est également au centre des travaux de P. Anderson qui s'inspire, comme Wallerstein, d'une interprétation socio-économique du développement historique des sociétés⁴. Cependant, la méthode suivie n'est pas la même : si, pour Wallerstein, les différences entre les sociétés dérivent de l'originalité de leur position au sein du système économique international de la Renaissance, en revanche, pour Anderson, le fondement de ces différences réside dans la spécificité des trajectoires de développement suivies par chacune de ces sociétés. Deux écoles semblent ainsi se dessiner : la première prend le système international pour unité d'analyse et recourt à l'histoire pour éclairer les circonstances de sa formation ainsi que la différenciation politique qui s'en est suivies ; la seconde envisage les Etats absolus institués à la fin du Moyen-Age comme des entités plus ou moins irréductibles, et utilise la recherche historique pour recenser les particularités qui ont déterminé la genèse de chacun d'entre eux. Cette deuxième

approche réussit par là-même, à s'éloigner d'une vision trop «économiste».

Anderson observe en effet qu'au-delà de leurs similitudes, les Etats absolus ont connu des formes très différentes de développement politique. Si ces différences sont d'abord remarquables sur le plan individuel, elles apparaissent encore plus nettement selon que ces Etats se situent à l'Est ou à l'Ouest de l'Elbe. L'intérêt du modèle qu'il nous propose est d'expliquer cette disparité en examinant certes les circonstances immédiates de la formation de l'Etat-nation, mais en remontant aussi à ses origines plus lointaines et en s'interrogeant notamment sur l'effet de la diversité des structures socio-politiques qui l'ont précédée.

1) *Féodalité occidentale et féodalité orientale*

Anderson construit sa démonstration en soulignant que l'Occident a connu un système féodal plus ancien, plus structuré et plus poussé que l'Europe Orientale. Celle-ci a découvert la féodalité beaucoup plus tard, l'a «importée» sur son territoire pour la plaquer sur une réalité sociale qui ne se prêtait que partiellement à ce genre de greffe⁵. En particulier, les dimensions propres aux territoires de l'Europe de l'Est ont empêché la mise en place d'une structure féodale de type pyramidal et des liens complexes de suzeraineté qui ont caractérisé le Moyen-Age occidental. Ces différences ont naturellement pesé sur le développement ultérieur des sociétés politiques européennes. Très tôt, l'Europe occidentale a été rodée au fonctionnement des structures pluralistes, aux relations de représentation, et à la nécessité des corps intermédiaires : elle a pu donc traverser l'ère de la construction nationale et de l'absolutisme en maintenant des institutions politiques susceptibles de limiter et de contrôler quelque peu les pouvoirs de l'autorité centrale (Etats Généraux, Parlement, dispositions limitant les prérogatives financières et budgétaires du souverain). Au contraire, la faiblesse des structures féodales de l'Est européen a laissé pratiquement libre cours à la montée de l'autoritarisme centralisateur au sein des systèmes politiques russe ou prussien : au lieu de favoriser l'émergence d'institutions représentatives, l'évolution des relations entre le monarque et l'aristocratie n'a pratiquement abouti qu'à la totale intégration de celle-ci dans les nouvelles structures politiques centrales qui restaient très peu différenciées.

4. Anderson P., *Lineages of the Absolutist State*, London, NLB, 1974. (trad. fr. *L'Etat absolutiste*, Maspéro, Paris, 1978). Sur les différences qui opposent la méthode d'Anderson à celle de Wallerstein, cf. Hechter M., «Lineages of the Capitalist States», *American Journal of Sociology*, mars 1977, p. 1 057-1 074.

5. *Op. cit.*, p. 221 et sqq.

A cette première opposition s'ajoute l'effet d'une expérience très différente en matière de propriété. Anderson note que la féodalité occidentale est restée très empreinte des traditions du droit romain, et notamment de la distinction très nette que celui-ci posait entre le droit public du souverain et le droit privé de la propriété⁶. Cette distinction, inconnue à l'Est de l'Europe, a doublement marqué d'originalité le développement politique occidental. Elle a d'abord contribué à imposer un cadre juridique à l'absolutisme naissant, en favorisant l'élaboration d'un droit naturel imprescriptible, puis en cultivant l'idée d'un droit constitutionnel capable de rationaliser — et de définir — le pouvoir du monarque. Mais elle a, en outre, offert une base très favorable au développement d'un capitalisme urbain, embryon des transformations économiques et sociales futures. Face à ce juridisme et à cette trajectoire économique particulière, l'Europe orientale pouvait, au contraire, dans un système social essentiellement agraire, les ressources d'une homogénéité politique plus grande et donc plus favorable à la formation de régimes autoritaires.

Anderson prouve ainsi, grâce à l'histoire et à son analyse de la féodalité, que l'idée d'un modèle unilinéaire de développement n'est pas fondée, qu'une phase historique ne succède pas simplement à une autre, mais reste profondément marquée par sa genèse et par les traits caractéristiques de ses antécédents. Les sociétés n'ont pas toutes été préparées de la même manière à aborder l'étape de la construction étatique et nationale : ces différences rendent compte déjà d'une part importante de l'originalité des expériences politiques concrètes auxquelles elles ont été ensuite confrontées.

2) Les circonstances immédiates de la construction étatique et nationale

Ces disparités originelles ont pesé plus ou moins directement sur les circonstances immédiates qui ont présidé à la construction de l'Etat-Nation et qui diffèrent elles-mêmes profondément à l'Est et à l'Ouest de l'Europe. Anderson souligne à ce propos que l'avènement d'Etats centralisés dans la partie occidentale du continent européen a été provoqué par le redéploiement du pouvoir aristocratique face à la transformation du monde rural, mais aussi et surtout, face à l'ascension d'une bour-

geoisie marchande pré-capitaliste⁷. L'absolutisme monarchique procédait ainsi de la nécessité de concilier la permanence du pouvoir politique de la noblesse et le renforcement des capacités économiques de la nouvelle élite bourgeoise. Il était, par essence, lié à la décomposition de la société féodale et variait donc, dans sa précocité et son degré d'élaboration, en fonction du type de féodalité connu par chaque société occidentale.

La naissance de l'Etat absolu oriental répondait, de son côté, à une tout autre origine et consacrait par là même une forme différente de développement politique. Les sociétés agraires qui s'étendaient à l'est de l'Elbe ne connaissaient pas les incitations centralisatrices dérivées du progrès de l'économie urbaine et pré-industrielle. Elles étaient, en revanche, confrontées à une crise rurale liée au développement progressif des campagnes, à l'érosion du servage et à l'essor d'insurrections paysannes. La nécessité de faire face à des périls aussi graves détermina déjà les aristocraties russes et prussiennes à abandonner une part de leurs prérogatives en faveur d'un appareil politique central capable de contenir ce début d'agitation et d'imposer, par la contrainte, une consolidation du servage et du mode de production en place⁸.

Mais P. Anderson relève que la formation de centres en Europe orientale a été surtout provoquée par des exigences d'équilibre international, par le besoin devenu pressant d'endiguer les puissances occidentales qui tiraient de leurs nouvelles structures étatiques une capacité militaire supérieure et menaçante. La construction de l'Etat-Nation s'est donc faite dans les sociétés est-européennes à partir d'une décision du sommet pour parer à une double menace, interne et externe, et pour répondre à une double nécessité de réaction, policière en dedans, et militaire au dehors⁹. Par rapport à l'Occident, elle était tardive et extrinsèque.

Les nouveaux centres n'avaient donc ni les mêmes bases, ni les mêmes fonctions à l'Est et à l'Ouest. La référence à ce double décalage permet à Anderson d'expliquer certains traits structurels dominants qui opposent les systèmes politiques d'Europe orientale à ceux d'Europe occidentale. L'auteur relève d'abord la forte militarisation qui particularise l'Etat des sociétés est-européennes et qui fait écho à l'importance des facteurs militaires de centralisation politique. Dès le XVII^e siècle, l'administration de l'Etat prussien était pratiquement entre les mains de la hiérarchie militaire qui contrôlait ainsi la fiscalité, la fonction publique et les gouvernements provinciaux. Le même phénomène peut être ob-

6. Ibid., p. 27 et sqq. ; p. 49 et sqq. ; cf. également Anderson P., *Les Passages de l'antiquité au féodalisme*, trad. fr., Paris, Maspéro, 1977. Sur l'origine médiévale de l'Etat occidental, cf. aussi Strayer J., *Les origines médiévales de l'Etat moderne*, Paris, Payot, 1979.

7. *Lineages*, op. cit., p. 19.

8. Ibid., p. 203 et sqq.

9. Ibid., p. 198 et sqq.

المبدأ
وقف
لتفادي

servé en Autriche et, dans une moindre mesure, en Russie ; il est longtemps resté — et demeure peut-être encore — un trait discriminant du développement politique à l'est de l'Elbe.

Mais, surtout, les nouveaux Etats d'Europe orientale ont dû s'organiser en faisant de l'aristocratie une classe politique exclusive et docile, titulaire, avec les officiers, des principaux rôles bureaucratiques et gouvernementaux. Au contraire, les systèmes politiques occidentaux durent très tôt s'ouvrir aux nouvelles élites bourgeoises, en instituant notamment le système de la vénalité des charges. Il en résulta, à l'Est, une étroite confusion entre la politique du nouveau centre et la défense des intérêts de l'aristocratie foncière (régression de l'autonomie des villes, codification du servage, répression des émeutes paysannes) et, à l'Ouest, une politique beaucoup plus hybride, tendant simultanément à assurer le maintien des privileges nobiliaires et à favoriser l'essor du commerce et de l'industrie (levée de quelques barrières douanières intérieures, développement des investissements essor d'une économie d'Etat, amorce d'une entreprise coloniale...) ¹⁰. Cet ensemble de données a alimenté la croissance parallèle de deux formes différentes de clivage. L'Etat aristocratique oriental érigeait presque inévitablement la paysannerie en force principale d'opposition et, en fait, en acteur révolutionnaire privilégié. Au contraire, le développement des sociétés politiques occidentales allait dans le sens de la formation d'un double conflit, opposant l'aristocratie à la paysannerie, puis à la bourgeoisie.

La richesse de la méthode d'Anderson est ainsi de procéder à l'analyse historique des variantes du développement politique en se référant à un déterminisme économique doublement nuancé. L'auteur réussit d'abord à établir qu'au-delà de la catégorie pure du mode de production féodal, il existe une pluralité de systèmes féodaux concrets dont la prise en compte est seule en mesure de nous introduire à l'étude de la construction nationale et à la diversité de ses formes. Il laisse en outre apparaître que cette différenciation des facteurs économiques ne tient pas seulement à des données purement infrastructurelles (écologie, technologie, démographie), mais aussi à des éléments moins matériels (organisation juridique de la propriété, combinaison des héritages romain et germanique...). Ces nuances étant acquises, l'intérêt principal du modèle qui en dérive est de fournir, grâce à une problématique marxiste affinée, une explication cohérente de la diversité des formes de centralisation politique qui se sont imposées lors de la Renaissance européenne, et surtout

10. *Ibid.*, p. 20-220, p. 40 et sqq.

une problématique nouvelle et féconde liant la naissance de l'Etat occidental à la crise de la féodalité, et interprétant l'inégal développement des Etats contemporains par référence à la nature de leur passé féodal ¹¹. Il reste qu'en dépit des précautions prises, ce type d'approche ne peut pas rendre compte de toutes les dimensions du changement politique, ni de toutes ses variantes : son postulat économiste l'engage à laisser dans l'ombre le jeu d'un certain nombre de variables culturelles qui ont pourtant pesé sur la construction de l'Etat-Nation et qui répondent donc également des différenciations repérées.

2. Le modèle géo-politique de S. Rokkan

En réintroduisant des considérations extra-économiques, les analyses de S. Rokkan permettent justement de compléter l'éclairage que nous donne Anderson des conditions du développement politique européen. Ces analyses relèvent cependant d'une autre ambition et donc d'une autre méthode. Rokkan ne cherche pas seulement à mettre en évidence la pluralité des circonstances qui présidèrent à la naissance de l'Etat-Nation : son propos est de reconstituer la chaîne de variables qui, de la fin du Moyen-Age jusqu'à nos jours, a déterminé l'apparition des données qui particularisent encore actuellement la vie politique de chaque société d'Europe occidentale. Il distingue, pour cela, des variables préliminaires qui rendent compte précisément de la construction étatique et nationale, des variables intermédiaires qui permettent d'expliquer la formation des clivages politiques au cours du XIX^e siècle, et des variables dépendantes qui correspondent à la structuration des alternatives politiques et des alignements partisans observables aujourd'hui. Au sein de cette construction, la formation de l'Etat-Nation fait donc figure de point de départ, constitutif d'une première étape dans la différenciation des systèmes politiques. Pour l'analyser, Rokkan s'interroge sur la nature de ces variables préliminaires et sur les explications qu'elles peuvent donner des processus différenciés de centralisation politique qui affectèrent les sociétés post-médiévales ; il aboutit ainsi à l'élaboration d'une « carte conceptuelle » de l'Europe des XVI^e

11. Cette hypothèse est développée dans *Sociologie de l'Etat*, op. cit. Elle a inspiré également, dans une problématique d'orientation marxiste, Hechter M., Brustein W., « Regional Modes of Production and Patterns of State Formation in Western Europe », *American Journal of Sociology*, mars 1980, p. 1061-1 094.

et XVII^e siècles qui récapitule les principales variantes qu'une telle méthode permet de dégager¹².

a) Détermination des variables explicatives

Rejetant tout déterminisme unidimensionnel, S. Rokkan considère que chaque étape du développement politique est réglée par le jeu combiné de trois séries de variables : des *variables économiques*, certes, mais aussi des *variables territoriales* mesurant la puissance de pénétration du centre au sein de la périphérie, et des *variables culturelles* qui permettent d'apprécier le degré de cohésion nationale du système politique étudié.

Ces variables reçoivent une spécification précise pour rendre compte de l'étape préliminaire du développement correspondant à la formation de l'Etat-Nation. C'est ainsi que Rokkan retient comme variables économiques explicatives de la construction étatique et nationale l'intensité des flux commerciaux et la puissance des réseaux d'échanges qui tendaient à s'instaurer entre les villes européennes dès le début de la Renaissance. La variable territoriale correspond, quant à elle, à l'étendue du contrôle que les centres naissants étaient alors en mesure d'exercer sur leur périphérie grâce à leur force administrative et militaire : cette deuxième variable tient compte, par conséquent, des ressources coercitives dont disposait chacun de ces centres, mais aussi de leur position géo-politique et des possibilités réelles d'expansion dont ils pouvaient bénéficier eu égard au cadre naturel environnant et à la proximité des autres centres. Enfin, la variable culturelle recouvre à cet échelon le degré d'homogénéité ethnique et linguistique des populations contrôlées par le nouveau centre ainsi que le niveau de nationalisation de la culture territoriale éventuellement opérée, un peu plus tard, à la faveur de la Réforme protestante.

On est donc en présence d'un ensemble de déterminations très diversifiées et peu hiérarchisées qui tranche avec l'analyse à dominante économique que nous propose P. Anderson. Dans le modèle de Rokkan, le développement politique retrouve une part

de son autonomie et notamment tout un fondement culturel qui met en évidence les conditions propres à la formation du sentiment national au sein de chaque Etat. Ce renouvellement méthodologique a une double conséquence : il permet d'abord de révéler de nouvelles différences dans la réalisation des processus de centralisation politique et aboutit ainsi à une classification plus complexe des formules de construction étatique et nationale : mais il donne aussi naissance à un modèle qui doit en contrepartie renoncer à définir in abstracto un mode précis d'articulation entre les variables du développement politique et à s'appuyer, par conséquent, sur une explication théorique et globale de la modernisation politique.

b) La «carte conceptuelle» de l'Europe

La combinaison des trois séries de variables que nous venons d'énumérer permet à Rokkan de distinguer plusieurs types de développement politique qui apparaissent clairement à la lecture de sa «carte conceptuelle» (cf. tableau p. 150). Celle-ci fait ressortir une double opposition : elle reprend d'abord, en le précisant, le clivage Est-Ouest mis en évidence par Anderson et Wallerstein ; elle y ajoute un clivage Sud-Nord, lié au poids des variables culturelles.

1. La différenciation Est-Ouest dérive, dans le modèle de Rokkan, de l'impact conjugué des variables économiques et territoriales. Les variables économiques opposent, en effet, le mode de formation de l'Etat-Nation occidental, soutenu par le progrès d'une économie urbaine et commerciale, à celui de l'Etat-Nation oriental qui ne pouvait s'appuyer que sur une infrastructure agricole. Alors qu'en France ou en Angleterre, l'essor de la monétarisation devint rapidement une ressource appréciable pour les promoteurs de la construction étatique, les élites centrales de l'Europe de l'Est durent au contraire procéder à la constitution de leurs appareils bureaucratiques centraux en comptant sur le seul soutien de l'aristocratie foncière. Rejoignant Anderson et Wallerstein, S. Rokkan note que ce contraste s'est profondément répercuté sur les formes mêmes du développement politique et explique notamment les différences qui opposent ces deux types de société, tant du point de vue de leur organisation interne que de l'ampleur de la participation politique qui continue à les caractériser¹³.

12. Cette partie de la recherche fait notamment l'essentiel de plusieurs articles dont : Rokkan S., «Cities, States and Nations : a Dimensional Model for the Study of Contrasts in Development», in Eisenstadt S., Rokkan S., éd., *Building States and Nations*, Beverly Hills, Sage Publications, 1973, tome 1, p. 73-96 ; Rokkan S., «Dimensions of State Formation and Nation-Building : a Possible Paradigm for Research on Variations within Europe», in Tilly C., éd., *The Formation of National States in Western Europe*, Princeton, Princeton University Press, 1975, p. 562-600 ; Rokkan S., «Un modèle géo-économique et géo-politique de quelques sources de variations en Europe de l'Ouest», AFSP, décembre 1976.

13. Rokkan S., «Cities, States and Nations...», op. cit., p. 81.

*Carte conceptuelle de l'Europe Occidentale entre le XV^{ème} et le XVIII^{ème} siècle**
(Les territoires dont le nom est souligné étaient reconnus comme souverains à cette époque)

Dimension "Etat Economie" : Axe Ouest-Est

Centres territoriaux	Faible	Puissant	Faible	Puissant	Faible
Réseaux Urbains	Faible Périphéries maritimes	Puissant Nations impériales maritimes	Faible L'Europe des Etats-Cités	Puissant Nations impériales continentales	Faible Etats tampons continentaux
Eglise Protestante d'Etal	Islande Norvège Ecosse Pays de Galles	Proches <u>Danemark</u>	Intégrés dans un système plus grand	Formation consociationnelle	Fragmentée jusqu'au XIXème
Territoires Mixtes		<u>Angleterre</u>			Allemagne de La Hanse Pays du Rhin <u>Prusse</u>
Catholicisme National	Irlande Bretagne	<u>France</u>	« Lotharingia » Bourgogne Arcilatum	<u>Pays-Bas</u> <u>Suisse</u>	Suède Territoires Balaniques Bohème
Contre-Réforme		<u>Espagne</u> <u>Portugal</u>	Catalogne	Belgique	<u>Pologne</u> <u>Hongrie</u>

Dimension « Etat Culture » : Axe Nord-Sud

* Rokkan S., « Cities, States and Nations... », art. cit., p. 82. Trad. de Rokkan pour l'Association Française de Science Politique (Journées d'études du 4 décembre 1976).

L'auteur relève cependant que la prise en compte de la variable territoriale vient nuancer cette première opposition. La capacité de contrôle et d'expansion des nouveaux centres issus des mutations économiques s'est en effet révélée très différente dans les territoires de la périphérie atlantique et dans l'aire commerciale allant de la Méditerranée à la Mer du Nord. L'une et l'autre de ces zones purent bénéficier des mêmes progrès de l'économie mercantile : pourtant la première fut rapidement marquée par l'émergence d'Etats-Nations structurés, contrôlant des territoires assez vastes ; la seconde, au contraire, resta longtemps dominée par un réseau d'Etats-Cités plus ou moins indépendants les uns des autres. Une source supplémentaire d'asymétrie vient ainsi se profiler dans le développement politique européen et indique que la différenciation est-ouest ne se ramène pas à un simple clivage mais oppose au moins trois formules de changement politique : à l'ouest, une économie urbaine prospère, contrôlant la formation d'Etats-Nations ; à l'Est, une économie rurale engendrant des systèmes étatiques plus autoritaires ; au centre, une prospérité commerciale donnant naissance à un réseau de micro-Etats pratiquement privés de territoires périphériques.

Rokkan ramène ce nouveau contraste à la particularité territoriale de la zone commerciale centre-européenne et donc à un ensemble de considérations géo-politiques. Alors qu'à la périphérie orientale et occidentale de l'Europe, les nouveaux centres dynastiques pouvaient aisément étendre leur contrôle sur d'assez vastes régions, « l'épine dorsale » du Vieux Continent héritait de l'ancien Empire romain un réseau de villes d'une telle densité qu'il était difficile à l'une d'entre elles de dominer toutes les autres et d'organiser, à sa périphérie, un territoire spacieux dont elle aurait pu contrôler les ressources. Au lieu de donner naissance à des Etats-Nations, l'essor de l'économie marchande a donc abouti dans cette portion de l'Europe, à aviver la concurrence et l'autonomie des cités qui ne purent, au mieux, que se liquer ou, dans le cas exceptionnel de la Suisse, se confédérer. Il s'ensuivit notamment que les populations allemandes et italiennes connurent une formule originale de développement politique, marquée par une construction étatique retardée, interférant, au cours du XIX^e siècle, avec l'éveil des revendications de participation populaire. De même, sur le plan des relations internationales, cette particularité fut facteur d'instabilité en suscitant les convoitises des Etats périphériques qui cherchaient à s'approprier tout ou partie de ce ruban de cités¹⁴.

2. A ce premier ensemble de dissemblances, Rokkan ajoute une autre source de différenciation qui est liée, cette fois, au poids des variables culturelles et qui partage le continent européen selon un axe Nord-Sud. Alors que les autres disparités affectaient essentiellement les circonstances de la construction étatique, celle-ci a plus particulièrement pesé sur les modalités de construction de la nation. L'auteur souligne en effet que le développement national a suivi une trajectoire très différente dans l'Europe septentrionale qui fut atteinte par la Réforme, et dans l'Europe méridionale qui continua à se développer dans le contexte du catholicisme, voire de la Contre-Réforme.

Il est certain que l'avènement du protestantisme contribua à opérer, très tôt, une étroite fusion entre les bureaucraties ecclésiastiques et les structures étatiques laïques. Accompagné d'une rupture avec Rome, ce phénomène tendit à mettre rapidement en relief l'identité nationale des nouveaux Etats. En outre, les églises nouvellement étatisées devinrent, dès la Renaissance, des agents efficaces d'uniformisation culturelle et de diffusion de sentiment national. Au contraire, dans l'Europe catholique, l'Eglise conserva un caractère supra-territorial et ne contribua que tardivement et faiblement à l'épanouissement de la nation.

Rokkan en déduit que les systèmes politiques du Nord de l'Europe purent passer plus rapidement du stade de la construction étatique à celui de la construction nationale et furent en mesure de se doter, avant l'avènement des régimes politiques de masse, d'une culture politique solide et unifiée. En revanche, les sociétés sud-européennes ne purent s'engager que plus tard et plus difficilement dans la même direction, soit au prix d'un délicat processus de sécularisation (comme en France), soit grâce à la définition d'une forme originale de fusion entre l'Eglise et l'Etat (pays de la Contre-Réforme)¹⁵.

Rokkan note cependant que la mise en œuvre de ces différentes formules de développement politique était elle-même conditionnée par le niveau d'homogénéité culturelle déjà atteint par les populations concernées. Or, il est évident que, lors de la formation des Etats-Nations, les frontières territoriales ne correspondaient pas toujours aux frontières linguistiques et que, d'une manière générale, les revendications nationales ne coïncideraient pas nécessairement avec les aspirations territoriales nourries par les centres politiques. Même si ce problème a connu une acuité moindre dans l'Europe du Nord, il est évident que cette nouvelle variable n'obéit à aucune distribution géographique *a priori* ; elle ne permet en fait que d'éclairer les circons-

tances propres au développement de chaque système politique et de rendre compte, en particulier, des crises qui ont marqué l'entrée de chacun d'entre eux dans l'ère de la participation politique de masse.

Au total, les variables construites par Rokkan au fil de son analyse sont si nombreuses et définies de manière tellement indépendantes les unes des autres que la carte conceptuelle qui en résulte n'aboutit qu'à une juxtaposition ordonnée de cas singuliers reflétant chacun une forme irréductible de construction étatique et nationale. Une telle méthode a l'avantage, sur celles d'Anderson et Wallerstein, d'offrir un bilan plus détaillé et plus complexe des différences qui séparent les sociétés européennes. En revanche, elle doit renoncer à fournir une explication hiérarchique et intégrée du développement politique et se distinguer encore plus radicalement de l'analyse sociologique et des phénomènes universels que celle-ci s'efforce de mettre en lumière¹⁶. Au-delà du débat sur l'autonomie du politique, on voit donc s'affronter, à travers ces deux types d'approche, deux manières d'utiliser l'Histoire dans une même perspective développementaliste : Anderson et Wallerstein recourent à la méthode historique pour montrer les différenciations qui s'opèrent dans la croissance du facteur qu'ils ont préalablement défini comme déterminant de la construction nationale ; au contraire, Rokkan utilise l'Histoire pour recenser de façon plus empirique, et par voie de « diachronie rétrospective », tous les facteurs qui ont pu peser d'une manière ou d'une autre sur les différentes formes observables du changement, mais sans pouvoir se prononcer sur leur pondération, ni sur leurs inter-relations.

c) L'analyse des périphéries et de leur articulation au centre constitue le chapitre le plus récent de l'œuvre de S. Rokkan. Reprenant sa «carte conceptuelle», l'auteur s'est efforcé d'éclairer et de classer les différentes situations périphériques qui se sont forgées dans le cadre de l'histoire européenne, donnant naissance à des modèles d'organisation territoriale unitaire ou fédérale et favorisant, éventuellement, la formation de mouvements de mobilisation périphérique¹⁷.

Rokkan prend soin, pour cela, d'analyser les différents modes de structuration territoriale qui accompagnent la construction étatique et nationale. Il note que celle-ci peut s'opé-

15. Rokkan S., «Dimensions of State-Formation and Nation-Building...», *op. cit.*, p. 581-583.

16. La prudence explicative de Rokkan est d'ailleurs soulignée par Allardt et Vallen qui qualifient son modèle «d'appareil conceptuel» permettant de trouver des causes spécifiques propres à chaque contexte historique. Cf. Allardt E., Vallen H., «S. Rokkan : an Intellectual Profile», in Torsvik P., éd., *op. cit.*, p. 34.

17. Rokkan S., Urwin D., *Economy, Territory, Identity, op. cit.*, ch. 2 et sqq.

rer de manière «polycéphale» ou «monocéphale». La première formule renvoie d'abord au modèle fédéral et consociatif, et prioritairement à «l'épine dorsale» de l'Europe, cette zone au sein de laquelle aucun centre potentiel ne peut définitivement s'imposer à tous les autres ; mais il note qu'elle concerne aussi, à un moindre degré, d'autres systèmes politiques, tel l'Espagne, dont le centre investit davantage dans des entreprises extérieures que dans la pénétration et la réorganisation systématiques des périphéries.

La distinction entre le modèle «monocéphale» et le modèle pluricéphale s'apprécie empiriquement, par référence à un «coefficient de concentration» des principales activités économiques (industrie, commerce, banques, assurances) et par la mesure du fossé qui sépare chaque région d'un pays donné dans l'accomplissement de chaque fonction économique. La France, la Grande-Bretagne, la Belgique, l'Autriche et le Danemark s'imposent ainsi comme sociétés monocéphales, au contraire de l'Allemagne, de l'Italie, des Pays-Bas et de la Suisse. La Suède, la Norvège et la Finlande occupent des positions intermédiaires¹⁸.

Mais quelle que soit sa structure territoriale, chaque système politique risque de connaître des tensions entre son centre et ses périphéries. Ces tensions seront d'autant plus vives que les périphéries disposent de ressources propres, de nature territoriale (structuration de leur propre territoire, position stratégique...), culturelle (identité linguistique ou religieuse) ou économique (autonomie par rapport au marché central, richesses détenues en propre). Rokkan note pourtant, de façon pertinente, que ces ressources n'engendrent pas toutes avec la même vigueur des protestations périphériques. Les facteurs d'ordre territorial et surtout culturel se révèlent plus déterminants que le facteur économique qui paraît lui-même avoir un effet plus décisif en cas de pauvreté de la périphérie, alors victime de «colonialisme interne»¹⁹, qu'en cas d'opulence. Une identité culturelle nettement affirmée est en toute situation mobilisatrice ; elle se trouve, en revanche, d'autant plus porteuse de revendications que le contexte économique est défavorable (Jura, Irlande du Nord, Haut-Adige ou Corse...). Enfin, l'auteur relève l'effet catalyseur de deux types d'événements : la diffusion des principes et des pratiques démocratiques

et la généralisation du *Welfare State*, plus importante de ce point de vue que l'avènement de la révolution industrielle²⁰.

Cette analyse permet d'interpréter et de comprendre les buts et les stratégies dont se dotent les mouvements de mobilisation périphériques, ceux-ci dépendant étroitement de la nature de l'organisation territoriale préalable, de celle de l'Etat et du mode de pénétration du centre dans la périphérie. On trouve ainsi confirmée l'orientation épistémologique de l'œuvre de Rokkan : disposer de matériaux conceptuels permettant d'appréhender la variété des formes d'articulation du centre et de la périphérie. Le rapport à l'histoire crée, dans ce type de démarche, les conditions d'une connaissance des différences ; il favorise l'élaboration de propositions permettant d'éclairer chaque expérience historique ; celles-ci restent cependant empiriques et inductives, plus proches en réalité de la description que de l'explication.

3. L'analyse comparative de la genèse des Etats

La diversité des ordres politiques ne se réduit pas seulement à une distribution géographique, même si la prise en compte de celle-ci a joué un rôle très important dans l'amorce d'une nouvelle sociologie historique de l'Etat. Le retour à l'analyse comparative, et notamment le recours à la méthode des «contrastes dramatiques»²¹ — opposant, pour mieux les décrire, des types historiques nettement distincts — permet de saisir d'une autre manière la différence des configurations institutionnelles et des pratiques politiques, de mieux faire la part de ce qui est universel et de ce qui ne l'est pas, tant au sein du système conceptuel dont se nourrit la science politique que parmi les phénomènes politiques observables.

Cette démarche qui peut autant s'appliquer au thème de la légitimité²², qu'à celui de la démocratie²³, ou à celui de l'Etat²⁴ conduit davantage à décrire des types qu'à construire une explication prétendant maîtriser, comme chez Rokkan, le poids spécifique de chacune des variables indépendantes.

20. Rokkan S., Urwin D., *op. cit.*, p. 124-140. Les auteurs distinguent les «périphéries externes» (i.e. éloignées du centre, comme l'Ecosse ou la Bretagne) et les «périphéries chevauchantes» (i.e. tiraillées entre deux centres, comme l'Alsace ou le Haut Adige).

21. Skocpol T., *op. cit.*, p. 370.

22. Bendix R., *Kings or People*, Berkeley, University of California Press, 1978.

23. Hermet G., *Sociologie de la construction démocratique*, Paris, Economica, 1986.

24. Cf. notre ouvrage, *Les Deux Etats*, Paris, Fayard, 1987 ; Gledhill J. et al., *State and Society*, Londres, Hyman, 1988 ; Greengrass M., éd., *Conquest and Convalescence*, Londres, E. Arnold, 1991 ; Poggi G., *The State*, Stanford, 1990 ; Anderson J., éd., *The Rise of the Modern State*, Brighton, Wheatsheaf Books, 1986.

18. *Ibid.*, p. 40 et sqq.

19. Sur le «colonialisme interne», cf. aussi Hechter M., *Internal Colonialism*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1975.

B. LA FORMATION DES RÉGIMES POLITIQUES DE MASSE

Le même débat méthodologique se retrouve bien entendu au niveau des analyses consacrées à la formation des régimes politiques de masse. Dès la fin du XVIII^e siècle, les Etats-Nations ont commencé à faire face à la montée de la participation politique : ils ont répondu à ce nouveau défi historique par la mise en place d'institutions et de régimes qui avaient leurs caractères propres d'une société à l'autre et qui introduisaient, par là même, une nouvelle différenciation dans le développement des systèmes politiques européens. Certaines analyses — dont celle de B. Moore est la plus représentative expliquent ces différences à partir d'une réflexion systématique sur l'état des forces sociales qui particularisait chaque système politique lors de son entrée dans l'ère de la participation. D'autres, relevant d'une même problématique, s'interrogent sur l'avènement des révolutions sociales qui marquèrent certains développements politiques. Face à ce type d'analyse, d'autres travaux, appartenant à la lignée de ceux consacrés par Rokkan à la naissance de l'Etat-Nation, cherchent à mettre au point une explication plus complexe, liant l'émergence des régimes politiques contemporains au jeu combiné des variables d'ordre économique, politique et culturel.

1. L'explication par l'état des forces sociales : le modèle de B. Moore

Barrington Moore constate d'abord la pluralité et la singularité des modèles de modernisation politique : la majeure partie de son ouvrage est consacrée à l'analyse de l'émergence des régimes politiques de masse dans plusieurs sociétés européennes étudiées séparément²⁵. S'efforçant néanmoins de procéder à une synthèse dans la dernière partie de sa recherche, l'auteur dégage avec prudence trois grandes formules de développement politique (démocratie occidentale, fascisme, communisme) qui assurent, chacune de manière différente, le passage d'un contexte pré-industriel et rural à un contexte social moderne. Se référant aux principes de l'explication marxiste, l'auteur note que cette pluralité dérive des contrastes qui opposent les structures socio-économiques des différents Etats concernés. L'originalité de son

modèle est cependant d'aller au-delà d'une vision statique et dichotomique de la lutte des classes : B. Moore souligne, en effet, que l'origine de ces différences de régime se situe principalement dans les données mêmes de la vie rurale qui caractérise chaque société européenne avant son entrée dans l'âge industriel. La différenciation entre Etats démocratique, fasciste et communiste se ramène ainsi au jeu combiné de plusieurs variables qui décrivent la nature et la puissance des catégories rurales présentes à l'aube de la modernisation, ainsi que les relations d'alliance ou de conflit qui les unissaient ou les opposaient à l'Etat en place et à la bourgeoisie montante.

a) La modernisation de type démocratique

Tout en notant que les structures féodales communes à toutes les sociétés d'Europe occidentale avaient déjà inventé le droit de résistance à l'autorité centrale et préfiguré efficacement une culture politique libérale, B. Moore considère que la modernisation de type démocratique s'explique essentiellement par le poids des révolutions bourgeoises qui ont éclaté dans plusieurs sociétés ouest-européennes au moment même où celles-ci sortaient d'un système économique agraire, pour entrer dans l'ère industrielle (Guerre civile anglaise, Guerre d'indépendance américaine, Révolution française). L'auteur prend soin de noter que ces révolutions étaient profondément différentes les unes des autres, tant par les formes qu'elles revêtirent, les forces qu'elles opposèrent ou les circonstances qui les précipitèrent. L'essentiel reste cependant qu'elles furent toutes sanctionnées par le même résultat, qu'elles permirent à la bourgeoisie de s'imposer et qu'elles ouvrirent la voie à l'établissement progressif de la démocratie. L'explication du développement démocratique passe donc, selon B. Moore, par l'explication de cette victoire bourgeoise et par la recherche des facteurs qui y ont effectivement contribué²⁶.

Le premier de ces facteurs est la force de la bourgeoisie elle-même. L'auteur admet volontiers que sans bourgeoisie, il ne peut y avoir de démocratie, que l'émergence de celle-ci est étroitement liée à l'essor du commerce et de l'économie urbaine²⁷. Prenant quelques distances avec l'explication marxiste la plus stricte, il note cependant que la bourgeoisie n'a jamais été l'acteur unique des grandes révolutions démocratiques modernes, que son triomphe final provenait surtout de sa capacité de

25. Moore B., *Social Origins of Dictatorship and Democracy. Lord and Peasant in the Making of the Modern World* Boston, Beacon Press, 1966, 559 p. (Trad. fr. : *Les origines sociales de la dictature et de la démocratie*, Paris, Mouton, 1969).

26. *Op. cit.*, (trad. fr.), p. 343.

27. *Ibid.* p. 337.

contrôler des coalitions et des alliances beaucoup plus larges, unissant contre l'Etat absolu tout ou partie des anciennes catégories agraires.

Les relations entre la ville et la campagne, entre les élites industrielles et les élites rurales, constituent dès lors une deuxième variable que B. Moore tient pour fondamentale. La Guerre civile anglaise ou la révolution américaine ont débouché sur un succès de la bourgeoisie, parce que celle-ci a pu bénéficier de l'appui de propriétaires fonciers déjà très liés à l'économie urbaine naissante : la gentry britannique avait besoin des villes pour commercialiser la laine qu'elle produisait ; les fermiers du Nord-Est et du «Middle-West» étaient unis par une même communauté d'intérêt avec la bourgeoisie marchande américaine. L'ouverture de la campagne sur les villes, l'organisation de l'économie rurale en agriculture de masse incitaient donc les élites terriennes à partager les options libérales de la bourgeoisie et à s'allier à celle-ci contre la couronne, pour assurer l'établissement d'un régime démocratique.

A ce niveau d'explication, le cas français apparaît cependant comme aberrant : plutôt répressive et fermée, l'agriculture française de l'Ancien Régime ne s'est jamais prêtée à une telle alliance avec les élites bourgeoises qui étaient par ailleurs moins puissantes qu'en Angleterre ou aux Etats-Unis. B. Moore en déduit que la victoire remportée par la bourgeoisie à la faveur de la Révolution de 1789 relève d'un autre processus : elle tenait à sa capacité de contrôler une coalition d'une nature particulière, comprenant outre une petite bourgeoisie très déterminée, des masses paysannes nombreuses et aguerries. Le rôle révolutionnaire de la paysannerie constitue ainsi un facteur concurrent d'explication, destiné à rendre compte du développement démocratique des sociétés qui, à l'instar de la France, sont marquées par la coexistence d'une élite bourgeoise puissante et d'une agriculture répressive.

B. Moore est dès lors conduit à distinguer deux sortes de trajectoire démocratique. La première, de type anglais, tient à la prédominance d'une bourgeoisie puissante, alliée à une aristocratie agraire très intégrée dans une économie de marché. La seconde, de type français, dérive de l'action d'une bourgeoisie forte, capable de contrôler et de manipuler à son profit l'énergie révolutionnaire de masses paysannes liguées contre une aristocratie foncière répressive. La similitude de ces deux filières tient certes à l'analogie des résultats qu'elles ont consacrés ; mais il est évident que leurs disparités furent assez importantes pour peser sur les institutions dont se sont dotées ces sociétés ainsi que sur les traits qui continuent à caractériser leur vie politique.

b) La modernisation de type fasciste

Correspondant à un modèle beaucoup plus homogène que le développement démocratique, la voie fasciste est définie par B. Moore comme une formule de modernisation politique amorcée cette fois par une révolution opérée au sommet²⁸. Celle-ci est le fruit d'une coalition originale alliant, sous la houlette de la bureaucratie en place, une bourgeoisie d'importance moyenne à une aristocratie foncière, encore puissante, et contrôlant un secteur agricole prédominant. L'avènement de cette coalition et son succès dépendent de la réunion d'un certain nombre de conditions qui relèvent des mêmes variables déjà utilisées par l'auteur pour rendre compte du développement démocratique.

Ainsi la puissance comparée de la bourgeoisie commerciale apparaît-elle toujours comme la première variable déterminante : la modernisation de type fasciste tient, selon B. Moore, à l'existence d'une bourgeoisie de puissance moyenne, déjà assez solide pour être acceptée comme alliée par l'aristocratie foncière, mais encore trop faible pour devenir le moteur de la coalition ainsi constituée et pour imposer une formule libérale de modernisation. Cette alliance fonctionne alors sur un double compromis qui se traduit, sur le plan économique, par la coexistence des secteurs industriel et agricole, et sur le plan politique, par une alternance de formules autoritaires et d'efforts de démocratisation, dont l'échec donne finalement naissance à une solution totalitaire de droite (le nazisme allemand après la République de Weimar, le fascisme italien après l'ère parlementaire de Giolitti).

La nature autoritaire et conservatrice de ce compromis s'explique, en outre, par la convergence de deux autres facteurs directement liés à l'état des forces rurales en présence. La formule fasciste tient tout d'abord aux séquelles d'une agriculture de type répressif, fonctionnant grâce au servage et dépendant étroitement d'un appareil d'Etat autoritaire qui freine l'essor de la participation populaire et qui entretient une coupure profonde entre la ville et la campagne. Elle découle aussi de l'existence d'une masse paysanne faiblement révolutionnaire et incapable, à ce titre, de mettre en échec la toute puissance de l'aristocratie foncière, et de contester l'appareil d'Etat. Cette démobilisation de la paysannerie est effectivement une caractéristique des sociétés qui ont évolué vers le fascisme : elle tient soit à la qualité des liens unissant l'ancien serf à son ex-seigneur, soit à la faiblesse du sentiment communautaire parmi les travailleurs de la terre.

La dynamique fasciste dérive ainsi d'un besoin de compromis entre des élites dont les intérêts sont divergents, mais qui se trouvent à égalité de moyens. C'est précisément la difficulté croissante de ce compromis et la nécessité d'un arbitrage autoritaire qui alimentent la formule fasciste de gouvernement : celle-ci est donc plus ou moins radicale selon l'ampleur de la difficulté ; mais elle est, de toute manière, transitoire et ne dure que le temps nécessaire à cette conciliation.

c) La modernisation de type communiste

La voie communiste de développement est, quant à elle, amorcée, non plus par une révolution bourgeoise ou une révolution au sommet, mais par une révolution de masse, mobilisant contre l'aristocratie foncière et l'absolutisme monarchique une coalition populaire largement dominée par la paysannerie²⁹. L'avènement de cette révolution et sa transformation en dictature communiste supposent, à en croire B. Moore, un rapport de forces spécifique qui a précisément fait la décision en Russie et en Chine.

La première particularité de ce rapport de forces tient à la faiblesse de la bourgeoisie, elle-même liée à la quasi-inexistence d'une économie commerciale ou industrielle. Cet effacement du partenaire bourgeois tend à simplifier les structures de la société concernée qui ne se trouve plus dominée que par l'opposition entre féodaux et paysans. Pour déboucher sur une révolution paysanne, cette opposition doit cependant être conflictuelle et violente : la voie communiste dérive donc, comme le fascisme, de l'existence d'une agriculture répressive, servile, fonctionnant grâce à la contrainte exercée par un appareil d'Etat très centralisé, mais elle nécessite aussi une forte potentialité révolutionnaire au sein des masses paysannes et donc la croissance de relations de défiance et d'hostilité entre le travailleur de la terre et l'aristocratie foncière.

La réunion de tous ces éléments tend à ériger la paysannerie en agent révolutionnaire capable de se mobiliser contre l'Etat et les structures sociales en place ; elle la conduit en outre à s'allier au prolétariat urbain naissant, seule force sociale non compromise avec le régime, dotée de surcroît d'un début d'organisation politique et guidée par une élite révolutionnaire intellectuelle. Il s'ensuit l'établissement d'une dictature de gauche, contrôlée par les nouvelles élites et procédant à

l'encadrement de masses jusque là faiblement politisées. Il est important de constater que ces conditions favorables à l'établissement d'un régime communiste sont à ce niveau très proches des traits qui ont jadis caractérisé le développement de la société française qui fut marquée, elle aussi, par une agriculture répressive et par une forte potentialité révolutionnaire des masses paysannes : si on se réfère à B. Moore, le modèle communiste n'aurait échoué en France que parce que la bourgeoisie a pu très tôt contrôler le mouvement paysan et canaliser, à son profit, l'énergie révolutionnaire qu'il contenait.

On retrouve donc dans chacune des analyses menées par B. Moore la même construction théorique qui consiste à rendre compte du développement politique en repérant d'abord la structure de classe propre à chaque société entrant dans l'ère de la participation politique, puis le type de révolution qui en dérive (révolution bourgeoise, révolution par le sommet, révolution paysanne), et enfin la nature du régime politique qui s'impose à la faveur de cette crise révolutionnaire (démocratie occidentale, fascisme, communisme). Pour expliquer la différenciation qui s'opère entre ces trajectoires, l'auteur s'appuie chaque fois sur trois variables-clés : le poids relatif de la classe bourgeoise, le mode d'agriculture en place (agriculture de marché ou agriculture répressive) et la potentialité révolutionnaire de la paysannerie.

Malgré ses nuances, le modèle de B. Moore se trouve ainsi doté d'une forte cohérence théorique et donne de l'apparition des régimes politiques de masse une explication qui a le mérite de remonter très loin dans la profondeur historique des sociétés. Son apport le plus original est sans aucun doute de montrer que la modernisation politique n'est déterminée par le jeu exclusif d'aucun acteur, ni d'aucune classe sociale, mais par les types de coalition qui tendent à se former face à un certain nombre d'enjeux privilégiés : plus que la nature des forces en présence, ce sont les alliances passées entre elles, avec ou contre l'Etat en place, qui permet à l'auteur d'expliquer les formes différenciées du développement politique. Il reste que certains aspects de la démarche suivie ne sont pas sans poser quelques problèmes qui tendent à affaiblir la portée des conclusions proposées³⁰.

30. Sur ce point, cf. Skocpol T., « A critical Review of Barrington Moore's Social Origins of Dictatorship and Democracy », *Politics and Society*, vol. 4, n° 1, 1973. Cf. aussi les critiques formulées par Almond G. et Mundt R., dans « Crisis, Choice and Change Some tentative Conclusions », in Almond G., Flanagan S., Mundt R., ed., *Crisis, Choice and Change : Historical Studies of Political Development*, Boston Little Brown, 1973, p. 642-543. Pour une analyse de la genèse et du fonctionnement de la démocratie, prenant ses instances par rapport au déterminisme social de B. Moore, cf. aussi Hénery G., *Aux frontières de la démocratie* Paris, PUF, 1983.

B. Moore reste par exemple assez vague sur les critères qui lui permettent d'établir la puissance de la bourgeoisie. Certes, celle-ci est appréciée de manière relative : elle est établie en fonction de la puissance propre à l'aristocratie foncière. Mais même définie de la sorte, il n'est pas prouvé que la bourgeoisie française fût plus forte que la bourgeoisie allemande ni que la différence fût assez nette pour déterminer des modes de développement aussi radicalement opposés. En outre, les forces bourgeoises n'ont pas été caractérisées partout par le degré d'homogénéité que B. Moore semble leur prêter : il est par exemple important de noter que la bourgeoisie française n'était que partiellement liée à l'industrie et au commerce et qu'une forte minorité d'entre elle était formée de rentiers plus ou moins attachés au système foncier et par conséquent en mal de participer à une coalition révolutionnaire dirigée contre les structures socio-politiques en place.

La distinction entre agriculture de marché et agriculture répressive est tout aussi difficile à saisir : tout système foncier s'établit et persiste par recours à une contrainte politique couverte ou exercée par l'Etat. La gentry anglaise a elle-même profité de cette ressource qui lui a notamment permis de procéder à l'expulsion d'une masse importante de paysans : elle était, à ce titre, très dépendante de l'Etat en place dont elle avait intérêt à maintenir le caractère répressif. La véritable différence semble plutôt résider dans le fait que la bureaucratie britannique n'avait ni la dimension, ni le caractère centralisé de la bureaucratie prussienne : la variable déterminante de la forme autoritaire ou libérale du régime politique modernisant ne tient donc pas tant au type d'agriculture en place qu'à la nature et au poids de l'appareil bureaucratique avec lequel la classe dominante est amenée à composer.

Enfin, aussi complexe que soit la structure explicative construite par l'auteur, celle-ci tend à faire renaître certains des postulats caractéristiques de la théorie développementaliste classique. B. Moore ne prend d'abord en compte que les sources internes du changement, sans considérer les influences extérieures, le poids des conflits armés ou même celui de la division du travail économique, mise en évidence par des auteurs comme I. Wallerstein. Mais, surtout, en se référant à la lutte des classes, il privilégie un facteur explicatif du changement jusqu'à le présenter, sous une forme particulière, comme la loi unique de transformation des sociétés politiques, laissant nécessairement dans l'ombre l'effet d'un certain nombre d'autres facteurs politiques ou culturels et reléguant comme accessoires ou contin-
 گواهی
 لواحق

ductibles à son modèle. Il aboutit ainsi à une explication à deux niveaux, le premier correspondant à l'essentiel de son ouvrage et consistant à opérer une analyse historique de chaque cas singulier de développement ; le second, correspondant à la dernière partie de son livre, et proposant une théorie explicative qui se limite à rendre compte du principe de différenciation du développement politique en trois types de régime modernisant. C'est précisément en critique de cette démarche que se sont développés d'autres modèles recourant à un système d'explication plus synchrétique. (مستأفقه)

2. La prise en compte des révolutions sociales : le modèle de T. Skocpol

Nul doute que les travaux récents de T. Skocpol ont été inspirés par l'œuvre pionnière de B. Moore. T. Skocpol prolonge en effet la réflexion amorcée par les *Origines sociales de la dictature et de la démocratie* en s'interrogeant sur les fondements historiques des grandes révolutions sociales, en cherchant donc à établir pourquoi ces dernières sont venues ponctuer l'histoire de certaines sociétés, comme la France, la Russie ou la Chine, alors qu'elles sont absentes de l'histoire du Japon, de l'Allemagne et, dans une certaine mesure, de l'Angleterre³¹, marquée par une révolution de nature exclusivement politique.

Plusieurs affinités se retrouvent, liant les histoires des pays ayant connu un destin révolutionnaire : des structures sociales agraires, des Etats bureaucratiques institutionnalisés, et surtout une crise politico-militaire affectant les mécanismes de domination et libérant ainsi les potentialités révolutionnaires de la paysannerie. Les deux premières caractéristiques sont constitutives d'un premier clivage qu'on retrouve autant en France sous l'Ancien Régime, en Russie tsariste et en Chine impériale : il oppose un Etat puissant, lié à l'aristocratie, à une paysannerie sur laquelle s'exerce essentiellement une coercition de nature politique. Mais surtout, T. Skocpol montre les tensions et les potentialités inhérentes à cette articulation de l'Etat et de la société agraire : elle conforte l'orientation révolutionnaire du monde paysan, entrave l'établissement de liens entre la bourgeoisie et l'aristocratie, et rend dramatique enfin toute propension de l'Etat à une modernisation rendue nécessaire par l'évolution du système international. Cet effort de modernisation ne peut se faire, en effet,

31. Skocpol (T.), *States and Social Revolutions*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979 ; trad. fr. *Etats et Révolutions Sociales*, Paris, Fayard, 1985.

qu'au prix d'une autonomisation qui le place en situation de décalage progressif, voire de conflit avec son aristocratie, le conduisant ainsi à une perte de sa capacité répressive, précipitant la réalisation du processus révolutionnaire.

L'auteur peut sans difficultés étayer sa thèse, en s'appuyant sur de nombreuses données historiques qui semblent concorder : la rigidité des structures sociales agraires françaises que Tocqueville avait déjà retenue parmi les origines de la Révolution de 1789, la nature en même temps pléthorique et effectivement coercitive à l'égard des paysans — des États français, russe ou chinois, la corrélation manifeste entre un effort essentiellement politique de modernisation de ces États et l'affaiblissement de leur fonction de conservation de l'ordre social ; le rôle évident de la défection des aristocraties dans l'enclenchement des processus révolutionnaires...

De même, T. Skocpol peut-elle sans difficultés marquer des différences entre ces histoires et celles ayant caractérisé les sociétés n'ayant pas connu de révolutions sociales. Tel le Japon, marqué par la faiblesse de l'aristocratie terrienne, le caractère essentiellement étatique et politique des rapports de domination, puis des conditions de transformation de la société ; telle la Prusse qui se distingue par la très forte intégration de l'aristocratie à l'État, préparant ainsi les conditions d'une «révolution par le haut» ; telle enfin l'Angleterre, caractérisée par la faiblesse de l'État et la domination de la société civile par une aristocratie qui put ainsi modeler l'évolution des rapports sociaux conformément à l'évolution de ses intérêts de classe.

Aussi précieux que soient ces apports et notamment l'établissement d'un lien entre «société agraire» et «révolution sociale», il reste que le modèle est affaibli par une triple incertitude. Le rapport à l'histoire est aussi équivoque que chez B. Moore : à l'exact opposé de ce qu'on constate chez Rokkan, tout le système conceptuel de T. Skocpol est construit conformément à une théorie sociologique de la révolution qui conçoit à nouveau celle-ci comme un phénomène homogène, unique, correspondant à un jeu de facteurs que des matériaux historiques viennent tout simplement illustrer, selon une démarche qui interdit par avance de réfuter (ou «falsifier») les hypothèses qui lui sont sous-jacentes...

D'autre part, l'insertion de l'État comme variable explicative est un élément précieux, malheureusement desservi par une construction ambiguë et peu claire du concept qui s'y rattache³², mais surtout par une démarche qui conduit l'auteur à appréhender

der l'État principalement de l'extérieur, à travers ses liens avec telle force sociale ou ses conflits avec telle autre, sans procéder à une analyse des processus d'institutionnalisation qui le fondent et de la nature de l'autonomie qui le caractérise. Une telle vision qui renoue avec un certain fonctionnalisme aboutit au paradoxe en confondant l'État absolu français, l'Empire tsariste et l'Empire chinois en une seule et même catégorie.

Enfin, découlant en grande partie de cette dernière remarque, et rejoignant certains travers de B. Moore, on ne peut que regretter la fragilité des distinctions qui opposent — théoriquement de façon décisive — des États dotés d'une aristocratie foncière «faible» (Japon), «intégrée» (Prusse) ou «autonome» (France, Russie, Chine). Ces rapprochements et ces oppositions paraissent servir davantage les besoins d'une construction *a priori* que ceux d'une véritable explication socio-historique, surtout lorsqu'on prend la mesure de ce qui sépare l'histoire, et donc la structure sociale et la culture, de l'Ancien Régime français, de celle de l'empire des mandchous ou des Romanov...

3. La réintroduction des variables politiques

S. Rokkan s'est efforcé de prolonger la réflexion qu'il avait consacrée à la formation de l'État-Nation en s'appuyant sur l'exemple du régime fasciste et en donnant de celui-ci une explication de nature plus politique que celle proposée par B. Moore³³. Les différences qui séparent les deux méthodes apparaissent déjà au niveau des définitions : au lieu d'envisager le phénomène fasciste comme un processus dérivant d'une révolution opérée au sommet et sanctionnant un type particulier d'équilibre entre forces sociales, Rokkan construit son objet de manière beaucoup plus empirique, en se référant exclusivement à ses aspects politiques les plus manifestes. Il considère ainsi le fascisme comme une réponse apportée aux crises engendrées par l'extension progressive du jeu démocratique et par l'essor de la mobilisation compétitive de masse. Cette réponse se traduit par une suspension violente et brutale du jeu pluraliste et par l'avènement au pouvoir d'un mouvement monolithique assurant un contrôle autoritaire sur l'ensemble de la population³⁴. Ainsi identifiée, la voie fasciste de modernisation singularise le destin des cinq États-Nations d'Europe occidentale qui ne purent maintenir le processus de démocratisation de leurs institutions (Allemagne, Autriche, Espagne, Italie, Portugal) : pour l'auteur,

32. Cf. à ce sujet, Bimbaum P., *Dimensions du pouvoir*, Paris, PUF, 1984, p. 150.

33. Rokkan S., «Un modèle géo-économique et géo-politique...?», art. cit., p. 9-14.

34. Op. cit., p. 9-10.

le problème est donc de rechercher, dans les facteurs de développement politique communs à ces cinq sociétés, l'explication de cette réussite sélective du fascisme et de la forme particulière de changement politique qu'elle a ainsi entraînée.

Se référant à sa «carte conceptuelle» de l'Europe, Rokkan observe que ces cinq pays n'appartiennent pas à une catégorie unique, mais relèvent de formules différentes de développement politique. Analysant les traits spécifiques de leur histoire, il constate cependant que les pays concernés partagent au moins trois caractéristiques communes qui peuvent, dès lors, être tenues pour des facteurs explicatifs du phénomène fasciste. Le premier de ces traits est de nature politique : de par leur situation géographique, ces cinq sociétés apparaissent toutes comme les héritières d'Empires qui ont décliné puis disparu (l'Empire romain, celui de Charlemagne ou celui de Charles Quint). En deuxième lieu et sur un plan qui relève, cette fois, de la géographie économique, toutes ces sociétés eurent à subir, dans la foulée de leur échec politique, une marginalisation économique consécutive au développement du capitalisme atlantique qui avait prioritairement atteint le Nord-Ouest de l'Europe. L'auteur remarque enfin que chacun de ces pays s'est efforcé de rétablir sa position internationale en procédant dès le début du XIX^e siècle à un vigoureux sursaut nationaliste et en s'appuyant, notamment en Allemagne, sur la constitution d'alliances entre les élites militaire et industrielle.

Cette méthode — fondée sur une recherche de corrélations — débouche sur une explication du fascisme qui rejoint, en certains points, celle donnée par B. Moore : Rokkan relève en effet l'importance des facteurs économiques et confirme le lien étroit qui existe entre une industrialisation tardive et le succès de la formule fasciste de modernisation. Cette correspondance est pourtant nuancée et n'apparaît plus comme la cause exclusive de ce type de développement : le fascisme se révèle parallèlement comme le produit d'une mémoire collective et d'une culture politique nationale, comme le résultat différé d'une accumulation d'échecs et de gloires impériales passées. Il est incontestable qu'en réintroduisant ainsi des considérations d'ordre politique, Rokkan enrichit la connaissance du modèle fasciste de développement et parvient notamment à expliquer les formes spécifiques qu'il a revêtues, son nationalisme exacerbé, sa volonté dominante et son culte du chef.

La concurrence de tous ces modèles prolonge donc celle qui caractérisait déjà le débat méthodologique portant sur l'explication de la formation de l'Etat-Nation. D'un côté, B. Moore propose une analyse très explicative, s'appuyant sur un petit nombre

de variables très ordonnées, mais tendant à rejeter comme irréductibles à toute modélisation les aspects politiques qui particularisent la mise en pratique des trois types de régime qu'il a dégagés. De l'autre, Rokkan utilise une approche qui éclaire la spécificité de chaque régime politique de masse et qui met en évidence les facteurs qui ont concouru à leur individualisation, sans donner une interprétation théorique homogène du processus de développement qui s'est ainsi trouvé consacré. Le problème reste de savoir si une telle alternative est inhérente à toute démarche historique comparative ou si l'impossibilité d'inclure certaines variables politiques discriminantes dans une explication de portée générale n'est pas due plutôt à certaines insuffisances du modèle et, plus exactement, au caractère trop réducteur du facteur explicatif dont il est doté.

C. LA FORMATION DES CLIVAGES POLITIQUES ET DES SYSTÈMES PARTISANS

La structuration des systèmes partisans apparaît comme la dernière étape du développement politique des sociétés d'Europe occidentale, mais aussi comme le point ultime de leur individualisation. Il est évident que chaque société se singularise par un modèle conflictuel spécifique, déterminé par la particularité de son histoire, de sa culture, de son écologie et de ses structures socio-économiques. De grandes différences opposent, en outre, les systèmes sociaux quant au mode d'articulation de leurs conflits, quant à la traduction politique de leurs clivages et quant aux alignements partisans qui en découlent. Il existe enfin une profonde interaction entre la croissance des conflits et la modernisation : si la structuration progressive des antagonismes pèse sur le développement de chaque système politique, les conditions mêmes dans lesquelles s'opère le changement jouent un rôle important dans la définition des lignes de clivage. Toutes ces interrelations contribuent à déterminer de nouvelles différenciations dans l'organisation des régimes politiques et, particulièrement, dans le développement de la démocratie occidentale qui est évidemment très dépendante, dans sa persistance et son fonctionnement, des formes que peut revêtir le pluralisme sur lequel elle repose.

1. L'analyse typologique des systèmes partisans par S.M. Lipset et S. Rokkan

Des travaux de nature macro-historique ont cherché à procéder à une analyse typologique des systèmes partisans qui ont

cours en Europe occidentale et à expliquer, à partir de là, les différences qui les ont progressivement opposés. Ces systèmes partisans se sont peu à peu constitués au cours du XIX^e siècle, lorsque l'absolutisme laissa la place à des régimes plus ou moins compétitifs. Lipset et Rokkan postulent cependant qu'ils ne firent alors que reproduire des lignes de clivage déjà clairement établies ou en cours de formation. La problématique définie par les auteurs consiste donc à recenser ces différents types de conflits, à s'interroger sur les traits caractéristiques qu'ils ont revêtus au sein de chaque société, afin de rendre compte des différents modes d'alignement partisan qui particularisent les systèmes politiques de l'Europe occidentale contemporaine³⁵.

Quatre sortes de conflit ont contribué, d'après Lipset et Rokkan, à forger les systèmes partisans du Vieux Continent : les deux premiers tiennent aux séquences de la construction nationale et opposent l'Eglise à l'Etat, ainsi que la culture politiquement dominante aux cultures sujettes ; les deux autres découlent de la révolution industrielle et dressent la ville contre la campagne ainsi que les ouvriers contre les patrons. La configuration actuelle des systèmes de partis s'expliquerait dès lors par l'interaction de tous ces conflits, par les formes et les intensités diverses qu'ils ont pu connaître d'une société à l'autre et par les circonstances différentes qu'ils ont pu rencontrer, çà et là, au cours de leur essor³⁶.

Les modalités de la construction nationale sont à l'origine d'une première différenciation des structures conflictuelles. Les pays protestants, rapidement dotés d'une Eglise nationale, ont été à l'abri du clivage Etat-Eglise qui a, en revanche, profondément marqué le fonctionnement des sociétés catholiques ; au plus, les pays atteints par la Réforme ont-ils vu s'opposer les tenants de la nouvelle Eglise aux partisans de la papauté romaine. De même, les Etats culturellement hétérogènes ont été affectés, dès leur naissance, par l'affrontement entre le groupe national ou linguistique majoritaire et les groupes périphériques minoritaires ; les autres, qui bénéficiaient dès leur formation d'une plus forte homogénéité nationale, furent au contraire protégés de conflits de cette nature.

35. On peut se référer à Lipset S.M. et Rokkan S., «Cleavage Structures, Party Systems and Voter Alignments», p. 1-64, in Lipset S.M., Rokkan S., éd., *Party Systems and Voter Alignments*, New York, Free Press, 1967 ; et Rokkan S., *Citizens, Elections, Parties*, New York, McKay, 1970, p. 72-144. Pour une application de ce modèle, cf. Seiler D., *Partis et familles politiques*, Paris, PUF, 1980, et surtout Seiler D., *De la comparaison des partis politiques*, Paris, Economica, 1987.

36. Lipset S.M., Rokkan S., *op. cit.*, p. 34.

La Révolution industrielle complique quelque peu ces premières disparités. Si elle provoqua partout l'émergence d'un conflit de type «bourgeois-prolétaire», elle détermina, dans certains cas, une alliance entre les élites rurales et les élites urbaines et entraîna, dans d'autres, l'émergence de profonds antagonismes entre ces forces. Dans certaines sociétés, les élites rurales étaient au pouvoir au moment de l'industrialisation et y restèrent seules ; dans d'autres, les élites bourgeoises prirent très tôt le contrôle de l'Etat et organisèrent donc elles-mêmes l'entrée de leur système politique dans l'ère de la participation de masse.

Les auteurs déduisent de ces prémisses que les conflits politiques ont été structurés en trois étapes successives consacrant, à chaque fois, une nouvelle différenciation entre les systèmes politiques. D'abord, au moment de la Renaissance, lorsque la crise religieuse aboutit à une fusion Eglise-Etat dans les pays de la Réforme, et au contraire à une alliance entre ces deux instances dans les pays catholiques. Ensuite, au moment de la révolution démocratique, lorsque l'enjeu était de contrôler l'éducation de masse : certains pays protestants continuèrent alors à être dominés par une Eglise nationale, tandis que certains autres commencèrent à être affectés par la rivalité entre celle-ci et l'Eglise romaine minoritaire ; de leur côté, les pays catholiques furent à l'époque marqués par une forte opposition entre l'Eglise et l'Etat ou au contraire dominés par le renforcement de l'alliance passée entre l'élite dirigeante et le haut clergé. Enfin, au moment de la révolution industrielle, lorsque chacun de ces quatre groupes fut à son tour divisé entre les Etats contrôlés par la nouvelle élite industrielle et ceux dirigés par l'élite rurale traditionnelle. Procédant ainsi par dichotomie successive, Lipset et Rokkan sont amenés à distinguer huit types différents de système partisan, qu'on peut récapituler de la manière suivante³⁷ (tableau p. 172).

Cette typologie vise entre autres à expliquer l'émergence de quelques types particuliers de parti politique au sein des sociétés européennes³⁸. Lipset et Rokkan remarquent ainsi que les partis territoriaux se développent dans les systèmes sociaux caractérisés par une coïncidence entre les clivages linguistiques, religieux et économiques : tel est le cas notamment de la Belgique, dominée par l'opposition entre la Wallonie francophone, d'orientation laïque et d'industrialisation précoce, et le pays Flamand en même

37. Ce tableau est établi d'après celui présenté par Lipset S., Rokkan S., *op. cit.*, p. 37.

Cas	Situation de l'élite contrôlant le centre		Réponse de la périphérie	Pays	Exemples	
	Front religieux	Front économique			Parti de l'élite au pouvoir	Partis d'opposition
	Eglise nationale dominante contrôlant l'éducation	Liens avec les propriétaires terriens	Organisation de l'opposition autour des Eglises dissidentes et du monde industriel	Grande-Bretagne	Conservateur	Libéral
	id.	Liens avec le monde industriel	Organisation de l'opposition autour des Eglises dissidentes et du monde rural	Scandinavie	Conservateur	— Agrarien — Chrétien — Radical
	Eglise nationale concurrente par une Eglise supra-nationale	Liens avec les propriétaires terriens	— alliance laïcs-industriels — opposition catholique	Prusse-Allemagne	Conservateur	— Libéral — centre catholique
	id.	Liens avec le monde industriel	— alliance paysans-Eglise catholique — alliance paysans-Eglise protest. diss.	Hollande	Libéral	— Catholique — Calviniste
	Etat laïc	Liens avec les propriétaires terriens	— opposition des industriels — opposition catholique	Espagne	Libéral	— Catalan — Carlisle
	Id.	Liens avec le monde industriel	— alliance Eglise catholique monde paysan	France Italie	Libéral Radical	— Conservateur — Catholique — Chrétien
	Eglise supra-nationale dominante, alliée à l'Etat	Liens avec les propriétaires terriens	— alliance laïcs-industriels	Autriche	Chrétien	Libéral
	id.	Liens avec le monde industriel	— Opposition paysanne	Belgique	Chrétien Libéral	Flamand

temps caractérisé par un parler spécifique, par une pratique religieuse beaucoup plus forte et par une économie longtemps restée à dominante agraire. De même, l'apparition sélective de *partis paysans* met-elle en relief une autre particularité propre au développement politique de certaines sociétés : les auteurs observent que des partis de ce type n'ont pu se former que dans la deuxième catégorie de leur typologie générale (modèle scandinave), alors qu'ailleurs la représentation paysanne est exercée par des partis conservateurs ou des partis chrétiens d'inspiration catholique. Eu égard à la spécificité du cas scandinave, les auteurs en déduisent que le développement des partis agraires se trouve particulièrement favorisé dans les sociétés protestantes dominées très tôt par l'élite industrielle, et marquées par l'existence d'un centre faible contrôlant difficilement un monde rural atomisé. Le parti paysan exprimerait ainsi la spécificité culturelle d'un univers agrarien, marginalisé économiquement et politiquement, et ne trouvant de surcroît dans aucune idéologie religieuse ou laïque un moyen de cristalliser son identité. S'interrogeant enfin sur le développement sélectif des *partis communistes*, Lipset et Rokkan constatent que le P.C. a essentiellement réussi son implantation dans les pays qui relèvent des cinquième et sixième catégories de leur typologie, c'est-à-dire dans des sociétés où la construction d'une culture nationale puissante et homogène s'est trouvée différée sous l'effet du conflit qui opposait l'Eglise catholique romaine à l'Etat (France, Espagne, Italie). Relevant, par ailleurs, que les seules sociétés protestantes qui aient connu un parti communiste important ont été marquées par une construction nationale difficile (Allemagne, Finlande, Islande, Norvège), les auteurs concluent que l'immixtion d'un mouvement communiste au sein du processus de modernisation politique dérive de spécificités culturelles généralement liées à un développement national défectueux. لا تقص

Les travaux de Lipset et Rokkan mettent ainsi en valeur un certain nombre de structures conflictuelles qui rendent compte de la pluralité des systèmes de partis. Restant à un niveau très descriptif et très statique, les auteurs ne font cependant qu'établir des correspondances, constater des homologues ou des corrélations, sans pouvoir dégager les aspects dynamiques du phénomène, sans analyser la genèse de ces conflits ni les mécanismes qui ont déterminé leur traduction politique. Or, on peut postuler que la réalisation même de ces processus varie de manière significative d'une société à l'autre, que les conflits ne naissent pas seulement de la rencontre de forces sociales différentes, mais sont également dépendants de tout un contexte socio-politique et notamment de la nature et du rythme des transformations qui

affectent celui-ci. Un examen minutieux de ces dynamiques permettrait incontestablement de mieux expliquer la différenciation des processus de développement politique : il implique cependant que l'on change de niveau d'analyse pour procéder à l'étude approfondie de cas singuliers de conflit, de leurs conditions d'émergence et de structuration politique. C'est précisément l'intérêt des travaux de C. Tilly et de P. Bois, portant respectivement sur l'analyse historique de la formation des conflits en Vendée et dans la Sarthe, lors de la Révolution française.

2. Les conditions de formation d'un conflit : les travaux de C. Tilly et P. Bois

Se penchant sur le cas vendéen durant la Révolution et cherchant à expliquer l'apparition du mouvement chouan, C. Tilly met en relief le contraste opposant deux zones géographiques : d'une part, le plateau de Mauges, lieu privilégié de l'insurrection royaliste, peuplé de paysans très hostiles à la ville et à la bourgeoisie ; d'autre part, le Val-de-Loire, républicain, marqué par la croissance de relations d'alliance entre les populations urbaine et rurale. Prenant en considération le type de changement social qui a caractérisé l'une et l'autre de ces zones, l'auteur s'interroge sur les processus qui ont déterminé le développement de ces deux formes différentes de conflit et d'alliance³⁹. Il rejoint ainsi les travaux menés par P. Bois qui avait remarqué le même contraste dans le département de la Sarthe, dominé dans sa partie orientale par une adhésion très précoce à la République et par une alliance entre paysans et bourgeois, et dans sa partie occidentale, par une fidélité à la cause royaliste et une profonde hostilité entre les masses rurales et la nouvelle élite économique⁴⁰.

C. Tilly observe que le développement de ces deux formes divergentes de comportement est lié à l'impact de deux modes différents de transformation de la communauté rurale. Le Val-de-Loire a été très tôt marqué par l'essor de contacts et d'échanges entre la campagne et la ville : des relations d'interdépendance s'établirent très rapidement entre une paysannerie riche qui cherchait à commercialiser sa production viticole ou céréalière et la bourgeoisie de Saumur qui était avide de contrôler la vie socio-politique de toute la région périphérique. Celle-ci fut donc pro-

gressivement pénétrée par une agriculture de type commercial et peu à peu exposée à l'influence prépondérante des villes. Dominée au contraire par une agriculture de subsistance et une production céréalière relativement pauvre, la communauté rurale des Mauges resta durant longtemps imperméable à tout contact avec les villes : et lorsque celles-ci bénéficièrent, au XVIII^e siècle, des progrès de l'industrie textile, l'urbanisation brutale qui s'ensuivit détermina de profondes cassures au sein du monde rural et contribua à dresser la paysannerie contre la nouvelle bourgeoisie⁴¹.

L'auteur révèle ainsi le poids important de l'urbanisation dans la désintégration des communautés rurales et dans la définition des relations d'alliance ou de conflit entre la paysannerie et les autres forces sociales. Dans le Val-de-Loire, une urbanisation lente et régulière a progressivement intégré la paysannerie dans un système économique et politique moderne. Des liens de communication se sont développés dans toute la région, favorisant l'établissement d'activités coordonnées autour des centres citadins. Soumis à l'influence urbaine, le monde rural a ainsi été touché par le processus de différenciation des rôles sociaux, par la diffusion de normes et de valeurs nouvelles et par la généralisation de relations sociales dépersonnalisées⁴². Sur le plan économique, un tel phénomène a entraîné une modification du paysage rural, l'établissement d'une complémentarité entre la production agricole et la production industrielle ainsi que l'essor d'une monoculture commerciale intensive. Sur le plan politique, les relations de pouvoir caractérisant les anciennes communautés rurales se sont peu à peu estompées, les anciens notables ont laissé la place à une élite politique spécialisée, marquée par la prédominance de la bourgeoisie ; les comportements politiques et religieux se sont progressivement autonomisés, entraînant ainsi une régression du pouvoir du clergé. Les paysans se sont par là même trouvés intégrés dans un système politique nouveau dominé par les valeurs républicaines et de participation politique.

Le contexte socio-économique du plateau de Mauges a, au contraire, empêché la mise en œuvre de tels mécanismes d'intégration : l'urbanisation a longtemps été partielle et limitée. Quelques gros bourgs ont fait leur apparition autour de manufactures textiles, mais leurs contacts avec la campagne environnante étaient pratiquement inexistants. La population paysanne, repliée sur une agriculture de subsistance, n'était pas en situation

39. Tilly C., *La Vendée. Révolution et contre-révolution*, Paris, Fayard, 1970 (éd. orig., Harvard University Press, 1964).

40. Bois P., *Paysans de l'Ouest*, Le Mans, Maurice Vilain, 1960.

41. Tilly C., *op. cit.*, p. 46.

42. *Op. cit.*, p. 27-28.

d'échange avec le monde du commerce, mais au contraire en état de concurrence et d'hostilité avec une bourgeoisie qui prétendait acheter la terre. On ne retrouve donc pas, dans cette région, l'essor des activités coordinatrices qui avaient peu à peu transformé la communauté rurale du Val-de-Loire. Bien au contraire, cette hostilité latente entre ruraux et urbains tourna à l'antagonisme brutal lorsque l'industrie textile connut un démarrage rapide peu de temps avant 1789 : ce décollage économique accentua brutalement le mouvement d'urbanisation et la prétention des nouveaux centres à exercer leur contrôle sur la totalité du Plateau.

* L'avènement de la Révolution radicalisa et politisa ce conflit qui conditionna étroitement le comportement des masses paysannes : au lieu de s'intégrer dans de nouvelles relations sociales, la paysannerie manifesta son attachement à la communauté rurale traditionnelle en combattant la République, en refusant les nouvelles élites, les institutions centrales et le rôle de citoyen qui en découlait.

Sans faire directement référence à la modernisation, P. Bois développe une analyse similaire à propos de la Sarthe. Il note qu'à l'est du département, le développement d'un sentiment républicain était directement lié à l'absence de conflit entre la paysannerie et la bourgeoisie et à l'établissement progressif de relations d'intégration entre la campagne et le tissu urbain en voie de formation. L'auteur relève que cette évolution est imputable à la condition des masses paysannes qui, trop pauvres pour vivre de leur production agricole, se livraient à des activités artisanales de tissage qui les mirent très tôt en relation de commercialisation avec les villes. A cela s'ajoute que toute la partie orientale du département, particulièrement boisée, était peuplée de bûcherons et d'artisans du bois, acquis à la République, encadrant la population rurale et favorisant l'intégration de celle-ci dans un système social nouveau contrôlé par la bourgeoisie. Au contraire, l'ouest de la Sarthe restait dominé par une paysannerie plus aisée, exclusivement consacrée à des tâches agricoles, et surtout suffisamment riche pour prétendre acheter la terre qu'elle travaillait : elle entraînait, de ce fait même, en conflit avec une bourgeoisie dont elle n'avait rien à attendre et qui, de surcroît, se portait concurremment acquéreur de biens fonciers. L'avènement d'une révolution encadrée et organisée par les élites bourgeoises eut le même effet catalyseur en Sarthe qu'en Vendée : déjà réfractaire à l'intégration au sein des nouveaux centres urbains, la paysannerie de toute la partie occidentale du département milita pour la sauvegarde de la communauté rurale traditionnelle, se dressa contre la République et se joignit au mouvement chouan : dans cette région, comme dans les Mauges, l'opposition latente ville-cam-

pagne devint en même temps un conflit social manifeste et une source essentielle de clivage politique.

Ainsi C. Tilly et, dans une moindre mesure, P. Bois font de la qualité du processus d'urbanisation la variable déterminante de l'émergence éventuelle d'un conflit bourgeois-paysan et de sa traduction en clivage politique. Lorsque ce processus est progressif et se développe dans un contexte de complémentarité entre la ville et la campagne, on assiste à une dissolution graduelle de la communauté paysanne, et à son intégration au sein d'un nouveau centre moderne. Lorsqu'au contraire l'urbanisation est soudaine et forcée, les allégeances communautaires traditionnelles résistent et tendent à ériger la paysannerie en force antagoniste de la bourgeoisie⁴³. Or, il est important de noter que les modalités de ce processus d'urbanisation sont à leur tour dépendantes d'une pluralité de variables et ne répondent donc à aucun déterminisme économique étroit : la richesse de la paysannerie s'est ainsi avérée favorable à l'urbanisation dans le cas de la Vendée et défavorable dans celui de la Sarthe. L'intérêt de l'analyse historique est précisément de pouvoir dégager le jeu de causalité qui est spécifique à chaque contexte et de pouvoir apprécier ainsi, pour chaque cas étudié séparément, le poids relatif des différents facteurs de développement, le rôle positif ou négatif qu'ils tendent à jouer dans la transformation progressive des communautés rurales en place. Cette dernière remarque confirme l'irréductible singularité de chaque processus de développement et vérifie que cette originalité tient à l'interdépendance qui unit le conflit social à la modernisation : si le conflit est effectivement une source privilégiée de changement, sa pertinence et son rôle dynamique dépendent aussi de la trajectoire suivie par les sociétés, de leur passé, du rythme de leurs mutations et de la stratégie combinée de l'ensemble de leurs acteurs.

Mais l'originalité des travaux de Tilly est de prendre en compte la singularité du processus de développement sans renoncer pour autant à tout effort de systématisation théorique. L'auteur construit en effet toute sa problématique sur une analyse méthodique des conditions de désintégration des formations sociales traditionnelles. La référence à cette variable intermédiaire du changement lui permet de repérer et d'organiser de manière cohérente un très grand nombre de facteurs explicatifs du développement, qu'ils soient d'ordre économique, social ou politique.

43. Un type comparable d'analyse est mené à propos du changement en Finlande par E. Allardt, «Types of Protests and Alienation», in Allardt E., Rokkan S., *Mass Politics*, New York, Free Press, 1970.

Dans cette perspective, ce ne sont plus tellement les rapports de production ou la lutte des classes qui expliquent les formes divergentes du développement politique, mais les conditions particulières dans lesquelles tend à s'opérer la dissolution des anciennes relations d'allégeance ou d'alliance, sous l'impact de tel ou tel facteur de changement. Cette nouvelle démarche est donc en elle-même moins déterministe et moins réductrice que celles de B. Moore et d'Anderson, et laisse plus de place à l'analyse historique. Le modèle de Tilly ne propose aucune explication *a priori* du développement politique, mais simplement un cadre d'analyse rigoureux capable de révéler et d'expliquer l'enchaînement propre à chaque processus de développement et de mettre ainsi en évidence l'originalité de chaque forme de modernisation politique.

Cet apport théorique est d'autant plus précieux que le modèle que Tilly utilise pour rendre compte de la genèse des conflits en Vendée semble pouvoir être étendu à un champ d'analyse beaucoup plus vaste. Tout d'abord, l'analyse de la désintégration des communautés rurales ne permet pas seulement d'expliquer l'apparition et le développement des clivages, mais également la transformation des structures socio-politiques en place ainsi que celle des valeurs et des comportements traditionnels. En outre, cette méthode d'analyse ne saurait se limiter à l'appréhension des seules sociétés paysannes : on peut fort bien en faire usage pour étudier les bouleversements affectant n'importe quelle autre formation sociale et éclairer par là même les circonstances dans lesquelles se réalise chaque séquence historique de développement. Il est significatif que ce soit précisément la direction dans laquelle s'engagent les travaux menés par Almond et Mundt qui s'efforcent d'interpréter le changement à la lumière des *crises* auxquelles sont périodiquement confrontés les systèmes politiques : chaque trajectoire de développement se trouve dès lors expliquée en tenant compte du *degré* d'intégration qui caractérisait originellement le système étudié, de la puissance de *l'événement* national ou international qui a contribué à le déstabiliser et de la nouvelle *formule* de coalition qu'il a été amené à choisir pour retrouver sa cohésion et son équilibre⁴⁴.

Toutes ces récentes évolutions sont incontestablement en mesure d'enrichir la méthode comparative, de la dégager en même temps des dangers du «réductionnisme» et des pièges de l'empirisme, pour lui permettre de procéder à la confrontation

des processus de développement les plus divers. Il serait à cet égard intéressant d'appliquer les éléments de cette nouvelle problématique à l'étude des sociétés du Tiers-Monde, et de comprendre ainsi la modernisation politique des Etats nouveaux à la lumière des conditions qui président à la désintégration éventuelle des communautés tribales traditionnelles, opérée sous l'impulsion des centres nouvellement créés. Cette extension reste cependant conditionnée par l'examen préalable des traits historiques spécifiques qui caractérisent le développement de ces sociétés.

44. Almond G., Mundt R., «Crisis, Choice and Change : Some Tentative Conclusions», in Almond G., Flanagan S., Mundt R., *Crisis, Choice and Change : Historical Studies of Political Development*, Boston Little Brown 1973 717 n.

NR

II

LE DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES POLITIQUES DU TIERS-MONDE

Les sociétés du Tiers-Monde* sont, à bien des points de vue, très différentes les unes des autres : chacune d'entre elles est personnalisée par une culture, une histoire et une écologie qu'on ne saurait réduire à une globalisation trop sommaire. Il reste qu'au-delà de ces différences, elles sont toutes marquées par des caractéristiques communes de dépendance et de sous-équipement qui pèsent sur les circonstances de leur développement politique et qui les conduisent à répondre au défi de la modernisation d'une manière originale, qui ne peut reproduire purement et simplement le processus du développement européen. La mise en évidence de cette originalité devient donc un préalable nécessaire à la définition des catégories d'analyse capables d'appréhender les différentes dynamiques assurant la modernisation politique de ces sociétés.

A . LA SPÉCIFICITÉ HISTORIQUE DES SOCIÉTÉS DU TIERS-MONDE

1. Une temporalité particulière

Il est tout d'abord évident que les processus de transformation politique suivis par les sociétés européennes et par celles du Tiers-Monde n'obéissent pas à la même unité de temps. Lorsque les premières s'érigèrent en Etat-Nation, aucun modèle ne les influençait ni ne les contraignait : elles purent étaler sur plusieurs

* Plus que jamais, depuis la fin de la bipolarité Est-Ouest, la notion de Tiers-Monde est critiquable, par son imprécision et l'uniformité qu'elle postule. Nous l'employons ici, par commodité verbale, dans le sens de « système politique en développement » par rapport à un modèle qui lui est extérieur.

182

décennies la recherche et l'invention d'une forme nouvelle de vie politique correspondant à leur spécificité et à leurs besoins. Au contraire, les sociétés du Tiers-Monde furent placées à l'issue de la décolonisation devant un enjeu tout à fait particulier qui les obligea à se doter, dans les délais les plus brefs, de structures étatiques et nationales qui conditionnaient leur entrée dans la vie internationale et dont les anciennes puissances coloniales prétendaient détenir le modèle le plus achevé. Les sociétés africaines et asiatiques furent dès lors écartelées entre la nécessité de faire vite en suivant les exemples déjà consacrés et la volonté de sauvegarder leur personnalité en modelant leurs développements sur les données issues de leur propre culture. Cette contradiction continue de peser sur le développement politique des sociétés du Tiers-Monde et rend compte notamment de l'instabilité et des crises qui affectent la vie politique de chaque nouvel Etat. Elle est cependant plus ou moins affirmée selon que la société concernée dispose ou non des ressources d'un passé national capable de lui offrir les éléments d'un modèle original de modernisation.

2. Le poids des relations de dépendance

Le développement politique des sociétés du Tiers-Monde est en outre conditionné par la situation de dépendance dans laquelle ces dernières se sont trouvées et se trouvent encore, au sein d'un système international façonné, contrôlé et dominé par le monde européen et nord-américain. Ainsi que le note G. Balandier, le développement des systèmes politiques nouveaux ne peut être compris qu'à partir d'une analyse attentive des «dynamiques du dehors» auxquelles ceux-ci sont exposés¹. Attentifs à cette dimension nouvelle du processus de modernisation, P. Nettl et R. Robertson ont ouvert la voie à de nouvelles études qui font du système international un élément déterminant des phénomènes contemporains de développement politique².

Cette influence de la vie internationale sur les mécanismes de modernisation du Tiers-Monde s'exerce d'abord d'une manière diffuse. Les sociétés périphériques sont soumises à des règles de jeu définies en dehors d'elles et ne sont guère maîtresses des enjeux de leur propre développement : la construction d'un centre, l'industrialisation, et même l'institutionnalisation

183

sont autant de buts dont les systèmes politiques du Tiers-Monde sont contraints de se doter pour avoir leur place dans la vie internationale et pour préserver leur part de souveraineté. Essentiellement finalisé de l'extérieur, le développement politique de ces sociétés vérifie encore moins que les autres le postulat du changement immanent sur lequel reposent les théories développementalistes classiques. L'analyse historique de la modernisation des sociétés non-européennes doit, dès lors, plus que jamais rectifier ce défaut théorique en mettant en évidence les sources extérieures de changement, et notamment l'importance des phénomènes de mimétisme et de diffusion des modèles.

A cet impact diffus du système international s'ajoute l'effet de deux formes plus concrètes de dépendance qui pèsent d'un poids considérable sur l'évolution des sociétés du Tiers-Monde : la colonisation et la dépendance post-coloniale. Le passé colonial apparaît comme une déterminante considérable du développement politique des sociétés qui y ont été exposées et explique pour beaucoup les difficultés toutes spécifiques qui entravent encore leur organisation en Etat-Nation. Sur le plan de la construction nationale, la colonisation a incontestablement favorisé la mobilisation sociale des populations traditionnelles, mais selon des modalités qui sont très différentes de celles autrefois observées en Europe, et qui continuent à peser négativement sur la formation d'un sentiment national. Procédant, surtout en Afrique, à des découpages arbitraires des territoires conquis, l'entreprise coloniale a contribué à la formation de systèmes politiques handicapés, dès le départ, par une hétérogénéité culturelle et ethnique beaucoup plus forte que celle qui caractérise les Etats-Nations du Vieux Continent. Cette disparité a souvent été aggravée par une politique qui conduisait le colonisateur à encourager le tribalisme et le maintien des chefferies locales, de manière à consolider sa souveraineté et celle de la métropole. Imposant enfin les langues européennes comme moyen de communication, la colonisation a contribué à pérenniser la multiplicité des dialectes au sein des territoires conquis et à gener ainsi le processus d'unification linguistique qui avait été, en Europe, une des bases les plus solides du développement national³.

On peut de même noter que, sur le plan de la construction étatique, l'entreprise coloniale a préparé la constitution d'un centre bureaucratique moderne, en mettant en place un appareil administratif colonial plus ou moins spécialisé : mais, ce centre essentiellement destiné à asseoir la souveraineté d'une puissance

1. Balandier G., *Sens et puissance*, op. cit., p. 39.

2. Nettl P., Robertson R., *International Systems and the Modernization of Societies*, London, Faber and Faber, 1968, 216 p.

3. Cf. Thomas L., «Dualisme et domination en Afrique Noire», in Abdel-Malek A., dir., *Sociologie de l'impérialisme*, Paris, Anthropos, 1971, p. 141-180.

extérieure, est resté artificiel et mal relié aux territoires périphériques ; placé sous l'autorité d'un personnel métropolitain, il avait en outre tendance à écarter des fonctions les plus importantes une élite autochtone confinée dans ses rôles traditionnels et par conséquent mal préparée à l'exercice du pouvoir⁴. Ces données pèsent encore sur la vie politique des pays du Tiers-Monde et expliquent, pour beaucoup, les difficultés auxquelles ceux-ci se trouvent confrontés dans la réalisation du processus de centralisation de leurs structures politiques.

Il reste qu'au-delà de ces traits généraux, la colonisation connaît de nombreuses variantes qu'on ne saurait négliger : source d'originalité dans le développement du Tiers-Monde, elle explique aussi la pluralité des formes de modernisation des systèmes politiques qui en relèvent. J. Leca et J.C. Vatin définissent, par exemple, la « nature de l'exploitation coloniale » comme une variable discriminante de la modernisation et montrent comment les traits spécifiques de la colonisation subie par l'Algérie permettent d'expliquer certains aspects originaux du développement politique de ce pays, notamment l'absence de conflit de classe au sein de la jeune nation algérienne, la marginalisation des notables traditionnels et le succès obtenu par les élites populistes⁵...

Mais aussi déterminant qu'il soit, le régime colonial ne constitue pas la seule forme concrète de dépendance : les sociétés du Tiers-Monde se trouvent également assujetties à un type plus complexe d'« impérialisme » qui dérive de la situation périphérique qu'elles occupent au sein d'un système économique dirigé de fait par un petit nombre de puissances centrales. Cette forme d'hégémonie — qui connaît nécessairement des prolongements politiques — exerce encore un effet considérable sur le développement des sociétés dominées, selon des modalités qui ont été mises à jour et étudiées par plusieurs chercheurs qui se réclament d'une « sociologie de la dépendance » ou d'une « sociologie de l'impérialisme »⁶.

4. Ibid. ; cf. aussi Leca J., « Tradition, modernité et identité nationale des systèmes politiques internes : quelques exemples maghrébins », op. cit. »

5. Cf. Leca J., Vatin J.C., *L'Algérie politique...* op. cit., p. 483 et sqq.

6. Cf. Cardoso F.H., *Politique et développement des sociétés dépendantes*, Paris, Anthropos, 1971 ; Abdel-Malek A., dir., *Sociologie de l'impérialisme*, op. cit., Amin S., *Le développement inégal*, Paris, Editions de Minuit, 1973 ; Frank G., *Le développement du sous-développement*, Paris, Maspéro, 1970 ; pour une présentation de ces analyses, cf. Leca J., « Pour une analyse comparative des systèmes politiques méditerranéens », *Revue française de science politique*, août-octobre 1977, p. 557-581 et, dans le même numéro de cette revue, Peixoto A.C., « La théorie de la dépendance : bilan critique », p. 601-629. Pour un bilan critique de cette littérature, cf. aussi notre ouvrage *L'Etat importé*, Paris, Fayard, 1992, ch. 1.

Analysant plus particulièrement les sociétés d'Amérique Latine F. Cardoso souligne à ce propos que la dépendance économique n'est pas un phénomène homogène, mais a revêtu deux formes différentes au cours de l'histoire contemporaine, ayant chacune un effet particulier sur le développement des sociétés qui s'y sont trouvées soumises. L'auteur note que le capitalisme européen s'est d'abord organisé de manière à opérer une division du travail à l'échelle du globe, consistant à spécialiser les sociétés périphériques dans une activité de production agricole qui était contrôlée et commercialisée par les sociétés hégémoniques à dominante industrielle. L'avènement des Etats-Unis comme nouvelle puissance hégémonique a contribué à déstabiliser cette relation de domination : dotée d'une économie concurrentielle dans tous les domaines de la production, l'Etat nord-américain chercha moins à perpétuer une division du travail économique qu'à utiliser les économies périphériques pour exporter des capitaux et réaliser de nouveaux investissements. Il s'ensuivit une nouvelle forme de dépendance, marquée par un renforcement de la marginalisation des sociétés dominées et la mainmise directe du capitalisme américain sur quelques secteurs industriels « enclavés » au sein de la société dépendante. Le premier type d'« impérialisme » (par commercialisation) est donc en nette régression depuis la dernière guerre, tandis que le second (par « enclavisation ») est devenu dominant⁷.

Même si cette analyse ne révèle pas toutes les dimensions du phénomène « impérialiste » et ne s'inspire pratiquement que de l'histoire du continent sud-américain, son intérêt est de mettre en évidence l'étroite relation qui existe entre les différentes formes de dépendance économique et les aspects essentiels du développement politique des sociétés dominées. Cardoso relève par exemple que la dépendance par commercialisation des produits agricoles a notamment pour effet d'abandonner à la société dominée la charge d'organiser elle-même les investissements économiques internes ainsi que le recrutement de la main-d'œuvre : elle favorise par là même la construction d'un centre gouvernemental, étroitement lié aux puissances « impérialistes », mais suffisamment autonome pour accomplir de lui-même les fonctions économiques qui lui sont assignées. En revanche, la logique du système d'enclavisation retire aux Etats dépendants toute prérogative économique, les décisions en matière d'investissement ou d'emploi relevant toutes de la puissance hégémonique. Dans ce dernier type de société, le centre se trouve dès lors atrophié et

7. Cardoso F.H., op. cit., p. 81-88.

limité à l'accomplissement d'une fonction politique essentiellement destinée à assurer l'intangibilité des «enclaves» étrangères⁸.

Le même effet différencié se fait sentir au niveau de la formation des élites, de leur accès au pouvoir et de leur stratégie. La dépendance par «commercialisation» fait du possesseur de la terre le détenteur réel du pouvoir d'Etat. L'enjeu principal étant la persistance du régime foncier en place, on assiste généralement, dans ce type de système, à l'établissement d'un compromis entre le secteur rural exportateur et le secteur latifondiaire, le premier contrôlant l'Etat et laissant au second l'exercice du pouvoir local. Cette alliance se fait très souvent aux dépens des autres secteurs économiques, et en particulier des nouvelles élites urbaines aspirant généralement à plus d'autonomie par rapport aux circuits économiques internationaux. En revanche, dans les situations de dépendance par «enclavisation», la puissance hégémonique tend à se reposer sur une aristocratie traditionnelle qu'elle entretient et contrôle étroitement, ou à créer elle-même une élite exclusivement politique, destinée à sauvegarder les relations de domination en place⁹. Dans un cas comme dans l'autre, et quelle que soit la logique du système de dépendance, la constitution de l'élite gouvernementale se fait donc sous l'impulsion de facteurs souvent extérieurs, qui n'avaient pratiquement pas pesé sur la construction de l'Etat-Nation en Europe occidentale, et qui rendent plus aléatoire la réalisation d'une véritable fusion entre les impératifs de modernité et les données issues de la tradition de chaque société concernée.

Les travaux de Cardoso ont ainsi amorcé un type renouvelé d'analyse, aujourd'hui dominant, envisageant les phénomènes de dépendance à travers le concept «d'économie dualiste»¹⁰. Le propos est désormais de montrer comment la pénétration du capitalisme international en Amérique latine, en Asie et en Afrique a donné naissance à des enclaves modernes exportatrices, suscitant peu à peu une bourgeoisie économique liée à l'étranger, porteuse d'intérêts de classe, alors qu'en face, se maintient une économie de subsistance, dotée d'une technologie et de moyens matériels rudimentaires, animée d'une culture essentiellement traditionnelle, et impliquant l'énorme majorité de la population. Le secteur moderne se développe aux dépens du secteur traditionnel, déplaçant les paysanneries, provoquant une urbanisation massive et incontrôlable, et surtout canalisant

l'essentiel des investissements : la logique de cette division du travail assure ainsi le «développement du sous-développement».

Fort pertinente et explicative notamment de la faible capacité des politiques endogènes de modernisation, cette analyse pourrait avoir contre elle son systématisme : toutes les sociétés dépendantes ne comptent pas en leur sein des secteurs enclavés et ceux-ci sont très différents, par exemple d'un pays producteur de pétrole à un pays d'économie rurale... De même, convient-il de prendre toute la mesure de l'importance de la croissance du secteur industriel exportateur dans certaines sociétés du Tiers-Monde et de ses effets sur les économies développées : il est ainsi indispensable de se pencher sur les conséquences politiques du passage de ce qu'Evans appelle, à propos du Brésil, une «dépendance classique» à un «développement dépendant»¹¹. Il faut, par ailleurs prendre en compte l'essor et la spécificité des NPI¹², tout comme celle des «Etats rentiers» producteurs de pétrole¹³. Enfin, conviendrait-il de ne pas négliger les facteurs extra-économiques de dépendance, qu'il soient de nature politique ou culturelle¹⁴.

3. Une structure sociale spécifique

On ne saurait enfin oublier que les sociétés du Tiers-Monde sont dotées d'une structure sociale particulière qui pèse de manière décisive sur les circonstances et les orientations de leur développement politique. A la limite, certaines d'entre elles ne résultent que de la juxtaposition de groupes en tous points distincts les uns des autres et ne parvenant qu'à une faible intégration nationale. Il est évident que dans ces sociétés — que certains politistes ont qualifié de «plurales» — aucune culture commune, aucune formule de légitimité partagée par tous ne peut servir de base à la formation d'un centre gouvernemental¹⁵. Dans ces conditions, la construction étatique a tendance à se réaliser de manière plus autoritaire que ce ne fut le cas en Europe, souvent à l'initiative d'un groupe qui confisque à son profit le monopole de

8. Cardoso F.H., *op. cit.*, p. 86-88 et 101-107.

9. *Ibid.*, p. 83-85, 94-96, 101-104.

10. Higgins B., *Economic Development*, New-York, Norton, 1968 ; Murdoch W., *The Poverty of Nations*, Baltimore, Johns Hopkins, 1980.

11. Evans P., *Dependent development : The Alliance of Multinational, State and Local Capital in Brazil*, Princeton University Press, 1979.

12. Clad J., *Behind the myth : business, money and power in South East Asia*, Unwin and Hyman, Londres, 1989.

13. Beblawi H., Luciani G., éd., *The Rentier State*, Londres, Croom Helm, 1987.

14. Cf. notre ouvrage, *L'Etat importé, op. cit.*

15. Smith M.G., Kupeř L., éd., *Pluralism in Africa*, University of California Press, 1969. Cf. notamment la contribution de Smith M.G., «Institutional and Political Conditions of Pluralism» ; Young C., *The Politics of Cultural Pluralism*, University of Wisconsin Press, 1976.

la contrainte et impose à tous les autres la généralisation de ses propres structures politiques. Au lieu de s'exercer de manière progressive et continue, le développement politique procède, dès lors, de façon sélective, par sursaut, et selon un processus très favorable à la démultiplication des coups d'Etat ainsi qu'à l'officialisation des rivalités de personnes et de clientèles.

Il est évident que ce pluralisme n'est jamais intégral : à mesure qu'elles s'engagent dans l'industrialisation, les sociétés du Tiers-Monde sont exposées aux effets de la mobilisation qui se traduit, notamment, par une différenciation progressive des rôles sociaux et économiques, et donc par une atténuation des aspects les plus tranchés de la « société plurielle ». Mais tout aussi réel qu'il soit, ce dernier phénomène reste généralement peu développé, très marginal, et ne débouche nullement sur des antagonismes assimilables à la notion européenne de conflit de classes : les nouveaux groupes à statuts économiques sont encore mal dessinés, peu conscients et très divisés notamment par la survivance des clivages culturels traditionnels. En outre, la colonisation et les rapports contemporains de dépendance économique ont empêché — et empêchent encore — la formation de groupes sociaux autochtones à intérêts véritablement contradictoires : la lutte des classes a donc plus souvent une dimension internationale que nationale et ne joue probablement pas, à l'intérieur des sociétés africaines et asiatiques, le rôle qu'elle a pu jouer — et joue encore — dans le développement européen¹⁶. Les analyses développementalistes qui — à l'exemple de celles de B. Moore ou d'Organski — ont été construites sur la notion de conflit social trouvent, dans cette autre spécificité des sociétés du Tiers-Monde, un obstacle important à la généralisation de leur portée explicative.

Le retard économique de ces sociétés contribue, en fait, à déplacer les déterminismes : dominante en Europe, dès la formation de l'Etat-Nation, l'infrastructure économique n'a pas réellement d'effets sur la formation des classes sociales en Afrique ou en Asie. La détention du pouvoir apparaît dès lors comme la source principale de constitution des classes dominantes au sein du Tiers-Monde, comme le meilleur atout dont peut disposer un groupe pour exercer son hégémonie, s'approprier des richesses,

se doter d'un statut privilégié et, donc, pour s'ériger progressivement en véritable classe sociale dirigeante¹⁷.

Cette nouvelle particularité a plusieurs effets directs sur le processus de développement politique. Certains auteurs d'inspiration marxiste, comme F. Fanon, notent que, privée d'une base socio-économique solide et des bénéfices d'une société civile qu'elle pourrait contrôler, l'élite politique des nouveaux Etats du Tiers-Monde est amenée, pour asseoir son hégémonie et construire un centre gouvernemental, à faire un usage massif de la contrainte, à recourir à la corruption et à l'illégalité. Rejoignant, de manière significative, certaines thèses développées ailleurs par Huntington, Fanon constate que ce décalage entre le changement politique et le changement socio-économique aboutit à des « retours en arrière », consacre l'avènement de dictatures, l'intronisation de leaders charismatiques et l'officialisation de partis uniques particulièrement répressifs et, en fait, très peu mobilisateurs¹⁸. On peut, semble-t-il, aller plus loin et dépasser le court terme pour considérer que ce modèle inédit de structuration sociale et politique ne peut que déboucher sur un profond renouvellement des formules de développement politique et appeler par là même une redéfinition des théories qui leur sont habituellement consacrées.

B. LES APPROCHES SOCIO-HISTORIQUES DE LA MODERNISATION DU TIERS-MONDE

Chacun des traits que nous venons de recenser détermine les conditions spécifiques dans lesquelles s'opère la modernisation des sociétés du Tiers-Monde, conformément à une histoire qui se distingue de celle qui marqua le développement des sociétés du monde européen et nord-américain. Un retour lucide et contrôlé vers les « *area studies* » et l'analyse comparative devrait permettre de dégager les « *histoires* » qui caractérisent en propre chaque société du Tiers-Monde. La sociologie politique s'est cependant essentiellement consacrée à l'élaboration de modèles permettant d'appréhender les configurations socio-historiques qui leur sont communes et qui les distinguent de la trajectoire européenne de développement. Ces modèles insistent tous sur l'effet structurant de la prédominance du politique sur l'économique, aggravée et

16. Sur ce sujet, on se reportera à Balandier G., « Problématique des classes sociales en Afrique Noire », *Cahiers internationaux de sociologie*, XXXVIII, 1965. Sur les connotations ethnocentriques de la notion de classe, cf. Fallers L., « Social Stratification and Economic Process in Africa », in Bendix R., Lipset S., éd. *Class Status and Power*, op. cit., p. 141-149. Sur l'apparition progressive d'une bourgeoisie économique dans les sociétés du Tiers-Monde les plus développées économiquement, cf. Amin S., op. cit., p. 297-304.

17. Cf. à ce sujet, Hoerning K., « Modernisation et classe sociale dans les nouveaux Etats d'Afrique tropicale », in Abdel-Malek, dir., op. cit., p. 380-399 ; Banda H., « Non-Western Intelligentsias as Political Elites », in Kautsky J., éd., *Political Change in Underdeveloped Countries*, op. cit., p. 235-251 ; Balandier G., art. cit.

18. Fanon F., *Les Damnés de la terre*, Paris, Maspéro, 1975 (1^{re} éd., 1961), p. 95-114.

modulée par la faible structuration de la société civile, caractérisée davantage par sa discontinuité et sa faible conscience d'elle-même, voire par une organisation communautaire et segmentée, que par la mise en place de réseaux universels de sociabilité. Trois directions se dégagent de ce constat : le caractère néo-patrimonial du système politique, la généralisation des pratiques clientélistes et l'institutionnalisation de pratiques autoritaires.

1. L'analyse des systèmes politiques néo-patrimoniaux du Tiers-Monde reprend, pour les actualiser, certaines catégories weberiennes. Eisenstadt cherche, par ce biais, à mettre l'accent sur ce qui fait écho, dans le Tiers-Monde moderne, aux modèles traditionnels de domination patrimoniale¹⁹. Celle-ci suppose une direction administrative totalement contrôlée par le prince dont elle est la chose; qui en choisit les agents de façon discrétionnaire, qui en organise la hiérarchie et qui décide seul et souverainement de ses orientations.

L'hypothèse d'Eisenstadt est de retrouver certains de ces traits dans le fonctionnement des sociétés contemporaines d'Amérique Latine, d'Afrique ou d'Asie. Fortement dominées par une logique politique cristallisée autour de la personne du prince, ces sociétés reproduiraient un modèle de domination personnalisée, essentiellement orientée vers la protection et le maintien de l'élite installée au pouvoir. Celle-ci développerait une stratégie cherchant à limiter au maximum l'accès de la périphérie aux ressources détenues par le centre, à s'assurer le monopole de la représentation et surtout à contrôler le processus de modernisation économique qu'elle s'efforce d'encourager pour maintenir sa légitimité, mais aussi de contenir de manière à éviter qu'il ne donne naissance à des élites rivales susceptibles de revendiquer le pouvoir.

Un tel modèle donne une orientation précise à la politique d'allocation des ressources. Entièrement contrôlée par le pouvoir politique, celle-ci se fait exclusivement en conformité avec sa stratégie. Au lieu de répondre à une logique économique de l'innovation, elle sert d'abord à entretenir le capital de soutiens dont dispose le pouvoir politique. Au lieu de se construire de façon autonome, elle reste subordonnée aux desseins de l'élite politique qui en profite également pour accéder ainsi directement aux richesses et accroître sa surface sociale par l'acquisition de rôles et de pouvoirs dans la vie économique. La pratique néopatrimo-

niale permet ainsi de renforcer les ressources du groupe au pouvoir, mais aussi de les échanger contre le soutien d'individus bien placés (notables, syndicalistes, leaders d'opinion...) ²⁰.

Richard Joseph suit une démarche voisine, lorsqu'à propos du Nigeria, il constate une «surpolitisation» de la vie sociale et construit le concept de «système politique de prébende» qui désigne des situations dans lesquelles les acteurs politiques concourent pour obtenir des positions de pouvoir au sein de l'Etat afin de les utiliser pour leur bénéfice personnel ou pour celui des groupes qui les soutiennent. Une telle problématique permet alors de montrer le mode original d'articulation entre les comportements politiques, économiques et sociaux qui sont observés dans les sociétés du capitalisme périphérique²¹.

Toutes ces analyses mettent en évidence l'inversion des déterminismes qui affecte les sociétés du Tiers-Monde, entre le politique qui paraît indépendant et l'économique qui y acquiert un statut subordonné. Le sous-développement économique peut être tenu, dans ces conditions, pour un des facteurs contrôlant l'apparition de ce mode de domination. Ce n'est pas pour autant le seul : les résistances communautaires, le caractère segmenté de la société civile, la dépendance de celle-ci à l'égard de l'extérieur, l'inexistence de classes, et, en premier lieu, d'une aristocratie dotée de privilèges compromettent la mise en place de contre-pouvoirs ayant une extension nationale. Quand ceux-ci se forment, ils sont généralement de nature particulariste, donnant ainsi des atouts supplémentaires au centre politique et légitimant sa prétention à universaliser sa domination.

L'hypothèse néo-patrimoniale dispose ainsi de solides arguments en sa faveur. Elle rend intelligibles bien des pratiques politiques courantes au sein du Tiers-Monde ; elle a pour elle, également, de construire de façon pertinente le statut du politique dans ce qui fait sa différence par rapport à une sociologie classique de l'Etat, et s'inscrit ainsi dans le cadre d'une réflexion socio-historique. Celle-ci n'est pourtant pas menée jusqu'à son terme : outre qu'il renvoie à des définitions encore trop vagues et imprécises, parfois divergentes²², le concept de néo-patrimonialisme semble prétendre à une universalité qui en réalité le des-

19. Eisenstadt (S.), *Traditional Patrimonialism and Modern néo-Patrimonialism*, Beverley Hill, Sage Publications, 1973 ; cf. aussi Roth G., «*Personal rulership patrimonialism, and*...»

20. Pour une application aux sociétés moyen-orientales, cf. Bill J., Leiden C., *Politics in the Middle East*, Boston, Little Brown, 1979 ; pour d'autres applications, Roth R. *Brazil : Politics in a patrimonial society*, Boston, Allyn and Bacon, 1972, Williams J.C., *Patrimonialism and political change in the Congo*, Stanford, Stanford University Press 1972 ; Crouch H., «*Patrimonialism and Military Rule in Indonesia*» *World Politics*, XXXI juil. 1979, 571-587 ; Médard J.F., dir. *Etats d'Afrique Noire*, Paris, Karthala, 1991.

21. Joseph R., «*Class, State and Prebendal Politics in Nigeria*», *The Journal of Commonwealth and Comparative Studies*, vol. XXI, nov. 1983, p. 21-38.

sert, le systématise abusivement et le conduit à perdre une bonne partie de sa pertinence en réduisant à un même ordre politique les expériences de l'Argentine, de l'Inde ou du Congo... Envisagé de la sorte, il semble inviter à une construction trans-culturelle du politique ; utilisé sans précautions, il risque de renouer avec certains aspects de la démarche développementaliste en suggérant que l'organisation néo-patrimoniale des systèmes politiques constitue une sorte d'étape précédant l'entrée dans la modernité.

2. L'analyse des systèmes politiques clientélistes s'impose comme prolongement de l'hypothèse néo-patrimoniale. Celle-ci suppose en effet une déficience des canaux de représentation liant le centre et la périphérie et postule l'existence de relations verticales et sélectives entre ces deux instances. Dans ces conditions, l'essentiel des relations entre gouvernants et gouvernés s'exerce sous la forme de relations de clientèle que J.F. Médard définit comme «un rapport de dépendance personnelle non lié à la parenté qui repose sur un échange réciproque de faveurs entre deux personnes, le patron et le client, qui contrôlent des ressources inégales»²³.

J.F. Médard explicite les quatre caractéristiques essentielles de cette relation. D'abord son caractère personnel, puisqu'elle lie un client à son patron, et qu'elle est faite en même temps de reconnaissance, de fidélité, voire d'amitié. Ensuite, son caractère de réciprocité, le patron apportant sa protection, son aide ou son influence, le client apportant de son côté ses services, son aide matérielle ou son soutien. Elle s'impose également comme relation de dépendance, puisque les parties disposent de ressources inégales et que le client a plus à craindre d'être abandonné par son patron, que celui-ci n'a à redouter la défection d'un de ses clients. Elle est enfin verticale, puisqu'elle est inégalitaire et bilatérale et empêche la structuration de la société en classes²⁴.

Bien sûr, la relation de clientèle est une catégorie très extensive de l'analyse sociologique et peut donc se retrouver dans les histoires et les contextes les plus divers. R. Lemarchand distingue, par exemple, entre les relations de clientèle de type féodal, mercantile, sacré (liant une autorité religieuse à ses dis-

ciples) et patrimonial²⁵. Nul doute que des relations de ce type se retrouvent dans les sociétés industrielles européennes ou nord-américaines : elles structurent tout autant les rapports du notable à ses électeurs que ceux du «boss» de la machine partisane américaine à la population de sa ville. Sa très forte extensibilité en fait donc un concept susceptible d'interpréter tout un faisceau de relations sociales²⁶.

Lande distingue cependant entre des situations où la relation de clientèle est le principe essentiel de fonctionnement du système politique et celles où il n'en est qu'un adjuvant²⁷. La première de ces situations est fréquente dans le Tiers-Monde et peut être tenue pour constitutive de «systèmes politiques clientélistes». Elle découle de plusieurs facteurs, et d'abord d'une logique néo-patrimoniale qui fait du centre politique un lieu d'affrontements entre élites politiques rivales qui s'opposent en s'appuyant essentiellement sur leurs ressources clientélares et qui peuvent espérer utiliser à des fins personnelles les institutions publiques allocatrices de biens. Ce type de situation est également alimenté par l'absence ou l'échec de structures d'articulation entre le centre et la périphérie : cette lacune peut autant dériver de l'identité trop exclusivement politique des élites que du caractère trop segmentaire de la société. Enfin, Banfield met en évidence l'effet déterminant de l'insécurité économique qui conduit les acteurs sociaux à préférer des stratégies verticales et clientélares à des stratégies d'alliances horizontales sous formes de mouvements de classes ou de groupes d'intérêt obligeant à un partage trop large du gâteau²⁸.

Le système politique clientéliste correspond ainsi en même temps à des réalités transitoires (insécurité économique ou niveau de mobilisation sociale) qu'à des données plus structurelles (pratique politique néo-patrimoniale et surtout organisation segmentaire et communautaire de la société). Ainsi s'explique que certains développementalistes aient cru pouvoir en faire un élément de leur construction pour le présenter comme le reflet d'une modernisation inachevée²⁹. On peut pourtant s'interroger sur le

23. Médard J.F., «Le rapport de clientèle : du phénomène social à l'analyse politique», *Revue française de Science politique*, févr. 1976, p. 103-131. Sur le clientélisme, cf. aussi Schmidt S., Scott J., Lande C., Guasti L., éd., *Friends, Followers and Factions*, Berkeley, University of California Press, 1977 ; Eisenstadt S., Lemarchand R., éd., *Political Clientelism, Patronage and Development*, Londres, Sage, 1981 ; Leca J., Schemeil Y., «Neo-patrimonialisme et clientélisme dans le monde arabe» ; Gellner E., Waterbury J., éd., *Patrons and Clients in Mediterranean Societies*, Londres, Duckworth, 1977.

24. Médard J.F., art. cit., p. 105 et sqq.

25. Lemarchand R., «Political clientelism and Development», *Comparative Politics*, janv. 1972.

26. On notera, par exemple, la prise en compte des relations de clientèle dans le cas de l'Italie : Allum P., *Politics and Society in Post-war Naples*, Cambridge University Press, 1973 ou Graziano L., «La crise d'un régime libéral-démocratique», *Revue française de science politique*, av. 1977, p. 259-289.

27. Lande (C.), *Leaders, Factions and Parties. The structure of Philipinian Politics*, New Haven, Yale University Press, 1965.

28. Banfield E., *The Moral of Backward Society*, Glencoe, Free Press, 1958.

29. Cf. par exemple Weiner M., *Party-building in a New Nation : the Indian National Congress*, Chicago, University of Chicago Press, 1967.

«bien-fondé» de cette dernière vision et suggérer que le «clientélisme» est en fait étroitement associé à la difficulté plus structurelle que transitoire de plaquer les institutions étatiques occidentales sur des réalités sociales qui relèvent d'une tout autre histoire et d'une construction plus autonome du politique, ainsi qu'au refus de penser un modèle d'organisation bureaucratique compatible avec une culture plus communautaire que sociétale. Cette dernière remarque devrait en outre conduire à associer analytiquement au clientélisme les pratiques «parentélaires» et népotiques, c'est-à-dire l'usage complémentaire des liens communautaires et familiaux pour mettre en relation le centre et la périphérie.

3. L'analyse des systèmes politiques autoritaires s'oriente, de façon positive, vers la remise en cause du lien trop simple mis en évidence par Almond ou Shils entre sous-développement et pratiques autoritaires. C'est surtout l'examen des situations latino-américaines et, en particulier, des cas brésilien et argentin, qui a conduit certains politistes, comme O'Donnell ou Hirschman, à montrer que les conditions d'émergence des systèmes autoritaires ne tenaient pas tant à la pauvreté des sociétés qu'à des paramètres socio-politiques particularisant l'histoire de chacune d'entre elles.

Le concept d'autoritarisme est déjà en soi difficile à définir. La construction développementaliste qui l'assimile purement et simplement à une démocratisation et une participation inachevées est inacceptable, de même que le recours au seul critère de l'exclusion des masses du jeu politique³⁰. Les expériences totalitaires et celles des systèmes de mobilisation qui ont pris forme dans le Tiers-Monde indiquent qu'un gouvernement autoritaire peut autant imposer sa loi en assurant la politisation unilatérale des masses qu'en procédant à leur dépolitisation systématique. Le critère de «pluralisme limité» auquel recourt Linz a, en revanche, le mérite d'être plus extensif et de désigner ainsi l'ensemble des situations dans lesquelles l'action politique du centre n'est pas arrêtée par un jeu de contre-pouvoirs³¹. On peut regretter, cependant, l'imprécision d'un tel concept et le fait que la construction qu'on lui donne se limite à en faire le contrepoint du modèle démocratique. L'usage que doit en faire la sociologie politique consiste donc à examiner les différents modes d'incarna-

tion de ce «pluralisme limité» dans les divers contextes du Tiers-Monde contemporain.

a) Les conditions d'émergence de l'autoritarisme font l'objet principal de la réflexion menée par G. O'Donnell dans *Modernization and Bureaucratic Authoritarianism*. L'auteur se propose de lier différentes phases de l'histoire du capitalisme sud-américain à l'alternance de systèmes politiques «incorporants» et de systèmes politiques «excluant»³². Les premiers cherchent à activer la participation de secteurs populaires («classes inférieures urbaines et rurales», «classes moyennes inférieures»), alors que les seconds procèdent au contraire en la restreignant de manière drastique.

Les systèmes incorporants renvoient à un mode populiste de gouvernement, tels le peronisme ou le getulisme ; ils ont pour fonction, selon O'Donnell, d'assurer, par une large coalition de classes, la promotion d'une politique industrielle orientée vers la consommation et l'essor de la production nationale. Les «systèmes excluant» — ou *Etats bureaucratiques autoritaires* — assurent au contraire, une dépolitisation systématique, destinée à remettre l'intégralité du pouvoir entre les mains d'une petite élite composée de technocrates, de militaires et de civils liés au capitalisme international. Cette restriction de la participation fait écho, pour l'auteur, aux crises économiques dérivant des expériences populistes et se traduisant par l'aggravation des déficits, la hausse de l'inflation et la baisse des revenus des classes moyennes. L'Etat bureaucratique autoritaire correspond ainsi à un besoin «d'approfondissement de l'industrialisation», lié en même temps à des rationalités sociales et économiques, et s'impose comme traduction politique de l'austérité. O'Donnell l'utilise pour désigner par exemple les situations politiques brési-liennes après 1964, ou chiliennes après 1973...

L'intérêt d'une telle analyse est de montrer comment le développement du capitalisme peut être également porteur de pratiques autoritaires, et d'aboutir ainsi à une vision — pessimiste, certes, mais plus valide — qui ne présente plus les atteintes portées au modèle démocratique comme des crises appelées à s'estomper à mesure que s'opère le développement. De même, convient-il de relever l'effort visant non plus seulement à lier l'économie et le politique de façon déterministe, mais à mettre au contraire en évidence l'effet structurant de la stratégie des élites dans le choix des politiques

30. Pour une approche d'ensemble, cf. Hermet G., «L'autoritarisme», in Grawitz M., Leca J., *Traité de Science politique*, op. cit., t. 2.

31. Linz J., «Totalitarian and Authoritarian Regimes», in Greesteyn F., Polsby N., *Handbook of Political Science* New York: Addison Wesley, 1975, vol. 3, p. 265 et seq.

32. O'Donnell G., *Modernization and Bureaucratic-Authoritarianism: studies in South-*

économiques et des modèles d'organisation politique, et surtout dans la gestion de la participation populaire. Cette place accordée au jeu des acteurs — même si elle est encore limitée — constitue un facteur de distanciation par rapport au développementalisme et un élément d'ouverture vers l'histoire. De ce point de vue, on peut rapprocher les travaux d'O'Donnell de ceux de Stepan, consacrés notamment au Brésil, montrant l'évolution du comportement des élites militaires, orientée vers un «nouveau professionnalisme» les rendant davantage solidaires des élites technocratiques privées ou publiques que disposées à jouer seules leur propre carte dans le jeu politique³³.

La perspective suivie par O'Donnell pose cependant plusieurs problèmes. Il est tout d'abord difficile de nier le caractère autoritaire de la plupart des systèmes politiques populistes et de ne pas admettre que certaines formes de mobilisation populaire puissent aller de pair avec la pratique de la contrainte. Plusieurs travaux, notamment ceux de Malloy, montrent clairement tous les «sous-entendus» autoritaires que recèlent les systèmes «inclusants» : une forte pratique d'élitisme et de paternalisme, sans doute, mais aussi et surtout, le recours massif à un corporatisme d'Etat qui place les organisations représentatives sous la tutelle du pouvoir politique et qui laisse à celui-ci le soin de structurer — ou du moins la possibilité de contrôler — les mouvements de mobilisation populaire³⁴. La dépolitisation et l'inclusion sont donc bien deux variantes de l'autoritarisme qui dérivent toutes deux de certains traits que nous avons situés au centre du néo-patrimonialisme : la supériorité des sources politiques sur toutes les autres, la difficile structuration de réseaux de solidarités horizontales, les tensions opposant centre et périphérie, autant d'éléments qui, en chaque occasion, abandonnent au politique le soin de déterminer, à partir de ses propres ressources, l'orientation des politiques économiques.

La réalité de ce choix des acteurs politiques — technocrates civils ou militaires — n'a précisément pas été suffisamment prise en compte par O'Donnell qui reste encore trop attentif à l'effet déterminant des conjonctures. Plusieurs sociologues remarquent ainsi que les progrès de l'Etat bureaucratique autoritaire au Brésil ou au Chili ne coïncident pas avec la phase «d'appro-

33. Stepan A., «The New Professionalism of Internal warfare and Military Role Expansion», in Stepan A., éd., *Authoritarian Brazil*, New Haven, Yale University Press, 1973, p. 46-63.

34. Malloy J., éd., *Authoritarianism and Corporatism in Latin America*, University of Pittsburgh Press, 1977.

fondissement du capitalisme industriel³⁵ et qu'il est imprudent d'établir *a priori* un lien quelconque entre les cycles politiques et les cycles de la vie économique, s'inscrivant ainsi dans une perspective qui confère encore plus de place au rôle et à la stratégie des acteurs politiques³⁶.

Ce rôle semble avoir été davantage cerné par A. Hirschman lorsqu'il étudie les composantes de la logique capitaliste, distinguant une «fonction d'entreprise» qui relève d'une rationalité d'accumulation et d'innovation, et une «fonction de réforme» orientée vers la redistribution et la stabilisation des rapports sociaux³⁷. L'auteur note que la «fonction d'entreprise» avec laquelle se confond toute l'histoire de l'industrialisation européenne et nord-américaine n'a jamais bénéficié d'une réelle assise idéologique ni d'un véritable soutien en Amérique Latine, en grande partie à cause de son origine et de son implication étrangères. Cette situation a conduit les élites qui en relèvent à choisir, pour atteindre leurs fins, une stratégie autoritaire. L'inverse caractérise au contraire la fonction de réforme, dotée d'un fort capital de soutien, mais ne disposant pas d'une élite suffisamment forte, reconnue et institutionnalisée, à l'image de celle issue des mouvements ouvriers occidentaux. La «fonction de réforme» se trouve, de ce fait, souvent annexée par les élites porteuses de la fonction d'entreprise, de façon d'autant plus autoritaire et sur un mode qui fait aussi grande place au corporatisme. Le recours aux pratiques autoritaires — quelles qu'elles soient — renvoie donc toujours à un choix accompli par les acteurs politiques, rendu possible en même temps par la sur-évaluation des ressources politiques propres aux systèmes périphériques et par la faible structuration horizontale qui caractérise leur société civile.

b) La formation des régimes politiques à parti unique : le modèle de bifurcation (مفروق)

La réflexion consacrée par Huntington à la formation des régimes à parti unique met en évidence un autre aspect original des phénomènes autoritaires caractérisant les sociétés du Tiers-

35. Serra J., «Three Mistaken theses regarding the connections between industrialisation and authoritarian regimes», in Collier D., *The New Authoritarianism in Latin America*, Princeton, Princeton University Press, 1979, p. 99-163, surtout 144 sqq.

36. Kaufman R., «Industrial change and authoritarian rule in Latin America», in Collier D., *op. cit.*, p. 165-253, surtout 190 sqq.

37. Hirschman A., «The turn to authoritarianism in Latin America and the Search for its economic determinants» *ibid.* n. 61-97.

Monde³⁸. S'il est certain que les jeunes Etats n'ont pas l'exclusivité du monopartisme, il est en revanche indéniable que la plupart d'entre eux s'orientent vers cette formule de gouvernement, selon des modalités qui restent inédites par rapport à ce qui s'est précédemment réalisé dans les systèmes autoritaires européens. Mais, même au sein du Tiers-Monde, le régime à parti unique connaît de nombreuses variantes qui illustrent et entretiennent la pluralité des formules de modernisation politique actuellement en concurrence : son étude permet donc de retrouver et d'expliquer, au-delà des similitudes, les principales différences qui contribuent à particulariser la trajectoire du développement suivi par chaque système modernisant.

Rejetant les explications généralement avancées à ce sujet, Huntington se propose de rechercher l'origine de ce phénomène dans la nature même des conflits qui affectent les sociétés dotées d'un parti unique. Le recours à cette méthode le conduit à postuler que lorsque la modernisation s'opère à partir de clivages complexes et non superposés, le système politique aura tendance à s'organiser de façon pluraliste ; au contraire, lorsque la modernisation se réalise sur la base d'un clivage unique ou d'un ensemble de clivages superposés, le système politique tendra à se doter d'un parti unique qui aura précisément pour fonction d'organiser et de légitimer l'hégémonie du groupe vainqueur sur le groupe dominé. Le monopartisme serait ainsi l'expression d'une situation hyperconflictuelle, fort bien rendue, il est vrai, par le discours et la stratégie des partis uniques qui s'efforcent essentiellement de mobiliser la population contre un ennemi désigné, qu'il s'agisse d'une race, d'une nation étrangère, ou d'une classe sociale.

Or il est certain qu'une (telle situation — dite de « bifurcation » — est plus répandue dans les sociétés qui ne font qu'amorcer leur modernisation : l'éclatement des allégeances traditionnelles, la dualité entre la ville et la campagne, les luttes menées contre la puissance coloniale constituent autant de données communes à toutes les sociétés du Tiers-Monde qui tendent à simplifier les clivages et à encourager la formation de partis uniques. On peut cependant supposer, avec Huntington, que ceux-ci seront plus ou moins puissants, homogènes et structurés selon la nature et la profondeur du phénomène de « bifurcation » qui les sous-tend ; qu'ils évolueront à des rythmes et dans des di-

rections différentes, selon les intentions et la stratégie des élites qui les manipulent.

S'interrogeant plus particulièrement sur l'évolution suivie par ce phénomène, Huntington relève que le parti unique peut remplir deux types de fonction : soit maintenir et consolider la bifurcation, en limitant les forces de l'adversaire et en animant ainsi un système politique de type « exclusionnaire » proche de la catégorie utilisée par O'Donnell (comme en Afrique du Sud, ou dans la Turquie kémaliste), soit procéder, de façon autoritaire, à la transformation complète de la société en cherchant à atteindre toutes les forces qui la composent et en prenant la direction d'un système politique de type « révolutionnaire » (comme en Chine, dans le Ghana de Nkrumah, ou l'Indonésie de Soekarno)³⁹.

Le système « exclusionnaire » peut être assimilé à une forme moderne de la « dictature aristocratique » ; il a pour fonction de protéger le groupe au pouvoir et de tenir les dominés le plus longtemps possible à l'écart du centre politique. Le parti est donc conçu dans une perspective uniquement répressive et ne cherche qu'à organiser et encadrer l'élite au pouvoir, qu'il s'agisse de la minorité blanche en Afrique du Sud, du groupe des « natifs » au Libéria ou de la bourgeoisie urbaine dans la Turquie de M. Kemal⁴⁰. Il peut tendre également, selon une logique identique, à assurer la perpétuation des relations de dépendance dans laquelle se trouve placée l'économie du pays par rapport aux puissances hégémoniques internationales.

Huntington relève cependant que ces fonctions sont de plus en plus difficiles à accomplir à mesure que progresse la modernisation et que disparaissent, par là même, les bases sociologiques ou politiques qui s'étaient révélées favorables à l'apparition d'un parti unique. Même contenue par le centre, la mobilisation sociale de la périphérie est un processus rendu à terme inévitable par le changement socio-économique ; même liée par des intérêts communs, l'élite au pouvoir ne peut que se différencier à mesure que progresse l'industrialisation, se scinder en catégories antagoniques et déterminer par là même l'apparition de clivages qui ne se ramènent plus à une simple bifurcation.

Face à ces mutations, le système exclusionnaire peut réagir de différentes manières et choisir entre plusieurs formules de développement. Il peut d'abord se radicaliser, renforcer sa répression à l'encontre des exclus, au risque d'exacerber les tensions et

38. Huntington S., « Social and Institutional Dynamics of One-Party Systems », in Huntington S., Moore C. : éd., *Authoritarian Politics in Modern Society*, Basic Books, New York, 1970, p. 3-47.

39. *Op. cit.*, p. 15.

40. Sur ce dernier point, cf. Ozbudun E., « Established Revolution Versus Unified Revolution : Contrasting Patterns of Democratization in Mexico and Turkey », in Huntington S., Moore C., éd., *op. cit.*, p. 380-405.

de précipiter une explosion révolutionnaire qui remettrait en cause la nature même du régime en place. Il peut également répondre de manière plus indirecte, en orientant la modernisation socio-économique dans une direction plus favorable au maintien du *statu quo* : Huntington retient ainsi l'exemple du régime libérien d'après-guerre qui, pour se protéger contre la formation d'une classe d'industriels autochtones susceptibles de disputer le pouvoir à l'élite en place, a délibérément choisi de faire appel à des investisseurs étrangers⁴¹. Enfin, il peut accepter de se transformer soit en intégrant, en son sein, les nouvelles élites, soit en laissant les élites dissidentes ou les exclus former un parti concurrent, misant sur l'incapacité de celui-ci de prendre le pouvoir. Dans ce dernier cas, la modernisation détermine une véritable transformation du système politique, puisque d'exclusionnaire et monopartisan, celui-ci devient pluraliste et compétitif. C'est par exemple le modèle de développement que suivit la Turquie d'après-guerre, lorsque le Parti Républicain du Peuple laissa les nouvelles élites industrielles et bancaires s'organiser dans le Parti Démocrate et s'appuyer sur les masses paysannes jusque-là exclues du jeu politique⁴².

Contrairement au système «exclusionnaire» qui ne change que par les pressions exercées par son environnement, le système «révolutionnaire» recèle en lui-même les principes de son propre développement puisque sa fonction consiste à changer les structures en place pour établir un nouvel ordre social. Se référant à la notion, d'institutionnalisation qu'il avait précédemment élaborée⁴³, Huntington considère que le développement d'un tel processus est essentiellement réglé par le besoin d'assurer progressivement la pérennisation des acquis de la révolution, donc de transformer la société, de consolider le nouveau régime et enfin de l'adapter à une formule durable de légitimité.

La nécessité de transformer la société dans ses profondeurs tend à conférer des prérogatives exorbitantes au parti unique qui est dès lors présent dans tous les secteurs de la vie économique, sociale et politique, notamment sur les lieux mêmes du travail. Cette puissance de l'organisation partisane est généralement renforcée par une forte personnalisation du pouvoir, voire un véritable culte du chef et par des efforts intenses de diffusion de l'idéologie nouvelle, destinée à remplacer les anciennes valeurs.

Ces mutations sont très généralement prolongées et soutenues par un effort de «consolidation» visant à assurer une cer-

taine stabilité aux valeurs et aux institutions issues de la révolution. Ce processus se traduit d'abord par un effacement progressif du chef et un transfert de son pouvoir en faveur d'institutions plus impersonnelles, capables par conséquent de mieux résister à la conjoncture et d'asseoir leur autorité sur une plus longue période. Ce retrait du chef se réalise le plus souvent au bénéfice du parti qui devient le principal détenteur de la légitimité et du pouvoir, qui s'organise de façon bureaucratique et qui recrute un personnel davantage professionnalisé que la première génération des militants révolutionnaires. Huntington note qu'on assiste parallèlement à une atténuation de la tension idéologique qui n'est plus aussi nécessaire que dans la phase de transformation et qui devient même dysfonctionnelle pour l'établissement d'un nouveau consensus et pour la pérennisation du nouveau système : l'idéologie révolutionnaire du parti unique se fait plus discrète et se maintient désormais de façon latente et diffuse, les nouvelles valeurs ayant été peu à peu intériorisées par la grande masse de la population⁴⁴.

L'auteur relève enfin que, pour être parfaitement institutionnalisé, le système révolutionnaire doit s'adapter à un dernier «défi», en se dotant d'une légitimité de type «rationnel-légal». Cette dernière phase de développement se traduirait par l'émergence et l'arrivée au pouvoir d'une classe «technocratique» novatrice, par la démultiplication de groupes d'intérêts différenciés et compétitifs, par l'essor d'une intelligentsia critique indépendante de l'élite au pouvoir et enfin par un éveil progressif des demandes de participation populaire⁴⁵.

Cette dernière remarque confère incontestablement une certaine ambiguïté à l'ensemble du modèle, puisque S. Huntington semble reprendre à son compte, au moins à ce niveau, les postulats d'un changement isomorphique et finalisé, autrefois mis en avant par les développementalistes classiques : tout processus révolutionnaire paraît aboutir, dans sa perspective, à la mise en place d'un système qui, par son orientation technocratique, sa structuration en groupes d'intérêts compétitifs et son consensualisme grandissant rappelle singulièrement la société polyarchique de R. Dahl⁴⁶. Abstraction faite de ce contenu finaliste, l'apport d'Huntington n'est pas pour autant né-

41. Huntington S., *op. cit.*, p. 19.

42. Ozbudun E., *op. cit.*

43. Cf. *supra*, deuxième partie, chapitre 1.

44. Cette atténuation de la pression idéologique comme changement destiné à consolider la stabilité du système politique en place doit être rapprochée de la notion de «fausse dépolitisation» telle qu'elle a été définie par Himmelstrand U., «Depoliticalization and Political Involvement», in Allardt E., Rokkan S., *Mass Politics, op. cit.*, p. 69-72. Traduit en français dans Birnbaum P., Chazel F., *Théorie sociologique*, Paris, PUF, 1975, p. 511-516.

45. *Op. cit.*, p. 33.

46. Cf. *supra*, première partie, chapitre 1.

gligeable : son approche a d'abord l'avantage de mettre en évidence la grande diversité des régimes monopartisans et l'impossibilité de les ramener à une catégorie unique d'analyse. Mais elle fournit surtout les éléments d'une méthode capable de rendre compte des différences qui distinguent les diverses trajectoires de développement suivies par les régimes dotés d'un parti unique. Dans le contexte du Tiers-Monde, cette méthode permet de donner toute leur importance à un certain nombre de variables qui ont un effet particulièrement important sur la transformation des systèmes politiques : relations entre les clivages internes et les clivages externes, modalités du processus de décolonisation, identité des élites constructrices de l'Etat-Nation, importance de leur homogénéité, niveau de mobilisation sociale...

c) **Les résistances à l'autoritarisme : les «modes populaires d'action politique»**

Force est d'admettre, à ce niveau, la pertinence de travaux plus récents qui, rejetant en même temps l'hypothèse évolutionniste d'une démocratisation inévitable et celle, issue de la vision néo-patrimoniale, d'une impossible mise en échec de l'ordre politique, s'efforcent de retrouver, à l'intérieur des «sociétés civiles» d'Afrique ou d'Asie, des «modes populaires d'action politique» susceptibles de contenir les prétentions autoritaires du centre⁴⁷. Ces travaux mettent en évidence le «caractère incomplètement moniste» des régimes autoritaires et insistent, à juste titre, sur la multiplicité des processus de détotalisation de l'ordre socio-politique : révoltes, refus de certaines cultures ou sous-productivité, grèves, abstentionnisme électoral, migrations, recours à la sacralité pouvant aller jusqu'à la création de véritables communautés théocratiques hors de l'Etat, contrebande, bourgeoinement d'un secteur économique informel, circulation intensive d'une information non contrôlée par les médias officiels, disqualification du pouvoir par un humour corrosif et par référence à une transcendance de nature religieuse, messianique ou révolutionnaire, participation conflictuelle aux appareils de contrôle politique...»⁴⁸.

47. Cf. le périodique *Modes populaires d'action politique*, Paris, CERI et le groupe de travail qui en assure la réalisation ; Cf. aussi Bayart J.F., «La revanche des sociétés africaines», *Politique africaine* n° 11, sept. 1983 ; Coulon C., *Les musulmans et le pouvoir en Afrique*, op. cit. ; «Le passage au politique», *RFSP*, juin 1985 ; Coulon C., Martin D., dir. *Les Afriques Politiques*, Paris, La Découverte, 1991.

48. Bayart J.F. op. cit.

Ce nouvel éclairage a le mérite de briser en même temps les illusions du développementalisme et le carcan de la méthode institutionnelle, pour inviter à une analyse «par le bas» de l'ordre social. Celle-ci suggère utilement que la logique néo-patrimoniale ne rencontre pas un système social totalement passif, comme le laisseraient supposer la plupart des analyses consacrées à l'autoritarisme, et qu'il est précieux de s'interroger sur la multiplicité des productions du politique propres à l'histoire de chaque société. D'où l'importance de constituer une sociologie de la contestation dans les sociétés extra-occidentales⁴⁹, mettant en évidence ses spécificités, notamment le rôle de la religion, des prêcheurs, des petits intellectuels, mais aussi de certaines pratiques comme l'escapisme, la résistance passive ou l'économie d'affection. Celle-ci, mise en évidence par G. Hyden, à propos de la Tanzanie, montre comment la paysannerie rejette, par la passivité ou l'émeute, toute interférence du pouvoir politique dans l'économie rurale, conçue comme devant être régulée exclusivement par les liens communautaires⁵⁰.

Plusieurs problèmes restent pour autant posés. D'abord l'usage discutable du concept de société civile dont on peut se demander si elle n'est pas trop rapidement conçue comme une réalité constituée, alors que doit être soulevée en priorité la question de son mode de constitution et de la réalité de sa construction. D'autre part, la difficulté d'appréhender les pratiques de «détotalisation» évoquées, de définir les méthodes permettant de les recueillir de façon systématique et surtout de mesurer et d'apprécier leur intensité, leur nature réellement politique et la puissance de leur effet sur l'ordre politique en place. Autant de problèmes qui avertissent de l'ampleur de la recherche à mener et des précautions qui doivent l'accompagner, mais qui ne remettent nullement en cause la pertinence de son orientation.

C. POST-DÉVELOPPEMENTALISME ET NÉO-DÉVELOPPEMENTALISME

L'introduction des paramètres historiques et culturels ainsi que la prise en compte de l'ordre mondial ont incontestablement permis de mener une analyse plus rigoureuse des sociétés en développement et ouvert ainsi, peu à peu, la voie au «post-développementalisme». Celui-ci parachève la rupture avec tous les

49. Cf. entre autres, Badie B. Santucci R., dir., *Contestations en pays islamiques*, Paris, Cheam, 2 tomes, 1984 et 1987.

50. Hyden G., *Beyond Ujamaa in Tanzania. Underdevelopment and an uncaptured peasantry*, Londres, Heinemann, 1980.

postulats qui fondaient la théorie développementaliste : l'hypothèse d'une évolution universelle intelligible par l'observateur et opposable à l'acteur est clairement rejetée. La réhabilitation des cultures a momentanément conduit à des excès qui ont, à leur tour, été abandonnés : délivré du déterminisme évolutionniste, le post-développementalisme ne saurait se subordonner à l'impératif des cultures⁵¹, à une mécanique tout aussi redoutable qui rendrait les individus et les sociétés prisonniers de leur Histoire et définitivement fermés à celle des autres. Les progrès de la mondialisation ont en fait permis de stabiliser le balancier : le développement n'est ni universellement programmé ni culturellement éclaté, il est interactif, contraint par des paramètres multiples repérables à l'échelle mondiale, mais constamment remis en cause ou requalifié par des dynamiques sociales endogènes. Dès lors, il n'est plus question de théories ni même de modèles, mais d'un champ d'observation de ces interactions multiples entre un système-monde et des sociétés périphériques ainsi définies par leur exclusion totale ou partielle des lieux de pouvoir économique et politique. Ce que la science politique du début des années quatre-vingt avait su mettre en évidence est désormais inscrit dans un contexte analytique qui achève de lui donner sens : le néo-patrimonialisme, le clientélisme ou l'autoritarisme ne sont pas seulement des crises ou des marques d'exceptionnalité mais sont désormais liés à tout un contexte et conduisent à une redéfinition de la signification même du politique tel qu'il se construit dans les sociétés en développement.

On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, de la démultiplication, à la fin des années quatre-vingt, d'ouvrages consacrés à une réévaluation de la nature de la domination dans les sociétés en développement : Joël Migdal, Thomas Callaghy, Zaki Ergas, Patrick Chabal, Jean-François Bayart, Louis Putterman et Dietrich Rueschmeyer⁵² ont, chacun à leur manière, participé à

51. On notera pourtant la reconversion assez surprenante de certains auteurs comme Samuel Huntington dans l'usage assez peu critique de la variable culturelle envisagée en même temps comme principe d'identification, matrice de développement et facteur de structuration des relations internationales. Cette dérive culturaliste est une réponse possible à la crise convergente des théories développementalistes et des relations internationales de l'après-bipolarité. Cf. Huntington S., «The clash of civilizations ?», *Foreign Affairs*, été 1993, p. 22-49.

52. Migdal J., *Strong Societies and Weak States. State-society relations and State Capabilities in the Third World*, Princeton, Princeton University Press, 1988 ; Ergas Z., éd., *The African State in Transition*, Basingstoke, Macmillan, 1987 ; Callaghy T., «The State as Lame Leviathan : the Patrimonial Administrative State in Africa», *ibidem* ; Chabal P., éd., *Political Domination in Africa : reflections on the limit of power*, New York, Cambridge University Press, 1986 ; Putterman L., Rueschmeyer D., *State and Market in Development : synergy or rivalry*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, 1992 ; Bayart J.F., *L'Etat en Afrique*, Paris, Fayard, 1989.

l'essor de ce postdéveloppementalisme en montrant comment se dégageait non pas un ordre politique en transition, mais une autre production du politique. Un premier bilan fait apparaître une ligne de fracture peut-être déterminante pour l'avenir du débat : cette production repose-t-elle sur une capacité endogène d'invention suffisamment forte pour s'adapter et devenir fonctionnelle ou est-elle extravertie au point d'entretenir des dysfonctions graves qui risquent d'être les gages les plus solides de la dépendance, voire de l'exclusion ? Dernière cette opposition qu'on pourrait simplifier et imaginer en opposant un «optimisme méthodologique» à son contraire, deux questions centrales se posent : si les déterminants intérieurs sont universellement admis, leur pérennisation débouche-t-elle sur une logique de réappropriation ou sur la construction d'une société duale où deux univers politiques seraient en compétition ? Les dynamiques propres à la société en développement sont-elles assez autonomes pour être réellement inventives ou éclatées au point de produire des expressions centrifuges ?

Pour Jean-François Bayart, les mécanismes de «réappropriation» se révèlent ainsi suffisamment puissants pour assimiler à la société les logiques d'Etat : importées ou pas, celles-ci se révèlent en fait comme des lieux de redéploiement des jeux de solidarité et de faction issus des pratiques sociales. Patrick Chabal, comme Joël Migdal, et la plupart des auteurs des *Afriques Politiques*⁵³ insistent sur la vitalité des espaces sociaux, la profusion des réseaux associatifs, attestant la force de la société civile et sa capacité de compenser la faiblesse ou les dysfonctionnements de l'Etat. Attention est alors portée à l'essor, en Afrique, des associations de fermiers (Zimbabwe), de mineurs (Zambie), de journalistes ou d'hommes de loi (Nigéria), mais aussi de sociétés d'épargne qu'on élargit, à juste titre, aux réseaux d'économie informelle et à la prolifération de réseaux de sociabilité religieuse (Eglises, confréries musulmanes, sectes messianiques, etc.) : l'espace africain rejoint, sur ce plan, celui du Moyen-Orient, du monde indien et de l'Amérique latine⁵⁴. On retrouve ainsi, systématisée, l'hypothèse amorcée par l'étude des «modes populaires d'action politique».

Cette première construction mérite d'autant mieux l'appellation de «post-développementalisme» qu'elle est ainsi porteuse d'un réel dépassement de certaines affaires du développement.

53. Coulon C., Martin D.C., *op. cit.*

54. Etienne B., *L'Islam radical*, Paris, Hachette, 1987 ; Kepel G., dir., *Les politiques de Dieu*, Paris, Le Seuil, 1993 ; Jaffrelot C., *Les nationalismes hindous*, Paris, PNFSP, 1993 ; Couffignal G., dir., *Réinventer la démocratie. Le défi latino-américain*, Paris, PNFSP, 1992.

Quelques-uns de ses travaux révèlent même, de façon suggestive, comment cette logique d'appropriation peut rendre progressivement fonctionnels et performants les éléments d'une bureaucratie rationnelle-légale à vocation universaliste⁵⁵. On peut cependant objecter à ces constructions la vision partielle et par trop optimiste qu'elles nous donnent d'un Etat que Thomas Callaghy qualifie, avec justesse, de «Leviathan boiteux» : toute une sociologie du dysfonctionnement d'un Etat non seulement mal adapté, mais constamment instrumentalisé de l'intérieur comme de l'extérieur, met en évidence la faible capacité et les coûts économiques et sociaux élevés d'une structure politique imposée plus qu'inventée, extravertie plus qu'insérée dans la société, porteuse de son propre sens plus qu'intelligible par les gouvernés. Apparentée aux postulats issus d'un systémisme d'antan, l'hypothèse de «l'appropriation» et de la régulation — par trop métaphorique — peut, à la rigueur, être vérifiée dans certains cas, mais pas dans d'autres : elle ne peut pas s'imposer comme une donnée *a priori* nécessaire. Enfin, le contexte international ne saurait être négligé : l'ordre politique dans les sociétés en développement correspond aussi à des contraintes internationales et des stratégies d'importation déployées par les élites d'Etat au sein du monde en développement. Ces stratégies qui deviennent aussi des objets d'étude ne sont pas *a priori* congruentes avec les exigences de «l'appropriation»⁵⁶.

Rompant ainsi avec une vision trop fonctionnaliste du développement, les travaux qui s'inscrivent dans cette seconde perspective mettent davantage l'accent sur la crise récurrente qui affecte l'Etat en développement tant dans sa capacité distributive que dans sa légitimité, l'une et l'autre étant d'ailleurs liées. Le déficit d'allégeance citoyenne qui en dérive ouvre dès lors la voie à plusieurs conséquences qui s'imposent comme thèmes actuels de recherche : prolifération des identités de substitution qu'elles soient micro-sociétales ou transnationales, essor des «espaces sociaux vides», c'est-à-dire déconnectés des relations politiques d'autorité, réémergence d'un nouveau populisme davantage lesté de verbe et de symboles que de politiques inédites, en vue de rétablir le contact entre gouvernants et gouvernés⁵⁷. Ces trois directions confèrent à l'analyse post-développementaliste une di-

mension évidemment critique. La prolifération identitaire rend compte de la démultiplication des allégeances, notamment religieuses et communautaires, ainsi que de la recomposition stratégique (et non naturelle) des identifications ethniques et tribales : elle met ainsi l'accent sur la crise du référent national et consacre le remplacement du nationalisme par le particularisme. L'essor des espaces sociaux vides marque l'échec des processus de pénétration de «l'Etat» en développement au sein de la société et l'apparition de nouvelles médiations permettant l'accès des individus aux biens collectifs (réseaux sociaux, associations d'entraides, communautés villageoises, etc.). Quant au néo-populisme, il désigne l'essor de stratégies d'inversion par lesquelles les gouvernants — en place ou potentiels — tentent de mobiliser les gouvernés à partir d'un appel au peuple et d'une critique systématique de la politique et de ses élites. Faute de pouvoir s'actualiser, comme autrefois, dans une politique économique ou étrangère d'inspiration nationaliste, le populisme devient une gestuelle, une pratique de manipulation symbolique valorisant les attentes populaires en vue de mieux les contrôler et les canaliser, mais aussi exaltant les principes égalitaires afin de mieux les contenir... et de faire accepter les plans d'ajustement structurel... Plus que jamais, le développement apparaît ainsi comme un ordre de crises et de tensions, comme une recomposition mobilisatrice et conflictuelle à l'échelle internationale.

Quelle que soit sa diversité et quelle que puisse être sa portée novatrice, le post-développementalisme ne s'impose pourtant pas comme le nouveau paradigme dominant. Il est, au contraire, confronté à un néo-développementalisme militant qui, pour se recomposer, se nourrit simultanément des espoirs nouveaux de «transition démocratique» et de l'ambiance néo-libérale de cette fin de millénaire. L'effondrement du bloc soviétique y est pour quelque chose : on a pu croire qu'il marquerait une régression des idéologies et une défaite des autoritarismes, pour consacrer le modèle démocratique occidental et celui du marché comme aboutissements de l'Histoire. La tenue de multiples conférences nationales en Afrique, l'effondrement de dictatures en Amérique latine, les promesses de démocratisation affichées çà et là ont pu être ainsi tenues pour des débuts de vérification empirique — mais tardive — des premiers principes du développementalisme classique. Une nouvelle littérature s'est construite dans ce climat pour concevoir le développement politique comme la pleine réalisation d'un «nouvel ordre mondial» qui se distinguerait du premier développementalisme en retirant à l'Etat cette fonction de modernisation active qui en faisait naguère un élément central et moteur du développement politique : la société et le marché

55. Cf., par exemple, les travaux très suggestifs de D. Darbon, notamment in Coulon C., Martin D.C., *op. cit.*

56. Cf. notre ouvrage, «L'Etat importé», *op. cit.*

57. Pour une bibliographie plus fournie sur ces questions, on peut se reporter à *L'Etat importé*, *op. cit.*, surtout chapitres V et VI. Sur les relations transnationales, cf. Rosenau J., *Turbulence in World Politics*, Princeton, Princeton University Press, 1990. Sur ces dimensions conflictuelles, cf. aussi la revue *Cultures et conflits*.

العودة، والعودة إلى الوطن، والعودة إلى الوطن

remplacent, au cœur du néo-développementalisme, l'Etat et la planification, comme pour mieux légitimer l'idéologie officielle du FMI et la fonction d'assainissement à laquelle prétendent les plans d'ajustement structurel. Face à la faillite des Etats et à celle de la bipolarité Est-Ouest, la capacité intégratrice du marché mondial et l'essor du commerce international se présentent ainsi comme les nouvelles chances de démocratisation d'un Tiers-Monde par ailleurs de moins en moins monolithique. Cette démocratisation ne vient plus de l'Etat, mais de la société, du marché et du nouvel ordre mondial. Elle n'est pas le résultat d'une montée brutale de la participation des masses — telle que le redoutait S. Huntington — mais l'effet d'une réconciliation nationale qu'illustrent les fameuses «conférences nationales» et qui rappelle la thèse de la polyarchie telle qu'elle nous était offerte par Dahl au début des années soixante : Robert Slater, Barry Schutz, Stephen Dorr ou Larry Diamond proposent ainsi une manière de charte du néo-développementalisme⁵⁸.

La démarche mérite d'être critiquée. Le nouvel ordre mondial est pour le moins hypothétique et se distingue davantage par son anomie, ses tensions culturelles, ses exclusions économiques, son incapacité à réguler les conflits que par son organisation : la sociologie des relations internationales met davantage en évidence la faiblesse de ses capacités intégratrices que ses performances unificatrices⁵⁹. Le retour en force d'une sociologie de la transition démocratique renoue avec les naïvetés évolutionnistes tout en occultant les «désenchantements de la liberté», les regains d'autoritarisme en Europe de l'est, les trucages électoraux, la dissémination de la violence, les nouvelles formules populistes ou identitaires de légitimation⁶⁰. Plus fondamentalement encore, l'invention démocratique ne progresse pas : affaire d'élites qui l'instrumentalisent souvent pour accélérer le rythme de leur passage au pouvoir, la démocratisation reste opaque, voire inintelligible par les masses dont on constate qu'elles investissent de plus en plus dans les identifications de substitution comme pour mieux afficher les lieux où la participation fait réellement sens à leur yeux. Quant à la crise de l'Etat dans les sociétés en développement, elle est très abusivement assimilée à celle qui frappe les Etats du Nord, l'idéologie néolibérale confondant les deux au nom de la même exaltation du

58. Slater R.O., Schutz B.M., Dorr S.R., *Global Transformation and the Third World*, Boulder, Lynne Rienner, 1993 ; Diamond L., Linz J., Lipset S.M., éd., *Democracy in Developing Countries : Africa*, Boulder, L. Rienner, 1988.

59. Cf. Badie B., Smouts M.C., *Le Retour du monde*, Paris, PUF, 1992.

60. Cf. notamment Hermet G., *Les désenchantements de la liberté*, Paris, Fayard, 1993 ; «Les chemins de la démocratie», *Politique africaine* n° 42, mai 1993.

marché : c'est oublier que la crise de l'Etat libérien ou somalien est autrement plus profonde que celle du *Welfare State* européen : l'essor d'une littérature importante sur les «*quasi-states*»⁶¹ ou les «*failed States*»⁶² montre que l'Etat en développement est victime de «malformations imposées», d'importations abusives et d'une médiocre réflexion sur ce que politique veut dire en Afrique, en Asie ou en Amérique latine modernes.

désenchantement : ...

regain : ...

dissémination : ...

العودة، والعودة إلى الوطن، والعودة إلى الوطن
10/06/04
11/04
11/04

61. Cf. Jackson R., *Quasi States : Sovereignty, international relations and the third World*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

L'interférence de toutes ces variables propres au contexte dans lequel se débat actuellement le Tiers-Monde confirme qu'il est difficile et périlleux d'étendre aux systèmes politiques qui relèvent de cette partie du monde les modèles qui ont été établis pour rendre compte du développement des sociétés européennes. Toute comparaison menée à ce niveau est en fait gênée par une ambiguïté fondamentale : l'Europe occidentale a réussi, depuis la Renaissance, à exporter et à généraliser son propre modèle de développement, fondé sur la formule de la construction étatique et nationale. Nulle part cependant ce processus de développement n'a retrouvé les conditions culturelles, sociales et économiques qui avaient déterminé son apparition à l'ouest du Vieux Continent. De cette contradiction dérivent en même temps les similitudes et les différences qui apparaissent clairement entre le développement politique des sociétés européennes et celui des sociétés du Tiers-Monde. La part de similitude garantit la possibilité de construire des modèles formels d'analyse dotés d'une véritable portée universelle, mais elle explique aussi la puissance de la tentation ethnocentrique encore très présente dans la science politique moderne. La part de différences illustre de son côté la nécessité d'un retour parallèle à l'histoire ainsi que le besoin urgent de poursuivre une réflexion systématique et comparative portant sur les diverses conditions affectant le développement politique des sociétés du Tiers-Monde.

Force est pourtant de considérer que cette orientation fait fortement défaut. Aussi suggestifs que soient les récents travaux sur le néo-patrimonialisme ou l'autoritarisme, ils surestiment l'homogénéité du Tiers-Monde, au lieu de tenir compte de la pluralité des histoires, des formations sociales, de l'inégale résistance des structures communautaires et de la diversité des cultures ; ils échouent ainsi dans leur tentative de jeter les bases d'une véritable connaissance individualisante. Ils se situent, par là-même, en-deçà du renouveau qui a affecté récemment la sociologie du développement politique européen, et révèlent la difficulté de systématiser le recours aux méthodes de la sociologie historique.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Lorsqu'elle a été conçue, la théorie développementaliste classique a incontestablement porté l'empreinte d'une idéologie triomphante, partagée par tous ceux qui, aux Etats-Unis et ailleurs, ont cru que la variante occidentale de la démocratie allait progressivement s'imposer partout comme le meilleur des régimes. Dominant dans les années cinquante et au début des années soixante, ce courant de pensée a cru pouvoir attribuer un sens à l'histoire et a tout naturellement consacré l'usage d'un concept de développement politique qui avait alors le mérite de recevoir une acception précise et discriminante. Changement, modernisation et développement sont ainsi devenus synonymes d'occidentalisation, de démocratisation et de sécularisation, dans des théories très complexes qui ne se sont pas seulement contentées d'expliquer mais qui ont également cherché à prescrire : c'est dans cet esprit que La Palombara a pu, par exemple, soutenir que la modernisation supposait le renforcement de la libre entreprise ainsi que l'abandon de la planification, et que Pye s'est évertué à montrer que la démocratie pluraliste pouvait, mieux que tout autre régime, favoriser un développement économique harmonieux¹. On comprend mieux, dans ces conditions, qu'un tel courant idéologique, nourri de certitude et d'unanimité, ait cherché sa légitimation scientifique dans la tradition organiciste qu'il a ainsi contribué à ranimer et conforter.

Il est remarquable, de ce point de vue, que la première remise en cause du développementalisme classique ait suivi de peu la crise qui a affecté, dès la fin des années soixante, l'idéologie démocratique américaine². Ainsi que nous l'avons

1. La Palombara J., «Bureaucracy and Political Development : Notes, Queries and Dilemmas», in La Palombara J., éd., *Bureaucracy and Political Development*, Princeton, Princeton University Press, 1963, p. 55-60 ; Pye L., *Aspects of Political Development*, op. cit., p. 72-74.

2. Cf. les critiques idéologiques adressées au développementalisme classique, dès la fin des années soixante, notamment par Moskos C., Bell W., «Emerging Nations and Ideologies of American Social Scientists», *The American Sociologist*, mai 1967 ; Mazrui A., «From Social Darwinism to Current Theories of Modernization», *World Politics*, Octobre 1968, p. 69-83 ; Bodenheimer S., «The Ideology of Developmentalism : American Political Science's Paradigm Surrogate for Latin American Studies», *Sage Professional Papers in comparative Politics*, 1971.

montré, cette remise en cause a abouti à la constatation qu'il était impossible de parvenir à une théorie unique et cohérente du changement politique, tant celui-ci est divers dans sa nature, ses modalités et ses orientations³. Les chercheurs ont dès lors cessé d'élaborer des constructions théoriques exhaustives, pour orienter leurs travaux vers la mise au point de modèles formels d'analyse proposant des explications partielles et limitées des phénomènes de changement. Or, le bilan de cette évolution laisse apparaître un important paradoxe : si la théorie développementaliste classique a été solidement critiquée, le concept de développement politique qu'elle avait créé est resté dans le langage de la science politique ; il a été repris par ceux-là mêmes qui avaient contesté son usage et a reçu, au gré de la critique théorique, les acceptions les plus diverses et les plus contradictoires. Son caractère de plus en plus polysémique en a fait, selon la formule d'Huntington, un «concept-parapluie» rassemblant de manière hétérogène un très grand nombre de «sous-concepts», souvent très éloignés les uns des autres⁴. Face à une pareille évolution, on peut légitimement s'interroger sur l'utilité d'un tel concept et, d'une façon plus générale, sur l'usage qu'on peut faire des différents modèles d'analyse qu'il sous-tend.

La réponse à ces questions suppose qu'on tire avec précision toutes les conséquences des critiques adressées au développementalisme classique : nous avons vu que le concept de développement ne tenait pas sa polysémie de la simple pluralité des voies de modernisation, mais aussi et surtout de la pluralité des phénomènes et des niveaux de changement. L'illusion d'un but commun, réglant l'histoire de toutes les sociétés, avait accrédité l'idée — pourtant depuis longtemps combattue — d'un mécanisme unique organisant le fonctionnement des sociétés : dès lors que ce postulat a été rejeté, on a naturellement admis que plusieurs processus de changement pouvaient coexister dans une même société de manière parfaitement autonome. Ainsi l'institutionnalisation mise en évidence par Huntington, la modification de l'équilibre coercition-information à laquelle se réfère Apter, ou la construction d'un centre, systématisée par Bendix, constituent trois dimensions du changement relevant de phénomènes sociologiques totalement distincts et répondant à des facteurs

différents. Ces phénomènes n'ont plus en commun que leur capacité de rendre compte de la vie politique en des termes qui privilégient le changement sur tout autre unité d'analyse. Dans ces conditions, le développement politique ne s'affirme plus comme un objet d'analyse, ni comme un domaine de recherche, mais bien davantage comme un mode d'approche de la réalité politique, au même titre que les analyses du pouvoir, les analyses conflictuelles, ou les analyses institutionnelles⁵. Elaboré pour étendre l'analyse politique à l'univers du Tiers-Monde, le concept de développement politique s'est ainsi transformé pour enrichir la science politique d'un nouveau paradigme. Celui-ci consiste à penser le changement comme se réduisant à une catégorie abstraite définie (l'institutionnalisation, la centralisation des structures politiques, l'insertion des rôles industriels, etc.), l'utilité de chacune de ces catégories et des modèles qu'elles sous-tendent étant dès lors de porter un éclairage spécifique sur chaque système politique étudié...

Il teste que cet éclatement de l'analyse en perspectives multiples aboutit à une segmentarisation des connaissances et de l'explication qui rend compte, pour beaucoup, du retour à l'histoire que nous avons souligné. L'analyse développementaliste se présente ainsi comme un nouvel enjeu du débat qui oppose l'historien au politiste, et qu'il serait bien hasardeux de trancher ici. D'autant plus que leur lecture du changement est souvent plus complémentaire que contradictoire : en se référant à un changement concret, la démarche de l'historien présente l'avantage de restituer fidèlement la spécificité et la complexité de chaque expérience de développement ; en recourant à un modèle analytique, le politiste est, au contraire, en mesure de construire sa problématique du changement et donc de repérer celui-ci au-delà des comportements concrets, avant même qu'il ne soit perçu par les acteurs et qu'il ne donne naissance à des institutions nouvelles⁶.

Envisagé de la sorte, le retour à l'Histoire apparaît donc davantage comme une confirmation des orientations récentes de la science politique, que comme une réelle possibilité de les dépasser.

3. Parmi les critiques les plus récentes adressées au développementalisme, cf. Chilcote R.H., *Theories of Comparative Politics*, Boulder, Westview, 1981 ; Wiarda H., éd. *New Directions in Comparative Politics*, Boulder, Westview, 1985 ; Smith T., «Requiem or New Agenda for Third World Studies», *World Politics*, XXXVII, juillet 1985, p. 532-561.

4. Huntington S., «The Change to Change : Modernization, Development and Politics», *Comparative Politics*, vol. 3, n° 3, avril 1971, p. 303.

5. Sur ce point, cf. Huntington S., *art. cit.*

6. Sur ce dernier point, cf. Apter D., *Political Change*, op. cit., p. 57.

INDEX des auteurs cités

A

Abdel-Malek A., 130, 183-4, 189
 Allardt E., 122, 155, 177, 201
 Almond G., 43-56, 57, 58, 61, 71, 108, 163, 175
 Allum P., 193
 Amin S., 116, 184, 188
 Amselle J.L., 128
 Anderson J., 157
 Anderson P., 116, 118, 119, 144-149, 153, 175
 Apter D., 81, 93, 95-109, 134, 214, 215

B

Balandier G., 10, 24, 72, 73, 124, 127, 128, 182, 188, 189
 Banfield E., 193
 Bayart J.F., 202, 204
 Beblawi H., 187
 Bell D., 54
 Bell W., 213
 Benda H., 129, 189
 Bendix R., 72, 111-134, 157, 188, 214
 Bertsch G., 31
 Bill J., 191
 Binder L., 62, 124
 Birnbaum P., 8, 15, 17, 23, 44, 54, 142, 166, 201
 Black C., 70
 Blondel J., 118, 120
 Bodenhimer S., 213

Bois P., 174-178
 Boudon R., 75, 78
 Brewer G., 54, 131
 Brunner R., 54, 131
 Brustein W., 149

C

Callaghy T., 204
 Cardoso F.H., 184-186
 Carroll T.G., 49
 Chabal P., 204
 Charlesworth J., 15, 122
 Chazel F., 8, 17, 23, 27, 44, 54, 201
 Chilcote R.H., 214
 Clad J., 187
 Clark T., 17
 Coleman J.S., 43, 44-46
 Comte A., 7
 Couffignal G., 205
 Coulon C., 112, 125, 126, 128, 202, 205, 206
 Crozier M., 125
 Crouch H., 191

D

Dahl R., 16-24, 25, 26, 29, 31, 71, 73, 108
 Dahrendorf R., 84, 128
 Darbon D., 206
 Davies J., 23
 Demerath N.J., 52

Deutsch K., 15, 24, 25-29, 30,
31, 33, 73, 86
Diamond L., 208
Dogan M., 33
Dorr S., 208
Durkheim E., 7, 77

E

Easton D., 15
Eberhard W., 116
Eisenstadt S., 75, 84-87, 111-
134, 148, 190 et s.
Elias N., 118
Emerson R., 123
Ergas Z., 204
Etienne B., 205
Evans P., 187
Etzioni A., 27

F

Fallers L., 188
Fanon F., 189
Favret J., 126
Feierabend J.D., 22
Finer S., 52
Flanagan S., 53, 163, 178
Flanigan W., 21
Flora P., 26-27, 32
Fogelman E., 21
Frank G., 184
Franck R., 23
Friedrich C.J., 85

G

Geertz C., 124
Gellner E., 192
Gledhill J., 157
Gouldner A., 52
Graham H., 22
Greengrass M., 157
Greenstein F., 194
Gremion P., 127

Grendzier I., 78
Grew R., 62
Guasti, 192
Gurr T., 22
Gusfield J., 72

H

Halpern M., 128
Hechter M., 144, 149, 156
Herman G., 209
Hermet G., 157, 163, 194, 208
Hibbs D., 21-23
Higgins B., 6, 186
Himmelstrand U., 201
Hirschman A., 6, 197-198
Hodgkin T., 189
Hoerning K.H., 75, 130, 189
Hudson M.C., 23
Huntington S., 81, 83-93, 134,
198 et sq., 204, 214, 215
Hyden G., 203

I

Inkeles A., 123

J

Jackson R., 209
Jaffrelot C., 205
Joseph R., 191

K

Kasarda J.D., 33
Kaufman R., 197
Kautsky J., 40, 129, 189
Kapel G., 205
Kothari R., 113
Kuper K., 187

L

Lande C., 192-193

La Palombara J., 123, 213
Leach E., 32
Leca J., 8, 40, 78, 102, 108, 121,
123, 184, 192, 194
Lemarchand R., 192-193
Lerner D., 15, 24, 29-33, 54, 73,
86
Levy M., 95
Lewis P., 22
Lindblom C., 17
Linz J., 194, 208
Lipset S.M., 16, 21, 54, 72, 169-
174, 188, 208
Litunen Y., 122
Luciani G., 187

M

Maine H., 7
Malinowski B., 76
Malloy J., 196
Marx K., 76
Martin D.C., 202, 206
Mazrui A., 213
Mbokolo E., 128
McKinney J.C., 7
Médard J.F., 191-192
Merton R., 43, 125
Midelebrook K., 75
Migdal J., 204
Moore B., 158-165
Moore C., 198 et sq.
Moore W., 51
Moskos C., 213
Mulkay M., 52
Mundt R., 53, 163, 176
Murdoch W., 186

N

Nellis R., 118, 120
Nettl J.P., 53, 99, 182
Nisbet R., 7, 9, 73, 77, 129-140

O

Oberschall A., 128.
O'Connor J., 64
O'Donnell G., 194 et s.
Organski A.F.K., 57, 64-70, 74,
76
Ozbudun E., 199

P

Packenham R., 9
Parsons T., 8, 31
Peixoto A.C., 184
Penpock J.R., 132
Peterson R., 52
Petras J., 72
Poggi G., 157
Polsby N., 194
Pottier D., 22
Powell B., 45, 47-51, 55
Putterman L., 204
Pye L., 9, 57-63, 65-71, 77, 213

R

Ratner S., 209
Rico C., 75
Riggs R., 53, 54, 122, 132
Robertson R., 182
Roet G., 191
Rokkan S., 75, 111-134, 150-
158, 164-74, 177, 201
Rosberg C., 45
Rosenau J., 206
Rostow W., 6, 17
Roth G., 190
Rueschmeyer D., 204
Rummel R.J., 23
Russett B., 18, 19, 22, 74
Rustow D., 62

S

Santucci R., 203
Sawa N., 107
Schemeil Y., 192

Schmidt S., 192

Schutz R., 208

Schwartzberg R.G., 16, 19

Scott J., 192

Seiler D., 170

Serra J., 197

Shils E., 8, 13, 33, 35-41, 57,

58, 61, 71, 111, 189

Singer M., 72

Singh L.P., 72, 92

Skoepol T., 140, 163-165

Slater R., 208

Smith M.G., 187

Smith T., 201

Smouts M.C., 208

Somjee A.H., 55

Spencer H., 7

Srinavas M.N., 72

Stavenhagen R., 72

Stepan A., 196

Strayer J., 146

T

Theobald R., 191

Thomas L., 183

Tilly C., 54, 138, 140, 148, 174-179

Tiryakian E.A., 7

Torqueville A., 85

Tonnies F., 7, 33

Torsvik P., 28

U

Urwin D., 111, 153, 155, 157

V

Vallen H., 155

Vatin J.C., 40, 102, 108, 184

Verba S., 48

W

Wallerstein I., 142, 153, 162

Waterbury J., 192

Waxman D., 54

Weber M., 2, 48, 73, 115

Weiner M., 123, 193

Wiarda H., 75, 214

William J.C., 191

Wilner A.R., 124

Wilson G., 114

Y

Young C., 187

Z

Zapf P., 26-27, 32

Zeitlin M., 72

Ziegler J., 130

Zolberg A., 114, 125, 126

TABLE DES MATIÈRES

Préface	VII
Avant-propos à la 5 ^e édition	1
Introduction	3

PREMIÈRE-PARTIE

LES THÉORIES DÉVELOPPEMENTALISTES CLASSIQUES

I. LES THÉORIES QUANTITATIVES DU DÉVELOPPEMENT	15
A. Les théories behavioralistes de la démocratie	16
1. L'optique développementaliste du modèle polyarchique	16
2. Les tentatives de quantification	18
B. La théorie de la mobilisation chez K. Deutsch.....x.....	24
C. La théorie de la mobilisation chez Daniel Lerner .x.....	29
II. LA THÉORIE DÉVELOPPEMENTALISTE DE SHILS	35
III. LA THÉORIE FONCTIONNALISTE DU DÉVELOPPEMENT	43
A. Fonction et développement chez Almond...x.....	43
B. Les fonctions du système politiquex.....	46
C. La prise en compte de la culture politiquex.....	48
D. La typologie fonctionnelle des systèmes politiques...x.....	49
E. Bilan critiques.....	52
IV. L'INSERTION DE LA NOTION DE CRISE	57
A. Les travaux de L. Pyex.....	57
B. A partir et au-delà de Pyex.....	62
C. Les travaux d'Organski.....x.....	64
Conclusion de la première partie	71

DEUXIÈME PARTIE A LA RECHERCHE D'UN MODÈLE

I. L'APPROCHE INSTITUTIONNELLE DE S. HUTINGTON ..	83
A. La critique du développementalisme classique	83
B. Le processus d'institutionnalisation	85
1. Sa nécessité	85
2. Les critères d'institutionnalisation	87
3. Les entraves au développement politique	88
C. La situation des sociétés modernes	89
1. Société civile et société prétorienne	89
2. Les caractéristiques de la société prétorienne	90
D. Apports et ambiguïtés du modèle	92
 II. LE FONCTIONNALISME RÉNOVÉ DE D. APTER ..	95
A. Les fondements du modèle de D. Apter	95
1. Une nouvelle définition de la modernisation	95
2. Les origines de la modernisation	96
3. Les modalités de la modernisation	97
B. L'analyse des processus de modernisation	100
1. Les politiques de modernisation	100
2. La dynamique de la modernisation	103
3. La crise de la modernisation	107
C. L'apport d'Apter	107
 III. LE MODÈLE CENTRE-PÉRIPHÉRIE	111
A. Les principes généraux du modèle	112
1. La notion de construction d'un centre	112
2. Construction d'un centre et développement politique	113
3. Portée théorique	115
B. Le processus de construction d'un centre	117
1. L'origine du processus	117
2. Les conséquences de l'émergence d'un centre	121
3. Les modalités de la construction d'un centre	129

Conclusion de la deuxième partie	135
--	-----

TROISIÈME PARTIE VERS UN RETOUR A L'HISTOIRE

I. LE DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES POLITIQUES EUROPÉENS	141
A. La formation de l'Etat-Nation	141
1. Les modèles géo-économiques	142
2. Le modèle géo-politique de S. Rokkan	149
3. L'analyse comparative de la genèse des Etats	157
B. La formation des régimes politiques de masse	158
1. L'explication par l'état des forces sociales : le modèle de B. Moore	158
2. La prise en compte des révolutions sociales : T. Skocpol	165
3. La réintroduction des variables politiques	167
C. La formation des clivages politiques et des systèmes partisans	169
1. L'analyse typologique des systèmes partisans par S.M. Lipset et S. Rokkan	169
2. Les conditions de formation d'un conflit : les travaux de C. Tilly et P. Bois	174
 II. LE DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES POLITIQUES DU TIERS-MONDE	181
A. La spécificité historique des sociétés du Tiers-Monde	181
1. Une temporalité particulière	181
2. Le poids des relations de dépendance	182
3. Une structure sociale spécifique	187
B. Les approches socio-historiques de la modernisation du Tiers-Monde	189
1. Le néo-patrimonialisme	190
2. La prise en compte du clientélisme	192
3. La réflexion sur l'autoritarisme	194
C. Post-développementalisme et néo-développementalisme	203
 Conclusion de la troisième partie	211
Conclusion générale	213
Index des noms d'auteurs	217
Table des matières	221



Impression : EUROPE MEDIA DUPLICATION S.A.
F 53110 Lassay-les-Châteaux
N° 3073 - Dépôt légal : janvier 1994